

*HISTOIRE*  
DE L'ISLE  
DE CORSE.

*. . . . Ne tanta animis affuescite bella,  
Projice tela manû. . . . .*

VIRGIL. ÆNEID

---

*TOME PREMIER.*

---



BERNE,  
CHEZ LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,  

---

M. DCC. LXXIX.

***HISTOIRE***

DE L'ISLE

**DE CORSE.**

*.... Ne tanta animis assuescite bella,  
Projice tela manû.....*

VIRGIL. ÆNEID.

***TOME PREMIER.***





BERNE,  
CHEZ LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,

M. DCC. LXXIX.

# DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

*Nemo adeò ferus est ut non mitescere possit,  
Si modò cultur patientem commodet aurem.*

HORATIUS.

LE peuple dont j'entreprends d'écrire l'histoire a peu de célébrité ; il n'est connu ni par les conquêtes qui ravagent la terre, ni par les arts & les sciences qui l'éclairent & qui font son bonheur : il y a donc peu de gloire à acquérir pour son historien. Tout, écrivain qui peut nous entretenir dès Grecs, des Romains, des François, des Anglois, doit se faire lire avec plaisir, ou manque de génie ; il a de beaux modeles a dessiner & de grandes scenes à peindre. L'historien des Corses manquant de tous ces avantages, n'ayant à tracer que le tableau de la misere & du malheur d'une nation trop long-tems opprimée, n'a dû avoir d'autre but que de lui être utile. Il l'a vue

combattre quarante ans pour la liberté ; & quoique né sujet d'un monarque, il a osé former le dessein dangereux de parler d'un peuple ennemi de la tyrannie ; il a dû dire des vérités hardies, parce que son sujet l'exigeait ; il a tâché d'écrire de maniere à intéresser, parce qu'on n'instruit point si l'on ne plaît ; il a cru enfin servir à la fois les Corses & la France : d'autres gens de lettres étoient entrés avant lui dans la carrière qu'il a parcourue, & leur peu de succès ne l'a point découragé. Ce n'est pas que l'amour-propre l'aveugle & qu'il se flatte d'avoir des talens supérieurs aux leurs : mais il a vu, il a habité le pays qu'il décrit ; il a vécu avec les hommes qu'il peint, & plusieurs d'entr'eux n'avoient pas ou cet avantage.

Petrus Cyrneus, né en Corse, a publié une histoire de son pays aussi barbare que ses compatriotes l'étoient de son tems ; on n'y trouve que des miracles & des citations d'auteurs latins.

Antoine Philippini, né aussi en Corse, à écrit une histoire de Gênes qui l'obligeait de parler souvent de sa patrie. Son style est diffus, son esprit crédule à l'excès ; il entasse les petits faits & n'a gueres que le mérite d'un médiocre Gazettier.

Le chevalier de Mailly en publiant son histoire de Gênes vers la fin du dernier siecle, parla peu de la Corse & en parla mal. Le public lui a rendu justice en ne la lisant plus.

Un compilateur fit imprimer à la Haye en 1738 une histoire des révolutions de Corse. Cet ouvrage d'un réfugié françois, qui avoit oublié sa langue, n'est qu'un abrégé du Philippini, assez exact, mais informe, sans style & sans goût. On y trouve l'histoire de Théodore très-détaillée.

L'auteur d'une histoire de Corse imprimée en 1749 à Nancy, qu'on m'a dit être un commissaire des guerres qui avoit été employé dans cette isle, est un de ceux qui l'a le mieux connue : il auroit pu ne pas garder l'anonyme. Son ouvrage est celui d'un homme instruit, qui écrivoit avec sagesse & impartialité ; mais il n'est digne du titre d'historien que lorsque l'auteur décrit les événemens dont il a été témoin ; quand il a parlé des tems antérieurs, il n'a été qu'un abrégiateur trop succinct.

M. de Brequigny, qui depuis a mérité d'être admis à l'académie françoise, s'est fait connaître avantageusement par une histoire des

révolutions de Gênes ; qui nous a été souvent utile. Nous ne pouvions consulter pour tout ce qui concerne celle de Corse, un meilleur historien, ni imiter un meilleur modèle, Avant M. de Brequigny notre littérature n'avoit rien produit de supportable sur cet objet ; depuis lui on n'a rien fait d'aussi bon que son ouvrage.

Jaussin, dans ses mémoires sur la Corse, annonce par-tout l'ame la plus servile & la tête la plus étroite. C'est un esclave qui écrit sous les yeux de son maître : il ose à peine blâmer Gênes, & le nom de rebelles donné aux Corses, a suffi pour lui persuader qu'ils avoient tort de s'être révoltés. Au reste il a compilé sans goût dans ses deux énormes volumes, tous les événemens qui se passoient alors dans l'Europe, & les a mêlés avec ceux de cette isle, quelque peu de relation qu'il pût y avoir entr'eux. Jaussin n'a pas fait grâce au malheureux lecteur, d'une feule des lettres qu'on lui adressoit. Un billet d'invitation à dîner de la part d'un général devenoit dans ses mains un monument digne de passer à la postérité, sous le titre imposant de *Mémoires militaires & politiques*. Il faut cependant savoir gré à cet apothicaire d'avoir publié à la fuite de ces mémoires un catalogue des plantes, arbres, arbustes, métaux, pierres, coquillages, oiseaux & insectes, qui le trouvent en Corse, quoiqu'il soit très-incomplet.

Boswel, malgré le phlegme anglois, n'a vu qu'avec un microscope : Paoli est aux yeux de cet étrange observateur un nouveau Licurgue, un autre Solon. L'horrible village de Corte devient une nouvelle Lacédémone, son château lui représente l'ancienne forteresse de Sparte, le Javignano & la Restonica, qui baignent ses murs, lui rappellent le Taygete & l'Eurotas. S'il eut vu les filles de cette ville, oubliant la tristesse de leurs mœurs, danser sur les bords de ces torrens, sans doute il se fut cru transporté à ces danses célèbres où les jeunes Lacédémoniennes, n'ayant pour voile que leur innocence & l'austère vertu des spectateurs se montraient nues aux yeux des Spartiates, destinés à devenir leurs époux ; & il n'auroit peut-être regretté que de ne pas voir les filles Corses assez vertueuses pour adopter ce costume. Ce romancier n'a vu dans les Corses qu'un peuple de héros, mourant sans regret pour sa patrie, sacrifiant tous ses goûts, immolant toutes ses passions à la plus digne de l'homme, la liberté. On trouvoit il est

vrai, beaucoup de ces vertus chez les Corses, mais la nation étoit loin d'être vertueuse ; il la voyoit avec les yeux de l'enthousiasme, & il la peignoit comme il la voyoit. On ne doit point être surpris de cette manière d'envisager les objets, dans un homme qui sentoit une forte de frémissement à l'approche du divin Paoli ; de ce prodige dont il croit qu'on ne trouve plus le modele que dans les vies des hommes illustres de Plutarque. Boswel n'a point hésité à se faire l'apologiste de l'homicide en haine de l'adultere ; il approuve fort sérieusement la méthode que suivoient les Corses, pour punir dans leurs femmes le crime d'infidélité, & celui de concurrence dans leurs rivaux heureux ; en pareil cas tuer son homme est selon lui un excellent moyen de donner des mœurs à une nation : le remede nous paroît violent. C'est avec cet excès d'extravagance qu'est écrit son livre, qui ne méritoit pas l'honneur d'être traduit en françois, & qui à la gloire des Anglois est tombé chez eux dans le mépris dont il est digne, quoique le héros du roman ait choisi chez eux son asyle & qu'il vive à Londres. N'y cherchez aucune notion exacte ; population, commerce, mœurs, tout ce qu'il décrit est erroné. Paoli mérite des éloges sans doute, & je suis loin de croire qu'il ne soit pas un très-habile homme ; mais si j'étois Paoli & qu'un panégyriste aussi stupide que Boswel m'eût loué avec tant d'enthousiasme, je n'oserais m'enorgueillir d'avoir plû à cet Anglois. Lisez son *Etat de la Corse*, & vous ferez surpris d'y trouver Paoli non-seulement politique profond, législateur, sublime, vertueux, comme les Romains des beaux siecles de leur république, mais encore de l'y- voir peint comme un vrai-croyant, un zélé pour la foi, un inspiré, un homme à révélations. Boswel n'est pas content d'en avoir fait un héros ; si Boswel l'avoit pu il en eut fait un saint : pardonnons-lui pourtant ces folies, il croyoit Paoli le défenseur de la patrie, l'apôtre & le soutien de sa liberté ; comment alors eût-il pu ne pas paroître presque un dieu aux yeux d'un Anglois ?

Les livres de Jaussin & de Boswel ne sont donc que l'ouvrage de leurs préjugés différens ; si Jaussin est tout Génois, Boswel est tout Corse. Je ne suis ni l'un ni l'autre ; j'ai tâché en parcourant une carrière qu'ils m'avoient tracée, de me souvenir souvent de ce mot de Tacite : *Incorruptam fidem*

*prosessus, nec amore quisquam & fine odio dicendus est.* Quiconque fait profession de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié comme à la haine,

Parmi les différens auteurs que nous venons d'analyser, ceux qui méritent quelque considération, n'ayant parlé de la Corse que d'une maniere accessoire & uniquement, parce qu'en traitant des affaires de Gênes, celles de cette isle s'y trouvoient mêlées ; M. l'abbé de Germanez sentit que l'histoire de Corse manquoit à notre littérature, il l'enrichit bientôt de deux volumes d'histoire de ses révolutions, & les fit paroître en 1771, en annonçant même un supplément qui n'a point encore vu le jour. Il n'est pas inutile de dire ici que mon ouvrage étoit fini en 1770, quoique j'aie fait depuis ce discours que j'ai cru devoir y ajouter en 1774. Un genre de vie moins sédentaire que celui de M. l'abbé de Germanez, des occupations, les devoirs de mon état tout à-fait opposés à ses loisirs, lui permirent de me gagner de vitesse. Il lui fut plus facile de trouver pour son ouvrage l'approbation d'un censeur & d'obtenir un privilege du roi ; n'ayant pas eu le même loisir ni les mêmes facilités, pour paroître en concurrence avec lui, mon histoire est jusqu'à ce jour restée dans un porte-feuille, dont peut-être il feroit plus prudent de ne pas la faire sortir. Cependant après avoir lu M. l'abbé de Germanez, je n'ai pas cru devoir me taire sur un sujet qu'il avoit traité. Chaque peintre a sa maniere, chaque observateur envisage les objets d'une façon qui lui est propre, & n'ayant que mes yeux, je n'ai pu voir par ceux des autres, ni penser par leur tête. J'ose donc affronter l'orage, & jette dans un frêle esquif m'élancer sur une mer célèbre par tant de naufrages, au risque d'y périr comme mes prédécesseurs, si ma main mal-habile ne fait pas mieux tenir le gouvernail.

Il faut louer M. l'abbé de Germanez, d'avoir par un travail aussi pénible qu'ingrat, trouvé le moyen de mettre quelqu'ordre dans le chaos des annales de la Corse ; il faut le louer de l'esprit dans lequel il a composé son ouvrage, mais le public l'a trouvé trop long, trop diffus ; il s'est plaint que l'auteur se soit appesanti sur de froids détails, que son style fût presque toujours lâche, incorrect, & de la monotonie la plus fatigante. Il étoit difficile qu'un abbé qui faisoit tranquillement à Paris l'histoire d'un pays qu'il n'avoit jamais vu, ne se trompât souvent, quelques fideles que fussent



les mémoires qu'il avoit pu se procurer ; & c'est ce qui est aussi arrivé à M. l'abbé de Germanez. Un anonyme fit imprimer dans le journal encyclopédique du mois de Septembre 1771, des observations sur son histoire, & dénonça au public une multitude d'erreurs qu'elle contenoit, quoique dans cette critique il n'eût, disoit-il, fait l'examen que des cinquante premières pages du livre de ce grand-vicaire.

M. de Voltaire enfin, a inséré un chapitre sur la Corse dans son précis du siècle de Louis XV. On doit avouer qu'il a parlé des Corses & de leur isle comme s'il eût vécu parmi eux & qu'il eût visité attentivement leur pays. Il a dit dans vingt pages presque tout ce qu'on pouvoit dire sur ce sujet. Nous avons emprunté deux ou trois fois ses expressions, en retouchant cette histoire, parce que nous voulions dire des Corses ce qu'il en disoit, & que nous désespérions de pouvoir l'exprimer aussi-bien. On ne parlera point ici de quelques brochures qui ont paru sur la Corse ; aucune ne nous a paru mériter un examen, & nous croyons avoir assez entretenu le lecteur des divers historiens de ce pays. Peut-être ne fera-t-il pas plus d'accueil à l'auteur de cette histoire qu'à la plupart de ses devanciers, qu'il vient lui-même de traiter avec assez de rigueur. Au reste il ne demande que justice ; s'il n'a pas mieux fait que ses rivaux, il a sans doute eu tort d'écrire après eux, & plus grand tort encore de les critiquer. Il a dit tout ce qu'il croyoit vrai, parce qu'on doit la vérité aux hommes ; il a peint les tyrans des plus noires couleurs, parce qu'ils font les plus cruels ennemis du genre humain, & qu'on ne sauroit les lui rendre trop odieux. Si le public trouve qu'il a mieux traité son sujet que ses prédécesseurs, qu'il a recueilli dans une terre stérile une plus abondante moisson, cet éloge lui suffit. Il laissera les critiques lui prouver savamment qu'il a oublié mille petits faits, bien obscurs & bien inutiles, qu'il connoissoit tout aussi bien qu'eux & dont il a dédaigné avec raison, de charger la mémoire de ses lecteurs. Ses vœux les plus ardens feront comblés s'il peut apprendre que son livre n'a pas tout-à-fait été inutile au peuple pour lequel il écrit, & que les hommes appelés à le gouverner ont daigné l'approuver & adopter quelques-unes des idées qu'il y a répandues, ainsi que celles qu'il va soumettre à leur examen.

Si l'on veut croire cet Hérodote, que tous ceux qui ont écrit sur la Corse, ont tant cité, il vous dira que les premiers habitans de la Corse furent Phéniciens ; que Cadmus, fils d'Agénor, y aborda, la nomma Callifta & y laissa plusieurs de ses compagnons avec son cousin Memblareus. A la huitième génération de ces colons phéniciens, Théras sorti de la face de Cadmus, & oncle maternel de Proclès & Euristhènes, fils d'Aristodème, après avoir gouverné Sparte pendant la minorité de ses neveux & dédaignant d'y rester sous leurs ordres, lorsqu'ils parvinrent au trône, partit pour la Corse avec de nouveaux colons.

Quelque tems après les Miniens, tribu errante, dont Sparte avoit été le refuge, étant devenus suspects aux Spartiates, furent condamnés à mort. Théras fit changer l'ordre de leur supplice, & obtint qu'ils seroient transportés en Corse, où il promit de les conduire lui-même. Vous remarquerez que le bon Hérodote oublie que son Théras s'y étoit déjà retiré ; mais avec des suppositions & un commentaire je fais qu'on arrange ces contradictions. Quoi qu'il en soit, les Miniens y furent reçus & l'isle Callifta s'appella depuis Théras. Ces Miniens, cette peuplade errante passoit chez les Grecs, qui n'ont jamais menti, pour descendre des Argonautes. Refusez – tous d'en croire Hérodote ? Ecoutez ce que Thucydide va vous raconter, vous pourrez choisir. Les Phocéens étoient assiégés dans leur ville par Harpagus général de Cyrus, roi de Perse. Dans la crainte d'être pris & réduits en esclavage, ils s'échappèrent & s'enfuirent avec leurs femmes, leurs enfans, leurs dieux & leurs trésors : l'isle de Chio fut leur premier asyle ; de-là ils passerent en Corse, où vingt ans auparavant quelques-uns de leurs concitoyens, pour obéir à un ordre de l'oracle de Delphes, avoient déjà fondé une colonie : ainsi réunis, les Phocéens devinrent bientôt riches, puissans & méchans. Les Etrusques pour les corriger armerent soixante vaisseaux, & il se donna entr'eux & les Phocéens une bataille navale, dont l'issue fut si funeste pour ces derniers, qu'ils reprirent leurs dieux, leurs femmes & leurs trésors & les porterent de Corse sur les côtes de Provence, où ils fonderent Marseille. Les auteurs qui nous apprennent tout ceci n'en étoient pas tout-à-fait témoins oculaires, mais cette bataille navale & cette fondation de Marseille étoient des choses

toutes nouvelles ; ils n'écrivaient qu'un siècle après l'événement. L'Anglais Boswel & d'autres écrivains non moins judicieux, ne doutent nullement de tous ces faits, & l'un d'eux même, ne se souvenant plus que ses colons Phocéens font fortis de Corse après y avoir resté vingt-cinq ans ; donne aux Corses ces mêmes Phocéens pour ancêtres ;

Il est des esprits auxquels il faut du merveilleux ; ceux-là trouveront leur compte avec Isidore. Ce grave auteur assure dans son livre *des Origines* qu'une femme de la côte de Ligurie, voyant une vache passer à la nage en Corse ; & en revenir fort grasse, s'avisa de monter un bateau & de suivre l'animal dans son étrange & longue course ; sur le rapport qu'elle fit de la terre inconnue quelle venoit de découvrir, les Liguriens y firent passer beaucoup de leurs compatriotes. Je suis fâché feulement que le rêveur Isidore se souvenant qu'Europe monta un taureau, dont Jupiter avoit pris l'a forme, n'ait pas fait monter cette vache, si excellente nageuse, par sa Ligurienne qu'il nomme Corsa Bubula ; & de Corsa Bubula vint, selon certains étymologistes non moins savans que le véridique Isidore le nom de Corsa <sup>(1)</sup>. Pour cette fois voilà les Corses enfans des Liguriens, aujourd'hui les Génois. S'ils le font en effet, je ne crois pas qu'il y ait eu sur la terre une famille plus divisée.

Les Corses subjugués successivement par les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Goths & tous les Barbares qui détruisirent l'empire, devenus ensuite la proie des Empereurs grecs, des Arabes & des Papes, virent les Génois, les Pisans & les Aragonois se disputer tour à tour leur isle, & la dévaster à l'envi. Les Génois plus heureux usurpateurs que leurs rivaux, joignant l'adresse à la force, soumirent un pays troublé par tant d'orages, & y firent régner avec eux le despotisme le plus cruel. Las d'un joug insupportable, quelques insulaires s'éleverent avec plus de courage que de bonheur contre leur tyrannie ; leurs efforts infructueux ne firent qu'aggraver les maux de leur triste patrie. Enfin le pouvoir absolu ayant rendu la nation malheureuse pendant plusieurs siècles, mais ayant oublié de la corrompre, les esprits y conserverent assez de vigueur pour songer à secouer leurs chaînes & à chercher à s'en débarrasser. Cette guerre civile rendit à ce peuple toute son énergie ; il prodigua son sang, parvint par

degrés à se faire redouter de ses tyrans, à – les mépriser & enfin à les chasser pour jamais. Réunis maintenant au peuple d'un grand empire, les Corses font encore agités par les fuites de ces violentes secousses qu'ont données à leurs esprits ces convulsions de données à leurs esprits ces convulsions de l'état, ces mouvemens, cette fureur même si nécessaire dans les tems de révolutions. Comment défendre aujourd'hui ceux des Corses, dont les sens font plus rassis, du brigandage & des attaques de ceux de leurs compatriotes, que les guerres civiles ont accoutumés à l'indiscipline & aux attentats ? Cette question mérite d'être examinée puisqu'elle tient au bonheur des hommes. Deux causes principales entretiennent parmi quelques insulaires cette fermentation, cette inquiétude autrefois si utile, aujourd'hui si dangereuse ; ils ont des armes & des moines, & ces moines font ou fanatiques ou intéressés à troubler l'isle, & souvent l'un & l'autre ensemble. Cette solution de ce problème politique pouvant trouver des contradicteurs, donnons les preuves de sa justesse. En vain Gênes fit plusieurs désarmemens ; en vain les Allemands fous le prince de Wirtemberg enleverent une partie des armes des Corses ; en vain les François en 1769 leur ordonnerent de les rendre toutes ; jamais il n'a été fait un désarmement complet. Et quand on en auroit fait un, jamais les côtes ; n'ont été assez bien gardées pour qu'il ne s'introduisît pas dans l'isle des armes nouvelles. Durant les campagnes de 1768 & 1769 il y avoit trente à trente-cinq mille Corses armés ; il est de notoriété publique que la plupart avoient deux & même jusqu'à trois fusils ; il existoit donc en Corse au moins soixante mille fusils, non compris les six mille que Paoli avoit fait faire en Italie, & que nous nommâmes fort improprement fusils anglois. Sur ce nombre, douze mille feulement ont été remis à nos arsenaux ; on voit clairement combien il y en doit rester. Les Corses les cachent, les enterrent & savent les retrouver au besoin. J'ai vu découvrir un amas d'armes & de munitions sous le maître-autel de la principale église d'une ville où les François avoient plus de soldats qu'il n'y existoit d'habitans. La peine de mort qu'ils ont portée contre tout Corse qui seroit trouvé avec des armes, ou qui en recélerait dans sa maison n'a pu le forcer à s'en déssaisir ; il a feulement redoublé d'adresse pour les dérober aux yeux de ses maîtres.

Des magasins de poudre ont été trouvés dans les cavernes de rochers presque inaccessibles. Cette facilité de s'armer est donc la première cause qui nourrit en secret chez ce peuple, le penchant à l'insubordination & au brigandage. Un Corse né au sein des guerres civiles, habitué à vivre de rapines, ne veut pas quitter son fusil pour prendre le manche d'une charrue ; il attend un voyageur, l'assassine, le vole, s'enfuit & rentre paisiblement dans sa maison ; l'argent du mort suffit à le faire vivre sans travailler pendant un certain temps ; il s'habitue au meurtre, s'associe à un autre scélérat, & de-là les compagnies de brigands, qui ne font que de robustes paresseux & de courageux fainéants. Prouvons maintenant l'existence de la féconde cause que nous avons dit être le principe des révoltes. Les moines avoient pris sur le peuple de cette isle, l'ascendant qu'une éducation un peu plus cultivée de voit nécessairement leur donner sur des barbares fort attachés à leur religion. La superstition qui la déshonore & qu'ils nourrissaient, afin de régner par elle, leur donnoit une considération qu'ils sentent trop qu'ils auront bientôt perdue : ils avoient été les plus violents promoteurs des guerres civiles contre Gênes ; quittant la solitude de leurs cloîtres pour une vie licencieuse, on leur vit prendre le mousquet au lieu de la discipline, prêcher au milieu des combats & s'associant même au carnage, offrir pieusement à Dieu l'ame de celui qu'ils alloient tuer : ils renouvelèrent enfin en Corse les scènes horribles. & ridicules qui défolèrent & déshonorèrent la France dans les temps funestes de la ligue : ils conduisaient les Corses tant qu'a duré leur gouvernement national ; ils voient l'autorité prête à leur échapper & le mépris prêt à les avilir ; peut-on douter qu'ils ne détestent un gouvernement qui les anéantit, & qu'en secret ils ne se fervent peut-être d'un tribunal destiné à un tout autre usage, pour enflammer des esprits trop combustibles, & précipiter la nation dans des malheurs qu'ils ne partagent jamais, & qui peuvent leur rendre un pouvoir tout tous les hommes sont si jaloux. Voilà ce me semble les deux causes qui perpétueront encore les défordres dans cette isle. Quels moyens de s'opposer à leurs effets ? Ils sont bien simples ; désarmez l'isle & chassez-en les moines : elle a besoin de la paix, il faut la lui donner à quelque prix que ce soit, fut-ce même malgré elle ; craignez-vous qu'on ne vienne lui



rapporter les armes que vous aurez prosrites ? Entretenez quatre bâtimens à voiles & à rames, qui croisant sur quatre différentes parties de l'isle, aient sans cesse l'œil sur ses côtes ; chargez-les de trente soldats chacun, commandés par un officier ; que ce détachement ne soit relevé que tous les huit jours & ne puisse prendre terre que pour être relevé ; bientôt vous ne craindrez plus les fréquens passages de Corse en Italie qui vous dérobent & vous ramènent successivement tant de malfaiteurs. Cette police la plus nécessaire, la plus urgente de toutes est celle qui doit le plus assurer la tranquillité intérieure de l'isle. Alors plus de capitulation honteuse avec des brigands ; plus de pardon pour tous ceux qu'on prendra, & qu'il faut sans pitié sacrifier au repos public. La commisération devient cruelle, quand dégénérant en faiblesse, elle conférve un malfaiteur, dont le châtiment eut contenu tous ceux que l'impunité encourage à l'imiter, & qui n'échappe lui-même à la peine due à ses crimes, que pour en commettre de nouveaux. Celui qui pardonne en pareil cas est à la fois injuste & cruel, car il expose la vie des citoyens & en laisse immoler vingt, pour n'en avoir pas fait mourir un. On a établi plusieurs brigades de maré chauffée en Corse ; mais quelque vigilance qu'on suppose à cette troupe, elle pourra difficilement procurer l'effet qu'on en attend. La nature du pays s'oppose à ce qu'elle puisse y rendre les services qu'on en reçoit ailleurs. Comment s'y prendra-t-elle pour arrêter des meurtriers ou des voleurs, qui perchés sur la cîme des montagnes & découvrant de, tous côtés un vaste espace de terrein, voient d'avance si ceux qu'ils se proposent d'attaquer peuvent être secourus ou non ; qui ne se hasardent qu'à coup sûr, qui font certains de n'être ni surpris dans leur fuite, ni poursuivis dans leur retraite ; qui enfin, faute de témoins, peuvent presque toujours échapper aux recherches de la justice ? Je ne dis pas pour cela qu'il faille abolir la maréchaussée, mais je prétends que n'étant par elle-même qu'un moyen insuffisant, elle ne doit que seconder une loi sans laquelle elle fera presque toujours des courses oiseuses. Cette loi est établie dans d'autres pays de montagnes, & sa sagesse est bien reconnue. Rendez donc chaque Piève responsable des vols & des assassinats qui se commettront sur la partie de chemin tracée dans son territoire ; une forte amende pécuniaire, payable par cette Piève au profit de

la famille de l'assassiné, & la restitution de la valeur du vol fait, nonobstant la poursuite criminelle des malfaiteurs & leur punition, s'ils font découverts, produiroient un bien meilleur effet que les foins impuissans de la maréchaussée. Sans doute ce projet entraîne la nécessité d'une garde continuelle des chemins ; quel autre moyen que celui-là, tant que les Corses ne feront pas plus civilisés, pourra vous faire compter sur la sûreté de vos communications ? Ce seroit aux Corses à déterminer entr'eux la maniere d'y faire des patrouilles exactes. Comme les Piéves sur lesquelles ne passent pas les grands chemins, ne profitent pas moins que les autres des avantages qu'ils procurent, on peut lever sur elles une taxe qui feroit répartie proportionnellement entre tous les sujets des Piéves obligées à faire la corvée de cette garde des chemins. Il faut sur-tout que la nation consente à payer cet impôt & en ordonne la perception, après en avoir fixé le produit & déterminé la répartition entre les contribuables,

Suppression générale des moines. J'ai presque honte d'écrire ces mots, depuis que tant de gens les ont répétés, parce qu'ils les avoient entendu prononcer à quelques bons citoyens. Quoiqu'il en foit, j'en ferai la base de mon système. *Vincet amor patriæ*. On a vu déjà que cette espece inutile partout, est de plus dangereuse dans cette isle. N'a-t-on pas malheureusement manqué le moment le plus favorable pour l'y détruire ? C'étoit l'instant de la conquête qu'il falloit saisir ; la nation étoit consternée, un coup de plus lui eut fait peu de chose ; maintenant il faudroit des précautions, alors tout étoit facile & permis.

Les Corses paient régulièrement chaque semaine & avec beaucoup de scrupule, à leurs maisons de moines une rétribution en denrées, qui à la fin de l'année est un objet considérable ; qu'ils gardent ces denrées qu'ils ne donnoient qu'au défaut d'argent & qui leur en produiront, il n'est plus si rare chez eux & les tems font bien changés ; au lieu de ces denrées données à leurs moines, qu'ils paient à l'état l'équivalent de leur prix. Que leurs états-généraux réglent tous, les ans le montant de cette taxe sur le prix moyen des bleds & des vins, afin qu'ils ne puissent jamais donner plus qu'ils ne donnoient dans l'état de misere profonde dont ils commencent à sortir ; qu'ils consentent, qu'ils sollicitent, qu'ils supplient le gouvernement

de diviser la totalité du produit de cette taxe, & d'en assigner les différentes portions à l'entretien d'hôpitaux qui leur manquent, & de petites écoles dont ils n'ont pas moins de besoin. C'est une dévotion mal-entendue que celle qui croit mériter beaucoup en entretenant & engraisant d'inutiles fainéans. La vraie piété s'exercera plus en procurant un asyle à la vieillesse dénuée de fortune, & des soins affurés & charitables à l'infirmité. C'est par la bienfaisance & paf l'humanité qu'on plaît au plus bienfaisant de tous les êtres ; & si les œuvres de charité font plus recommandées dans notre religion que les prières les plus pures & les plus ferventes, qu'ils suivent donc ses préceptes & substituent des maisons de charité à leurs monasteres. Ces respectables établissemens font tout faits ; leurs hôpitaux, leurs manufactures même font bâties. N'ont-ils pas tant de couvens ? Que l'expulsion des moines rende au clergé séculier la consistance & la considération qu'ils lui avoient enlevée, & qu'il est nécessaire qu'il ait. Enfin qu'ils entendent mieux leurs intérêts & ne placent pas un argent qui ne leur produit rien ; qu'ils donnent moins généreusement ; que le maître de leurs petites écoles soit nommé par le gouvernement ou choisi au concours ; qu'il enseigne à lire, à écrire, l'arithmétique, le français, qui leur est devenu nécessaire, & rien de plus. L'abolition des moines, voilà le ressort qu'il faut faire mouvoir pour voir Changer la face de la Corse. Je ne veux pas que cette destruction s'opere avec cruauté, ni qu'on proscrive comme des criminels des gens innocens & trompés ; qu'on les fasse quitter l'isle en leur assignant des pensions viagères, qu'on prendra sur les fonds que produira cette aumône convertie en taxe ; qui les faisoit subsister : ou pour éviter tout embarras, comme ils font tous mendiants que le roi ordonne à leurs ordres établis en France, de les recevoir gratis, & de les distribuer dans leurs maisons en proportion de leur nombre. Les Corses pourroient-ils se refuser à ce projet, eux qu'on a prônés un moment comme les amans de la liberté ? Pourroient – ils regretter ou protéger une horde d'esclaves & d'esclaves d'un maître étranger ? La France ne peut faire pour eux les établissemens que je leur propose, elle en a trop à faire chez elle-même : que leurs états en sollicitent l'exécution & l'obtiennent du roi. S'il la permet ils auront fait

vers la civilisation dans dix ans, le chemin que sans ces sages & indispensables institutions, ils ne sauroient faire dans un siècle.

Le respect qu'on a pour le clergé & l'influence de la religion sur les esprits, font tels en Corse qu'il semble de la plus grande nécessité que le roi s'empare de la nomination à tous les bénéfices, afin qu'il ne puisse être placé dans ces postes dangereux & important que des sujets instruits, capables de bien remplir les devoirs de leur état, & attachés au gouvernement. Il ne seroit pas inutile qu'aucun prêtre ne pût prêcher sans la permission du magistrat, ou au moins qu'avant de prononcer son sermon, il fût tenu à le communiquer à un censeur, établi à cet effet. Si la prédication peut quelque chose sur les hommes, son pouvoir est cent fois plus étendu en Corse qu'ailleurs ; elle a produit en France les croisades, la Saint-Barthélemi ; elle a soutenu & échauffé les fureurs de la ligue : abrégeons la liste de ses crimes qu'on pourroit étendre, & concluons qu'il est prudent pour un gouvernement nouveau d'être le maître de diriger ce ressort à sa volonté. On criera peut-être que ce seroit toucher à l'encensoir ; mais l'encensoir ne doit-il donc pas être soumis à la loi de l'état & au chef du gouvernement, ainsi que l'épée du militaire, le comptoir du négociant, ainsi que la robe, ainsi que tous les autres états.

Parmi les divers objets de commerce que peut offrir la Corse, il en est un qui ne devoit pas être négligé. La garance, cette plante si précieuse pour nos teintures y abonde ; si les François y encourageoient sa culture, ils feroient bientôt en état de ne plus l'échanger chez l'étranger contre leur argent, qui ne trouve peut-être pas toujours assez de canaux pour refluer chez eux : en essayant d'y planter du tabac qui ne sauroit manquer d'y être d'une qualité supérieure, ils gagneroient aussi promptement les dix millions qu'ils payent aux Anglois pour cette poudre dégoûtante & si peu utile. Mais la France veut – elle conserver cette isle & faire chérir son gouvernement aux Corses ? Qu'elle leur défende d'aller prendre ailleurs qu'en France leurs degrés en droit, médecine & théologie ; cet ordre rigoureux est nécessaire pour les plier à sa domination & sur-tout à ses mœurs ; qu'elle se

garde bien d'établir une université dans l'isle, afin d'augmenter sa relation avec son royaume. En vain objecteroit-on la pauvreté des Corses & l'impossibilité où font la plupart d'entr'eux de s'expatrier : celui qui maintenant pour se faire graduer fait le voyage d'Italie, ne fera-t-il pas également celui de France ? N'aura-t-il pas dans ce dernier l'avantage d'apprendre ou de se perfectionner dans la langue qu'il aura si grand besoin de savoir. Qu'on impose aux officiers des régimens corses la loi de ne pouvoir se recruter que dans leur pays, & qu'on tienne la main à ce qu'ils suivent cette ordonnance avec la plus grande rigueur ; c'est avec les moyens précédens un des seuls qui puissent faire qu'insensiblement cette nation s'identifie avec la nôtre. Que le ministere s'attache à bien distinguer parmi ses habitans la partie gouvernante de la partie gouvernée ; qu'il donne tous ses soins fut-tout à la première : elle l'assurera de la féconde. Dans tout état un certain ordre de citoyens est destiné à régir la multitude, & c'est sur cet ordre que le gouvernement doit veiller sans cesse. Les François veulent – ils donc s'assurer sans peine l'empire éternel de cette isle, n'être plus obligés d'y entretenir d'onéreuses garnisons ? Qu'ils changent les esprits, qu'ils refondent les caracteres ; qu'ils en forment eux – même la partie gouvernante : mais comment ?

Etats de Corse, priez le roi de vous autoriser à faire un fonds d'un ou de plusieurs millions par voie d'emprunt ou autrement ; administrez cette somme avec sagesse & établissez une académie-corse en France. Le château de Tarascon réparé, s'il appartient au roi, ou quelque'autre grand édifice, tel que l'une des maisons des jésuites à Aix ou à Marseille, dont il pourroit disposer en votre faveur vous offriroit à peu de frais un vaste & magnifique établissement. Méditez le nouveau plan d'éducation publique, qu'un François a publié depuis peu de tems, il est rempli d'excellentes idées ; adoptez ses projets, enrichissez-vous de nos biens, profitez de la lumière que nous répandons sans vouloir nous-mêmes en être éclairés ; formez des hommes nouveaux & paroissez à votre tour avec éclat sur la scene mobile du monde. Entretenez dans ce gymnase, dans cette

académie le plus grand nombre de jeunes gens que vous pourrez, qu'en sortant de cette école ils aient la préférence dans la nomination aux différens emplois de votre pays, qu'ils deviennent vos magistrats, vos officiers, vos évêques, vos prêtres, vos médecins ; qu'ils n'y puissent entrer avant l'âge de sept ans, & sans savoir d'avance lire & écrire ; qu'ils y finissent toutes les études relatives à l'état auquel ils feront destinés. Choisissez leurs instituteurs avec le plus grand soin, & que ces jeunes sujets, vrais enfans de la patrie, y soient élevés gratuitement & aux seuls frais de votre Etat. Que leurs places soient à la nomination de chacune de vos provinces ; profitez de l'assemblée de vos Etats pour nommer à celles qui se trouveront alors vacantes ; qu'elles soient toujours invariablement données au sujet qui réunira le plus grand nombre de suffrages parmi les représentans de sa province ; qu'il soit attribué à chacune d'elles un nombre de places dans cette académie, proportionnel à sa population ; que ce nombre croisse & décroisse suivant ses progrès ou sa diminution, & que cet avantage soit encore un encouragement à la population, le nerf de toute société. Accordez à tout particulier le droit, moyennant une somme fixée, de fonder une place à ce gymnase, dont le fondateur ou ceux qui succéderont à ses droits, disposeront à leur volonté, mais toujours en faveur d'un Corse. C'est en dirigeant ainsi l'éducation des citoyens, destinés à prendre part un jour à l'administration de leur pays, qu'on parvient à donner en peu de tems à un peuple l'esprit & les mœurs qui lui conviennent.

Ce n'est pas uniquement pour resserrer davantage les nœuds qui unissent les Corses à la France ? que je leur ai donné ce conseil, c'est sur-tout parce que leur isle étant devenue province françoise, ils n'ont pas de parti plus sage à prendre que celui de profiter de leur réunion à ce royaume, pour se mettre en mesure de pouvoir ainsi que tous les regnicoles françois, posséder les charges & emplois de cet Etat. Il ne faut pas qu'ils n'aspirent qu'à ceux de leur isle, une plus vaste carrière s'ouvre devant eux ; nos bénéfices ecclésiastiques, nos dignités militaires, nos charges dans la magistrature, nos emplois dans la finance les attendent, ils y ont les mêmes droits que nous ; il est donc de la dernière nécessité pour eux de donner à leurs enfans

une éducation, sans laquelle le bénéfice de la réunion deviendrait nul pour eux ; sans laquelle ils végèteront encore long-tems dans la plus épaisse barbarie & dans l'ignorance absolue des sciences & des arts, qui adoucissent nos mœurs & contribuent à augmenter infiniment la somme de nos plaisirs, & conséquemment notre bonheur.

Tout le monde en Corse possède un certain espace de terre, & assez même pour en pouvoir tirer sa propre subsistance. Tout Corse étant propriétaire & ayant sa subsistance assurée, il s'enfuit que la main-d'œuvre parmi eux doit être excessivement chère, & que l'isle ne peut faire de ses denrées qu'un très-petit commerce & fort peu lucratif. L'obstacle le plus insurmontable qu'elle offre à la civilisation, est peut-être ce manque d'une classe d'habitans non propriétaires. Dans un tel Etat chacun se contente de travailler uniquement pour soi ou pour sa famille, le cercle des besoins de chaque individu & de la société se rétrécit extraordinairement ; chacun pouvant faire pour soi ce qu'il lui faut, il ne fait presque rien au-delà ; il n'existe donc presque point de superflu, & le commerce qui ne vit que des échanges du superflu, le commerce qui produit l'industrie en tout genre peut à peine naître tant que dure cet ordre de choses. Dans les autres Etats de l'Europe la plus nombreuse partie des habitans travaille de ses mains pour gagner sa subsistance journalière, & n'en est peut-être pas plus malheureuse parce que le travail éloigne l'oisiveté, que l'oisiveté amène l'ennui, & que l'ennui est le plus cruel ennemi de l'espèce humaine. Cet emploi de son tems toujours le même & toujours renaissant, ôte d'ailleurs à l'esprit du peuple cette inquiétude naturelle que lui donne le repos ; s'il anime l'activité de son esprit, il la porte uniquement sur un objet stérile, & ses mœurs ne pouvant se polir jusqu'à un certain point, parce qu'il est sans cesse occupé à prévenir le besoin qui le menace, il est contraint de demeurer dans l'état de rudesse, d'ignorance & de soumission où nous le voyons ; tandis que ses chefs que la fortune a mieux traités se civilisent & s'éclairent, en cultivant dans le sein de la paix les sciences & les vertus, & acquièrent cette urbanité, cette politesse, cette



douceur de mœurs qui distingue si singulièrement certains peuples de l'Europe des autres nations. L'incivilisation & la barbarie sont donc nécessairement la suite de l'égalité, comme les richesses, la politesse & quelquefois l'esclavage sont l'effet de l'inégalité ; or c'est cette inégalité presque inconnue en Corse, qu'il y faut faire naître si l'on veut rendre cette isle, riche, peuplée, commerçante & tranquille. Pour y parvenir il faut y créer une classe de non-propriétaires ou journaliers ; alors la culture augmentera, les manufactures s'élèveront, le commerce naîtra, & amenera à sa suite les richesses, les arts & les sciences qui le suivent par-tout. Parmi plusieurs moyens de créer cette classe de journaliers, j'en apperçois deux principaux ; l'un naturel, doux, d'un effet gradué & presque insensible, mais très-lent : l'autre allant plus directement au but & y allant plus vite, mais violent, mais contraire au vœu de la nature & blessant la liberté civile des citoyens. C'est au législateur éclairé qui connoît les maux de son peuple, à choisir entre deux remèdes, dont l'un est irritant & l'autre lénitif. La différence de fortune qui existe déjà entre quelques Corses, est le premier de ces moyens ; cette différence doit insensiblement devenir extrême ; car celui qui aujourd'hui a quelques moyens de plus que son voisin, doit les voir s'accroître journellement & parvenir à la grande richesse, quand celui-ci n'aura pu arriver qu'à l'aisance. Le luxe alors l'industrie & les grandes fortunes qui à la longue engloutissent les petites, créeront en Corse les pauvres, c'est-à-dire, les journaliers qui lui manquent. Le second moyen seroit de faire promulguer par les Etats-généraux de Corse une loi qui dans le partage des successions favorisât un des copartageans. Dans quelques générations elle donneroit cette portion de non-propriétaires qu'on demande ; mais aussi-tôt qu'on l'auroit obtenue, il faudroit révoquer cette loi injuste en elle-même, qui devoit être abolie en France & en tous les pays suffisamment pourvus de journaliers. Qu'on ne m'objecte pas que dans plusieurs provinces de France on partage également l'héritage de ses pères, & qu'elles font pourtant riches peuplées & policées ; cette raison feroit insuffisante, parce que cette force, cette richesse, cette civilisation n'y existent que parce qu'une grande partie du peuple n'y est pas propriétaire ; il faut donc créer en Corse ces habitans sans propriété, dont elle a si grand

besoin. Le vice de l'égalité de partage a frappé tous les politiques ; on fait assez que cette loi est pernicieuse pour toutes nos colonies en Amérique, dont la culture ne peut se soutenir que par de grands moyens, qui disparaissent par la subdivision des possessions ; cette loi qui oblige de diviser l'héritage en parties égales, & de morceler ainsi le territoire, pour en donner une part à chacun des héritiers, auroit déjà causé la ruine de nos possessions dans les Antilles, si les magistrats plus sages qu'une loi qu'on n'avoit pas eu la prudence d'abroger, n'y fussent contrevenus & n'eussent trouvé des moyens de remédier à l'abus qu'eut entraîné son exécution, & même de le prévenir. De tous les Etats de l'Europe, la Corse est celui qui se trouve dans les circonstances les plus favorables pour se former une excellente constitution. Le long oubli des loix, les désordres d'une guerre civile, ses révolutions multipliées, tout conspire à favoriser une révolution nouvelle dans son gouvernement : sans moines, (il peut les détruire aisément & le doit), presque sans fiefs & sans droits seigneuriaux, délivrée de la plupart de ces marques avilissantes de vassalité, témoignage de l'antique barbarie, de l'usurpation des conquérans & de leur horrible injustice, la Corse pourroit ne dépendre que des loix, n'avoir que des biens relevant de la patrie, & jouir personnellement d'une liberté plus étendue que celle des François. Le moment de régénérer ce peuple est arrivé, il n'a que des vices grossiers, que de bonnes loix peuvent aisément faire disparaître ; on éprouve peut-être plus de difficulté à corriger les défauts des nations polies & corrompues qu'on n'en trouve à déraciner les vices de ces peuples féroces & sauvages, qui dans leur rusticité ont conservé plus de mœurs, & tiennent de plus près à l'homme de la nature. N'est-il pas plus facile de donner de bonnes loix à un peuple qui n'en a presque aucunes, accoutumé qu'il est depuis long-tems à n'en point reconnaître, qu'à celui qui n'est malheureux que parce qu'il est accablé sous une multitude de mauvaises, auxquelles on n'ose toucher, crainte de renverser entièrement le frêle édifice de sa constitution. Les esprits sont en Corse préparés aux plus grandes révolutions par celles mêmes qu'ils ont éprouvées. Si l'on quitte sans peine le mal pour le bien, il n'y a qu'à le leur montrer, ils y courront d'eux – mêmes. Que ne pourroit pas la puissance souveraine dans un pays

où régnaient par les loix, où ayant détruit les ordres religieux, qui ne font que les satellites d'un despote étranger, & les sangsues du public, elle auroit forcé le clergé séculier à s'identifier avec la nation ; où n'ayant l'obstacle d'aucune puissance à redouter, libre dans tous ses mouvemens, elle pourroit employer toute sa force à procurer à ce peuple tout le bonheur auquel les hommes réunis en société, peuvent raisonnablement espérer d'atteindre.

O Corses, puissent ces idées d'un citoyen qui vous aime, parce que vous êtes hommes & parce que vous êtes devenus François, ne pas être regardées comme de beaux rêves, impossibles à réaliser ! Il y a long-tems qu'on sème dans ma patrie les plus heureuses idées sur un fol ingrat & infertile ; ne nous imitez pas ! Songez qu'avec de la persévérance & du courage on parvient à exécuter enfin solidement, les projets les plus utiles & quelquefois les plus difficiles en apparence ; votre bonheur dépend de vous presque autant que de vos maîtres ; il vous attend entre la paix & le commerce. Abjurez les haines qui vous divisent, ne faites plus servir le saint nom de la patrie de signal à la discorde ; aimez cette patrie pour elle, pour l'humanité, pour vous-mêmes. Réparez les maux que vous lui avez faits, fermez les plaies qu'elle a reçues de vos mains ; enfin après avoir donné au monde l'exemple de la confiance & du courage au milieu des malheurs, offrez-lui le spectacle plus doux & plus touchant encore d'un peuple vertueux au sein de la paix & des plaisirs,

# *DESCRIPTION ABRÉGÉE*

DE L'ISLE

**DE CORSE.**

*Qùi non fallaci mai fiorir li olivi,  
E'l mel dicea stillar d'all' Elei cave,  
E scender giù da lor montagne i rivi  
Con acque dolci e mormorio Soave,  
E zefiri, e ruggiade, i raggi estivi  
Temprar vi, sì che null'ardor v'e grave.*

IL TASSO.

LA CORSE est une isle de la Méditerranée, située du 41 degré 24 min. au 42 degré 55 min. de latitude septentrionale, & du 26 degré 16 min. au 27 degré 31 min. de longitude. Elle a le golfe de Gênes au nord, la mer de Toscane à l'est : un détroit de trois lieues de largeur, parsemé d'isles & de rochers, la sépare de la Sardaigne au sud, & la mer de Provence la baigne à l'ouest. Sa longueur est d'environ 38 lieues de 2400 toises ; sa plus grande largeur de 15 ou 16, & sa surface d'environ 300 ou 320 lieues quarrées (<sup>2</sup>).

Une chaîne de montagnes la traverse dans toute sa longueur depuis le cap Corse jusqu'à Bonifacio. Cette chaîne est coupée par une seconde plus élevée, qui va des environs de Calvi à ceux de Porto – Vecchio. C'est cette seconde chaîne qui forme l'en-deçà & l'en-delà des monts ; division indiquée autrefois par les noms *de Benda di dentro*, & *Benda di fuori* : bande du dedans, bande du dehors. On a partagé l'isle en Pièves (<sup>3</sup>), en provinces, en juridictions ; cette dernière division deviendra la plus générale, parce que les François viennent d'établir neuf tribunaux subalternes ressortissant au conseil supérieur de l'isle, entre lesquels on a partagé l'isle pour fixer l'étendue du ressort de chacun d'eux.

On trouve dans le Cap les fiefs de Nouza, Canari & Brando, restes des anciens fiefs de l'isle, échappés à la destruction qu'en faisoient les Génois ; & au-delà des monts celui d'Istria, chef-lieu de la seigneurie de ce nom, & demeure de la principale branche de ces Colonna, qui prétendent descendre des Colonna d'Italie, qui régnerent long-tems en Corse & y furent toujours regardés, sinon comme les plus puissans, au moins comme les plus nobles de l'isle. Les plaines les plus considérables de la Corse, & pour ainsi dire, les feules qu'on y voye, s'étendent depuis Bastia jusqu'aux environs de Porto-Vecchio, sur sa côte orientale ; la plus grande partie de ce terrain est inhabité, & on le dit inhabitable à cause du mauvais air qui y regne. C'est le plus beau & le plus fertile pays de l'isle ; c'est celui que les Romains habiterent le plus volontiers : mais des eaux stagnantes, que sans doute ils avoient eu l'art de faire écouler, y ont produit des marais dont les exhalaisons font pestilentielles. Les anciens écrivains ont compté jusqu'à trente-trois villes en Corse. Je ne puis croire qu'elles y aient existé ;

on n'y voit les ruines que de deux ou trois, & les villes actuelles ont pour la plupart une origine peu reculée. Si la Corse eut jamais eu trente-trois villes, serait-il possible qu'elles n'eussent établi entr'elles aucunes communications, ou que les traces de leurs chemins dans un pays de montagnes eussent disparu ? Si l'on n'y voit pas le moindre vestige d'anciennes routes, il faut tout au moins douter de la prétendue existence de ces trente-trois villes, si l'on n'aime mieux croire que les anciens honoroient de ce nom quelques méchantes bourgades. Les Romains regarderent la Corse comme une terre d'exil, & le philosophe Sénèque y fut relégué l'an 48 de notre ère par l'empereur Claude, & renfermé par ses ordres durant sept ou dix ans dans une tour qui porte encore le nom de *Torre di Seneca*, & qui se voit dans le cap Corse. Le lieu de son exil & ses habitans ne plaisoient pas à Sénèque, si l'on en juge par les deux épigrammes qu'on lui attribue.

*Corsica, phoceo tellus habitata colono,  
Corsica, quæ grajo nomine Cynus eras,  
Corsica, Sardiniâ brevior, porrectior Ilvâ,  
Corsica, piscosis pervia fluminibus,  
Corsica terribilis, cùm primum incanduit estas,  
Sævior, oftendit cùm ferus ora canis,  
Parce relegatis, hoc est jam parce solutis,  
Vivorum cineri fit tua terra levis.*

*Barbara præruptis inclusa est Corsica Saxi,  
Horrida, desertis undique vasta locis :  
Non poma autumnus, Segetes non educat estas,  
Canaque palladio munere bruma caret :  
Umbrarum nullo ver est lætabile fætt,  
Nullaque infausto nascitur herba solo :  
Non panis, non haustus aquæ, non ultimus ignis,  
Hæc sola, h & c duo funt, exul & exilium.*

### *Traduction en vers blancs des Epigrammes de Sénèque.*

O Corse que jadis peupla le Phocéén,  
Moindre que la Sardaigne, & plus grande que l'Elbe <sup>(4)</sup> ;  
Que les Grecs appelloient du beau nom de Cynos,

Qu'arrosent dans leur cours des fleuves poissonneux,  
O Corse ! redoutable alors que vient l'été,  
Brûlante, insupportable aux jours caniculaires ;  
Pardonne aux exilés, c'est pardonner aux morts,  
Et que ta terre au moins soit légère à leur cendre.

Corse, séjour horrible entouré de rochers ;  
On ne trouve en ton sein que de vastes déserts ;  
Où l'automne & l'été n'ont ni fruits ni moissons,  
L'hiver en a banni l'arbre cher à Pallas :  
Contre un soleil brûlant tu n'offres point d'ombrage,  
L'herbe ne connoît pas ton fol infortuné ;  
Le pain, l'eau, tout y manque & l'honneur du bûcher,  
J'y vois deux seuls objets, l'exil & l'exilé.

L'humeur bilieuse de Sénèque a chargé ce portrait : il s'en faut beaucoup qu'il soit ressemblant. On croit que c'est durant son exil en Corse qu'il composa ses traités *de Consolatione*, adressés à sa mere Helvia & à Polybe son ami.

La Corse jouit à peu près de la même température que la Provence ; fréquemment insultée par les Barbaresques, les Génois pour les éloigner & rassurer les Corses, avoient fait construire sur ses côtes & dans tout leur canton une centaine de tours ou petits forts, dont les garnisons s'opposaient à leurs débarquemens & à leurs pirateries. Cette isle a un grand nombre de ports, capables de recevoir les bâtimens employés au commerce ; celui de Porto-Vecchio est le plus vaste, le plus sur ; il s'avance fort avant dans les terres : avec quelques travaux il pourroit devenir l'entrepôt du commerce du Levant : & rendu franc, il nuirait considérablement à Livourne, dont il partageroit bientôt la fortune. Ceux de Calvi, l'Isola-Rossa, Ajaccio, font placés aussi avantageusement pour trafiquer avec la France, que le font ceux de Bonifacio, Porto-Vecchio, Bastia & Macinajo, pour commercer avec la Sardaigne & l'Italie. Le golfe de San-Fiorenzo est immense, & l'on pourroit rendre le port de ce nom aussi commode qu'il deviendroit utile ; mais comme on l'a observé, l'air des environs de cette place est ainsi, que celui de Porto-Vecchio, infecté par des marais voisins.

La mer en entrant dans les terres a formé sur les bords de l'isle plusieurs étangs. Sur la côte orientale plus basse & conséquemment plus sujette aux inondations, elle a produit celui de Biguglia ; c'est de tous le plus étendu, & celui dont la pêche est la plus abondante. Plus loin sur la même côte se trouvent les étangs salés : ce sont des cavités que la mer remplit dans le tems des hautes marées, & le soleil y forme naturellement un sel dont on fait usage dans l'isle. L'étang de Diane produit des huîtres d'une grandeur inconnue en France & d'assez bon goût ; on prétend qu'il étoit autrefois un port, & qu'on y voit encore les anneaux qui servoient à retenir les cables des vaisseaux ; je ne l'assurerai pas, je ne l'ai point vu. On trouve aussi quelques lacs vers le centre de l'isle ; les plus considérables sont ceux de Creno & d'Ino ; ils sont placés aux trois quarts de la hauteur du mont Gradaccio, ou Rotondo, la plus haute montagne du pays ; dont le sommet est presque toujours couvert de neiges. Ce sont les réservoirs d'où découlent le Golo & le Tavignano, les deux plus fortes rivières de l'isle. On a quelquefois parlé de les rendre navigables, & ce n'est pas la seule sottise qu'on ait dit en parlant de ce pays. Le Gravone, la Prunella, le Talavo, le Valinco, le Liamone, le Fiumalto, voilà les autres rivières un peu remarquables ; leur plus grand mérite est de porter des noms très-sonores ; toutes sont extrêmement encaissées, parce qu'elles ont une pente considérable & qu'à la fonte des neiges & dans les saisons pluvieuses, le volume énorme de l'eau qu'elles roulent avec rapidité, creuse continuellement leur lit, qui comme celui de tous les torrens est parsemé de gros cailloux & de quartiers de rochers. Leurs bords sont arides ; la surface de l'eau en restant presque toujours fort éloignée, & les dérivations n'ayant d'autre effet que celui d'amonceler du fable, & d'en couvrir leurs rivages. Les poissons les plus communs dans ces rivières sont la truite, & l'anguille, tous deux y sont excellens. On a prétendu sans raison que les eaux de la Restonica, petite rivière qui se perd à Corte dans le Tavignano, ont la singulière propriété de rendre le fer blanc comme l'argent, & d'empêcher la rouille de s'y mettre. Tous les écrivains qui ont parlé de la Corse ont servilement copié cette fausseté. Les eaux de la Restonica sont, il est vrai, de la plus grande limpidité : mais tous les ruisseaux qui descendent de



montagnes formées d'un roc très-dur, & qui ne laisse échapper que des eaux bien filtrées, qui coulent d'ailleurs sur un terrain ou sablonneux ou rocailleux, partagent cette qualité avec la Restonica. En lavant le fer dans cette riviere, & le frottant avec le fable de son lit, il acquiert un certain poli, une forte de blancheur ; mais j'imagine que le miracle est dans le frottement & non dans la propriété de l'eau. J'ai éprouvé que du fer déposé dans son lit pendant un tems où la prétendue vertu de cette eau ne pouvoit être altérée par le mélange des eaux étrangères qu'amènent les pluies & la fonte des neiges, n'a nullement blanchi, peut-être s'y rouilleroit-il moins vite à cause de l'extrême pureté de l'eau, & de la vitesse extraordinaire du courant, qui fait l'effet d'un frottement continuel.

Les eaux minérales font & doivent être très-communes en Corse ; on trouve des fontaines d'eaux-chaudes dans plusieurs Pièves & sur-tout dans celle de Fiumorbo. Aucune n'a été analysée par d'assez habile médecins, pour qu'on puisse rendre compte de leurs propriétés ; en parler ce seroit écrire des conjectures, & l'on doit au lecteur des vérités.

La pêche du Thon & de la Sardine, également abondans sur les côtes de cette isle ; celle du corail qu'on y trouve de trois especes, rouge, blanc & noir, offrent deux branches de commerce, qui encouragées, pourroient être avantageuses.

La Corse est en état de produire infiniment plus de bleds qu'il n'en faut pour la consommation de ses habitans ; il y est très-beau & très-bon. J'ai ouï dire qu'on le conservoit difficilement, peut-être est-ce faute de connaître les attentions & les foins qu'il demande. Tous les grains y viennent bien, hormis l'avoine qu'on n'y feme pas & qui n'aime point le fol des pays chauds. L'orge en tient lieu, & les chevaux s'en nourrissent avec autant de plaisir. L'isle en général manque de pâturages ; ainsi le beurre & les laitages y font presque inconnus ; on fait des fromages du lait de chevre, & il supplée à celui de vaches. Les François ont semé des foins dans les plaines d'Aléria, & en ont recueilli de très-bon & en quantité. Si jamais les transports d'un lieu à un autre devenoient plus faciles, ce canton pourroit seul en fournir l'isle entier ; mais il faudroit d'abord que les Corses voulussent devenir cultivateurs & descendre de la pointe de leurs rochers

pour habiter la plaine ; ce qu'on n'a pas droit d'attendre d'eux d'ici longtemps.

Le miel abonde en Corse : on lui trouve une certaine âcreté, qu'on attribue au buis, à l'if & aux plantes fortes qui couvrent l'isle, & dont les abeilles se nourrissent. Celui de la Piéve de Caccia passe pour le meilleur & n'a aucun des défauts qu'on reproche au miel ordinaire du pays ; mais on ne sauroit trop vanter la bonté & la fermeté de la cire qu'on y recueille. Les essains auxquels la paresse des habitans n'offre pas toujours des ruches, s'assemblent dans des creux d'arbres. Combien, si la culture des mouches y étoit répandue, ne pourrions-nous pas nous procurer à meilleur marché de beaucoup meilleure cire en Corse que celle que nous sommes forcés de tirer de l'étranger, & qu'il nous fait payer un prix excessif.

Les arbres les plus communs en Corse font le chêne verd & le hêtre, également bons pour le charronage ; le sapin & le pin qui fournissent le brai gras, la résine, l'alcornogne, espece de chêne verd, dont l'écorce qu'on dépouille tous les quatre ou cinq ans. fournit à tous les usages auxquels nous employons le liege ; le châtaigner, excellent pour les ouvrages de charpente. Cet arbre qui y abonde & qui peut être utile ailleurs est dangereux dans cette isle. C'est l'aliment de la paresse de ses habitans : chez eux son fruit supplée à tout ; on le seche, on le broye & l'on en fait du pain ; leurs chevaux même en sont nourris, & la terre reste négligée, parce qu'une forêt de châtaigniers n'exige aucune culture, & que la récolte de leurs fruits fournit suffisamment aux besoins peu nombreux d'une nation très-sobre. Il avoit été question d'en détruire une partie, pour faire renaître l'agriculture & rendre à la terre les bras qui lui font dûs ; on ne l'a pas fait durant la guerre, & maintenant il faut respecter la propriété des habitans. L'olivier est une de leurs principales richesses ; la Balagne & différens autres cantons en font couverts, quoiqu'on ne prenne pas la peine de l'écussonner ; il y est beaucoup plus gros & plus élevé qu'en Provence & en Languedoc ; c'est une mine que les Corses exploitent mal, ils ne savent pas faire leurs huiles : ils pourroient en exporter une très-grande quantité, & nous devrions voir diminuer chez nous le prix de cette denrée & celui des savons.

Le mûrier y étoit inconnu : les François en ont planté & les y ont vu croître rapidement. Quelle source de richesse pour cette nation que cet arbre ? Nos manufactures en foie, qui conservent encore leur supériorité dans l'Europe, ne craindroient plus de se la voir enlever, si au – lieu de tirer une partie de leurs foies d'Italie, elles pouvoient s'en procurer d'aussi belle en Corse à plus bas prix. A peine y fait-on ce que c'est qu'un orage ; avantage inexprimable pour la culture des vers-à-foie.

On y trouve des bois d'orangers, limoniers, citronniers ; l'amandier, le figuier y font très-communs ; le noyer, le palmier, le jujubier, l'érable ou sycomore le font moins : mais tous ces arbres aiment le fol de ce pays ; la terre y est couverte de buis, de mirthes, de lauriers, de grenadiers, de genévriers, d'arbousiers : de tous les arbustes charmans, le plus agréable à la vue est le dernier. Quoique particulièrement l'odeur de chacun de ces arbrisseaux plaise à l'odorat, il y a des faisons où se trouvant la plupart fleuris en même-tems, l'odeur qu'ils exhalent devient si forte par la grande quantité de ces arbres réunis, qu'alors elle cesse de plaire & porte à la tête.

Il ne manque aux vins de Corse que d'être bien faits pour être recherch ; on dit qu'avec peu de foin tous ceux du cap, qui font liquoreux, pourroient être vendus sous les noms de Chipre, Chérès & Malaga. Ceux des Pièves de Muriani & de Campoloro n'auroient pas besoin d'emprunter un nom étranger pour acquérir de la réputation, ils pourroient faire connoître le leur. Les vins en général pourroient y être très-bons, & l'on y en recueilleroit en quantité. Je n'ai jamais mangé de raisins aussi délicieux que celui du cap Corse, & n'en vis jamais dont les grains fussent plus gros & la peau plus fine.

On ne sauroit douter que cette isle ne renferme beaucoup de mines ; il y en a de fer, on y en connoît de cuivre ; on assure qu'il y en a d'argent & d'alun. J'y ai vu des veines de terre mêlées de soufre minéral ; le tole, le mica y font communs ; on y trouve des carrieres d'ardoise & de très-beau granit. La superbe chapelle qui renferme à Florence les tombeaux des Médicis, est incrustée de jaspe tiré de Corse, & d'un marbre précieux nommé marbre verd de Corse, dont les carrieres étoient dans le Nebbio ; on les y trouveroit sans doute aisément. Parmi les pavés de Bastia, on trouve

une forte de galet qui est ou de très-beau marbre verd taché, comme le marbre dit serpentine, ou du marbre rouge semblable au beau marbre rouge antique. Quelques montagnes du cap & plusieurs autres dans différentes Pièves fournissent de très – bel amiante, ou lin incombustible, dont on croit assez ordinairement que le secret d'en faire de la toile est perdu, quoiqu'il ne le soit réellement pas. Les Corses superstitieux comme tous les peuples ignorans, ont attribué les plus singulieres vertus à une pierre d'un assez petit volume & à peu près de forme cubique ; qui se trouve dans plusieurs de leurs montagnes ; ils la nomment *pietra quadrata*, pierre quarrée ; elle est de couleur brune & d'une pesanteur spécifique assez considérable. En la calcinant on sent qu'elle contient une grande partie de soufre. Quelques Corses plus imbécilles que les autres la portent sur eux comme un puissant talisman.

Dans les montagnes de Bogognano, dans celles de Giovellina, du Niolo, sur le monte Rotondo, on trouve du crystal de roche ; celui que j'ai vu n'étoit pas d'une belle eau, son ton de couleur étoit verdâtre. Je ne fais si l'on en rencontreroit des morceaux assez durs & assez blancs pour être recherchés par nos artistes. C'est dans ces horribles rochers qu'on voit quelquefois des grottes remplies de stalactites de formes les plus variées & les plus singulieres.

Tous les quadrupedes en Corse font généralement plus petits qu'en France ; les bœufs, vaches, chevaux, ânes, mulets y font si mai nourris qu'ils restent d'une maigreur & d'une foiblesse extrême. Presqu'aucun d'eux n'a un abri contre le froid de la nuit ou l'intempérie de l'hiver ; le peu de foin qu'on a de ces animaux fait voir où en est l'agriculture dans ce pays, puisqu'on ne songe pas à y former des engrais qui pourroient y doubler le produit des terres. Quatre – vingt ou cent livres font la charge ordinaire de la plupart des mulets de l'isle ; la Piève d'Orezza est celle qui en four nit le plus. Tous les transports s'y font à dos de mulets ; les vins font portés par eux d'un lieu à un autre renfermés dans des outres, les huiles également. Nous avons dit qu'on ne connaissait gueres d'autre laitage en Corse que celui des chèvres, dont on fait des fromages. Les troupeaux de chèvres & de moutons y font très-nombreux & font une partie de la richesse des

montagnards. Dans la saison des neiges ils descendent dans la plaine ; à peine dans les troupeaux les plus considérables voit-on un mouton blanc ; tous ont la laine noire, longue & dure comme du poil. Quelques-uns ont quatre & même jusqu'à six cornes. Leur chair est mauvaise pendant les trois quarts de l'année, & confève l'odeur des plantes odoriférantes dont ils se nourrissent. C'est une affreuse vie que celle des bergers corses, & je ne conseille pas aux poètes de ce pays de les prendre pour modèles s'ils veulent faire lire leurs éclogues.

Les loups & les lapins, espèces destructives, sont inconnus en Corse ; le renard y est nombreux & assez grand ; le lièvre commun est assez bon, le cerf y est plus petit qu'en France, & a été décrit par M. le comte de Buffon. Le sanglier y abonde, & sa chair est excellente. On assure qu'on en a vu se rassembler en grand nombre au cap Corse, qui effrayés des feux qui brûlaient les Maki, se sont jetés à la mer, l'ont traversée, & sont abordés la plupart sur les côtes d'Italie, tandis que d'autres égarés dans leur course, sont allés se faire tuer sur le rivage d'Antibes. Plusieurs écrivains ont rapporté ce fait, plusieurs Corses en attestent la vérité ; mais nous n'affirmons rien. Le cochon qui n'est par-tout que le sanglier réduit à l'état de domesticité & dénaturé par lui, est excellent en Corse : on y en trouve de sauvages. L'animal qu'on y nomme le Mussoli n'est autre chose que le Moufflon, duquel ceux qui ont écrit sur cette île, ont presque tous parlé sans le connaître, & que M. le comte de Buffon a si bien décrit, On trouve, dit ce savant naturaliste, dans les montagnes de Grece, dans les îles de Chypre, de Sardaigne & la Corse, & dans tous les déserts de la Tartarie l'animal que nous avons nommé Moufflon, & qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis ; il existe dans l'état de nature, il subsiste & se multiplie sans le secours de l'homme, il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques ; il est plus vif, plus fort, plus léger qu'aucune d'elles ; il a la tête, le front, les yeux & toute la force du belier, il lui ressemble aussi pour la forme des cornes & par l'habitude entière du corps ; enfin il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espèce, & qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le Moufflon & nos brebis,

c'est qu'il est couvert de poil & non de laine : mais nous avons vu que même dans les brebis domestiques la laine n'est pas un caractère essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds les mêmes brebis n'ont point de laine, & sont toutes couvertes de poil ; & que dans les pays froids leur laine est encore aussi grossière & aussi rude que le poil,, <sup>(5)</sup>. Le même auteur en décrivant l'Axis dit, que " rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne, & qu'aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage.,, C'est probablement parce qu'aucun naturaliste n'a voyagé en Sardaigne. Il y en a beaucoup dans les montagnes de cette île, ils y sont sauvages, & j'en ai vu moi-même une femelle qui y avoit été prise, & qui appartenoit en 1770 à M. Chardon, premier président du conseil supérieur de Corse, qui le faisoit nourrir au milieu de sa baffe-cour à Bastia. Cette négligence de M. de Buffon n'est qu'une bagatelle, & je ne la fais remarquer que parce que les inattentions des hommes qui ont acquis le droit d'être lus & crus de toutes les nations, méritent plus d'être indiquées que les fautes des écrivains moins célèbres.

On prétend qu'il n'y a point en Corse d'animaux vénimeux, je ne fais trop si l'on a bien raison. On y trouve beaucoup de scorpions qu'on dit n'être pas dangereux ; mais la morsure d'une araignée, que les Corses nomment *Marmignato*, l'est singulièrement. Le médecin Frediani, l'un des plus savans dans son art qu'ait produit ce pays, & qui vivoit dans le siècle dernier, la décrit ainsi. On ne trouve d'autre animal vénimeux en Corse qu'une petite araignée, marquée de différentes couleurs ; plus elle est petite, plus est violente la force de son venin ; si elle mord une partie du corps d'un homme, aussi-tôt le corps du patient se refroidit, & quelquefois la mort s'enfuit de cette morsure.

La perdrix est très-commune en Corse, elle est d'ordinaire rouge & très-belle ; mais sa chair est sèche & très-souvent imprégnée de l'odeur des plantes fortes dont elle se nourrit. La bécasse, la bécassine, le faisan, la pintade y font meilleures, mais rien n'égale la bonté des grives & sur-tout celle des merles de cette île. Cet oiseau négligé ailleurs avec raison, est ici d'un goût délicieux : son espèce y foisonne. Les merles font en Corse un

oiseau de passage, ils y arrivent vers la moitié de Novembre, ou si les chaleurs font encore trop fortes vers le commencement de Décembre, & s'en retournent à la fin de Janvier ou vers la moitié de Février. Leur séjour le plus long est de trois mois : quelques-uns nichent dans l'isle, mais la plupart vont faire leur nid ailleurs. Presque tous, mâles ou femelles font absolument noirs ; quelques-uns, & principalement les femelles, sont de couleur grise, c'est sur-tout le col qui prend cette couleur : le mâle a le bec jaune, la femelle l'a noir ; leur nid est rond & composé de trois lits ; le premier est fait de petits morceaux de bois, le second de terre-glaise, prise dans des marais ; elle lie le premier lit avec le troisieme, qui n'est composé que d'herbes seches, de poils, de filamens de toute espece. La ponte est ordinairement de trois & quelquefois de quatre œufs de couleur brune ; la coque est marquée de taches plus brunes encore & sans ordre. Les merles couvent au mois de Mai l'espace d'environ quinze jours, quoique leurs amours commencent en Avril. Le mâle chante beaucoup pendant la saison de ses amours & dans le mois de septembre, mais la femelle ne chante pas comme lui. La premiere plume des petits est un duvet couleur de cendre, auquel succede la plume ordinaire. Les merles se nourrissent d'olives, de fèves, de lentilles, de cerises, des fruits du mit the, du genevrier, de mouches, de fourmis & autres petits infectes. Ils habitent plus volontiers les bois situés à mi-côte que le sommet des montagnes, ou la plaine. On remarquera qu'ils ne deviennent d'un noir foncé, & que le bec ne leur jaunit qu'à mesure qu'ils avancent en âge. Ces observations sur la ponte & les petits des merles ne se rapportent qu'à ceux qui restent en Corse, & non à la foule de ces oiseaux qui y abordent & en sortent après un assez court séjour. Les grives arrivent en Corse & s'en retournent avec les merles, & il y a entre ces oiseaux cette différence que jamais les grives n'y font leur nid. On y trouve aussi des cailles & une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes, où l'on tue quelquefois des vautours & des aigles. Le gibier au reste est singulièrement commun dans cette isle ; nous avons vu certains quadrupedes manquer à la Corse ; certains oiseaux aussi ne s'y trouvent point, tels que la pie. Ici, comme au-delà des Alpes, durant les nuits d'été, on voit dans l'air étinceler par millions une mouche phosphorique, les

Italiens la nomment *Luciola* ; elle rend une lumiere beaucoup plus vive que celle de notre ver-luisant. La luciole a quatre lignes de long, le corcelet rougeâtre, le dessous du corps jaune, le corps ou l'étui de ses ailes noirâtre ; aucun naturaliste n'a observé sa métamorphose. Comment est fait le ver qui la produit ? Est-ce le mâle, est-ce la femelle qui est lumineuse ? Le sont-ils tous les deux ? nous l'ignorons : les lucioles ont des intermittences de lumiere, leur feu paroît par pulsations, il semble plus brillant quand la luciole étend ses ailes pour aider son vol, à chaque battement il est plus lumineux : renfermée, elle conferve sa lumiere, les alkalis la raniment, les acides l'éteignent. Ce font ses derniers anneaux qui font phosphoriques : on peut facilement à l'aide de cette lumiere voir l'heure à sa montre. Avec cinq ou six lucioles réunies on liroit de gros caraderes dans la nuit la plus sombre. Mais quelle différence entre la luciole & le porte-lanterne d'Amérique, mouche dont le réservoir de lumiere est dans la tête, & qui feule suffit pour lire toute forte d'écriture & se conduire pendant la nuit la plus obscure. Telle est la description que nous fait de la luciole M. de la Lande, celui des voyageurs françois en Italie, qui a le mieux vu cette contrée, & qui y portoit le plus de connoissances dans des genres très – variés. Il feroit bien à désirer qu'il fit pour son pays ce qu'il a fait pour l'Italie, il feroit connoître la France aux étrangers, qui la voyent mal ; & aux François, qui ne savent pas assez l'admirer, & auxquels il manque encore une bonne description de leur patrie.

On fait monter la population de la Corse à cent vingt-deux mille habitans ; Bastia, Ajacci, Bonifacio, Calvi, Corte, San-Fiorenzo, font ses villes principales ; & quelques-unes d'elles méritent à peine ce nom. Corte en effet ne contient que 309 maisons & 1332 habitans. Suivant le dénombrement fait en 1769, on connoît des villages beaucoup plus considérables ; mais cette place est importante par sa situation au centre de l'isle ; c'est le séjour d'un officier-général, d'une garnison, d'un évêque, d'une juridiction, voilà ses titres pour être appelée ville. Les François l'ont entourée de bonnes fortifications, ils y ont bâti un corps de casernes, pour loger deux bataillons & leurs officiers ; afin d'être tranquilles possesseurs de la Corse, ils comptent construire une citadelle à Careggia, près de



Campoloro ; ils occuperont ainsi Bastia & San-Fiorenzo aux deux extrémités du cap, Corte au centre de l'isle, Bonifacio à l'autre bout de son plus grand diametre, Calvi, Ajaccio & Careggia aux deux extrémités de son plus petit ; avec ces sept points de défense il est difficile qu'on puisse la leur enlever. Peut-être valoit-il mieux établir le siege de leur gouvernement sur la côte occidentale de l'isle ; on peut y venir de France dans vingt ou vingt-quatre heures ; on n'a point à doubler le cap-Corse, comme pour se rendre à Bastia ; la communication avec la France auroit été plus sûre & moins longue, & durant la guerre cet avantage est inappréciable ; on en eut imposé davantage aux habitans, parce qu'on eut été plus aisément le maître des principales hauteurs de l'isle & de la Balagne, qui est sans contredit sa province la plus riche & la plus peuplée. Les Génois avoient fait leur capitale de Bastia, & ils avoient raison, parce que Bastia étoit moins loin de Gênes qu'Ajaccio ou Calvi ; ce qui étoit bon pour eux, relativement à leur position à l'égard de la Corse, est mauvais pour nous. Sans doute c'est parce que cette ville est plus grande, plus peuplée, mieux bâtie, qu'on pouvoit y loger convenablement tous les chefs de l'administration de la Corse, qu'on en a préféré le séjour ; mais je crois que pour se faciliter les moyens de garder l'isle, de la mieux défendre, d'y empêcher ou d'y contenir les révoltes, il falloit l'abandonner pour une ville de la côte occidentale, dont on se fut attaché sur-tout à faire une place respectable.

Donnons ici une idée abrégée des principales villes de la Corse,

BASTIA, capitale de la Corse. Une montagne fort haute & très-roide, dont le pied se perd dans la mer, domine cette ville, qui occupe sur la plage un espace d'environ quatre cents toises de long sur cent de large. Vers le milieu de sa longueur la mer forme une anse fermée au nord – est par un môle terminé par un phare que les François y ont élevé, & au sud-est par l'escarpement du rocher, sur lequel est bâtie la citadelle, que les Corses nomment *Terra nuova* ; ils désignent la ville par le nom de *Terra vecchia* : elle est plus grande, plus peuplée que la citadelle, n'est fermée par aucuns murs ni fossés, mais du côté de la montagne les maisons y sont si contiguës les unes aux autres, qu'elles lui forment une enceinte.

La citadelle, dont les fortifications n'ont jamais valu ce qu'elles ont coûté, n'a que l'avantage de mettre ce qu'elle renferme à l'abri d'un coup de main, & de protéger le port par un feu bien plongeant, qui le met hors de toute insulte.

Le château où résidoit le gouverneur génois, forme dans la citadelle un retranchement, & sert aujourd'hui de palais pour les séances du Conseil-supérieur. L'hôtel-de-ville & l'ancien palais des douze nobles font bâtis sur la place de la citadelle, qui renferme aussi la cathédrale. Les Génois y avoient resserré tout ce qui formoit leur gouvernement ; les François moins timides & moins soupçonneux en ont abandonné le séjour à la garnison & occupent la ville, où ils vivent avec sécurité au milieu des Corses, qu'ils egardent comme leurs concitoyens. Le commandant militaire & l'intendant y ont deux beaux palais, & ce ne font pas les seuls de Bastia. Les rues de cette ville font étroites, tortueuses, les maisons fort élevées & bien bâties ; les églises y font belles, les rues de la citadelle font mieux alignées que celles de la ville. Les derniers bombardemens qu'a essuyés Bastia, y ont ruiné beaucoup de maisons, la citadelle & ses environs ont sur-tout beaucoup souffert. Bastia contient environ 6000 habitans, & en pourra facilement loger le double dès qu'elle fera sortie de ses ruines.

Les couvens des cordeliers, capucins recollets, servites, bâtis sur des mamelons de la grande montagne qui domine cette ville, l'entourent du côté de la terre. La maison des jésuites, située dans la ville, va devenir un college ; celle des millionnaires est déjà devenue le palais du général. La position & les vues de tous ces couvens font d'une grande beauté.

AJACCIO est pour l'étendue & la population, la seconde ville de la Corse ; pour la beauté c'est la premiere. Bâtie sur une plage bien unie au bord du golfe de son nom, ayant des rues assez bien percées & de belles maisons, elle est défendue par des fortifications, dont le maréchal de Termes l'entoura fous le regne d'Henri II ; leur date indique ce qu'elles doivent être aujourd'hui. Un petit fortin qu'on décore, quoiqu'il n'ait que cinquante toises de diametre, du nom de citadelle, ne rend pas Ajaccio beaucoup plus respectable. Au nord de cette ville est un fauxbourg très-

peuplé ; les Grecs établis en Corse habitent Ajaccio, & leurs femmes qui font d'un très-beau fang, ne contribuent pas peu à en embellir le séjour.

BONIFACIO : comme ville de guerre, c'est la meilleure place de l'isle. Une montagne s'avance & forme une presqu'isle dans la mer ; son sommet est un plateau de forme ovale, à l'une de les extrémités vers l'est, & près de la langue de terre qui joint cette péninsule à l'isle, est bâti Bonifacio. Cette langue de terre qui n'a pas plus de cent toises de large, est occupée par un front de fortification, où l'on arrive par une rampe tournante fort roide, qui conduit à la ville. L'escarpement du reste du plateau a environ soixante pieds de hauteur & plonge à – pic dans la mer.

Deux autres plateaux à peu de chose près de la même hauteur, surface & figure que ce premier, tous deux isolés par des ravins d'une profondeur prodigieuse, l'un séparé à l'est de Bonifacio par la rampe, l'autre à l'ouest par le port qui forme un bassin étroit entre deux montagnes, épaulent Bonifacio, avec qui il leur est facile de communiquer ; celui de l'est se nomme *Campo Romanello*, l'autre *Pixno di Capello*. La position de cette ville l'a souvent empêchée de participer aux révolutions & aux malheurs qui ont affligé la Corse. Le voisinage de la Sardaigne la met aujourd'hui à portée d'ouvrir avec cette isle un commerce interlope qui lui seroit avantageux. Elle est digne de donner l'exemple de l'industrie à sa nation, comme elle lui offrit autrefois un modele de courage. La droite du fond du port est habitée par une cinquantaine de pêcheurs.

CALVI, bâti sur un promontoire avancé dans la mer & fort élevé, contint long-tems les Corses les plus fideles aux Génois. Cette ville a eu la gloire d'être la feule qui ait résisté aux armes du maréchal de Termes. Avec de meilleures fortifications que celles qui l'entourent, elle seroit par sa position susceptible d'être défendue. Elle est peu peuplée, un fauxbourg est bâti au pied de la montagne sur laquelle elle est assise. Son port en face de nos côtes & son voisinage de la plus fertile province de la Corse, l'avertissent assez que la nature l'a destinée à un commerce qu'elle doit craindre de se voir enlever par l'Algajola, située dans la Balagne même, mais qui contenant aujourd'hui moins d'habitans, & ayant conséquemment moins de

moyens que Calvi, ne pourra nuire à cette ville, si l'industrie peut naître & se fixer dans ses murs.

CORTE n'étoit qu'un gros bourg d'environ 1500 habitans avant que les François l'entourassent d'une enceinte régulièrement fortifiée, qui l'aggrandit beaucoup. Cette ville fort mal bâtie, prétend, je ne fais sur quel fondement, disputer à Bastia le très-vain & très-inutile titre de capitale de la Corse. Si l'on entend par ce nom la principale place d'un pays, les prétentions de Corte font, on ne peut plus mal fondées. Elle put être la capitale des anciens souverains de l'isle ; mais depuis que la Corse fut soumise aux Génois, Bastia devint le siege & le chef-lieu de leur gouvernement, comme il est, avec moins de raison, celui du gouvernement actuel. Ce qui de tous tems rendit Corte un point intéressant, c'est sa situation au centre de l'isle, au confluent de deux rivières ; ce fut sur-tout son château bâti sur un roc fort étroit, qui s'élève à-pic à plus de quatre – vingts pieds à l'extrémité d'une montagne déjà fort haute d'elle-même ; ce qui rend aujourd'hui Corte considérable ce font les travaux & les établissemens qu'y fait la France. Paoli avoit fixé sa résidence à Corte ; le palais qu'il y occupoit & qu'occupe maintenant le commandant françois, étoit moins beau que solide ; celui qu'y avoit fait bâtir son prédécesseur Gafforio, étoit plus décoré & mieux entendu. Les aspects des deux gorges de la Restonica & du Tavignano, en avant desquelles est bâti Corte, font ce qu'on peut appeller d'horribles beautés.

SAN-FIORENZO, très-petite ville presque totalement détruite, où tout annonce la misère & retrace les ravages de la guerre, située au fond du golfe de son nom, sur le bord de la mer & sur le pendant d'un monticule, qui le domine. San-Fiorenzo est fermée de murs non flanqués, qui ne peuvent la sauver d'aucune attaque ; son château qui ne consiste gueres que dans un vaste donjon, est tout ce qu'elle peut offrir de plus remarquable.

PORTO-VECCHIO, magnifique port autrefois défendu par un château qu'ont détruit les Génois. Un mauvais village que deux cents pauvres Corses craignent d'habiter durant l'été, est tout ce qu'on voit dans un lieu que la nature semble avoir formé pour devenir le centre d'un grand commerce, & le séjour d'un peuple riche & nombreux. La violence des

vents pouffe la mer sur cette côte, ses eaux y séjournent, y croupissent, & les vapeurs qui s'élèvent des marais qu'elles y forment, rendent l'air si infect, que les naturels du pays le fuient & se réfugient en été dans la montagne ; des travaux médiocres rendroient ce beau territoire salubre, & les colons alors l'auroient bientôt embelli,

Les chemins étoient inconnus en Corse, ainsi que toute espèce de voiture, on n'y trouvoit que des sentiers où l'on pouvoit à peine marcher deux de front. Les François y ont ouvert de grandes routes de tous les côtés, pour assurer & faciliter les communications. Les chemins achevés ne feront pas la chose la moins curieuse de l'isle ; on a coupé des montagnes, on a fait des travaux prodigieux, dont on sent déjà tout l'avantage. On a cherché autant qu'on l'a pu les lieux les moins élevés & les pentes les moins rapides, pour y faire passer ces routes ; ainsi elles ne traversent presque aucuns villages, attendu que leurs guerres éternelles avoient fait éviter aux Corses de s'établir dans des lieux dominés, préférant d'habiter des endroits escarpés, d'un abord difficile & susceptibles d'être mieux défendus ; d'ailleurs l'idée que l'air est mal-sain dans la plaine & dans les vallées les en a toujours tenus éloignés ; mais cette idée trop généralisée est-elle bien vraie, & tous les vallons de la Corse sont-ils dangereux à habiter ? Je n'en crois rien, malgré le préjugé des insulaires, parce que j'ai vu des détachemens y séjourner pendant plus de six mois, y camper sous la toile, & n'y point avoir de malades, quoique travaillant du matin au soir. Les nouvelles routes sont tracées pour pouvoir laisser passer plusieurs voitures de front, mais d'ici long-tems leur usage ne peut être commun. En effet les Corses ne pouvant les conduire jusqu'à leurs habitations, en feront-ils faire pour être obligés de les déposer au pied de leurs montagnes, éloigné quelquefois de deux lieues de leurs maisons. Il faudroit avant tout les obliger à se faire eux-mêmes un chemin praticable pour les voitures, depuis chaque village jusqu'au plus prochain grand-chemin : ayant alors des routes telles que celles qu'on voit dans les Cévennes, ils pourroient se servir des mêmes charrettes dont on fait usage dans cette partie du Languedoc. C'est à ces difficultés de communication que tient en grande partie la civilisation d'un pays ; voilà pourquoi généralement les montagnards font plus

grossiers, plus rustiques que les autres hommes. Dans les pays de plaine on commerce plus aisément, on se voit & l'on se parle plus souvent, les caracteres perdent peu à peu de leur rudesse, à force de se frotter les uns contre les autres. L'Europe étoit barbare quand on n'osoit entreprendre un voyage de cinquante lieues, sans faire d'avance son testament.

On compte en Corse soixante-une Pièves, dont chacune renferme plusieurs paroisses & villages, & cinq évêchés, dont les métropoles font Pise & Gênes. Mariana & Nebbio, suffragans de Gênes ; Aléria, Sagona & Ajaccio suffragans de Pise ; les villes de Mariana, Nebbio, Sagona & Aléria n'étant plus que de misérables hameaux, l'évêque de Mariana réside à Bastia, celui de Nebbio à San-Fiorenzo, celui de Sagona à Calvi & celui d'Aléria à Campoloro où il y a un chapitre, ou à Corte. Son palais dans cette dernière ville a été détruit par les François, parce qu'il se trouvoit sur le tracé des fortifications qu'on projettoit pour cette place. L'évêché d'Aléria est celui qui jouit des meilleurs revenus ; celui de Nebbio vaut fort peu d'argent. On ne peut pas se faire une idée juste de l'ignorance & de la grossièreté du clergé de ce pays, quoiqu'il offre, mais en petit nombre, quelques gens instruits. L'indiscipline depuis cinquante ans a tellement corrompu les mœurs de la plupart des prêtres de ce pays, qu'ils ont encore plus besoin que le reste des habitans d'être instruits, veillés de près & réprimés. Qui pourra croire que la Corse ait soixante-dix-sept couvens, & que le seul ordre de saint François y possède soixante-quatre monasteres vastes, bien bâtis & encore mieux peuplés <sup>(6)</sup> ? Rien n'est cependant plus vrai & ne doit moins surprendre. Dans ces derniers tems l'état de moine y étoit le même qu'en France au douzième siècle ; un grand crédit sur l'esprit peu éclairé de sa nation, un meilleur vêtement, un logement plus commode & plus agréable, une nourriture assurée & mieux préparée que celle de ses compatriotes, & qui ne coûtoit aucuns foin, une assez grande liberté dans la retraite qu'on s'étoit choisie, la certitude d'être respecté par les différentes fadions qui ravageoient le pays & le plaisir de vivre en paix au milieu de l'orage ; n'étoit-ce donc pas là assez de motifs pour déterminer un grand nombre de Corses à prendre le froc ; mais le règne des moines est passé, & leur nombre ne peut manquer de diminuer

fous le gouvernement François ; ils n'auront que les mêmes aumônes dont ils jouissoient auparavant : tout ce qui les entoure va sortir de la misere, & comme l'aisance de leur état n'étoit que relative, en restant la même, elle se trouvera très-diminuée ; leur crédit baissera avec leur fortune ; la plupart étant mendiants, les autres ne pouvant acquérir ils tomberoient d'eux-mêmes & s'éteindraient insensiblement, si chaque individu de ces étranges corps n'étoit pas dévoré de la manie de recruter son ordre : ils imaginent rendre leur prison moins odieuse en y entassant les prosélites qu'ils ont l'adresse de faire. J'ai compté avec un Corse très-impartial les revenus dont pouvoient jouir chacun des deux couvens de Corte en 1769, l'un d'observantins, l'autre de capucins ; en calculant tout au plus bas prix possible, nous leur avons trouvé six mille livres de rente annuelle à chacun, indépendamment du produit de leurs jardins & enclos. Assurément aucun particulier du pays ne jouissoit alors d'un aussi magnifique revenu, & si le roi exigeoit de la Corse ce que lui coûtent les inutiles moines qu'elle engraisse, le peuple y détesteroit bien vîte la France, autant qu'il fait des Génois. Il n'y a dans l'isle que quatre couvens de filles, & tous quatre font à Bastia.

Je ne dirai rien des mœurs des Corses ; il faut croire qu'ils vont en changer, sans quoi ils seroient le peuple le plus barbare de l'Europe. Les femmes cesseront peu à peu d'être esclaves & partageront l'empire avec leurs maris, qui ne leur laisseront plus faire tous les gros travaux. Cette fureur de la vengeance, qui semble née avec le Corse, se calmera peut-être, quand il comprendra qu'un tribunal lui affurera mieux que lui-même la propriété de ses biens & de sa personne ; parce que pour se faire justice, il ne peut employer que la force particuliere, tandis que le tribunal poursuivra son agresseur avec toute la force publique. Si l'on a remarqué avec raison que du sein des discordes civiles naissent les grands hommes en tout genre, & que les Corses veuillent jouir de la paix que la France leur donne, on doit s'attendre à voir sortir de cette isle d'aussi puissans génies que de grands généraux. Après ces momens d'effervescence & de fermentation, celui de s'illustrer est venu pour elle, & ses malheurs n'ont dû que préparer le germe de sa gloire.

Suivant les observations des derniers voyageurs, l'Italie se trouve divisée en trois couches. La première est calcaire ou marneuse, la seconde comprend les marbres, la troisième renferme les granits, les schistes, les métaux, & c. La Corse semble être un prolongement de la bande métallique ; cependant on y trouve des marbres & autres pierres calcaires. On ne peut donc lui assigner précisément une place parmi les divisions qu'on a faites de l'Italie.

Dans les profondes vallées qui séparent les hautes montagnes de cette île, les angles saillans & rentrans se correspondent assez généralement, ce qui ne prouve pourtant pas invinciblement que la terre ait été formée par la mer. On ne trouve dans ces montagnes nuls coquillages pétrifiés, aucune trace qui puisse indiquer l'antique séjour de la mer sur la cime de ces rochers. Cette preuve contre le système de M. le comte de Buffon sur la formation de la terre, auroit besoin pour avoir quelque poids, d'être fondée sur une observation plus rigoureuse que celle dont j'annonce le résultat.

On a dû voir, par ce croquis de la Corse, combien elle mériterait qu'un savant la visitât avec attention ; combien elle pourroit fournir de nouvelles découvertes en histoire naturelle : la mer, les bois, les rochers, les entrailles de la terre, tout recèle dans ce pays des trésors pour un Observateur intelligent & courageux ; car il faut l'être, pour oser entreprendre de parcourir un pays presque sauvage, qui n'offre aux regards que des ruines & des monumens de misère & d'ignorance.



# HISTOIRE DE L'ISLE *DE CORSE.*

LES nations, ainsi que les particuliers tirent vanité d'une origine qui se perd dans la fuite des siècles. Les historiens qui ont préféré long-tems les fables à la vérité ; & qui ont trouvé plus facile de flatter les peuples que de les instruire, ont adopté & consacré les traditions mensongeres & puériles qu'ils ont trouvé répandues. Voilà pourquoi nos anciens écrivains ont fait descendre les François de Francus, fils d'Hector.

Un peuple est-il plus sage, plus vaillant ; plus industrieux qu'un autre par cela seul qu'il est plus ancien ? Non : les Romains subjuguèrent une foule de nations dont l'origine étoit bien autrement reculée que celle de leur république, & les laisserent loin d'eux dans la carrière des sciences & des arts. Mille exemples que fourniroit l'histoire moderne, détruiroient comme celui-ci l'opinion que je combats. Puisque l'âge d'un peuple ne peut rien ajouter à sa gloire, nous n'imiterons point les auteurs qui ont écrit sur la

Corse : jusqu'ici se copiant tous servilement, ils n'ont parlé de l'origine des Corses qu'en compilateurs ; qui croient tout ce qu'ils lisent.

L'origine de la plupart des peuples est couverte d'un voile impénétrable, & ceux qui assurent avoir des connoissances certaines de ces tems si reculés, me paroissent aussi croyables que ceux qui osent nous prédire l'avenir. Pourquoi chercher aux peuples une origine ? Ils existent, ils ont existé, c'est une chaîne de générations dont on ne peut trouver le premier chaînon. Si les Corses n'étoient pas aborigenes, ils ne pourroient devoir leur origine qu'aux peuples qui les premiers ont connu l'art de la navigation, formé des établissemens sur des côtes éloignées de celles qu'ils habitaient, & cherché à s'agrandir par le commerce & par des colonies. Au reste les Corses actuels font plus encore que les autres Européens un mélange de différentes nations ; il est vraisemblable que leurs familles sortent des naturels du pays, des Carthaginois, des Romains, des Arabes, des Vandales, des Goths, des Génois, des François, de toutes les nations enfin qui en ont fait successivement la conquête. La Corse fut autrefois nommée *Cyrrhos* par les Grecs, nom harmonieux ; qu'elle a depuis changé pour celui de *Corsica*, qui l'est bien moins.

Si l'on en croit les historiens grecs, les Etrusques après avoir chassé de Corse les Phocéens, continuerent à ravager les côtes de cette isle ; ainsi que les pirates de nos jours, ils enlevoient dans leurs descentes les richesses des habitans & les habitans même : d'où il faut conclure que les Phocéens n'ont pu être les premiers hommes qui aient habité cette isle, puisqu'en étant tous sortis selon ces mêmes écrivains, les Etrusques n'auroient pu piller un pays désert. Il y avoit donc des naturels du pays avant & depuis ces colons. Ces naturels eurent bientôt des ennemis plus dangereux que les Etrusques ; Carthage voyoit avec peine Rome presque naissante s'élever de jour en jour. Elle craignit cette puissance qui devoit un jour l'anéantir, & songea à se donner l'empire des mers & à mettre entr'elle & Rome, des barrières qui pussent & arrêter les Romains & lui faciliter les moyens de porter la guerre au sein de l'Italie. La Corse & la Sardaigne remplissaient toutes ses vues, & Carthage résolut d'en faire la conquête. Déjà maîtres des côtes d'Afrique, de l'Espagne & d'une partie de la Sicile, les Carthaginois

soumirent la Corse & y bâtirent une ville à laquelle ils donnerent le nom de leur métropole, (l'an du monde 3449) il n'en reste pas aujourd'hui les moindres vestiges. Les Corses qui ont toujours souffert le joug avec impatience, se retirèrent dans leurs montagnes & jamais les Carthaginois ne purent les assujettir entièrement. Cette indépendance, cet amour si naturel de la liberté, irrita les féroces Africains qui, s'il en faut croire Aristote, pour tenir les Corses dans l'esclavage, arrachèrent leurs vignes, leurs oliviers, leur défendirent d'ensemencer la terre & enleverent tous leurs instrumens de labourage. Cette tyrannie absurde est difficile à concevoir ; on ne voit pas ce que les Corses réduits à la plus affreuse misère pouvoient donner en échange aux Carthaginois pour les vivres que ceux-ci leur fournissoient, & les Carthaginois vraisemblablement n'étoient pas assez dupes pour les nourrir gratuitement : n'aurait-on point exagéré la dureté de leur administration ? Je le croirois d'autant plus volontiers que nous verrons les Corses s'armer en faveur de Carthage & que d'ordinaire des peuples opprimés par un tyran ne vont pas braver la mort pour maintenir un gouvernement oppressif sous lequel ils vivoient. Cependant les Génois parvenus au dernier degré de la tyrannie, ont dans la fuite trouvé des partisans dans cette même isle. La connoissance du cœur humain ne pourroit-elle pas donner la solution de ces problèmes historiques & concilier sans peine ces contradictions apparentes parmi les nations les plus enthousiastes de la liberté, il s'est trouvé & il se trouvera toujours des égoïstes qui lui préféreront l'or. Les Corses se vendoient donc déjà comme ils se font souvent vendus depuis. Polybe rapporte différens traités faits entre les Carthaginois & les Romains, au sujet de la Corse. Ceux-ci renoncèrent formellement à toute prétention sur cette isle & consentirent même à la clause humiliante de n'y pouvoir commercer. (3706.) La fidélité aux traités convenus ne fut jamais une des vertus de Rome ancienne ; dès que l'occasion s'offrit d'attaquer les Carthaginois avec avantage, elle envoya en Corse L. Corn. Scipion qui s'empara d'une ville & s'y fortifia. (3707.) C. Sulpic. Paternus y fit après lui d'autres conquêtes ; quand Rome croyoit les Corses soumis & tranquilles, les Carthaginois attentifs à profiter de leur sécurité, animoient les Corses & les

disposoient à la révolte. Ce fut à leur instigation qu'ils s'armèrent à diverses reprises contre les Romains (3768.) C. Lucin. Varus se prépara aussi-tôt à passer dans l'isle avec une armée consulaire : tandis qu'il faisoit équiper sa flotte & pressoit son armement il fit partir d'avance un détachement aux ordres de Claudius Glycias. Ce plébéen jaloux de la gloire que le Consul alloit acquérir, voulut le prévenir & lui faire trouver la Corse pacifiée lorsqu'il y arriveroit ; il se hâta en conséquence de conclure avec les Corses un traité que C. Lucin. Varus rompit dès qu'il parut. Claud. Glycias fut envoyé au sénat pour être puni de son insubordination & de sa perfidie. Pendant ce tems le Consul battit les Corses & les soumit. Le sénat romain jugea que la punition que méritoit Claud. Glycias étoit d'être livré aux Corses ; ceux-ci quoique battus, quoiqu'ayant à se plaindre que Glycias les eut trompés & leur eut attiré leurs défaites, lui pardonnèrent & le renvoyèrent à Rome. Le sénat n'imita par leur indulgence, il le fit mourir en prison & livra son corps au peuple, qui moins généreux que les Corses, assouvit sa fureur sur son cadavre, en le mutilant & en le traînant dans les rues ; à peine le vainqueur des Corses étoit-il retourné à Rome, à peine Hannon, général des Carthaginois, y avoit – il signé un traité par lequel Carthage renonçoit entièrement à la Corse, que les peuples de cette isle s'étaient soulevés de nouveau (3769.). Titus Manlius Torquatus y accourut, les défit & leur imposa un tribut qu'ils n'eurent même pas le tems de payer. En effet ayant formé une confédération avec les Sardes & les Liguriens, ils recoururent aussi-tôt aux armes. Spurius Carvilius Maximus vint de Rome & les battit encore ; mais il a toujours été plus facile de les vaincre que de les soumettre. M. AEmilius Lepidus & Q Fabius Maximus Verrucosus, vainqueurs des Sardes (3779.), avoient déposé en Corse les dépouilles de ces peuples (3782.), les Corses attaquèrent les généraux romains, les vainquirent & leur enleverent le butin qu'ils avoient fait en Sardaigne. L'année suivante les Romains résolurent de tenter un dernier effort pour réduire les Corses. Le consul Papirius *Maso* marcha contr'eux à la tête d'une armée consulaire & les défit aisément dans la plaine ; mais les ayant imprudemment poursuivis dans leurs montagnes, beaucoup de ses soldats y périrent & les Corses ne se rendirent & ne se déclarèrent su jets de

Rome que lorsque de nouveaux secours arrivés au Consul, leur imprimerent la plus forte crainte. Le gouvernement de l'isle fut alors donné à un Préteur. Marcus Valerius y exerça le premier les fonctions de cette charge. Dans les momens où Rome craignoit de voir l'isle se soulever, ou être attaquée par les Carthaginois, elle y envoyoit un Proconsul.

Carthage remise des pertes qu'elle a voit essuyées, redemanda avec hauteur la Corse aux Romains (3786), & prétendit que la renonciation qu'elle avoit faite à ce su jet, avoit été arrachée par la nécessité & le malheur des tems : Rome refusa, & ce fut la une des causes de la féconde guerre punique qui mit Rome si près de sa fin. Les Corses, engagés par Annibal, vainqueur des Romains, à se soulever contr'eux, leur resterent fideles malgré les revers que ceux-ci venoient d'essuyer à & Carthage aussi humiliée à la fin de cette guerre, qu'elle avoit d'abord été triomphante, se vit enfin forcée par le traité de paix qui la suivit, à renoncer pour toujours à cette isle, l'un des objets qui lui avoit fait entreprendre une guerre si fatale. Quelques historiens loin de vanter la fidélité des Corses & leur attachement aux Romains pendant la seconde guerre punique, nous apprennent que le fénat leur demanda des otages pour s'en assûrer, que cependant excités par Afdrubal & s'étant joints à ses troupes, ils se révolterent & furent, ainsi que leurs alliés, défaits par Cneius Servilius Geminus. On n'apprend qu'à douter en lisant cette histoire. Quoi qu'il en soit, Rome pour récompenser les Corses de leur attachement à la république ou pour leur en inspirer, leur donna pour Préteur Caton le censeur, l'ayeul de Caton d'Utique (3 804). L'avoir nommé c'est avoir fait l'éloge de son administration dans l'isle, & le tableau du bonheur des Corses : c'étoit la vertu même qui les gouvernoit. Les montagnards que le Préteur n'avoit pu civiliser, renouvelèrent leurs brigandages, & sur les plaintes qui en vinrent à Rome (3830), le sénat ordonna qu'on achevât enfin le grand ouvrage de la soumission entiere de l'isle. Les Corses qui n'ont jamais su ni se gouverner, ni obéir, s'étant donc révoltés deux fois successivement (3835), en furent punis par Marcus Pinarus, qui appaisa la premiere révolte, & après les avoir défaits, leur imposa un tribut de cent mille livres de cire, & par C. Circereius, qui les battit une seconde fois, & doubla le tribut (3836). Des

esclaves en grand nombre furent emmenés à Rome, & malgré cette perte d'une partie de leurs combattans, il y eut de nouvelles séditions que M. Juventius Phalna, parvint encore à dissiper (3841). Les derniers mouvemens qu'aient fait les Corses sous le gouvernement des Romains furent reprimés par T. Sempronius Gracchus & P. Corn. Scipion *Nasica* [3850]. Ces peuples étoient – ils donc dès – lors ce qu'on les a accusés d'être de nos jours, si légers, si inconséquens, si ennemis de l'ordre, qu'ils ne pussent s'accommoder d'aucun gouvernement ? Celui qui leur convenoit le plus étoit-il toujours celui qui se présentoit le dernier, & ne se trouvoient-ils bien que dans la situation où ils n'étoient pas ? Dans moins d'un siècle il avoit fallu y appaiser plus de dix soulèvemens : on prit enfin un parti qui assurait à la fois la paix aux vainqueurs & aux vaincus ; on dépeupla l'isle de ses habitans naturels, en transportant à Rome tous les prisonniers faits dans les batailles & les réduisant en esclavage, & on distribua des terres en Corse aux vétérans ; on accoutuma ainsi les naturels du pays à la vue des Romains ; ces peuples parent se mêler par les alliances & grossir en peu de tems le nombre des partisans de Rome ; les colonies réparaient la breche qu'on faisoit à la population de l'isle : sans cette sage précaution on n'eût bientôt régné que sur des déserts. Les Corses emmenés esclaves à Rome & exposés au marché s'y vendaient très-difficilement, quoiqu'à très-bas prix, parce qu'alors plus *fainéans* encore qu'aujourd'hui, ils aimoient mieux se laisser mourir de faim que de travailler. Voilà comme ces Romains qu'on nous donne si souvent pour des modèles de vertu, traitoient des hommes leurs semblables.

Si Rome fit si peu de cas des Corses, [3904] elle ne dédaigna pas également leur isle [3920]. Marius & Sylla y firent conduire des colons & bâtir à l'embouchure du Golo & du Tavignano, ses deux plus considérables rivières, les villes d'Aleria & de Mariana. Ces deux places situées dans la plus belle plaine de l'isle, devinrent des colonies florissantes, on en découvre à peine aujourd'hui les vestiges. La cavalerie romaine y prenoit ses quartiers de rafraîchissement, & la seule ville d'Aleria contint, dit-on, jusqu'à soixante mille habitans, ce que j'ai bien de la peine à croire. On voit encore dans le lieu où fut bâtie cette ville les culées d'un

aqueduc & les bases de ses piles intermédiaires : le monument que ces ruines font imaginer pourroit faire croire qu'il n'a été élevé que pour une ville considérable, si l'on ne savoit que les Romains ont fait d'immenses travaux pour procurer de l'eau à d'assez petites peuplades. On a déterré dans ce lieu des tombeaux enfouis qui n'avoient rien de remarquable ; on y trouve fréquemment des médailles, des *Cornalines* gravées ; quand on jetta les fondemens des fortifications qu'on élève maintenant à Corte, j'y vis trouver des médailles romaines à cinq ou six pieds de profondeur dans la terre ; on en trouva également à Vaux, près de l'isola Rossa, [7] mais nous ne croyons pas pour cela qu'il faille en conclure que les Romains ont autrefois fournis toute l'isle ; ils ne furent bien maîtres que des côtes & le commerce des montagnards avec leurs établissemens fit passer leurs monnoies dans l'intérieur de l'isle, qu'ils n'avoient pu ou qu'ils avoient dédaigné de soumettre. Antonius, Préteur de Corse, avoit commencé l'établissement des colonies romaines, mais il étoit le partisan de Marius ; ce fut un crime sous la dictature de l'heureux Sylla. C. Philippus l'assassina & obtint sa préture pour prix de son forfait [3922]. C. Philippus acheva l'établissement d'Aleria & de Mariana. Les Corses sous l'empire de César & d'Auguste ne furent attachés qu'aux intérêts de ces heureux usurpateurs [3964], qu'ils préférèrent à ceux de la république à l'exemple du reste des Romains & du monde.

[4004] Les Romains avoient établi leurs colonies sur les côtes & dans le plus beau terrain de l'isle, les marais pestiférés qui couvrent maintenant le pays qu'ils habiterent jadis, n'existoient probablement pas. En effet il n'est guere vraisemblable que les Romains aient préféré d'habiter un territoire qui doubloit les dépenses nécessaires pour leur établissement, & dont l'air eût mis la vie des colons en danger, à d'autres cantons moins mal-sains, qu'ils pouvoient également s'approprier. Les eaux stagnantes rendent actuellement ces contrées si dangereuses que j'en ai vu revenir très-malades de malheureux soldats, qui durant la guerre avoient été obligés d'y passer la nuit, plusieurs en moururent. De l'argent & des bras rendroient ce territoire salubre, & ses produits seroient considérables. Mais de semblables défrichemens & desséchemens ne peuvent être l'ouvrage que du tems, de la

paix & d'un travail opiniâtre. On conjecture que quelques excavations qu'on y voit encore, font les traces d'anciens canaux qu'on avoit creusés pour faciliter l'évacuation des eaux. Cette conjecture n'est-elle point hasardée ?

On pourroit croire qu'autrefois les Corses ont connu le prix des beaux-arts, s'il étoit vrai comme l'a dit M. de la Lande dans son voyage d'Italie, qu'ils eu sent acheté à Rome une Vénus voilée, statue célèbre ; ouvrage de Praxiteles ; mais probablement M. de la Lande à mal lu ou mal copié Pline, dont j'imagine qu'il a tiré ce fait ; en effet Pline, livre 34, chap. f dit, que cette Vénus fut achetée par les habitans de l'isle de Cos ; son copiste ou son imprimeur ont pu se tromper & écrire Corse au lieu de Cos. Les Corses n'ont jamais été que des barbares auxquels les sciences & les arts ont toujours été inconnus.

Il lie paroît pas que la Corse ait éprouvé d'autres révolutions jusqu'à son invasion par les barbares, qui détruisirent l'empire romain. Les anciens historiens qui n'ont presque parlé que de guerres ou de dissensions domestiques, & auxquels une nation pacifique semblait ne pas offrir un tableau assez intéressant, n'ont plus parlé d'elle depuis cette époque. On fait feulement que le gouvernement que Rome y avoit établi l'an du monde 3735 fut changé par l'empereur Adrien, il rendit la Corse province présidiale & la sépara de la Sardaigne [de notre Ere 118], à laquelle elle avoit été réunie à l'époque antérieure pour ne former qu'une même province, sous le nom de province de Sardaigne. On peut donc conjecturer avec vraisemblance, d'après le silence des historiens, que le tems où la Corse dut être la plus heureuse fut celui où elle fit le moins parler d'elle ; & ce période de bonheur dû à la puissance des Romains, fut assez long, puifqu'il dura environ six siecles.

Quand les nations du Nord se jetterent sur l'empire romain & qu'ils le démembrement de toutes parts, les Vandales fous les regnes de leurs rois Genseric & Hunneric [430], firent deux irruptions en Corse [476], ils la traverserent en conquérans & la traiterent en brigands atroces.

Les Goths les suivirent & en chasserent totalement les Romains ; ils y parurent à différentes reprises fous les regnes du célèbre Théodoric & de



Totila, rois des Ostrogoths [500], ils y dominèrent environ cinquante ans [542], & en furent chassés par Narsès, général de l'empereur Justinien, qui abolît entièrement leur puissance en Italie [552], & remit pour quelque tems ce beau pays sous l'obéissance des empereurs d'orient.

Les Lombards, autres barbares, après avoir envahi d'Italie, enleverent aussi aux empereurs d'orient la Corse, qu'ils avoient abandonnée, ou qu'ils défendirent mal. C'est sous Luitprand roi des Lombards en Italie, qu'ils firent cette nouvelle perte [713]. La Corse étoit déjà chrétienne quand les Sarrasins, reste de ces Arabes qui avoient parcouru la terre en la conquérant, & qui furent les créateurs de la chevalerie qui à subsisté si long-tems après eux, vinrent la soumettre & s'y établir.

[717] Athime, chef des Sarrasins qui aborderent en Corse sous le califat d'Omar II, ou d'Yezid II, de la race des Ommiades, prit Aleria, y fixa sa demeure, & devint bientôt leur roi. Le fanatisme qui animoit les Arabes, celui qui transportoit les Corses nouvellement convertis ; la haine réciproque qu'inspiraient aux deux partis la différence de leur religion, fit commettre mille atrocités aux Sarrasins. Les Corses trop foibles pour résister à une puissance qui assiégeoit alors l'empereur Léon l'isaurien dans Constantinople [718], qui avoit ravagé l'Italie & n'avoit trouvé de vainqueur qu'en France, s'adresserent vainement pour être secourus à l'exarque de Ravenne, pressé lui-même de défendre son exarcate, attaqué par Luitprand roi des Lombards, & au pape plus occupé encore à maintenir & sur-tout à augmenter son pouvoir dans Rome [726]. Leurs plaintes rebutées de toutes parts ; parvinrent enfin à Charles-Martel, le héros de ces tems barbares & la terreur des Sarrasins. Non moins avide de gloire que touché de l'infortune des Corses, Charles-Martel après avoir chassé les Sarrasins du Languedoc & de la Provence, voulut en délivrer aussi la Corse, trop voisine de nos côtes, pour qu'il dût les y laisser s'établir & s'accroître ; il s'embarqua donc avec une troupe de François, descend en Corse & dans trois jours consécutifs les défait dans trois différens combats, dans le dernier desquels il tua leur roi de sa main. Après avoir ainsi presque anéanti dans cette isle la puissance des Sarrasins, il l'annexa, dit-on, à la couronne de France & se rembarqua [734]. On montre encore dans la piève d'Alezani

une fontaine qui porte son nom en mémoire de ses victoires & du secours donné aux Corses par ce guerrier françois : la tradition ajoute que c'est auprès de cette fontaine qu'il tua le roi maure ; mais les traditions qui remontent à des tems si barbares & si reculés, repoussent un peu notre croyance.

Les Sarrasins n'abandonnerent point la Corse entièrement ; quelques batailles perdues pouvoient bien y affoiblir leur puissance, mais non les en chasser totalement, & moins encore les empêcher d'y revenir 1 en foule.

, Charles-Martel étoit rentré en France, content de les avoir vaincus, & il ne paroît pas qu'il eût eu le dessein de les forcer de renoncer pour toujours à cette isle.

Ils resterent en effet les maîtres de rétablir & d'affermir leur domination en Corse, n'ayant eu à combattre pendant un demi-siecle que les naturels de l'isle. Des Maures d'Espagne & d'Afrique se joignirent à la colonie, qui s'efforçoit de la subjuguer, & avec ces nouveaux secours les Sarrasins parvinrent sans peine à faire rentrer la Corse sous leur joug.

Charlemagne ayant détruit l'empire des Lombards en Italie, donna leur royaume à son fils Pepin. Ce prince suivant le plan de politique de Charlemagne son pere, affectant de regarder la Corse comme une dépendance de l'Italie, voulut en chasser les Sarrasins : il envoya donc contr'eux une flotte aux ordres de son parent Adhémar, que Charlemagne avoit créé comte de Gênes, en joignant cette ville & son territoire à ses états d'Italie. Adhémar partit de Gênes où il commandoit, surprit les Sarrasins & les battit ; ayant perdu la vie en ce combat, les officiers qui commandoient sous lui enleverent Aleria aux Sarrasins, & ramenerent à Gênes treize vaisseaux, les seuls qui restassent de la flotte de leurs ennemis. Tous les soldats qui marcherent à cette expédition avec Adhémar, étoient François comme lui ; on ne combattoit que par l'ordre d'un prince françois, Pepin, roi d'Italie, & l'on ne pouvoit conquérir que pour lui, & non pour les Génois, qui étoient ses sujets. Les historiens de la république ont donc eu tort de prendre cette victoire ; du comte Adhémar, pour l'époque du commencement des droits de Gênes sur la Corse,

Il semblaient que ce fut le sort des Sarrasins de vaincre alors tous les autres peuples & d'être vaincus par les seuls François. Les secours que ceux de Corse avoient tiré de l'Espagne & de l'Afrique leur avoient donné en peu de tems le moyen de rétablir leur puissance, presque détruite par les victoires de Charles-Martel & du comte Adhémar, Charlemagne apprenant qu'une flotte sarrasine se préparait à venir leur donner de nouveaux renforts, donna ordre à son connétable Bouchard de l'aller combattre. Le général françois joignit la flotte sur les côtes de Sardaigne, la battit, la dispersa, poursuivit & atteignit sur les cotes de Corse tous les vaisseaux qui étoient échappés du premier combat & les y détruisit. Malgré l'éclat de ces victoires, les Sarrasins qu'on n'attaquoit que de tems en tems, restoient toujours maîtres de l'isle ; ils y avoient leurs rois & leurs mosquées, & ce font eux probablement qui lui ont donné le titre de royaume, qu'elle a conservé depuis, ainsi que ses armes qui font encore un écu d'argent à la tête de More. On trouve quelquefois dans l'isle des pièces de leur monnoie, & non loin d'Ajaccio on voit des voûtes souterraines, soutenues par des piliers de pierre, où font des tombeaux qu'on croit être ceux de leurs princes, dans lesquels on a trouvé des étoffes d'un tissu précieux & des urnes de terre sigillée.

La Corte n'avoit pas essuyé assez de malheurs en devenant successivement la proie de tous les barbares, il falloit encore que les papes les perpétuassent, en se forgeant des prétentions de souveraineté sur cette isle, qui l'exposèrent à être envahie par tous les ambitieux auxquels il plut à Rome d'en accorder l'investiture. Les droits prétendus par le saint siège ont une origine très-reculée ; les papes prétendent qu'Astolphe, roi des Lombards, ayant conquis l'exarcate de Ravenne, & menaçant d'envahir la campagne de Rome, ils appellerent à leur secours le roi de France, Pepin, pere de Charlemagne, qui força le roi des Lombards à rendre ses conquêtes. Pepin, ajoutent-ils, avant de rentrer en France avec son armée, donna aux apôtres saint Pierre & saint Paul toutes les terres connues de nos jours sous le nom de patrimoine de saint Pierre, & la Corse & plusieurs autres provinces. Pepin faisoit ce beau présent à l'église en 754 ; mais aujourd'hui les plus savans publicistes regardent cette donation comme supposée, ils

disent qu'on n'en a jamais produit l'acte, qu'on n'a pas même osé en fabriquer un faux ; qu'Anastase qui en parle le premier, écrivait cent quarante ans après l'événement ; qu'enfin Pepin ne pouvoit donner aux papes. des terres qui appartenoint à l'empereur d'orient, que les Lombards reprirent d'ailleurs dès qu'il eut quitté l'Italie, ni des provinces usurpées par les Sarrasins & possédées par eux. Cette donation de Pépin au pape Etienne III, est devenue le titre en vertu duquel les papes se font prétendus souverains de la Corse & des autres pays, que cet acte. imaginaire leur donnoit ; telle est la bafe de leurs prétentions ; mais s'ils étoient assez avides pour usurper des royaumes, ils furent bientôt assez orgueilleux pour s'arroger le droits de les donner tous. Pour se faire une idée juste de ceux qu'ils prétendent sur la Corse, il faut sur-tout remarquer que l'acte de donation de Pepin fut, disent les annalistes de l'église, confirmé par Charlemagne, mais cet acte de confirmation n'a jamais été vu de personne, son existence est au moins aussi douteuse que celle de l'acte de donation de Pepin. Cet empereur qui dans ce tems même ne prenoit que le titre de patrice de Rome, pouvoit-il donner ce qu'il ne possédoit pas, ce qui ne lui appartenoit à aucun titre ; c'étoit d'ailleurs donner des terres à conquérir. Lorsqu'il fut déclaré empereur d'occident, le pape Léon III lui rendit hommage pour tous les biens de l'église ; Charlemagne s'étoit donc réservé la suzeraineté de tout ce que son pere & lui-même pouvoient lui avoir donné ; tous nos historiens l'assurent, même ceux qui semblent reconnaître la validité & la réalité de cette donation : mais le savant & malheureux Giannone & les meilleurs, écrivains pensent que tous les actes & diplômes ont été forgés, ou supposés exister du tems de l'ambitieux Grégoire VII.

On a vu jusqu'ici que dans l'espace de douze siècles la Corse a éprouvé vingt-quatre s révolutions, & que durant un si long tems. à peine une génération d'habitans à pu y exister en paix. Je ne fais s'il y eut jamais un pays plus constamment malheureux : assez riche & assez avantageusement placé, pour exciter l'envie, de ses voisins ; trop foible pour repousser leurs attaques, il a continuellement été le théâtre de la discorde & la proie de tous ceux qui ont tenté de l'envahir. Les guerre civiles plus cruelles mille fois

que les armées des barbares, l'ont désolé quand des nations étrangères, n'y ont pas dominé. Nul lieu du monde ne fut si souvent arrosé de sang humain.

Il étoit réservé à un Romain d'un nom déjà célèbre, nom dont il étoit digne & qu'il illustra lui-même, de porter le dernier coup à la puissance des Sarrasins en Corse. Hugues Colonna s'étoit, disent quelques historiens, fortement opposé à l'accroissement du pouvoir des papes dans Rome, quand la protection des rois de France, Pepin & Charlemagne eut fait prévaloir l'autorité des pontifes sur celle du sénat & du peuple romain. Les nobles, tels que Colonna, devenus suspects au chef de l'église & de la ville, durent desirer d'en sortir. Ce fut dans ces circonstances que Hugues Colonna ayant rassemblé deux cents chevaux & mille hommes de pied, partit de Rome sous le pontificat d'Etienne, pour aller conquérir la Corse. Etoit-ce la crainte des papes & leur haine pour sa maison qui l'exiloit de sa patrie ? Etoit-ce l'ambition des conquêtes qui l'en faisoit sortir ? Etoit-ce la dévotion qui lui inspiroit le desir de secourir les Corses, opprimés par les Sarrasins ? Voilà ce que les ténèbres qui couvrent cette partie de l'histoire, n'ont pu nous laisser appercevoir. Il nous semble cependant que Hugues Colonna ne dut pas être chassé de Rome par les papes, puisque ceux-ci lui envoyèrent des secours durant son expédition, à moins qu'ils ne lui aient donné pour pénitence de conquérir un royaume, possédé par des infidèles, en expiation du crime qu'il avoit commis en ne se soumettant pas immédiatement à l'autorité temporelle du pape dans Rome : ce qui paroît constant, c'est que soit politique soit dévotion, soit reconnaissance des secours qu'il avoit reçus du pape, il fit hommage au saint siège de sa conquête.

(816) Colonna s'étant donc embarqué avec sa petite armée, prit terre au milieu de la nuit avec sa troupe sur la plage d'Aleria, & ne voulant laisser d'autre ressource à ses compagnons que la victoire, il fit mettre le feu à sa petite flotte & attaqua en même tems Aleria, qu'il surprit & dont il s'empara. Le roi maure Nuguloué, à cette fâcheuse nouvelle part de Corte pour venir reprendre sa capitale ; Colonna fort de la ville, s'avance vers Nuguloué qui ne l'attendoit pas, & bat & met en fuite l'armée des Sarrasins. Au bruit de ces victoires une foule de Corses se joint à la troupe de

Colonna, il s'avance dans l'isle, poursuit & défait de toutes parts les Sarrasins : enfin aidé de quelques troupes que le pape lui avoit envoyées fous les ordres d'un comte de Barcelonne (qui pourroit bien être le général françois de ce nom fous Louis le Débonnaire), il pressa tellement ses ennemis qu'il ne resta bientôt plus à Nuguloué, le sixieme roi des Maures en Corse, que la feule ville de Nebbio, qu'il fut encore forcé d'abandonner au vainqueur, en se retirant en Afrique.

Ainsi finit la dynastie des rois Sarrafins ; leur premier roi avoit amené des prédicateurs mahométans, qui avoient prêché & fait recevoir leurs dogmes & leur culte à beaucoup de Corses, que le sabre des Maures avoit fait abjurer le christianisme, plus encore que les fermons de leurs docteurs. Hugues Colonna, maître absolu de l'isle, se créa comte de Cosse & fit construire à Venaco un palais qui devint sa demeure. La tradition veut que le lieu voisin de Corte & peu distant de Venaco, nommé au jour-d'hui *la punta di Palazzo*, la pointe du palais, où l'on découvre encore quelques ruines, soit l'endroit où Colonna fit bâtir son palais ; on le croit aussi le fondateur du château de Corte & de l'église de sainte Prothée à Mariana, sur le portail de laquelle on voyoit encore les armes de sa maison au quinzième siecle. Lorsqu'il eut affermi son autorité dans le royaume qu'il venoit de conquérir, Colonna en laissa la régence à son fils aîné Bianco, & donna pour apanage à son fils puîné Cinarco, les terres voisines de Bonifacio ; il partit ensuite pour Rome, où le pape Pascal l'accueillit avec la plus grande distinction [822], & lui donna à perpétuité & à ses descendans l'isle qu'il avoit conquise, à condition qu'ils resteraient fous la protection du saint siège, c'est-à-dire, qu'ils en seroient vassaux. Si telle est l'origine des prétentions de la cour de Rome sur la Corse, sont-elles bien solides ? <sup>(8)</sup>

D'autres pourraient ne voir en cela qu'un usurpateur dévot, qui pour avoir l'absolution de son crime, consent à partager avec un pontife habile, le bénéfice de sa conquête & la dépouille du malheureux vaincu. Calonna mourut à Rome & Bianco, nouveau protégé des papes, lui succéda en Corse. Eugene II, & Grégoire IV, reçurent son hommage & le reconnurent comte de Corse mais à peine il commençoit de régner, que Nuguloué, suivi

d'une puissante armée, prit terre à Porto-Vecchio. Bianco vit tout son royaume envahi, & n'eut bientôt plus d'autre asile que son palais de Venaco, où il se renferma en attendant des secours de Rome. Investi dans cette retraite par les Maures, il eut le courage de tenter une sortie, avec son frere Cinarco. Ce dernier Effort lui réussit plus qu'il n'osoit l'espérer ; il surprit les Maures & tua Nuguloué : les Sarrasins sans chef n'essuyèrent plus que des revers, Bianco les poursuivit & leur reprit presque tout ce qu'il avoit perdu. A peine Abdalla, fils de Nuguloué, put il rassembler les débris de son armée sur la montagne de San-pietro [830]. C'est de-là qu'il envoya brûler les villes de Mariana, Nebbio & Aleria, qu'il désespérait de pouvoir conserver. Après ces dévastations qui attestoient sa barbarie & son impuissance, il se rembarqua & fit voile vers Tunis. Ce font ces incendies qui en détruisant les trois principales villes de l'isle, ont tari toutes les sources où auroient pu puiser les historiens, si toutefois on peut croire que dans un pays sauvage, dévasté, moitié idolâtre, moitié chrétien & mahométan ; il y eût quelque ordre établi, & quelques écrivains. Abdalla reparut en Corse quatre ans après cette fuite honteuse, & ne fut pas plus heureux dans cette seconde entreprise [834], quoique les Corses mahométans se fussent déclarés pour lui. Bianco & le comte de Barcelonne, qui conduisoit des troupes auxiliaires du pape, (d'autres disent Charles de Bucarede, général de Louis le Débonnaire), défirent les Maures sur le mont Tenda, en tuerent quatre mille & abattirent pour jamais les têtes renaissantes d'une Hydre qui avoit si souvent désolé la Corse.

On imaginerait peut-être que la cour de Rome se bernoit à secourir les Corses contre les Maures, parce qu'elle regardait ceux-ci comme les ennemis naturels de la religion chrétienne, & à donner à la maison de Colonna des titres que ses exploits lui avoient justement acquis, mais que des pontifes n'avoient nul droit de conférer ; on se tromperoit fort ; le spirituel l'occupoit bien moins que le temporel. Voici comme elle traitoit ses protégés. Des commissaires délégués par elle faisaient le dénombrement des enfans nés durant cinq années dans l'isle, & exigeoient, quoique sans doute il en fut mort beaucoup durant ces cinq ans, que le dixieme des enfans

nés dans ce période, leur fût remis pour être envoyés à Rome, où ils étoient serfs du pape.

L'esclavage subsistoit donc encore dans cette isle au neuvieme siecle. Cette tyrannie sans exemple, ne se bornoit pas à cette exaction qui révolte la nature, les délégués de Rome exigeoient encore le cinquieme annuel de tous les fruits, de toutes les productions de l'isle. On voit que ce n'étoit pas par un simple motif de charité, de générosité ou de zele pour la propagation de la foi que la cour pontificale s'armait pour les Corses contre les Sarrasins. La dixme des enfans se nommoit droit spirituel. En exista-t-il jamais qui le fut moins ? Et l'autre impôt, redevance censive. Tous les Corses idolâtres, chrétiens, mahométans, payoient-ils ces droits ? Il est probable que les chrétien étoient exempts du spirituel. Les Sarrasins établis en Corse se voyant abandonnés par leurs compatriotes, & persécutés par le nouveau gouvernement, embrasserent peu à peu la religion chrétienne, ainsi que ceux des Corses, qui n'en avoient eu jusqu'alors d'autre que l'ancienne religion du pays. Le droit spirituel leur étoit imposé en leur qualité de nouveaux convertis, comme une pénitence salutaire & propre à les laver de leur ancien crime de mahométisme & d'idolâtrie. Cette odieuse pénitence n'était-elle pas le plus mal adroit des moyens qu'on pût prendre pour les amener à notre croyance. On n'a pas toujours été délicat sur les moyens de convertir les infidèles à notre foi, & trop souvent on a annoncé un Dieu de paix & de bonté à coups de fabre. La persécution & les supplices donnent-ils donc la foi ?

Louis I, roi de France & empereur d'Occident si justement appelé le Débonnaire, Louis qui par sa foiblesse s'attira, & mérita tous ses malheurs, confirma, dit-on, par son testament les donations faites à l'église de Rome par Pepin & Charlemagne, & y ajouta la Corse, la Sardaigne, & c. Mais pourquoi a joutoit-il aux dons de ses peres des provinces qu'ils avoient déjà données. Il y a ici une telle contradicton qu'en regardant le testament de Louis comme une piece authentique, il feroit soupçonner avec raison les actes antérieurs de donation d'être faux. Au reste le testament fait naître les mêmes doutes que les ades précédens, & l'on répétera ici pour la derniere fois que ces souverains n'ayant tout au plus que la prétention disputée du



domaine suprême des pays, dont ils faisoient si libéralement des présens au saint siège, ne pouvoient en aucune façon les donner. Si l'on avoit besoin d'accumuler les preuves, pour faire voir que le prétendu droit des papes sur la Corse n'étoit rien moins qu'incontestable, on citeroit le comte Bonifacio, nomme gouverneur de cette isle par Louis le Débonnaire ; mais on conviendrait aussi que le droit de Louis ne valoit pas mieux que celui des papes, & qu'ils n'en avoient tous les deux d'autres que celui des conquérans & des usurpateurs. Ce comte Bonifacio étoit un seigneur pisan, qui pour faire abandonner aux Sarrasins l'Italie & les isles de la méditerranée qu'ils dévastoient par leurs fréquentes incursions, conçut le sage projet de les attaquer en Afrique ; il passa donc sur leurs côtes & les y défit à diverses reprises. Les Sarrasins, comme il l'avoit prévu, quitterent l'Italie & les isles, pour courir à la défense de leur pays, dont il revint bientôt triomphant & chargé d'un immense butin. On croit qu'à son retour il relâcha au port de Bonifacio, & qu'il y jeta les fondemens de cette ville ; peut-être n'est-ce que la conformité des noms qui lui fait donner cette origine ?

Les Sarrasins malgré leurs défaites continuèrent d'infester la méditerranée & de ravager les côtes de Corse, ce qui força leurs habitans les plus exposés à ces pirateries, à chercher un asile à Rome dans la cité Léonine, que Léon IV venoit de faire bâtir dans le lieu habité autrefois par cette populace que les Romains appelloient *Transtiverini*, & qui conferve encore de nos jours le nom de *Transteveri*.

Les Colonna continuoient de régner en Corse, & l'on ne voit pas que le gouverneur nommé par Louis le Débonnaire y ait résidé, ni leur ait disputé le pouvoir souverain. Il falloit qu'il n'eût reçu qu'un vain titre, & que ce prince foible, embarrassé par de plut grandes affaires, eût négligé ses prétendus droits sur la Corse, dont il vouloit seulement perpétuer le souvenir, en nommant à une charge sans exercice.

L'isle eut enfin quelques momens de calme. A Bianco succéderent en ligne directe & sans troubles, Rodolphe, Rolland & Guy : ce dernier eut pour successeur Henri, surnommé *il bel messere*, à cause de ses graces & de sa belle figure. Les Corses aimèrent beaucoup leur beau comte Henri ; & il

mérita cet amour, puis qu'il eut le crédit d'obtenir des papes la suppression de leur droit spirituel dans son royaume, ou la sagesse & la force de l'ordonner. On prétend, sans raison peut-être, qu'un empereur de ce tems dont on ne cite pas le nom, confirma la possession de la Corse au comte Henri, & qu'il le fit chevalier ainsi que plusieurs seigneurs de l'isle, auxquels il accorda des titres de comtes, barons, & c. après y avoir établi des juges généraux, pour administrer la justice, à l'instar des anciens comtes en France.

Le beau Henri ne fut pas plus heureux que notre grand Henri IV, & périt ainsi que lui par la main d'un assassin. Le comte Forté Cinarco, de la branche cadette des Colonna prétendit que les châteaux de Cauro & Tralaveto relevoient de sa juridiction, comme étant situés dans l'étendue de son fief. La famille des Tralaveto s'opposa aux prétentions du comte Cinarco, & sa cause fut portée au tribunal de Henri ; avant de la juger il voulut se transporter lui-même sur les lieux & voir par ses yeux ce qui faisoit l'objet du procès ; tandis qu'il faisoit mesurer le fief du comte Cinarco, les seigneurs de Tralaveto qui crurent que le jugement leur feroit défavorable, le firent assassiner par un Sarde. Non contents de ce premier forfait, ils trouverent le moyen de se saisir de sept enfans de Henri, qu'ils assassinèrent également. Ainsi finit par le plus détestable parricide la branche aînée de Colonna, qui avoit régné environ deux siècles.

Les Corses au désespoir de la perte d'un si bon souverain, coururent au palais de Venaco, offrir leurs services à sa veuve. Cette héroïne se mit à leur tête, assiégea le château de *Tralaveto*, le prit & y fit brûler les vils assassins de ses enfans & de son époux. Le château de Cauro qui appartenoit à des seigneurs de la même famille, fut rasé ; le châtelain Piso y fut fait prisonnier ; on le dégrada de noblesse, & il lui fut défendu de porter l'infâme nom de Travaletto. Dès ce moment les malheurs s'accumulèrent sur la Corse ; la peste y enleva la veuve du comte Henri, dame romaine de la maison Torquati, en qui l'on avoit vu briller le courage des anciennes femmes de Rome, & la même maladie mit au tombeau le comte Cinarco, qui l'avoit aidé à punir les assassins de son mari. Antoine, fils du comte Cinarco, voulut prendre le commandement comme aîné des Colonna, à

l'extinction de la branche de Hugues & comme époux de Bianca, la seule fille qui restoit de tous les enfans du feu comte Henri, mais il eut un concurrent dans Malaspina Pinasco, qui prétendit à la souveraineté en qualité de neveu maternel de Henri.

D'autres prétendans se montrèrent sur la scene & voulurent faire valoir des droits bien moins authentiques encore. La carrière étoit ouverte à l'ambition, & chacun s'y précipitait. Les partis se multiplièrent à l'infini, on s'attaqua de part & d'autre ; le palais de Venaco fut brûlé ; les descendans des Savelli, des Nosica, & de tous les nobles Romains qui avoient aidé Hugues Colonna à conquérir l'isle, se cantonnèrent dans leurs châteaux, & la Corse en proie à cette multitude de tyrans, fut livrée à toutes les horreurs de l'anarchie. Le peuple opprimé par les nobles eut la sagesse de former une association sous le nom de terres des communes, & d'établir une forme de gouvernement démocratique ; il se nomma des chefs pour le protéger, & s'opposa de tout son pouvoir à la tyrannie des seigneurs. Pendant ces troubles les habitans du cap Corse, libres du joug des nobles de leur canton, dont les maisons se trouvoient éteintes ou trop foibles pour s'opposer à leurs desseins, résolurent de se gouverner eux-mêmes, & de former une forme de république : ils demandèrent à Gênes des magistrats ; on leur envoya des juriconsultes, qui avec le tems devinrent les seigneurs du peuple, qui ne les avoit appelés que pour juger ses procès. C'est à cette époque que les Génois commencèrent à jeter les yeux sur la Corse [1030], & à croire qu'elle feroit pour eux une excellente acquisition à faire.

Quand les Barbares échappés des forêts du nord, envahirent la Corse, ils y établirent, comme dans tout le reste de l'Europe, cet absurde gouvernement féodal, dont il reste encore par-tout de si odieux vestiges. Ce système favorable aux usurpateurs & aux brigands, fut suivi par Hugues Colonna, dont les compagnons de fortune se partagerent l'isle ; il y eut donc alors des barons & un peuple considéré, comme faisant partie de leur propriété. Dans l'anarchie qui survint à l'extinction de la branche régnante des Colonna, le peuple las du joug de ses odieux tyrans, ayant eu le courage de se rassembler en corps, disputa aux nobles leurs prérogatives beaucoup trop étendues. L'heureux germe de la liberté se développoit & sembloit

sortir du sein de l'oppression. Les Corses ne firent pas ce qu'il falloit faire pour le conserver, & lui faciliter les moyens de croître & de s'étendre. Extrêmement attachés dès-lors à l'église de Rome & accoutumés à voir leurs princes s'en regarder comme vassaux, ils ne songerent qu'à supplier le pape de leur envoyer des protecteurs qu'ils pussent opposer à la puissance de leurs barons. Grégoire VI leur donna le marquis de Massa di Maremma, qui par son courage, son intelligence & son activité fut contenir les seigneurs, & assurer la paix & les propriétés des communes. Il mourut sept ans après son arrivée en Corse, & ne fut remplacé que par des su jets propres à le faire regretter ; cinq gouverneurs, envoyés de Rome successivement, dont un de la maison de Savelli, défendirent assez mal les droits des communes ; en effet les Génois s'étoient emparés à main armée de différens territoires dans l'isle, & pour les en chasser il fallut que la cour de Rome se servît des armes spirituelles, plus dangereuses alors que ses soldats. Grégoire VII fulmina contr'eux une bulle d'excommunication, qui les déclaroit sacrileges, infidèles à l'église, & usurpateurs de ses biens, pour s'être emparés de la Corse ; ordonnoit aux habitans de les en chasser. Je ne fais si sa bulle fit sortir les Génois de l'isle, mais l'ambitieux Grégoire, qui osa concevoir le projet de la monarchie universelle, & attribua si hautement aux pontifes le droit de disposer des couronnes, donna deux ans après le gouvernement de la Corse à Landzuph, évêque de Pife, avec la moitié des revenus de l'isle & le titre de légat, réservant pour le saint siège l'autre moitié des revenus & de toutes les forteresses. Le pape parut alors le seul souverain de la Corse.

Urbain II, fatigué des plaintes continuelles que les Corses faisoient parvenir à Rome, 4 de leurs murmures contre leurs gouverneurs, se croyant d'ailleurs, suivant les principes de Grégoire VII, ou au moins affectant de se croire le souverain des rois, le dispensateur des couronnes & sur-tout le seul maître légitime de la Corse, la vendit à la république de Pife pour la somme de cinquante livres de rente annuelle, monnoie de Lucques, payables au palais de Latran. La bulle originale de cette singuliere vente se voit & se conferve encore dans les archives de la ville de Florence. Le droit de propriété des papes y est appuyé sur la prétendue donation de Constantin.

Un droit fondé sur un acte ou faux ou imaginaire, n'étoit pas trop bien établi ; Pife étoit dans ce tems au plus haut degré de sa splendeur, le commerce l'ayant rendue riche & puissante, elle partageoit avec Venise & Gênes l'empire de la méditerranée. Le droit politique qu'elle acquéroit sur la Corse, nous sembleroit tout à fait vicieux aujourd'hui ; en effet elle achetoit un peuple, que nul souverain ne peut vendre, & elle l'achetoit d'un vendeur qui n'avoit ni titre ni possession. Il est vrai qu'alors l'opinion, que les papes pouvoient donner & ôter les couronnes, étoit dominante, & les Pisans profitaient d'une opinion qui leur donnoit les moyens de s'agrandir : il ne restoit plus qu'à rendre les Corses heureux, pour valider le droit mal fondé qu'ils acquéroient sur leur pays ; c'est aussi ce qu'ils firent. Les Corses déclarés bourgeois de Pife, obtinrent tous les privilèges des habitans de la métropole ; ainsi Rome donna autrefois les droits de citoyen romain aux peuples qu'elle fournit.

Les Pisans au reste n'avoient pas attendu la vente du saint pere, pour s'emparer de quelques places en Corse. Bonifacio leur avoit paru un port avantageux, l'anarchie qui désoloit l'isle, offroit l'occasion de s'en emparer sans beaucoup de peines ; c'en étoit assez pour les déterminer à prendre cette ville ; aussi en étoient-ils déjà maîtres lorsque le pape leur vendit la Corse. Les Génois, rivaux des Pisans, devinrent leurs ennemis irréconciliables, dès qu'ils connurent leurs projets sur l'isle & l'achat qu'ils en avoient fait. La Corse leur convenoit, aussi : ils étoient fâchés qu'on les eût prévenus & sur-tout que Pife eût acquis un titre respecté dans ce tems, & qui sembloit légitimer ses droits ; Gênes qui dès ce tems avoit usurpé ou conquis quelques territoires en Corse, songea à partager le marché des Pisans ; en conséquence elle acheta aussi la Corse au commencement du douzieme fiede ; Rome l'auroit également vendue à un troisieme acheteur s'il s'en fut présenté. Munie d'un titre aussi respectable & non moins valide que celui des Pisans, elle se prépara aussitôt à les attaquer.

Les Génois commencerent à fomenter des révoltes dans l'isle, & ils partagerent & soutinrent ouvertement celle des seigneurs d'Istria & de la Piève contre les Pisans ; un Corse parvint à rétablir la tranquillité parmi ses

compatriotes (1112) : Guillaume de la Rocca, (fils d'André Colonna & chef de la branche de la Rocca), repoussa les Génois & déconcerta pour ce moment toutes leurs mesures. C'étoit dans la partie méridionale de l'isle que Pife avoit formé ses établissemens ; des malheurs qu'essuya cette république dans les guerres que lui firent les Génois la forcèrent de renoncer à ses prétentions exclusives sur la Corse, mais elle n'abandonna pas encore ses possessions ; il paraît même que les deux républiques jouirent ensemble des différens territoires qu'elles y occupaient, quoique peu d'accord sur leurs droits respectifs.

Une querelle qui survint entr'elles prouve cette conjecture. Les Pisans prétendirent que la Corse leur ayant été vendue, & que payant annuellement les cinquante livres de rente, qu'elle leur coûtait, tous les évêques de l'isle devoient être sacrés dans leur ville & par leur évêque. Les Génois soutenoient que payant aussi un tribut à Rome pour la Corse, quelques-uns de ses évêques devoient au moins être sacrés à Gênes. Cette grande question étoit agitée depuis long-tems ; Gelaze II l'avoit décidée au gré des Pisans (1120) ; mais Calixte II voulut l'examiner dans un concile (1123). Pour accorder les deux parties, il déclara que les évêques feroient sacrés à Rome. Les Pisans très-mécontents de cette décision, virent la guerre se renouveler entr'eux & les Génois. Ceux-ci la firent avec la plus grande supériorité & forcèrent leurs ennemis, d'accepter les conditions d'une paix humiliante. Les papes ayant long-tems alimenté la guerre qui divisait les deux républiques rivales, il s'en trouva cependant un assez juste pour en avoir pitié ; Innocent II l'appaîsa donc enfin en donnant le titre d'archevêque aux évêques de Pife & de Gênes, & en déclarant les évêques d'Ajaccio, de Sogona & d'Aleria suffragans de Pife, & ceux de Mariana & de Nebbio suffragans de Gênes (114) ; mais Innocent II eut le foin de retenir pour le siège de Rome le droit de nommer à ces évêchés. Cette décision ne ressemble pas mal à celle du juge de la fable de l'huître & des plaideurs.

[1144] Luce II remet aux Génois le tribut d'une livre d'or qu'ils payoient au saint siège, pour la Corse qu'il leur avoit inféodée. On a vu déjà Urbain II la vendre aux Pisans. Les papes la donnaient donc à ces peuples comme

ils donnerent depuis l'Amérique à d'autres nations, & assurément ils avoient le même droit de la donner. On ne sauroit trop remarquer l'esprit qui dominoit au douzieme siecle ; on n'osoit usurper sans une patente de Rome, on croyoit pouvoir jouir légitimement lorsqu'on l'avoit obtenue ; cet esprit a été celui de l'Europe pendant long-tems, & ce qui doit surprendre c'est que les papes n'en aient pas profité beaucoup plus qu'ils n'ont fait. Qu'étoit-ce alors que les hommes & les gouvernemens ?

Les deux puissances qui se disputoient la Corse étoient encore trop égales pour que l'une ou l'autre osât tenter de l'envahir toute entiere à force ouverte. Les premieres tentatives des Génois n'ayant pas reussi, ils étoient réduits à tout attendre du tems & à épier les occasions de surprendre leurs compétiteurs : elle se présenta bientôt ; un des principaux habitans de Bonifacio se marioit, & le jour de ses noces étoit un jour de réjouissance pour la ville. Un vaisseau génois abordé dans le port de cette ville [1195] ; crut ce moment favorable pour s'en emparer ; tandis que le peuple ne songe qu'au plaisir, l'équipage génois descend à terre en armes & trouvant les habitans sans défense, se rend aisément maître de ce poste important. Cette trahison parut aux Pisans un attentat odieux ; mais Gênes, dont la devise éternelle fut celle des ambitieux, *an dolus, an virtus*, approuva un forfait qui lui étoit utile. Les privilèges les plus étendus furent donnés à sa nouvelle conquête, & elle ne s'attacha qu'à rendre le fort des Bonifaciens tel qu'il fit envie au reste des Corses. Cette politique si adroite lui valut la ville de Calvi, qui lasse du joug de ses seigneurs, les Avogari di Nouza [1220], se donna d'elle-même à la république. Des Corses mécontents du joug que leur faisoient porter les seigneurs d'Istria, réclamèrent le secours de deux galeres génoises. Les commandans de ces bâtimens mirent leur équipage à terre, aiderent les révoltés, s'emparerent de la seigneurie d'Istria, qu'ils se partagerent & fourmirent ainsi à Gênes. Les divisions entre les barons & le peuple, s'augmenterent de jour en jour par l'attention que la république eut d'assister sans celle & de soutenir le peuple contre les barons. Les Pisans luttoient à la fois contre les Corses & les Génois : quelques impôts qu'ils voulurent percevoir pour se dédommager des frais que leur avoient coûté des temples, des ports, des ponts qu'ils avoient fait construire dans l'isle,

acheverent d'aliéner l'esprit de la plupart de leurs partisans ; leurs moyens étant épuisés & sentant qu'il leur étoit presque impossible de rétablir leurs affaires en Corse, ils eurent recours aux armes que leurs ennemis avoient employées contr'eux ; ils acheterent des partisans & gagnèrent le seigneur de Cinarca, très-puissant dans l'isle, & lui firent dévaster les environs de Bonifacio. Aussi – tôt les Génois envoyèrent des troupes en Corse, elles défirent Cinarca, qui se réfugia chez les Pisans, & leur prêta ferment de fidélité. Ceux-ci se voyant maîtres de la mer, & sachant que les Génois avoient été forcés de retirer leurs troupes de Corse, y transporterent Cinarca, qui y reprit bientôt la plus grande supériorité.

Cette guerre des Pisans & des Génois étoit la septieme que se faisaient ces deux républiques rivales. Pife voulut enfin frapper un coup décisif ; elle mit toutes ses forces en mer fous le commandement du vénitien Morosini (1284). Doria nommé amiral de la flotte génoise, remporta Une victoire complete, & dès ce moment Pife perdit pour jamais sa puissance. Les Génois après avoir tellement ruiné la ville de Pife, qu'il passa en proverbe alors, que si on vouloit voir Pife il falloit aller à Gênes, reprirent aisément en Corse tout ce que *Cinarca* à l'aide des Pisans leur avoit enlevé, & ce qu'il ne pouvoit conserver sans leurs secours.

Pour ne pas interrompre le récit des événemens, nous avons omis un fait qui montre que les papes ne pouvoient renoncer à leurs prétentions sur la Corse. Honorius III força vers 1220 les Génois de lui payer un droit, un cens, une redevance pour cette isle, dont il leur inféoda la moitié. Honorius III n'étoit pas, comme on voit, si généreux que Luce II, qui les en avoit exemptés. Gênes étoit avec les papes comme les particuliers font ailleurs avec les intendans ; selon le degré de faveur & l'accès qu'on a auprès d'eux, on se fait décharger d'une partie des impositions, qu'un de leurs successeurs vous force ensuite de payer en totalité.

Tandis que les Pisans & les Génois ses ennemis communs étoient aux prises, le peuple se nomma un chef fous le nom de comte ou juge, qui fut choisi dans la famille de la Rocca. Le nouveau comte Sinucello de la Rocca, après avoir long-tems combattu tantôt pour & tantôt contre les deux puissances qui se dispuoient sa patrie, reconnoissant l'impossibilité de la



sauver du joug & de les détruire toutes les deux, s'allia avec les Génois victorieux & embrassa ouvertement leur parti : cette défection du général que les Corses s'étoient choisi, & qui combattoit pour eux ou pour les Pisans, depuis 1245, entraîna bientôt une grande partie de l'isle, & les barons attaqués de toutes parts, n'eurent plus que la triste ressource d'une capitulation forcée, quoiqu'honorable en apparence ; presque tous se fourmirent & reconnurent les Génois pour leurs seigneurs, aux conditions que la république leur laisseroit le domaine utile de leurs possessions, & les maintiendrait dans la propriété & la jouissance de leurs biens. Le service que le comte de la Rocca avoit rendu aux Génois fit son malheur, ainsi que celui de sa patrie : quelques troubles survinrent ; Gênes après avoir recherché & obtenu l'appui du comte de la Rocca, après avoir été son alliée & reçu de lui des bienfaits, s'unit à quelques seigneurs corses, jaloux de la puissance du comte de la Rocca. Dans un combat qu'il gagna contre leurs troupes réunies, trois cents Génois étant restés morts sur le champ de bataille ; il leur fit arracher les yeux, les fit saler & enfermer dans des barils qu'il envoya ensuite à Gênes pour la faire souvenir de son ingratitude ; mais le fort des armes ne lui ayant pas toujours été favorable, les Génois se rendirent maîtres de si personne ; & celui auquel ils de voient la Corse, mourut dans leurs prisons.

Enfin une assemblée des barons & seigneurs de l'isle reconnut la république pour souveraine (1289), & le maréchal Gottifreddi de Lavaggio fut envoyé pour recevoir leurs sermens, & y maintenir l'ordre établi suivant les pactes dont on étoit convenu. C'étoit beaucoup pour Gênes d'avoir amené les barons à ce point de soumission, mais les communes formoient encore une forte de république, ayant pour chef Guillaume II de la Rocca, qui ne regardoit les Génois que comme ses protecteurs ; il falloit la réduire au point de les regarder comme ses maîtres. Pour parvenir à ce but, sans donner d'ombrage, on rappella Gottifreddi & fous le titre de lieutenant de ce maréchal, on conféra tout son pouvoir à ce Guillaume II de la Rocca, chef des communes. Gagner un chef aussi puissant, c'étoit gagner le corps qu'il commandoit. On n'employoit que la finesse & les ruses de la politique, pour soumettre le corps de la nation, tandis que fous le vain

prétexte de le délivrer de ses tyrans ? on avoit recours aux armes & à tous les moyens de vigueur, pour chasser entièrement de l'isle les malheureux Pisans. Vaincus de tous côtés & accablés sous le poids de tant de défaites multipliées, ceux-ci furent enfin forcés d'abandonner à Gênes tous leurs droits sur cette isle (129), la cause de leurs funestes guerres & de leur ruine totale : mais dans leur désespoir ne pouvant plus faire que ce mal à leurs vainqueurs, ils avoient d'avance cédé aux papes tous les droits sur la Corse qu'ils en avoient autrefois reçus.

Boniface VIII s'autorisant de cette cession, en investit bientôt Jacques II, roi d'Arragon (1303). Clément V confirma cette investiture (1310), & les rois d'Arragon accorderent aux Corses les privilèges dont jouissaient leurs sujets catalans & arragonois ; mais ils ne furent jamais bien puissans dans l'isle, Cependant Alphonse IV, fils de Jacques II, aidé par Guillaume II de la Rocca, qui reconnaissait déjà la faute insigne qu'il avoit faite en s'attachant aux Gênois, ou qui les abandonnoit par cette légèreté de caractère qui distingue la Corse, la conquit en partie & en fut chassé par les Gênois.

Cette nouvelle révolution avoit agité toute l'isle. Le peuple mécontent de la tyrannie des seigneurs, auxquels la république avoit conféré de trop grands privilèges, proclama général un certain Sambuccio, plus fameux par son courage & ses exploits que par sa naissance. Sambuccio voulut se faire un appui de la puissance des Gênois contre l'autorité des seigneurs ; en conséquence il convoqua une assemblée générale de la nation, dans laquelle la Corse fut de nouveau & plus authentiquement que jamais donnée à la république. C'est dans cette assemblée mémorable qu'il fut décidé que Gênes ne pourroit jamais, sans le consentement de la nation, exiger d'elle d'autres impôts que celui de vingt fols par feu, (ce qui revient à environ seize fols de notre monnaie), & que douze principaux Corses gouverneroient l'isle conjointement avec le représentant de la république. La conservation de tous leurs privilèges & usages fut aussi garantie. Il exista donc dès ce moment entre les sujets & le souverain de la Corse, un contrat qui devenoit le fondement de son droit public. Mais il se passa bien peu d'années avant que les Corses ne se repentissent de s'être donnés à Gênes, quelques restrictions qu'ils eussent mis à l'acte libre de la cession de

leur souveraineté. Leurs privilèges furent bientôt attaqués & détruits : dans leur mécontentement ils se plaignirent au pape & implorèrent les foudres de Rome contre leurs injustes dominateurs ; mais Rome alors se borna à les plaindre & à prier pour eux.

La faction des *Caporali* s'éleva dans ce tems. Les historiens font peu d'accord entr'eux sur l'origine & l'acception de ce mot de caporali. Ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable d'après leurs contrariétés, c'est que les terres des communes ayant prodigieusement à souffrir des droits que s'attribuoient les seigneurs corses, les Génois autoriserent les chefs d'une quinzaine de villages ou cantons à lever des troupes, à les commander & à se confédérer pour s'opposer aux seigneurs. Les chefs de cette ligue d'abord soudoyés par Gênes & devenus depuis ses ennemis les plus ardens, se distinguèrent par le surnom de caporali. Ce titre devint héréditaire dans les familles. Les seigneurs corses descendoient de ceux qui avoient aidé Hugues Colonna à conquérir l'isle, & qui se l'étoient partagée après la conquête, suivant l'usage de la féodalité. Les caporali paroissent descendre des naturels du pays, & en être les chefs. Leurs familles avec moins de puissance, avoient donc une origine plus ancienne dans l'isle que celles des nobles. Cependant il semble qu'on ne les regarda jamais que comme les premiers du second ordre que nous nommons tiers-état ; cette ligue de caporali combattait tantôt pour, tantôt contre Gênes. Les barons corses se l'attachèrent quelquefois & la soudoyèrent. Henri de la Rocca en devint le chef quoique issu des Colonna, elle lui servit à se faire proclamer comte de Corse : après avoir enlevé aux Génois toute l'isle à l'exception de Calvi, Bonifacio & son Colombano, il mourut au milieu de ses triomphes.

Les caporali se font toujours montrés à la tête du peuple dans toutes les révolutions ; on les accuse de s'être vendus trop indifféremment à tous les partis. Leur puissance s'accrut à mesure que celle des seigneurs & celle des Génois diminuerent, & ils s'allierent avec les plus anciens & les plus grands seigneurs de l'isle par de fréquens mariages. Il semble qu'en reconnoissant en Corse un ordre de noblesse, on ne peut sans injustice s'empêcher de les y aggréger. Leur origine, leurs alliances, leur ancienne puissance, les charges qu'ils ont exercées les en rendent dignes. Les noms de ces familles étoient

Pietricaggio, Paucaraccia, Luco, Campo-Casso, Casta, Sant – Antonino Corbara, Arenofò, Pastoreccia, Omessa, Ortale, Chiatra, Pruno, Matra, Casabianca. Les familles dont les ancêtres ont produit ces double-nobles représentans de leur nation, dont le nombre monta jusqu'à dix-huit, & celles qui ont donné les premiers chefs des dernières révolutions, ne méritent-elles pas également de se voir placer dans la première classe des Corses ?

Le quinzième siècle va nous ouvrir une scène nouvelle : jamais la république de Gênes n'essuya tant de révolutions, & jamais tant de différens partis n'agitèrent & ne tourmentèrent la Corse. Leurs guerres civiles occupoient les Génois, & la Corse sur laquelle un gouvernement continuellement en convulsion, ne pouvoit veiller, offroit une carrière à tous les ambitieux, & participoit aux malheurs de ses souverains. Les révolutions y font tellement multipliées durant ce siècle, les partis y font si différens, leurs intérêts si variables & si croisés, qu'en traçant un tableau détaillé de tous ces événemens, nous ne pourrions manquer d'être aussi longs qu'ennuyeux : nous tâcherons donc de le réduire, d'esquisser feulement, en marquant un peu plus fortement les traits principaux.

Les troubles & les partis qui divisoient la république de Gênes, l'avoient forcée de se donner au roi de France, Charles VI (1401), qui d'abord y envoya pour gouverneur le comte de Saint-Paul, qui déplut aux Génois pour avoir trop plu à leurs femmes, & fut aussi-tôt remplacé par le maréchal de Baucicaut. Ainsi les Corses étoient rentrés naturellement sous la domination française, ou ils étoient les sujets des sujets du roi : condition qui n'est guère au-dessus de celle d'esclave.

(1404) Grimaldi, gouverneur de Corse, vit bientôt toute l'isle se partager en différentes factions, qui toutes méconnurent également son autorité. Ce gouverneur avoit aliéné tous les esprits dès les commencemens de son administration ; ayant invité nombre de seigneurs corses à se rendre auprès de lui, ces seigneurs effrayés d'une prière, qui sous Montalto son prédécesseur avoit coûté la vie à plusieurs de leurs amis, craignirent un pareil sort ; un seul d'entr'eux nommé Sazzarello osa se rendre à l'invitation de Grimaldi, qui le fit pendre pour punir en lui la désobéissance des autres. Ces procédés faits pour jeter l'alarme, multiplièrent les partis ;

les uns vouloient se soumettre à Martin, roi d'Arragon ; les autres cherchoient à donner pour souverain à leur pays un Génois du nom de Lomellino, protégé par le maréchal de Baucicaut. Vincent d'Istria, fils de Ghilfuccio d'Ornano & neveu de Henri de la Rocca avoit aussi l'ambition de régner ; il attaqua tour à tour les partis de ses différens rivaux, les détruisit, fut reconnu comte de Corse & assiégea Bastia, que Lomellino, qui s'en étoit emparé, lui céda pour deux cents écus. Une révolution ayant rendu la liberté à Gênes (1410), elle voulut empêcher les Corses de jouir d'un bien qu'elle venoit de se procurer : en conséquence elle tourna ses armes contre le comte d'Istria, qui pour se donner un appui, fit prêter aux Corses ferment d'obéissance & de fidélité au roi d'Arragon. Ayant à combattre à la fois les Génois & la puissante faction des caporali, à laquelle son élévation déplaisoit, & trop foible pour pouvoir leur résister long-tems, il passa en Catalogne pour demander des secours au roi d'Arragon [1416]. Pendant son absence l'un des caporali souleva toute l'isle contre Gênes & battit les troupes des évêques d'Aleria & de Mariana. Abraham Fregoso fut chargé par la république d'aller rendre le calme à cette isle si orageuse, mais le comte d'Istria étoit revenu de Catalogne avec de nouvelles farces ; envain Lomellino se réunit à Fregoso, ils furent défaits tous les deux, & il ne resta bientôt plus aux Génois que Calvi & Bonifacio. Le fort de Gênes étoit d'être toujours inquiétée dans la possession de la Corse, tantôt par les insulaires, tantôt par les généraux même qu'elle y envoyoit, & que l'envie de se l'approprier prenoit quelquefois. Ce desir coûta la tête au malheureux Abraham Fregoso. Les autres ennemis de la république l'attaquoient aussi en Corse : Gênes avoit favorisé Louis duc d'Anjou, qui étoit le concurrent d'Alphonse V, roi d'Arragon : tous deux se disputoient le royaume de Naples. Alphonse voulant punir les Génois d'avoir aidé son compétiteur, & ne se trouvant pas en état de les attaquer dans leur capitale, débarqua en Corse avec une armée pour s'emparer d'un pays qui appartenoit, disoit-il, à sa maison, puisque les papes le lui avoient donné. Sa flotte & son armée pouvoient légitimer ses prétentions & rendre très-valable la donation des papes ; Alphonse se présenta devant Calvi, qui lui ouvrit ses portes ; maître de tout le reste de l'isle, dont le comte d'Istria

s'étoit d'avance emparé en son nom [1420], Bonifacio tenoit encore pour Gênes, & mieux fortifiée que toutes les autres places, il se vit forcé d'en faire le siege. Les habitans le défendirent avec courage, & par leur longue résistance donnerent le tems aux Génois d'équiper une flotte qui vint les secourir. En vain Alphonse fit donner un assaut à la ville, tandis que sa flotte cembattoit celle de la république, il fut repoussé par les Bonifaciens & vaincu sur l'un & l'autre élément, à peine put-il rassembler les débris de sa flotte & de son armée pour retourner en Espagne ; la plus grande partie des Corses resta attachée aux intérêts d'Alphonse malgré sa défaite, & le comte d'Istria, son viceroy dans l'isle, les entretint dans ces sentimens & dans leur opposition à Gênes.

Le doge Fregoso avoit fait pour défendre Bonifacio, une action qui n'est guere commune que dans les républiques ; Gênes épuisée d'argent & affligée de la peste, se trou voit sans ressources. Ce digne citoyen mit en gage sa vaisselle & ses pierreries, & sur ces effets emprunta des Lucquois une somme d'argent qui le mit en état d'équiper la flotte qui secourut Bonifacio sous le commandement de J.B. Fregoso son frere. J'ai si peu souvent l'occasion de faire remarquer des traits de vertu dans cette histoire, que je n'ai pu laisser échapper celle de parler de cet acte de patriotisme.

[1426] Environ six ans après avoir manqué Bonifacio, Alphonse vint faire sur la Corse une nouvelle tentative non moins malheureuse que la premiere. Calvi, où il avoit laissé une garnison arragonoise, l'avoit déjà chassée & s'étoit remise d'elle-même sous les loix de la république. Le comte d'Istria, viceroy de Corse, & chargé du gouvernement de la partie de l'isle qui obéissait au roi d'Arragon, leva des contributions qu'on trouva excessives ; en donnant toute sa confiance à Lucien de Costa, il excita la jalousie des autres caporali, que cette préférence & ses duretés firent bientôt se mutiner & enfin se révolter ouvertement. Simon Demaré fut élu général des Corses : son parti grossi des déserteurs de celui du comte d'Istria, lui donna les moyens de l'attaquer avec avantage, & de le forcer de quitter l'isle & de s'enfuir en Catalogne. Le comte d'Istria faisoit voile avec deux galeres vers l'Espagne ; la tempête les disperse, & pour comble de

malheurs, celle qu'il montoit rencontra une flotte génoise, commandée par Zacharie Spinola ; il fut attaqué, pris & conduit à Gênes, où malgré son extrême vieillesse le sénat lui fit trancher la tête. Les troubles augmentent & les partis se multiplient : Simon Demaré s'allie avec Paul de la Rocca, tous deux veulent chasser du château d'Istria Giudicé, fils du feu comte Vincent d'Istria ; Giudicé est secouru par les Arragonois & déclaré comte de Corse ; les seigneurs ses ennemis proclament Paul de la Rocca, & l'élèvent à la même dignité (1434). Il n'en fallut pas davantage pour rendre son allié Simon Demaré son ennemi irréconciliable, Celui-ci avoit jusqu'à ce jour combattu pour Gênes & conquis l'en-delà des monts, de concert avec Jean & Nicolas Fratelli : lorsqu'il fut question de partager avec ces officiers de la république leur conquête commune, on se brouilla sur les partages ; Simon Demaré combattit & Paul de la Rocca & les Fratelli, mais ayant été fait prisonnier, les Génois oublièrent sans peine ses premières victoires & le renfermèrent dans une étroite prison.

Janus de Campo Fregoso est nommé gouverneur de l'isle par la république ; il délivre de sa prison Simon Demaré, qui meurt peu de tems après. L'autorité de Gênes alloit se raffermir dans l'isle, l'avarice & la cupidité de Janus réveillèrent la discorde ; après avoir rendu la liberté à Simon Demaré, il avoit trouvé moyen à sa mort de dépouiller ses enfans de leurs biens. C'est ce même gouverneur génois qui ayant forcé un seigneur corse de lui vendre ses biens, & lui en ayant fait le payement, imagina de faire arrêter ce seigneur qui passoit en Sardaigne & de lui faire enlever son argent qu'il y transportoit. Une querelle étant survenue entre deux frères de la maison Gentile à l'occasion de leurs partages, Janus toujours fidèle à ses principes, les fit tuer tous les deux & confisqua leurs biens à son profit. A ces traits il ne faut pas s'étonner si les Corses furent si mécontents de son administration.

(1438) Le comte Paul de la Rocca prit les armes, Janus demanda des troupes à Gênes, elles vinrent & il défait Rinuccio d'Alecca qu'il fit prisonnier ; d'Alecca échappé de sa prison se joignit au comte de la Rocca & toute la Corse fut bientôt de leur parti ; Janus fut forcé de se retirer à Gênes après avoir bâti San- $\neg$  Fiorenzo ; il revint ensuite & fit un traité avec

le comte de la Rocca, par lequel chacun d'eux s'obligeoit à rester tranquille dans ses possessions ; mais les Adornes ayant chassé de Gênes les Fregoses, Janus auquel cette révolution faisoit perdre tout son crédit, se vit bientôt enlever toutes ses places, excepté Bastia, où il se maintint toujours. Giudicé, comte d'Istria quitte la Sardaigne, où il s'étoit retiré, revient en Corse, y est reçu avec joye & proclamé comte de Corse par les caporali, qui se joignent à lui ; il attaque le comte Paul de la Rocca & le défait ; mais sa fierté ayant blessé l'orgueil de ses compatriotes, l'évêque d'Aleria à la tête d'un puissant parti, l'attaque, le bat & le réduit à ne pouvoir plus rien entreprendre. Cet évêque voulant enfin rendre la paix à l'isle, l'offrit au saint siège. Eugene IV y envoya Monaldo Déterrani, qui ayant amené des troupes de Rome, enleva une grande partie de l'isle aux Génois. Eugene pour faciliter les conquêtes de son général, n'épargna pas les excommunications, & cette arme étoit dans ce tems plus redoutable qu'aujourd'hui. Dans la bulle d'excommunication qu'il fulmina contre les Génois, il caractérise ainsi leur gouvernement. *Nos, ne insula ipsa, ac terræ & castra in ea existentia per tyrannos amplius oppri merentur & grav ventur, & c.*

Un écrit de ce genre étoit un signal de guerre civile, une invitation aux peuples & un prétexte sacré pour eux de s'armer contre leurs souverains ; Rome en a donné long-tems de semblables dans une grande partie de l'Europe, & l'un des changemens les plus marqués dans le gouvernement actuel de cette partie du monde, c'est que Rome ne peut ni n'ose plus en donner de tels. Si cependant une excommunication pouvoit être excusable, ce feroit peut-être dans le cas où un prince opprimerait ses sujets ; mais il en est de cette arme comme des lettres de cachet, qui font quelquefois utiles, mais qui pour être tolérables, ne devraient être distribuées que par un tribunal à la fois légal & infaillible.

Les Génois tout excommuniés qu'ils étoient, défirent entièrement les troupes papales aux environs de Calvi. Eugene rappella Monaldo & le fit remplacer par frere Jacques de Gaïeta, évêque de Potenza, qui commença par refuser aux caporali le paiement de leurs gages ; ils se liguerent aussitôt avec d'Alecca : frere Jacques les poursuivit, leur livra un combat où leur



chef d'Alecca perdit la vie, & les défit entièrement. Le peuple indigné de se voir la dupe des papes & des caporali, se souleva, élu pour chef Mariano d'Agaggio, qui prit & rafa les châteaux de tous les seigneurs & caporali d'en – deçà des monts, tandis que le comte Giudicé d'Istria attaquoit Raphaël d'Alecca en-delà des monts. Durant cette crise le pape envoya des troupes aux ordres de Mariano de Norica ; Montalto leur rendit Bastia, & Mariano d'Agaggio prêta ferment de fidélité au pape. Norica, dont l'autorité s'étoit accrue, voulut s'approprier l'isle pendant la vacance du saint siège ; il fit en conséquence arrêter Mariano d'Agaggio, le comte d'Istria & l'évêque commissaire du pape ; mais Raphaël d'Alecca s'opposa à ses prétentions, le battit & le força de relâcher ses prisonniers. Nicolas V pour pacifier l'isle donna ordre à son commissaire de chasser Norica de l'isle [1447], ce qui fut exécuté.

Louis Fregoso étant allé voir à Rome Nicolas V, né génois & du parti des Fregoso ; obtint de lui la cession de ses droits sur la Corse & un ordre pour le frere Gaïeta de lui remettre les places dont le pape étoit saisi. Les Fregoso étoient si puissans à Gênes que la république craignit que ces places ne restassent démembrées de sa souveraineté en faveur de leur nouveau possesseur. Elle élu doge Louis Fregoso ; qui en allant prendre possession de sa nouvelle dignité, céda ses places à son cousin Galéas de Campo Fregoso ; celui-ci effrayé de l'arrivée de quelques vaisseaux catalans sur les côtes de Corse, & désespérant de pouvoir défendre ses places si elles étoient attaquées ; les remit à la république. Louis Fregoso imitant cet acte de patriotisme auquel ils étoient forcés tous les deux, lui céda également les droits qu'il avoit reçus de Nicolas V ; ainsi la foiblesse de ces deux hommes rendit à Gênes des places qu'elle devoit regarder comme perdues pour elle. Ces vaisseaux catalans pouvoient avec raison inquiéter Galéas de Campo Fregoso, ils portoient Jacques Imbisora, qu'à la sollicitation des Corses, le roi d'Arragon leur envoyoit en qualité de viceroy. Imbisora fit quelques conquêtes, sa mort en arrêta le cours. Quatre puissances dominoient alors dans la Corse ou plutôt la déchiroient ; Alphonse roi d'Arragon, les Génois, les Fregoso & les seigneurs corses indépendans. Le gouvernement changeoit à tous momens, & ces variations n'avoient d'autre effet que celui

de rendre le fort des Corses plus malheureux. Divisés entr'eux mêmes, des haines particulieres produisoient vingt guerres civiles, & des assassinats sans nombre & toujours impunis ; pour remédier à tant de maux ils s'assemblerent à Lago Benedetto, & sachant que la république occupée de ses intrigues domestiques & de ses guerres dans le continent, ne pouvoit leur donner l'attention qu'on exige d'un bon gouvernement, ils résolurent de proposer la souveraineté de l'isle à cette société de Génois, connue sous le nom de maison de Saint-George. Des députés partirent pour Gênes & le sénat ayant agréé les propositions des Corses & reçu les cessions de Louis & Galéas Fregoso, la Corse fut cédée par la république à la maison de Saint – Georges <sup>(9)</sup>, qui fit dresser aussi-tôt des loix & des statuts, suivant lesquels les Corses devoient à l'avenir être gouvernés. Les malheurs & la pauvreté de Gênes la forçoient de faire cet arrangement, & les Corses qui connaissaient la sagesse, l'économie & la richesse de la maison de Saint-Georges, se persuadoient qu'il résulteroit de cet accord un gouvernement moins malheureux, Le roi d'Arragon continuellement en guerre avec les Génois, leur avoit sans cesse suscité des ennemis en Corse, & c'était principalement la partie méridionale de l'isle qu'il avoit soulevée contr'eux. La maison de Saint-Georges trouva ces fadions qu'il falloit y anéantir, & un viceroi d'Alphonse qu'il falloit en chasser. Elle envoya J.B. Doria prendre possession de l'isle en son nom & recevoir des officiers de la république, les places de Bonifacio & Calvi, & de ceux de Galéas de Campo Fregoso, celles de Bastia, Biguglia & Corte. Toutes ces places pourvues de garnisons & de commandans, elle nomma Michel de Germani évêque de Mariana, son lieutenant en Corse : ce prélat sage & pacifique, fut concilier tous les partis & forcer le viceroi d'Arragon à quitter l'isle. Doria qui y revint peu après, força les Ornano & les Costa, qui avoient constamment refusé de reconnoître pour souverain la maison de Saint-Georges (1454), de se soumettre à son autorité. Raphaël da Lecca, qui combattoit encore, fut pris prisonnier & pendu avec vingt-cinq de ses parens ou adhérens ; tout fut bientôt fournis. Les comtes de la Rocca & d'istria lui prêtèrent ferment de fidélité, le seul comte Paul de la Rocca le refusa & se refugia en Sardaigne. Le roi d'Arragon renvoya en vain un viceroi avec quelques troupes ; elles

ne firent que se montrer & disparaître, & la maison de Saint-Georges se trouva enfin pleinement maîtresse de l'isle ; elle ne le fut pas long-tems sans se la voir disputer.

Thomassin Fregoso, dont la famille dominoit dans Gênes, étoit né d'une mere corse, qui lui donnoit des liaisons & un parti dans l'isle : son crédit & son ambition le rendirent suspect à la maison de Saint-Georges, qui osa le faire enlever & renfermer à Lerici. Les Fregoses étoient trop puissans pour que Thomassin fut détenu long-tems, & pour ne pas se venger de l'affront qu'il avoit essuyé ; à peine fut-il élargi qu'il passa en Corse & y rassembla un parti devenu formidable par la jonction de celui du comte Paul de la Rocca, qui étoit revenu de Sardaigne. Ses succès augmentoient de jour en jour, & la maison de Saint-Georges étoit sur le point de se voir enlever l'isle, quand Paul Fregoso, archevêque & doge de Gênes, le plus détestable de tous les hommes, fit assassiner Aguolo Grimaldi, qu'il soupçonnoit d'avoir conseillé l'emprisonnement de son parent Thomassin. Au bruit du nouveau crime de l'archevêque toutes les factions se réunirent contre lui, & ne sachant comment se délivrer du joug des Fregoso, le résolution fut prise d'offrir la souveraineté de la république à François Sforza, duc de Milan, qui l'accepta (1465). Celui-ci s'étant fait céder la Corse par la maison de Saint-Georges, y envoya Montalto avec un corps de troupes, qui força Thomassin d'abandonner l'isle. Elle fut tranquille tant que François Sforza vécut ; mais le gouvernement de son successeur Galéas déplut, & une augmentation d'impôts fut le signal de la révolte. Les communes se nommerent des chefs qui battirent les Milanois ; & il ne leur restoit plus que la Casinca, lorsqu'on apprit l'assassinat de Galéas Sforza : l'ambition & l'espérance ramenerent aussi-tôt en Corse Thomassin Fregoso ; il se porta à Belgodere & rassembla ses anciens partisans, auxquels se joignirent ceux des Corses, qui avoient entrepris de chasser les Milanois de leur isle. La duchesse de Milan, veuve de Galéas, qui vouloit conserver la Corse à son fils, y envoya avec un corps de troupes Ambrosino Lunghinano, l'un de ses plus fameux ; capitaines. Dès que Thomassin apprend son débarquement, il part d'Omessa & vient se camper à Biguglia, se tenant sur la défensive jusqu'à ce qu'il eut reçu des renforts ; qu'il

attendoit. Mais Lunghinano qui entrevit les raisons de son inaction l'attaqua, le défit & l'emmena prisonnier à Milan. Loin d'y recevoir les mauvais traitemens auxquels il devoit s'attendre, la duchesse le combla d'amitié ; voulant conserver Gênes à son fils, & sentant qu'elle avoit besoin pour y maintenir son autorité du puissant parti des Fregoses, elle ne balança pas pour se l'attacher à faire le sacrifice de la Corse, & elle la donna à Thomassin (1480). Il y revint & trouva le parti de Charles de Costa, qui s'étoit autrefois opposé à ses entreprises, fort augmenté, & le fils du comte Paul de la Rocca devenu général des Corses, & soutenu par la plus grande partie des caporali. Thomassin attaqua d'abord & défit Costa. Il unit ensuite par un double mariage son fils & sa fille avec le fils & la fille de Jean Paul d'Alecca, & accrut ainsi son pouvoir de toute la puissance de la famille d'Alecca. Des pensions annuelles furent payées aux caporali, & Bastia entouré de murailles. Le seul Colombano de la Rocca refusa de se soumettre & entretint les troubles. Les partisans de Thomassin l'assassinerent, & n'ayant pas été récompensés de ce meurtre autant qu'ils l'espéroient, ils firent révolter l'isle que Thomassin fut encore forcé d'abandonner ; il y aissa son fils Janus, qui malgré les conseils du vieux Montalto, son mentor, ne put réussir à y faire tolérer son gouvernement, Chassé de l'isle comme son pere, Rinuccio le la Rocca la proposa au nom de la nation au marquis de Piorubino, qui l'accepta & y envoya son frere Gerard de Montagana avec cent soldats feulement. Les Corses auxquels le changement & la nouveauté plaisent plus qu'à toute autre nation, furent enchantés de Gerard, de sa douceur, de son faste & d'une troupe de baladins qu'il avoit amenés à sa fuite, & lui donnerent le titre de comte. Dès la même année Thomassin ayant perdu tout espoir de rétablir son autorité en Corse, traita de ses droits sur elle avec la maison de Saint-Georges & les lui céda pour deux mille ducats d'or. Ces anciens maîtres ravis de retrouver l'occasion de rentrer dans leur souveraineté, y envoyèrent le capitaine Paumoglio avec des troupes. Le comte Montagana qui préféroit la comédie aux batailles, se vit avec beaucoup de chagrin forcé par ce Rinuccio de la Rocca, auquel il devoit la Corse, de combattre les Génois. Paumoglio le vainquit & le renvoya chez son frere.

(1488) Une peste horrible afflige l'isle, qui après tant de révolutions sanglantes ne dut offrir que peu de vidimes à ce crue, fléau.

[1490] Thomassin Fregoso se repentant déjà de la cession qu'il avoit faite à la maison de Saint-Georges, engage J. Paul d'Alecca à se soulever ; leur conspiration est découverte & Thomassin emprisonné à Gênes. Cependant J.P. d'Alecca s'allie avec la plupart des caporali, est battu par les Génois & obligé de se retirer en Sardaigne. Les Adornes ayant chassé de Gênes les Fregoso, J.P. d'Alecca fort de sa retraite, s'allie avec Rinuccio da Lecca, & bientôt presque toute l'isle est enlevée à la république. La fortune change, elle leur devient contraire, & tous se soumettent, excepté Rinuccio. Son fils François avoit été pris prisonnier : Fieschi, commissaire génois, engage le pere à venir voir son fils ; cette priere est regardée comme un sauf-conduit. Le malheureux Rinuccio da Lecca, qui ne soupçonnoit pas la mauvaise foi de Fieschi, vient embrasser son fils & se voit arrêté par la plus noire trahison ; on le conduit aux prisons de Gênes, & victime de l'amour paternel, il y meurt dans un cachot [1499]. J.P. d'Alecca s'enfuit en Sardaigne, son asile ordinaire, reparoît ensuite en Corse & se joignant à Rinuccio de la Rocca, il attaque les Génois. Ambroise Negroni défend l'isle, repousse les Corses, prend prisonnier Roland fils de J.P. d'Alecca, & force le pere à se réfugier de nouveau en Sardaigne. Rinuccio de la Rocca ayant fait sa paix, est invité à venir à Gênes. Il s'y rend, on l'y emprisonne ; sa mort paroît sûre, cependant on n'ose consommer un crime commencé, & Rinuccio n'est pas plutôt relâché qu'il court soulever la Corse. Doria y passe conduisant avec lui deux fils de Charles de la Rocca, qui passant pour légitimes, & accusant leur frere Rinuccio de ne l'être pas, le firent abandonner de tous ses partisans. Rinuccio traita avec Doria, & ses deux fils furent conduits à Gênes comme garants du traité, comme ôtages & gages de la paix & de sa fidélité ; ils y furent mis au cachot. Rinuccio à la nouvelle de ce mauvais traitement, ayant repris les armes, & s'étant allié avec Giudicé, fils de Vinciguerra de la Rocca, éprouva un nouveau trait de la barbarie des Génois. Doria sur le refus que fit Rinuccio de se soumettre, fit assassiner Giudicé, & massacrer dans sa prison un des fils de Rinuccio, qui étoit en ôtage à Gênes.

Tandis que les guerres civiles & les combats des Corses contre les Génois dévastoient la Corse, cette malheureuse isle étoit encore attaquée & pillée par les Algériens. On équipa une flotte aux dépens des Corses, pour chasser les pirates ; & un Fregoso parvint enfin à leur faire respecter les côtes de cette isle.

Le célèbre André Doria, moins cruel & plus habile guerrier que celui que nous venons de voir gouverner la Corse, y vint commander. Il poursuivit tous les partisans de Rinuccio de la Rocca, qui las enfin de tant de guerres & de malheurs, résolurent d'assassiner leur ancien chef lorsqu'il reviendrait dans l'isle ; il y reparut & y trouva la mort. Son ami J.P da Lecca ne vit plus de sûreté pour lui qu'à Rome ; où il passa & où il mourut peu de tems après. La Corse eut alors quelques jours tranquilles, qu'elle dut à la fermeté & à l'adresse de Doria. Des colonies furent envoyées à Porto-Vecchio ; l'air y étant mal sain, elles n'y prospérèrent pas. Les douze nobles Corses qui participoient au gouvernement avec le commissaire génois avoient été chargés de l'établissement des colonies ; ils se comportèrent dans cette affaire de manière que la république ou la maison de Saint-Georges mécontente de leur administration, promulgua une loi qui défendoit d'en faire jamais venir douze autres à Gênes. Cette abolition du principal magistrat de l'isle déplut à toute la nation, & les traitemens qui la suivirent augmentèrent les murmures & le ressentiment. La maison de Saint-Georges se trouvant maîtresse absolue de l'isle, y ayant détruit tous ses ennemis, voulut en effrayer les peuples pour leur ôter l'esprit d'indépendance qu'ils montroient depuis deux siècles. Un système de sévérité fut adopté & suivi ; les Génois devenus redoutables, se crurent dispensés de l'obligation de tenir leurs engagemens avec les insulaires, & pour arriver plus vite & plus sûrement au despotisme, ils persécutèrent tour à tour & détruisirent les uns par les autres, tous les barons & seigneurs feudataires du pays. Les historiens rapportent qu'un gouverneur génois, (quelques-uns nomment Christophe Montalto, gouverneur vers 1401), en ayant invité & rassemblé un très-grand nombre à un festin somptueux, fit entrer sur la fin du repas des soldats ou plutôt des bourreaux, qui les égorgerent tous sans pitié. Cette atrocité, quoique bien

attestée, paroîtroit incroyable, si l'histoire de Suede ne fournissoit pas un trait pareil. Ni ces horribles dîners, ni l'augmentation des impôts ne plurent aux Corses ; après avoir gémi, ils se plaignirent, ils murmurèrent & finirent enfin par se soulever. Gênes pour les en punir, oubliant que leur pays étoit aussi le sien, y brûla dix-huit Pièves, plus de cent vingt de leurs plus beaux villages, & força plus de quatre mille familles malheureuses de s'expatrier. Ainsi opprimés, les Corses furent moins fournis que jamais. On peut croire sans peine tous les exemples de la férocité des Génois ; ce peuple est naturellement perfide & atroce dans ses vengeance ; il avoit mérité cet odieux renom dès le tems des Romains (*perfidus Ligur*), & il semble n'avoir jamais changé. Nos annales rapportent un trait de leur mauvaise foi & de leur barbarie, qui confirme d'autant mieux tous ceux qu'on a exposés qu'il s'est passé dans le même siecle. En 1 507, au moment même qu'ils s'étoient donnés au roi de France, ils se révolterent & attaquèrent un fort gardé par nos troupes. Les François après une longue défense, & réduits à un petit nombre, furent obligés de capituler. Les Génois leur promirent de les laisser sortir & de les renvoyer vie & bagues fauves ; mais à peine eurent-ils remis le fort, qu'ils furent tous impitoyablement massacrés sans distinction d'âge ni de sexe. Non-contens de cette perfidie, ces abominables républicains remplirent des vases du fang de leurs malheureuses victimes, pour se donner le barbare plaisir d'y tremper leurs mains.

Nous touchons maintenant à une des époques les plus intéressantes de l'histoire de Corse.

San-Pietro di Bastelica <sup>(10)</sup>, nâquit dans un rang obscur, & dans un pays où il ne pouvoit acquérir aucun des talens que donne une éducation cultivée. Il reçut tout de la nature ; un courage que rien ne pouvoit effrayer, une éloquence qui entraînoit ceux même qu'elle ne persuadoit pas, une activité infatigable, le génie de la guerre, la plus vaste ambition & une haine implacable pour le nom génois. Il passa quelques années de sa jeunesse à la cour de Médicis, mais il n'eut pas le tems d'altérer son caractere dans une cour corrompue ; ses mœurs conserverent toujours quelque chose de rude & d'agreste, & ses vertus furent, comme son pays, un peu sauvages. Dans le profond engourdissement où languissait la Corse, elle ne pouvoit

lui offrir les moyens de développer ses talens & son génie. La France lui ouvroit un plus vaste & plus noble théâtre ; il y parut dès 1536 , & s'y fit bientôt remarquer par des prodiges de valeur. François I, l'un des plus intrépides, & peut-être en sa qualité de roi, le plus étonnant des chevaliers de ce tems, estimoit trop le courage pour ne pas récompenser celui de San – Pietro ; aussi le nomma-t-il colonel-général des Corses qu'il entretenoit à son service. San-Pietro se distingua avec tant d'éclat au siege de Perpignan, que M. le Dauphin, (depuis Henri II), témoin de ses actions de bravoure, dans un moment d'enthousiasme détacha de son col la chaîne d'or qu'il y portoit, & en revêtit San – Pietro, en lui ordonnant de porter à l'avenir une fleur-de-lys dans ses armes : faveur aussi simple que glorieuse, mais récompense digne d'un héros qui voit au-dessous de lui la fortune & les dignités. Après la mort de François I, San-Pietro ayant blessé dans un duel Jean de Turin, & voulant se soustraire aux fuites de cette affaire retourna dans sa patrie. On dit qu'il avoit sollicité à Rome le commandement des troupes du pape, qu'il n'avoit pu obtenir & qu'il s'étoit lié dans cette ville avec César Fregoso, auquel il a voit promis de surprendre Bonifacio & de lui livrer cette ville. Cette conspiration qui ne fut jamais bien prouvée, devint la cause des persécutions que Gênes lui fit éprouver. Sa renommée & le bruit de ses exploits l'avoient devancé en Corse ; il y fut accueilli avec la plus grande distinction, & se croyant digne de mêler son fang à celui d'une des plus célèbres maisons de l'isle, il demanda en mariage Vanina d'Ornano, & l'obtint. Cette alliance qui lui donnoit dans l'isle l'appui d'une famille nombreuse & puissante, ses talens & la haine qu'il montrait pour le gouvernement des Génois le leur rendit suspect. Leur gouverneur de Corse l'attira fous de vains prétextes à Bastia, & sur les instructions du sénat l'y fit emprisonner. Henri II, qui apprit son injuste détention se hâta de le réclamer, & probablement il lui sauva la vie ; car il n'est point de crime dont on ne puisse avec justice soupçonner les Génois, & un homme qu'ils croyoient devoir craindre, étoit pour cela seul assez coupable à leurs yeux pour mériter la mort. Sorti d'une prison qui avoit augmenté la haine qu'il portoit aux tyrans de sa patrie, il courut au siege de Casal en Piémont C'est là, qu'ayant eu connoissance du dessein



que Henri II avoit formé de porter la guerre en Italie, & du ressentiment que ce prince avoit conçu contre les Génois, qui favorisoient en tout les Espagnols, il lui proposa de s'emparer de la Corse, qui lui serviroit d'entrepôt pour la guerre d'Italie, éviteroit aux armées le dangereux passage des Alpes & faciliteroit la communication des secours qu'on pourroit en tirer : il peignit d'ailleurs les Génois comme des sujets révoltés, sur lesquels on pouvoit à juste titre revendiquer la Corse, comme faisant partie du domaine suprême qu'ils avoient cédé à la France, toutes les fois qu'ils s'étoient donnés à elle ; ainsi ce n'étoit proprement que rentrer dans son patrimoine. Il ne falloit pas tant de raisons pour déterminer Henri II, & la seule considération de l'utilité dont pouvoit lui être la Corse, suffisoit pour lui faire avidement adopter ce projet. San-Pietro reçut ordre de quitter l'armée du maréchal de Brissac, & de porter à Sienne au marquis de Termes la commission de général de l'armée, qui devoit marcher à la conquête de la Corse. En vain San-Pietro conseilla au marquis de Termes de remettre à la campagne suivante l'exécution de ce projet ; celui-ci qui s'ennuyait d'être aux ordres du cardinal Hypolite d'Est, général de l'armée de France, prépara tout pour l'embarquement, & lui dit que puisque le cœur des Corses étoit déjà aux François, il falloit profiter sans retard de ces heureuses dispositions. Les flottes combinées de France & de Turquie devoient prendre les François en Italie & les porter en Corse. Le célèbre Dragut Raïs, amiral de la flotte turque arriva au tems marqué avec soixante gâleres ; & Iscelin, Adhémar, Polin, baron de la garde, avec trente-six galeres de France. De Termes sans balancer davantage s'embarqua avec deux mille cinq cents hommes de troupes choisies. Valleron commandoit les François ; San-Severino duc de Somma, les Italiens ; & le commandement des Corses, qui devoient se joindre aux François à leur arrivée, étoit réservé à San-Pietro & Bernardino Corso d'Ornano tous deux ennemis déclarés des Génois. On prit terre auprès de Bastia (25 Août 1553), le duc de Somma & San-Pietro se rendirent maîtres de la ville, & les habitans de la citadelle firent leur gouverneur de la livrer. Les Corses d'abord effrayés de l'apparition des Turcs, furent bientôt calmés par San-Pietro, qui leur apprit qu'ils n'étoient que les auxiliaires des François, & qu'ils ne s'étoient

réunis que pour les délivrer de la tyrannie des Génois. San-Severino marcha vers San-Fiorenzo & le prit ; Valleron vers Corte, dont il s'empara également ; San-Pietro avec les Corses enleva Ajaccio, qu'il livra au pillage. Bonifacio mieux fortifié, fit plus de résistance ; Dragut Raïs, après avoir soumis Porto-Vecchio en passant, perdoit déjà six cents hommes devant cette place ; Denas, capitaine françois, demanda à parler aux habitans, & son éloquence autant que la crainte qu'il leur inspira d'un vainqueur tel que Dragut, fit ce que la force n'avoit pu faire : la ville se rendit : en vain avait-on stipulé que Bonifacio ne feroit point mis au pillage ; Dragut & ses janissaires, qui ne faisoient la guerre que pour le butin, non contents des contributions qu'on leur avoit payées, pillèrent les malheureux vaincus, & fous le prétexte de l'approche de l'hiver, les Turcs firent aussi-tôt voile vers le levant [1553].

Se montrer & vaincre avoit jusqu'à ce moment été le fort du marquis de Termes. Content de succès si brillans, il envoya le duc de Somma & Aurele Fregoso porter au roi de France la nouvelle de ses rapides conquêtes ; Calvi seul restoit aux Génois ; le marquis de Termes rassembla sur le champ ses forces pour en former le siege, tandis que le baron de la Garde iroit avec ses galeres en bloquer le port. La fortune changea ; Christophe Pallavicini, que Gênes avoit envoyé observer les François avec quatorze cents hommes, attaqua leurs lignes & parvint à jeter des secours dans la place. Ce retardement dans les opérations du siege donna le tems aux Génois d'achever l'armement qu'ils préparoient, & dont ils dessinoient le commandement au célèbre André Doria, le plus grand homme de mer & le meilleur citoyen dont ils puissent s'honorer. Augustin Spinola fut dépêché d'avance avec vingt-six galeres & trois mille hommes. Avant que Doria fut arrivé il avoit déjà forcé le marquis de Termes de décamper & d'aller, faute de munitions & avec une armée très-affoiblie, se retrancher dans les montagnes de Cuccia. Instruit de cette retraite, Doria pressa son départ & débarqua près de San-Fiorenzo avec douze mille hommes, de l'artillerie & des munitions. Avant de faire le siege de cette place importante, il voulut se rendre maître de Bastia, & il la reprit. De Termes obligé de rester sur la défensive, ne put que jeter quelques troupes dans

San-Fiorenzo avec Jourdain des Ursins, excellent capitaine ; tandis qu'il harceloit l'armée de Doria, celui-ci, quoiqu'appesanti par l'âge (il avoit alors quatre-vingt sept ans), mit la plus grande activité dans ses manœuvres & ses opérations. San-Fiorenzo fut investi, mais le siege traînoit en longueur parce que de Ternies traversoit un marais, jugé impraticable, pour raffraîchir la place, & que les fréquentes sorties de des Ursins ruinoient les travaux des Génois. Doria fit barrer le marais par un grand ouvrage, & des Ursins se vit réduit aux feules forces de sa garnison. Sa résistance étoit d'autant plus embarrassante pour les Génois qu'une maladie épidémique répandue dans leur camp, emporta plus de la moitié de leurs soldats. Le grand trait d'habileté de Doria fut de savoir cacher cette perte énorme aux généraux françois ; enfin des Ursins sans munition & sans espoir d'être secouru, depuis qu'une flotte françoise qui venoit ravitailler San-Fiorenzo, avoit été dispersée par la tempête, fut obligé de capituler. Les François sortirent avec les honneurs de la guerre & firent feulement le ferment de ne pas servir de six mois contre la république. Les Corses n'ayant pu être compris dans la capitulation, Bernardino d'Ornano, suivi de quelques-uns de ses compatriotes, sortit de la place en désespéré, traversa les lignes ennemies, tuant tout ce qui s'opposoit à sa fuite & s'échappa heureusement (1554) tandis que ceux qui n'avoient osé le suivre furent pendus ou envoyés aux galeres. Doria poursuivit ses conquêtes & attaqua Corte, dont le capitaine la Chambre lui livra le château. Le perfide la Chambre, en punition de cette trahison, eut depuis la tête tranchée à Marseille. Doria menaçoit Ajaccio lorsqu'il reçut ordre de l'empereur, dont il étoit tou jours amiral, de repasser en Italie, dont les Turcs infestaient les côtes.

A peine Doria avoit quitté l'isle [1554], que de Termes y reprit sur les Génois une supériorité marqu ; il rentra dans Corte & les Corses qui avoient déserté son parti pour suivre Doria, aussi volages que la fortune, & suivant aveuglément toutes ses variations, revinrent en foule rejoindre ses drapeaux, San-Pietro ménageoit tous ces retours : fon crédit & sa gloire étoient au comble, mais peu propre à servir en second, il eut quelques altercations avec le marquis de Termes, qui venoit de recevoir le bâton de maréchal de

France (<sup>11</sup>). Sur les plaintes que celui-ci en porta en cour, San-Pietro eut ordre de repasser en France, & vint triompher à Paris des malheurs du maréchal de Termes. En effet ses troupes n'étant point payées se mutinèrent ; il eut beau faire couper la tête à quelques officiers, qu'il soupçonna d'avoir favorisé les mutins, ces exemples de sévérité n'étausserent pas les murmures : les Corses défertoient tous les jours & malgré un renfort de mille hommes arrivé de France, il se vit une féconde fois forcé le lever le siege de Calvi par Doria, qui étoit revenu avec quarante-quatre voiles devant cette place. Le sang froid & la sagesse du maréchal de Termes devoit s'accorder mal avec l'impétuosité de San-Pietro, mais de Termes n'en étoit pas moins grand homme de guerre. Le roi qui le jugea plus nécessaire en Italie qu'en Corse, le rappella & lui donna le commandement de l'armée de Piémont. Celle des Corses fut confiée à Jourdain des Ursins. Calvi étoit la principale place des Génois, il étoit de la dernière importance de la leur enlever ; des Ursins résolut de tenter encore une fois les hasards d'un siege : il l'entreprit donc avec trois mille François & autant de Turcs. Une artillerie nombreuse canonna la place ; la brèche fut ouverte, on donna l'assaut, & si les Turcs eussent imité le courage des François, Calvi étoit emporté d'emblée. Les femmes de Calvi combattirent mêlées avec les hommes, & beaucoup furent tuées sur la brèche. Malgré le courage avec lequel cette ville fut défendue, si Dragut n'eut pas fait rembarquer ses Turcs & son canon, elle étoit hors d'état de tenir long-tems. Des Ursins pressa en vain Dragut de rester & de remplir ses promesses ; le corsaire voulut absolument partir ou faire le siege de Bastia, qui ne réussit pas davantage que celui de Calvi ; les Turcs ne voulurent jamais combattre, parce que des Ursins refusa de leur accorder le droit barbare de piller les villes qu'il attaquoit au cas qu'elles fussent prises, & que la portion des contributions qu'on leur promettoit, ne parut pas à Dragut valoir la peine de s'exposer aux dangers qu'il y avoit à courir. Ainsi finit cette malheureuse campagne qui dégoûta les Corses du parti françois, & qui n'y revinrent qu'au retour de San-Pietro, pour le quitter encore.

Une trêve publiée entre la France & l'Espagne (5 Février 1556), ralentit en Corse les opérations de la guerre. Henri II y envoya, Pierre de Panisse, célèbre jurisconsulte d'Avignon, accompagné de deux fameux docteurs en droit, en qualité de président général de justice ; avec pouvoir d'y établir des tribunaux, d'y réformer les abus & de juger en dernier ressort Il y rédigea un corps de loix de concert avec des Ursins, San-Pietro & l'assemblée de la nation qui se tint à Vescavato ; on y résolut d'établir un conseil de régence à Corte. Ce fut dans ce tems que San-Pietro conçut le projet de se faire nommer viceroi de Corse par Henri II. Les Corses qu'il traitoit déjà avec hauteur furent révoltés de ces prétentions dans un homme (1557), que par sa naissance ils regardoient comme indigne de leur commander. Le roi craignant (1558) que beaucoup de seigneurs corses, jaloux de l'élévation de San-Pietro, ne se liguassent contre la France, nomma des Ursins à cette place, en lui envoyant le cordon de son ordre. Cette préférence obtenue par son rival rendit San-Pietro l'ennemi irréconciliable de des Urfins. Leur inimitié auroit eu des fuites funestes si la paix signée à Cateau-Cambresis n'eût mis fin à toutes nos affaires dans l'isle (Avril 1559). Il fut décidé par un des articles du traité que la Corse seroit rendue aux Génois, & que tous les Corses proscrits par eux rentreroient dans leurs biens ; & que ceux qui avoient été attachés aux François ne feroient nullement inquiétés. Grimaldi & Saoli, commissaires de la maison de Saint-Georges vinrent reprendre en son nom possession de l'isle, & le viceroi des Ursins partit & vint à Paris rendre compte au roi de l'exécution de ses ordres [1 5 5 9]. Rebuffo & Imperiale, qui succéderent à ces premiers commissaires demanderent aux Corses dans une assemblée de la nation, un état estimatif des biens de chaque propriétaire : Cette demande, peut-être juste en elle-même, mais indiscrete dans un moment où l'autorité de Gênes n'était rien moins qu'affermie, révolta tous les esprits & donna l'allarme à toute la nation. San-Pietro, sans vouloir profiter de l'amnistie stipulée par le traité de paix, revint en France ; & les Génois infracteurs des clauses du même traité, confisquerent tous ses biens [1560]. Il attendit en France le moment où la cour voudroit se prêter à séconder ses projet de vengeance contr'eux. La mort de Henri II. celle de François II ; la

minorité de Charles IX, firent échouer long-tems toutes ses sollicitations. Enfin la reine Catherine de Médicis, piquée que les Génois n'eussent pas accorde aux Fieschi qu'elle protégeoit ce qu'elle demandait pour eux, favorisa SanPietro & lui fit négocier un traité entre Philippe II, roi d'Espagn & Antoine. roi de Navarre, pere de notre immortel Henri IV ; par lequel Antoine cédoit à Philippe la Navarre en échange de la Sardaigne, & de secours pour l'aider à conquérir la Corse. Ce traité qui ne pouvoit avoir son exécution aussi vite que San-Pietro le desiroit, ne put calmer son impétuosité ; il passe en Italie & remue toutes les cours pour faire adopter ses projets. N'ayant pu rien obtenir du pape ni des Médicis ; refusé par tous les princes chrétiens, il se rend en Afrique, confere avec Dragut Raïs, qui l'envoie à la Porte Ottomane (1561), à laquelle il présenta son traité avec Antoine & Philippe & des lettres de recommandation de ces princes. Tandis qu'il négocioit avec les Turcs, les Génois traitoient avec sa femme qu'il avoit laissée à Marseille ; ils sentoient bien qu'une fois maîtres d'elle & de ses enfans, la crainte de les perdre adouciroit le ressentiment de San-Pietro. Bazzica Lupo & le prêtre Michaële, précepteur d'Alphonse & d'Antoine-François, tous les deux fils de San-Pietro, furent les instrumens dont se servit la république, pour séduire Vanina d'Ornano.

Ces traîtres connaissant le peu de goût qu'elle avoit pour un époux ; altier, impérieux & d'une humeur farouche, lui persuaderent d'aller à Gênes déclarer qu'elle désapprouvoit la revellion de son mari, & lui assurerent que les biens de ses enfans lui feroient restitués. Soit envie de ménager leur fortune, soit dessein de fuir son époux, elle entra dans ces vues, envoya ses effets les plus précieux à Gênes & s'embarqua presque aussitôt elle-même pour s'y rendre avec son second fils Antoine-François & le perfide précepteur. Antoine de San – Fiorenz, ami de San-Pietro ; s'apercevant de sa fuite, monte aussitôt un brigantin, la poursuit & l'atteint près d'Antibes ; les suborneurs prirent terre & s'enfuirent. Vanina d'Ornano restée au pouvoir de San-Fiorenzo, fut reconduite à Aix. San-Pietro ayant appris la mort d'Antoine roi de Navarre, tué au siege de Rouen, & voyant s'évanouir toutes ses espérances, avoit déjà quitté Constantinople, & revenoit en France, quand il apprit à Alger la fuite de sa femme ; dans sa fureur il

poignarda un de ses anciens domestiques, qui se permit en sa présence des réflexions imprudentes sur cet événement délicat ; ce meurtre odieux n'étoit que le prélude de la plus horrible tragédie. Dévoré de chagrins, & roulant dans sa tête les plus noirs projets, il quitte précipitamment Alger & arrive à Aix. Le parlement de Provence prévoyant les fuites que pourroit avoir sa fureur, avoit eu la sagesse de prendre Vanina d'Ornano sous sa sauvegarde ; mais non moins courageuse que son inflexible époux, elle ne voulut point s'avilir jusqu'à le craindre & elle se remit dans ses mains dès qu'il la redemanda. Qu'on se peigne l'horreur de sa situation pendant que San-Pietro sombre & jaloux la ramenoit sans proférer une feule parole, d'Aix à Marseille ; la terreur qui dut s'emparer d'elle quand elle entroit avec son époux dans sa maison, qu'il trouvoit démeublée & où tout lui retraçoit le crime de sa femme ! A peine elle étoit arrivée, San-Pietro avec cette froideur contrainte, qui est si souvent la marque de la plus violente colere, & du plus profond ressentiment, lui annonça que l'action qu'il avoit à lui reprocher ne pouvoit s'expier que par la mort. Après ces courtes & terribles paroles il la quitte & la laisse renfermée durant trois jours avec ses femmes : ce terme expiré, il la revoit pour lui dire de choisir son genre de mort. Cette infortunée tombe en larmes à ses genoux, en lui disant que nul homme n'ayant jusques-là porté les mains sur elle, c'étoit des siennes seules qu'elle vouloit recevoir le coup fatal. A ces mots qui devoient porter l'attendrissement dans son ame, San-Pietro, dont la colere & la jalousie étoussent tous les sentimens, détacha froidement les jarretieres de Vanina, les lui passa au col & l'étrangla. Le bruit de ce meurtre affreux se répandit bientôt ; & San-Pietro pour prévenir les fuites qu'en auroit fait la justice, se rendit à Paris. La reine mere refusa d'abord de le voir, les mains teintes encore du fang de son épouse ; mais accoutumée elle-même aux forfaits, cette horreur fut de courte durée. Quand les courtisans le blamerent de s'être laissé emporter à une violence si atroce, San-Pietro découvrant sa poitrine & montrant les cicatrices de ses blessures, leur dit : qu'importe au roi & à l'état la maniere dont San-Pietro s'est comporté avec sa femme, pourvu qu'il ait dignement servi l'un & l'autre. Cette réponse qui ne prouve que l'opinion où ont été trop long-tems les Corses, qu'ils étoient les juges

de leurs femmes, & pouvoient même être leurs bourreaux, ne peut excuser le mari jaloux, & le cruel assassin de son épouse ; elle en imposa cependant à une cour qui avoit contracté l'habitude des crimes, & San-Pietro ne fut point inquiété [1562].

Hector Fieschi, devenu le chef de la maison de Saint-Georges, fit craindre à Gênes que son trop grand crédit & sa puissance ne l'emportât sur celle de la république. Le sénat résolut donc qu'on ôteroit à la maison de Saint-Georges la souveraineté de la Corse, sous prétexte que son gouvernement devenu moins rigoureux, contribuoit par sa douceur à y entretenir l'esprit de révolte. Saoli & Lomellino, commissaires de la république, furent envoyés en prendre possession & s'emparer de toutes les places en son nom. Ce changement aigrit de nouveau les Corses & contribua à multiplier les partisans de San-Pietro, qui dans sa haine implacable contre les Génois, augmentée encore par la fin tragique de sa femme, qu'il regardoit comme la victime de leurs séductions, ne s'occupait que des moyens d'y exciter une nouvelle révolution. Il écrivit pour cet effet à son ancien ami Aurele Fregoso & au grand duc de Toscane, à ce dernier pour lui communiquer ses projets & implorer ses secours, à l'autre pour l'engager à solliciter cette cour en sa faveur. Le meurtre de sa femme l'avoit rendu odieux ; Côme de Médicis refusa des secours & Fregoso son entremise. La cour de France occupée de plus grands intérêts ne l'écoutoit plus. Abandonné de tout le monde, son courage indomptable ne put céder à la mauvaise fortune : San-Pietro voulut tout entreprendre & ne devoir rien qu'à lui seul. Deux ans se passèrent tantôt à attendre l'effet de ses intrigues secrètes & de ses inutiles sollicitations en différentes cours, tantôt à calmer les soupçons de Gênes sur sa conduite. Dès qu'il vit que son inaction avoit trompé la république, qui sembloit ne devoir plus le redouter, il fit passer secrètement en Corse ses amis Antoine & Paris de San-Fiorenzo, pour encourager ses partisans, & il y aborda enfin lui-même, n'ayant à sa fuite que douze Corses & vingt-cinq François. Aussi-tôt qu'il put débarquer avec cette poignée de monde, il renvoya le bâtiment qui l'avoit apporté, & commença l'exécution de ses projets & la plus cruelle guerre que les Génois eussent essuyée. Il marche



vers Istria & s'en empare : il brûle la tour de la Vensolasca [1564] & arrivé à Vescovato, il y harangue les Corses, qui entraînés ; par le torrent de son éloquence, se joignent à lui, tandis que d'autres Corses revenoient de Rome, pour se ranger sous ses drapeaux, & que Roland d'Ornano & Achille de Campocasso venoient grossir sa troupe. Le gouverneur génois, Fornari, mit toutes ses troupes en campagne, & fut forcé deux fois par la supériorité des manoeuvres de San-Pietro, de se replier sur Bastia. Dans une de ses retraites forcées son arriere-garde fut attaquée vers Borgo, & taillée en pieces ; onze compagnies d'infanterie & quatre de cavalerie resterent sur la place, & cette perte rendit San-Pietro maître de la campagne. Le reste de l'année profitant de cet avantage, il marche sur Porto-Vecchio, qu'il prend d'emblée ; mais il attaque ensuite en vain San-Fiorenzo, qu'il est forcé d'abandonner. Fornari n'étoit pas un rival pour San-Pietro ; la république s'aperçut de la faute qu'elle avoit faite, en lui donnant le commandement de ses troupes. Plus éclairée sur ses intérêts, & sentant par ses pertes qu'il falloit opposer à son dangereux ennemi un général expérimenté, elle rappella Fornari & le fit remplacer par Doria, qu'elle mit à la tête de ses meilleures troupes. San-Pietro fut réduit à faire une guerre défensive & de chicane. Doria sûr de ses troupes voulut l'attirer en plaine pour combattre avec l'avantage que devaient lui donner des troupes réglées, manoeuvrières & bien disciplinées sur des paysans rassemblés à la hâte, n'ayant presque pas d'autre arme qu'une zagaye & nullement accoutumés à combattre en masse. San-Pietro qui s'aperçut des pieges que lui tendoit Doria, ne sortit point de ses montagnes, & se contenta de harceler sans cesse son armée : tomber subitement sur les postes des Génois, attaquer leurs retranchemens, intercepter leurs convois, enfin les battre en détail & les affamer ; voilà le plan d'opération que se proposa & que suivit durant cette campagne le violent San-Pietro : elle le couvrit de gloire, il n'en fit jamais de plus savante ni de mieux adaptée aux circonstances & au caractere de ses soldats. Les fatigues & les maladies épuiserent bientôt l'armée génoise, & le dépérissement de la santé de Doria le rappella à Gênes, quand San-Pietro l'obligeoit de lui laisser le champ libre [1564]. Aussi vif dans l'exécution que fage dans ses projets, ce dernier ne songea qu'à profiter du

moment de relâche que lui laissoient les Génois pour leur enlever coup sur coup Belgodere, Sartene & Corte. Des succès si rapides & si brillans ne devaient pas être de longue durée. Doria revint avec de nouvelles troupes, fraîches & nombreuses, & le dessein de ravager l'isle, pour ôter aux Corses tous les moyens de subsister [1565]. Les bleds verts furent fourragés ; les maisons & les provisions qu'elles renfermoient brûlées ; les oliviers, les châtaigniers coupés ; on sembla faire autant la guerre aux productions de l'isle qu'à ses habitans, & San-Pietro qui ne pouvoit tirer ses subsistances du continent, n'ayant ni marine ni argent, fut forcé dans son désespoir de rendre aux Génois tout le mal qu'ils faisoient à sa patrie ; il fit dresser des chiens à chasser, à découvrir, à dévorer les Génois ; on brûloit, on massacroit sans pitié tout ceux que le fort faisoit tomber entre ses mains ; on épuisa enfin de part & d'autre toutes les ressources de la cruauté la plus ingénieuse. Inventer des supplices, des tortures nouvelles, devint un talent dont on put s'enorgueillir, parce qu'on étoit applaudi. Au milieu de tant de calamités les factions des noirs & des rouges, aigries par les malheurs communs, sentirent renaître leurs haines, & leurs combats acharnés recommencerent, comme si la Corse n'étoit pas assez accablée sous le poids de l'horrible guerre qui la déchiroit. Ces divisions intestines nuisoient à l'autorité de San-Pietro, en lui ôtant des soldats qu'il auroit pu opposer avec succès aux Génois ; elles le réduisirent à ne se faire admirer que par de belles retraites. On cite celle qu'il fit vers San-Pancrazio di Mariana : avec un ennemi tel que Gênes, on pouvoit avec justice peut-être se servir de l'arme odieuse des trahisons ; il l'employa dans une embuscade qu'il tendit aux Génois à Luminanda [1566]. Doria & ses troupes n'en fussent jamais sorties, si un moine n'eut à son tour pour les sauver, trompé San-Pietro. Le moment de les malheurs étoit enfin arrivé ; les Corses étoient las de la guerre ; les officiers, les soldats abandonnoient journellement un parti auquel il sembloit ne rester d'autres ressources que son courage. L'argent manquoit à San-Pietro, & l'espérance n'arrête pas long-tems un peuple volage ; les munitions étoient épuisées ; Catherine de Médicis n'en fournissoit pas plus que d'argent. En vain il avoit fait construire un port à Sagona pour y recevoir les vaisseaux de France qui venoient lui apporter

des subsides, les vaisseaux n'y paroissaient plus ; obligé de lever sur la nation des impôts pour subvenir aux dépenses nécessaires, quoique moins forts que les taxes qu'on payoit aux Génois, elle, les payoit à regret ou les refusoit Vivaldo qui avoit succédé à Doria dans le commandement de l'armée génoise, ne lui donnoit pas plus de relâche que son prédécesseur ; dans cette situation si critique, tout étoit sur le point de lui manquer à la fois, & cet opiniâtre guerrier ne pouvoit perdre courage, ni se résoudre à la paix. A soixante & seize ans passés, il faisoit encore trembler Gênes, qui certaine de ne pouvoir ni désarmer sa colere, ni finir, tant qu'il vivroit, une guerre humiliante & ruineuse, ne vit plus qu'un seul moyen d'éteindre le feu de cette révolte ; c'étoit, il est vrai, le plus lâche de tous & elle s'en servit. Un domestique de confiance de San-Pietro fut gagné, il avertit Fornari, gouverneur d'Ajaccio, du moment où son maître devoit sortir de Vico avec une légère escorte ; Fornari fit dresser une embuscade sur son passage, & donna la conduite des troupes employées à tendre ce piege aux d'Ornano, beau-freres de San-Pietro, qui avoient à la fois à venger Gênes & l'injure personnelle qu'il leur avoit faite en étranglant leur sœur, & à mériter en outre le prix deshonorant que la république avoit mis à la tête de San-Pietro. Croyant n'avoir que des guerriers & non des assassins à redouter, il part de Vico & tombe dans l'embuscade ; dès qu'il s'en aperçoit il crie au jeune Alphonse son fils, âgé de dix-huit ans, qui étoit arrivé de France avec quelques secours depuis peu de jours : "Sauve – toi mon fils, nous sommes trahis !,, Il vouloit fuir lui-même, quand Jean-Antoine d'Ornano l'atteignit : ils se tirèrent aussi-tôt leurs coups de pistolet, & au même instant Vitelli, ce domestique gagné par les Génois, lui lâcha par derriere un coup d'arquebuse, qui l'étendit mort. Les d'Ornano se jetterent sur son corps qu'ils mutilerent avec fureur ; ils couperent sa tête & la porterent en triomphe au gouverneur Fornari. C'étoit sans doute le plus beau présent qu'on pût faire à la république. Des soldats génois dévorèrent, dit-on, ses entrailles, & Michel Ange d'Ornano eut la bassesse d'accepter le prix qui avoit été mis à la tête de son beau-frere. Des gratifications furent données à chacun des soldats qui rapporterent quelques morceaux de son cadavre. Quand la tête de San-Pietro entra dans Ajaccio,

Fornari fit tirer tout le canon de la place en signe de réjouissance ; on sonna toutes les cloches, en chanta des *Te Deum* en actions de graces d'un assassinat ; on alluma des feux de joye, on se livra à toute l'ivresse du plaisir que Gênes ressentoit [1567], d'avoir assouvi sa vengeance par une lâcheté. Enfin on célébra le plus horrible meurtre, comme on eut fait ailleurs la plus glorieuse victoire. Tous ces emportemens d'une joye féroce, prouvoient la terreur dont au seul nom de San-Pietro les Génois étoient glacés, & les marques honteuses de leur faiblesse devenoient le plus bel éloge funebre dont on put honorer la mémoire d'un guerrier qui fut toute sa vie leur fléau. Ainsi périt de la mort la plus tragique un des plus grands hommes qu'ait produit la Corse, & le plus fatal ennemi qu'elle ait jamais opposé à Gênes. San-Pietro avoit un courage rare, les talens les plus distingués pour la guerre, un esprit trop ardent peut-être, mais une ame extraordinaire & telle que celles qui doivent animer les hommes supérieurs. Il fut un héros barbare dans des tems & dans un pays barbare comme lui. Il eut, & certes il faut l'en louer, la noble ambition de détruire dans la patrie le mauvais gouvernement des Génois, & de lui rendre un bien inestimable, la liberté ; la fois de la vengeance l'égara un moment : ce vice dominant des Corses, le rendit coupable d'un meurtre affreux ; mais cette horrible action fut une suite des mœurs de sa nation, & des grandes qualités dont l'avoit doué la nature. Les passions fortes engendrent les vertus sublimes & les crimes atroces. Une partie de l'escorte de San-Pietro eut le bonheur de s'échapper de l'embuscade où il périt ; Léonard de Casa-Nova, l'ami & le principal officier de son parti fut moins heureux & tomba aux mains des Génois. Il fut transféré aux prisons de Bastia & la république se proposa d'effrayer à jamais les rebelles, par le supplice d'un de leurs chefs les plus fameux.

Si San-Pietro flétrit sa gloire par un crime impardonnable, un autre Corse donna au monde l'exemple d'une vertu bien éclatante. Antoine le plus jeune des fils qu'eût eu Casa-Nova de son mariage avec une femme de la maison de Butta-fuoco, conçut le noble projet d'arracher son pere aux Génois & à la mort qui le menaçait. Le vertueux jeune homme apprend à raser, & dans peu de jours il est en état d'exécuter son projet, pour la réussite duquel cette

adresse étoit nécessaire. Une servante avoit seule la permission de porter des vivres à Casa-Nov ; Antoine se revêtit de ses habits, entra dans la prison de son pere, l'embrasse, le conjure de tâcher de s'évader à la faveur du déguisement qu'il lui vient offrir, & de joindre un parti considérable qui n'attend que lui pour le venger. Casa-Nova cède aux instances de son fils, se fait raser par lui, prend les habits de femmes dont il étoit revêtu, traverse ainsi travesti les cours des prisons & passe au milieu des gardes sans être reconnu. Le plus beau trait de l'amour filial reçut la plus horrible récompense. Un sénat est rarement accessible à la pitié, ou sensible aux vertus ; celui de Gênes fait le procès du jeune Antoine, le condamne à être pendu aux fenêtres du château de Tifani, demeure de sa famille, fait exécuter son affreux arrêt & ordonne la démolition de Tisani. Le pere Casa-Nova inconsolable, vengea par une guerre cruelle la mort de son généreux fils : par ses conseils & ses sollicitations, Alphonse d'Ornano, fils de San-Pietro, fut élu général des Corses, quoiqu'il ne fut âgé que de dix-huit ans. L'expérience des vieux compagnons de fortune de son pere (1568), & son courage le firent lutter contre Gênes avec avantage & il vengea son pere autant qu'il le put ; mais après divers succès trop peu décisifs pour ouvrir une vaste carrière à son ambition, voyant qu'il ne pouvoit plus espérer de secours de la cour de France, il accepta les projets de pacification proposés par les Génois. George Doria, gouverneur de l'isle & Anconitano évêque de Sagona arrêterent avec lui-même un traité, par lequel il étoit stipulé qu'il pourroit sortir de l'isle avec ceux de ses amis qui voudroient le suivre ; sans que leurs biens fussent confisqués, ni qu'ils fussent censés bannis & que la république accorderait un pardon général à tous les Corses. Tandis qu'il signoit ce traité à Santa-Luccia, où il s'étoit fortifié, il faisoit solliciter des emplois en France pour lui & ses partisans. Charles IX, dont il avoit été entant d'honneur, l'y reçut, & il parvint ainsi que son fils à tous les honneurs militaires de ce royaume. Tous les deux moururent maréchaux de France. Leur postérité s'est éteinte en France en 1670, dans la personne de Joseph-Charles d'Ornano, maître de la garde-robe du duc d'Orléans, cinquieme fils d'Alphonse, qui ne laissa qu'un fils, mort sans alliance, La postérité des quatre premiers fils d'Alphonse n'existoit déjà plus. <sup>(12)</sup>

La Corse après le départ d'Alphonse d'Ornano ne fut pas encore tout à fait tranquille. De nouvelles factions s'élevèrent & Valere de Casa-Bianca fut député vers Côme de Médicis, pour lui offrir la souveraineté de l'isle. Cette offre mal-accueillie ; le refus de secours de la part des autres puissances ; la misere, la lassitude & l'impuissance, produites par tant de guerres civiles ; assurerent enfin la paix à ce malheureux peuple. La république sembla même d'abord vouloir le traiter avec bonté. Augustin Doria l'un de ses plus vertueux citoyens, en obtint le gouvernement : il assembla la nation ; lui permit d'avoir un résident à Gênes, autorisé à porter directement ses plaintes au sénat, & douze nobles Corses furent choisis dans cette consultée pour être les conseillers du gouverneur & exercer une portion de la souveraineté dans l'isle. Cette sage institution, qui ramenoit les Corses à leur ancienne constitution, fut déclarée loi d'état. Doria fit fortifier & embellir Bastia, & envoya une colonie à Porto-Vecchio pour rétablir cette ville si importante par son magnifique port. Ses foins paternels s'étendirent à tout, & non content d'avoir donné la paix aux Corses, il voulut les garantir des invasions des Barbaresques, en faisant construire sur les côtes dix-sept forts ou tours, dont les garnisons pussent s'opposer aux incursions de ces pirates. Ses vertus furent long-tems cheres aux Corses, & les regrets de sa perte se renouvelèrent dans l'horrible famine qu'ils essuyèrent à la fin du seizieme siecle, & durant laquelle les Génois se distinguèrent par la plus cruelle administration. Mais leur pouvoir s'étoit accru de maniere qu'ils pouvoient être injustes sans crainte. Les Corses n'avoient pas perdu le courage, mais nul d'eux n'osoit se hasarder à donner le premier signal : sans protecteurs & sans vengeur, ils devinrent la proie de leurs tyrans. Pendant près d'un siecle leur histoire n'est que celle de l'oppression. Quand tout un peuple se borne à gémir de sa misere & à traîner ses fers en pleurant ; quand il est parvenu à un tel degré de foiblesse qu'il se laisse impunément détruire & voler par une race de despotes étrangers ; quand enfin les esprits y font devenus esclaves ainsi que les corps, peut-il offrir un tableau capable d'intéresser & digne d'attacher nos regards ? L'humanité ainsi outragée nous crie d'en détourner les yeux. Il y eut cependant des momens où le gouvernement des Génois s'adoucit &

parut supportable, puisque dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre le duc de Savoie (1672), les Corses, sans attendre les ordres ou les prières du fénat, s'armèrent pour lui, & passèrent dans le continent à leurs frais. Ils défendirent la république, qui par reconnoissance du service qu'elle en reçut, & par un juste sentiment d'admiration pour leur valeur, les nomma l'épée & le bouclier de Gênes.

Après avoir décrit tant de révolutions & parlé de tous les moyens que les Corses employèrent pour se délivrer d'un joug étranger, une réflexion bien sage du plus illustre de nos écrivains, fera sentir pourquoi cette nation infortunée n'a jamais pu réussir à se défaire de ses tyrans. C'étoit plutôt aux Corses, dit-il, à conquérir Gênes, qu'à Gênes de subjuguier les Corses ; car ces insulaires étaient plus robustes & plus braves que leurs dominateurs, & n'avoient rien à perdre. Une république de guerriers pauvres & féroces devoit vaincre aisément des marchands de Ligurie par la même raison que les Huns, les Goths, les Gérules, les Vandales, qui n'avoient que du fer, avoient subjugué les nations qui possédoient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis & sans discipline ; (on peut ajouter & sur-tout sans marine), partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.,,

Dans l'espace d'un siècle & demi, depuis la retraite d'Alphonse d'Ornano, l'histoire de Corse ne présente aucun événement que celui qu'on vient de rapporter, & l'arrivée d'une colonie de Grecs, qui s'établit & qui subsiste encore dans l'isle, ces Grecs se nommoient Mainotes, du petit pays de *Maina*, ancienne partie du territoire de Lacédémone renfermée entre deux montagnes qui s'avancent dans la mer, & qui n'offre de débouché pour pénétrer dans l'intérieur des terres qu'un défilé étroit presque inattaquable, semblable à celui des Thermopiles, si connu par la mort de Léonidas & des trois cents héros qui périrent en le défendant contre Xerxès. Les Mainotes qui n'étoient pas au même degré que le reste des Grecs, une race dégénérée, & qui sentoient encore couler dans leurs veines le fang des Spartiates leurs ayeux, luttèrent long-tems contre les Turcs ; mais depuis la prise de Candie, la puissance ottomane les ayant enfin accablés, ils subirent le joug commun de tous les Grecs. Chargés

d'impôts & réduits à l'état de la plus dure & de la plus abjecte servitude, les Grecs de Porto-Vitilo, portant impatiemment ce joug, résolurent de s'en délivrer, en abandonnant leur patrie ; ils envoyèrent des députés à Gênes, pour lui demander un asile : Gênes eut la sage politique d'accorder leur demande, & envoya ces députés en Corse, reconnoître le terrain qu'elle destinoit aux Grecs & qu'elle devoit leur donner aux conditions de lui payer le dixieme du produit de leurs terres [1676] & cinq livres monnoie de Gênes d'imposition annuelle par feu. Le territoire convint aux députés, & sur le compte qu'ils rendirent aux habitans de Porto-Vitilo, ils noliserent un vaisseau françois qui les reçut au nombre de huit cents, & les transporta en Corse fous la conduite de leurs chefs, les Stephonopoli & les Micaglia. On assigna à la colonie les territoires de Paom, Revida & Siassologna, qui devinrent sa propriété. Marc-Aurele Rossi l'en mit en possession & Gênes fournit aux colons des habitations, des instrumens d'agriculture, des bestiaux, de l'argent & des grains. L'industrie naturelle de ce peuple eut bientôt fait de son territoire un excellent pays. Leur fortune & leurs talens devinrent l'objet de la jalousie des Corses, qui tenterent plusieurs fois de les détruire, & de dévaster leurs nouvelles cultures. Les Grecs les battirent & les repoussèrent toujours avec courage ; mais enfin accablés sous le nombre de leurs ennemis, durant la révolte de 1729, ils furent forcés d'abandonner leurs habitations & de se refugier dans les murs d'Ajaccio, où pour subsister ils reçurent une modique solde de la république. Les Corses les haïssent, parce qu'ils les regardent comme des fouteurs redoutables de la puissance génoise. Ils auroient dû plutôt admirer leur fidélité & la juste reconnaissance dont ils payoient leurs bienfaiteurs, & sur-tout les prenant pour modeles, améliorer leurs terres & imiter leur industrie. Mais on ne veut ni admirer ni raisonner quand on hait, cette malheureuse colonie avoit triplé ou quadruplé depuis son arrivée dans l'isle. Les persécutions des Corses, son zele & son attachement pour Gênes, qu'elle a toujours vaillamment défendue, l'ont extrêmement affoiblie. Si à l'exemple de Gênes la France accordoit maintenant un asile en Corse à tous les Grecs qui voudroient s'y refugier, il n'est pas douteux que cette isle, dont la population a si grand besoin d'être augmentée, ne se trouvât



riche & industrieuse en beaucoup moins de tems qu'il ne lui en faudra pour le devenir, si on la réserve exclusivement aux naturels du pays. La guerre des Turcs & des Russes offroit l'occasion la plus favorable d'y appeller les Grecs, tour à tour vexés par l'une & l'autre de ces puissances. Les Grecs font encore à Ajaccio & y vivent dans la misere ; ils s'attendoient que protégés par la France, ils rentreroient en possession de leurs anciens défrichemens : ils attendent encore cette justice ; car on ne peut pas dire cette grace ; ils ont conservé le costume grec, la religion grecque, soumise cependant au pape ; & parlent encore le grec tel que celui qui est en usage de nos jours dans l'archipel, & bien différent sans doute de cette langue harmonieuse que parloient Homere, Socrate, Platon & Anacréon. Ils font grands & bienfaits, leurs femmes ainsi qu'eux font généralement d'une plus belle espece que les Corses.

Une nouvelle colonie de Canadiens a été sur le point de s'établir non loin de celle des Grecs. On eut rassemblé dans cette isle des colons de l'un & l'autre hémisphere ; en 1769 M. l'abbé le Loutre, le curé & le bienfaiteur de ces malheureux Canadiens vint en Corse reconnoître le pays qu'on pouvoit leur donner ; ce projet s'est borné à cette inutile reconnoissance, & je ne fais pas comment la France s'est acquittée avec les vertueuses familles, qui après avoir tout quitté & tout perdu pour elle en Canada, attendoient à Belle-Isle le fort que voudroit leur faire une puissance à laquelle ils avoient tout sacrifié. Veut-on exécuter le projet le plus sage & le mieux combiné ? Les obstacles s'élèvent en foule & les meilleurs établissemens font ceux qu'on a le plus de peine à former.

Des mémoires particuliers assurent que lorsque Louis XIV fit bombarder Gênes (1684), les Corses enchantés des malheurs & de l'humiliation de la république, offrirent leur isle à ce roi, & furent refuses. Mais ce fait est au moins très-douteux, & Louis XIV occupé des plus vastes projets, combattant contre l'Europe réunie & revenant vainqueur, s'enivrer de plaisirs & d'amour au milieu de sa superbe cour, ne songeoit guere à réunir à son peuple victorieux, opulent & policé, une petite nation pauvre & barbare. Un ministre, dont l'ame est aussi noble que le nom, a pensé différemment sous Louis XV : il a vu sagement de quelle utilité la

Corse pouvoit être à la France par sa position dans la méditerranée, son voisinage de nos côtes & de celles d'Italie ; par son étendue, le nombre de ses ports, la quantité de ses bois & la fertilité de son fol. Il a fait mouvoir à la fois les deux ressorts de la politique & de la force qu'il tient dans ses mains, & est parvenu à ajouter une grande province à l'immense territoire de la France. Après qu'ils ont été vaincus & fournis, M. le duc de Choiseul a voulu qu'on traitât les Corses avec bonté ; on leur a conservé leurs assemblées nationales & leurs meilleures loix ; enfin on a pris toutes les mesures pour affurer au royaume cette importante conquête, & faire aimer à un peuple inconstant & indompté la domination françoise. Ceux qui dans cette isle ont intérêt de maintenir les dissensions ; quelques hommes obscurs ou méchans, qui ne vivent que de discordes, ont voulu depuis troubler la paix qu'il donnoit aux Corses ; mais ils ne réussirent maintenant qu'à se faire justement punir d'un brigandage si funeste à leur patrie. Au reste si quelques enthousiastes d'une liberté qu'on leur avoit prêchée, sans la leur faire jamais sentir, se font joints à ces hommes vils & méchans, plaignons-les ; le fanatisme est un fievre violente : le tems seul & un gouvernement juste, ferme & sévère peuvent en guérir les Corses, qui se sentiront encore quelques tems de ses accès.

Avant de décrire la révolte des Corses, il nous paroît indispensable de donner une idée de la manière dont ils étoient gouvernés par les Génois, afin qu'on puisse juger s'ils ont eu tort ou raison d'en être mécontents.

Je ne connois que deux moyens de gouverner les hommes, c'est-à-dire de faire obéir le plus grand nombre au moindre, celui de la crainte & celui de la justice. Les Génois ne pouvoient employer le premier de ces moyens, & ils n'ont jamais voulu se servir du second. Voilà la source de leur mauvais gouvernement & l'origine de la révolte des Corses. Par sa constitution aristocratique, Gênes ne doit ni ne peut entretenir un grand nombre de troupes ; sa puissance militaire nuiroit à celle du sénat & la détruiroit infailliblement. Ainsi la force de la république est par la nature même de son gouvernement très-peu redoutable, le militaire ne pouvant y être nombreux, n'y étant pas le premier corps d'état, n'y jouissant même que d'une très-foible considération, il ne peut gueres y être composé que de

mauvais soldats & de plus mauvais officiers ; or avec de telles troupes, la république ne pouvoit se flatter d'imprimer dans le cœur des Corses cette crainte qui vous fait obéir, même aux ordres in justes. Eût-elle voulu, pour parer à cet inconvénient, entretenir toujours dans l'isle un corps de troupes auxiliaires ? Ce moyen ruineux pour elle n'eut fait qu'apprendre aux Corses à la mépriser davantage & à lui désobéir impunément, à l'instant que ces troupes auroient abandonné l'isle ; il ne lui restoit donc, pour y conserver sa puissance, que le moyen de gouverner les Corses avec justice & modération ; mais c'est précisément ce que Gênes ne fit & n'eut jamais l'envie de faire. La Corse fut regardée comme une colonie qui ne devoit servir qu'à l'enrichissement de la métropole. L'intérêt de la métropole étoit donc, dira-t-on, d'enrichir la colonie pour augmenter ses profits ? Non, son intérêt n'étoit pas tel. La métropole n'ayant qu'un territoire égal à celui de sa colonie, & peut-être même plus borné, elle devoit la tenir toujours dans un état de faiblesse, qu'elle n'en pût rien redouter : autrement elle s'exposoit au double danger de voir sa colonie se séparer d'elle, ou même la subjuguier. La crainte d'un tel accident paroît avoir été le principe continuel de l'administration génoise en Corse ; on s'en convaincra par le détail succinct des reproches dont les Corses ont accablé la république, pour tâcher de justifier leur soulèvement contr'elle.

Le gouvernement féodal en s'emparant de l'Europe, s'étoit étendu jusqu'en Corse & les barons y avoient leurs fiefs & leurs vaissaux ; la puissance souveraine qui lutta par-tout contre celle des seigneurs particuliers, & qui enfin la détruisit presque par-tout, sema la division entre les barons corses, les arma tous les uns contre les autres, aida le plus fort contre le plus foible & partagea avec lui la dépouille du vaincu, jusqu'à ce qu'une nouvelle guerre lui fit à son tour tomber le vainqueur entre les mains. La république de Gênes, en établissant son autorité sur les ruines des châteaux des barons corses, n'a donc fait dans cette isle que ce que faisoient alors tous les princes de l'Europe dans leurs états : selon le génie italien, elle s'est servie pour en venir à ses fins de moyens peu généreux, disons mieux, criminels. Les empoisonnemens, les assassinats ont été trop souvent les armes qu'elle a employées. Seroit-ce donc pour des crimes commis, il y

a trois ou quatre cents ans, que les Corses feroient fondés à se révolter aujourd'hui ? Ils donnent envain cette ancienne vexation des Génois pour une des raisons qui doivent faire excuser leur rebellion ; ils affectent en vain de se récrier sur ces antiques injustices de la république ; nous ne pouvons nous déterminer à croire que trois siècles ne suffisent pas pour calmer leur ressentiment, quelque légitime qu'il pût être : les mauvais traitemens que les Génois ont fait essuyer à leurs barons ne peuvent donc être un des motifs de leur révolte ; mais voici des griefs plus importans. La république a exclus tout Corse de tout emploi, office ou dignité dans l'isle ; ce reproche est justifié par différens décrets du sénat du seizième & du dix-septième siècles, qui véritablement excluent de toute charge non-seulement les Corses, mais tout homme né en Corse, même de peres & meres génois ; qui sur-tout déclarent incapables d'administrer la justice, tous les Insulaires, ou ceux même qui n'auroient dans l'isle que des habitations ou des parens au quatrième degré. Les Génois par ces décrets traitoient les Corses dans leur isle comme ils s'étoient eux-mêmes traités dans leur pays ; ils jugeoient ces insulaires aussi injustes & aussi remplis de partialité, qu'ils croyoient l'être quand ils établirent en 1216 cinq juges à Gênes pour leur administrer souverainement la justice, qui devoient être tous étrangers. Les Génois se sentoient trop méchans apparemment, pour pouvoir être justes envers leurs concitoyens ; & jugeant le reste des nations aussi perverses que la leur, ils traitoient les Corses en conséquence de l'idée qu'ils avoient conçue de l'homme & de sa nature corruptible, & selon eux toujours corrompue. Cet établissement de juges étrangers dans Gênes à la honte éternelle des Génois, a subsisté très-long-tems chez eux.

La Corse est naturellement fertile & avantageusement située pour le commerce ; les Génois n'y encouragerent ni les arts ni l'agriculture, quoique ce soit autant l'intérêt du prince que celui des sujets. Nulle fabrique, nulle manufacture n'y fut établie ; le commerce y fut aussi peu protégé, s'il n'y fut pas absolument prohibé. Une province abondoit en bled & manquoit de vin, elle ne pouvoit faire avec sa voisine l'échange du superflu de ses denrées, pour en procurer celles qui lui manquaient, & dont elle avoit le plus grand besoin : toutes ces défenses tiennent à l'esprit

mercantile, l'ame des républiques qui ne font que marchandes. Les Génois obligeaient les Corses à garder leurs denrées i à les voir se perdre, ou à les leur livrer à vil prix, afin de pouvoir eux-mêmes les porter aux cantons de l'isle qui en avoient besoin, & les leur vendre ainsi tout ce qu'ils vouloient ; de-là vint que rien ne pouvant sortir de l'intérieur, l'argent ou du moins la monnaie, ce gage d'échange, ce signe représentatif de nos richesses, disparut d'une terre où il ne se faisoit plus d'échange, & où devenant inutile, il resta long-tems presque'inconnu. Les Génois avoient ramené les Corses aux douceurs de la vie patriarcale ; le particulier qui retira de la terre les fruits & le bled nécessaire à sa simple subsistance, & à celle de sa famille ; qui put tondre quelques moutons & se faire filer de leur laine par sa femme ou ses filles un vêtement grossier, fut aussi riche que celui qui possédant inutilement de beaucoup plus grands territoires, n'en put également mettre en valeur que ce qui étoit suffisant pour lui procurer la simple nourriture. La plus affreuse misere réduisit tout au niveau ; l'égalité si préconisée & peut-être si mal-à-propos désirée, régna long-tems dans toute cette isle. On doit voir dans quelle espece de barbarie devoient végéter ses malheureux habitans ; ils n'en font assurément pas fortis, ils font encore à plus de cinq cents ans de nos mœurs ; mais ils ont tout ce qu'il faut pour n'y pas rester long-tems. En éloignant les – Corses de tous les emplois, il devenoit fort inutile de les faire étudier : la république conséquemment à son plan dut donc n'y point établir d'écoles, aussi n'y en établit-elle point ; & le danger qu'elle croyoit pouvoir courir en éclairant les Corses, lui fit proscrire les sciences comme les arts & le commerce ; tous ceux qui annoncerent des talens, regardés comme dangereux, devinrent les victimes de sa cruelle politique. L'ignorance & tous les maux qu'elle traîne à sa fuite furent donc à leur comble dans cette isle. La mauvaise administration de la justice est sur-tout le crime que les Corse reprochent aux Génois, & ils semblent au moins aussi fondés dans cette accusation si importante que dans les précédentes. Le commissaire-général génois, qui commandoit dans l'isle ; avoit le droit absurde de condamner aux galeres une personne quelconque sans information, sans autre procédure ou jugement que sa volonté : nul délit n'étoit énoncé dans sa sentence, & il condamnait, disoit-

elle, *ex informata consscientiâ*. Il avoit de plus celui d'arrêter & d'annuller toute espece de procédure par un décret qu'il publiait ; décret connu sous le nom de *non procedatur* ; mots par lesquels il commençait. On sent quels abus, quelle foule de crimes ont dû produire des privileges aussi extravagans, aussi abusifs. Un seul homme réunissait en sa personne le droit de proscrire l'innocent & d'absoudre le coupable ; & ce pouvoir <sup>(13)</sup> ne pouvoit pas toujours être confié à des mains vertueuses. Le déni de justice, ou ce qui est pis encore, la vente publique qu'on en saisoit, ayant rendu aux Corses le droit de se la faire eux-mêmes, ils abuserent de ce droit naturel & imprescriptible à un tel point, qu'effrayés du nombre prodigieux d'assassinats qui se commettoient parmi eux, ils implorerent la justice de la république & demanderent qu'on punît de mort & irrévocablement tous les assassins. Pourroit – on jamais se persuader que les Génois ne furent ni assez justes ni assez humains pour leur accorder cette demande ? Cependant il est trop vrai qu'ils ne furent jamais assez généreux pour ne pas vendre les lettres de grace. Quelques ministres de la république pousserent l'infamie jusqu'à les vendre ayant le délit commis, comme on achete à Rome des indulgences pour les péchés passés & futurs, & n'en furent pas punis comme ils le méritoient : à peine veut – on croire le nombre de meurtres qui se commettoient dans cette isle, quand on en lit les listes. Cependant les registres de la république en constatent vingt-huit mille sept cents quinze dans l'espace de trente-deux ans, depuis 1683 jusqu'à 1715. Les armes à feu furent enfin défendues ; Gênes fit bien ou mal quelque défarmemens, mais ses ministres revendoient aux Corses les armes qu'on leur avoit confisquées. Le même Corse a racheté jusqu'à huit fois de fuite le même fusil dans leurs arsenaux. Cependant sur les plaintes réitérées des Corses, la république en proscrivit absolument l'usage ; mais elle refusa long-tems de rendre ce décret, parce que, osoit-elle dire, le trésor public perdrait le revenu annuel que lui procuraient les lettres de grace ou d'abolition qu'achetoient les assassins, pour se mettre à l'abri de toute poursuite <sup>(14)</sup>. Les Corses pour l'indemniser de cette perte s'imposèrent une taxe d'onze sols (monnaie de France) par feu, payant ainsi leur prince pour qu'il les empêchât de s'entr' égorger. Avant ce moment, année commune, on

comptait neuf cents assassinats : ces meurtres ne détruisoient guere que des gens en état de porter les armes, & conséquemment l'espérance & le soutien de l'état. Qu'on juge maintenant avec quelle vitesse s'accéléroit la dépopulation de l'isle. Les Corses mécontents affectent de dire qu'ils n'étaient fournis que conditionnellement à la république ; ils triomphent en prouvant qu'elle a manqué la première aux conventions, & qu'ayant ainsi rompu le pacte social, ils doivent naturellement rentrer dans les droits qu'ils avoient bien voulu lui céder. On ne peut nier que leur raisonnement n soit juste, mais ils ont leurs torts aussi. La république ne devoit pas exiger des Corses plus de seize sols par feu (monnaie de France) ; sans le consentement de la nation ; ils crient qu'elle a augmenté malgré eux ce léger impôt, mais leurs plaintes sur ces articles font peu raisonnables. Quand ils avoient promis de payer ces seize sols – par feu, ils devoient songer que cet impôt devoit suivre l'augmentation du prix des denrées, sans quoi après un certain tems ils n'auraient pas payé à la république la moitié de ce qu'ils lui avoient promis ; il paroît donc qu'elle n'avoit pas fait une contravention inexcusable en augmentant un peu cette taxe, & ce crime ne méritoit pas que les Corses eussent levé contr'elle l'étendard de la rébellion. Tous frais faits, selon les Corses les moins attachés à la république, elle, ne tiroit annuellement de l'isle que soixante-dix mille livres. C'est assurément une somme bien modique &, une preuve convaincante, que les impôts n'étaient pas excessifs. On a vu que ces peuples ne manquaient pas de motifs de plaintes légitimes ; ils auroient pu se dispenser d'en détailler d'aussi peu fondés. Pourquoi au lieu d'éclater si hautement contre une foible augmentation de taxes, ne pas crier plutôt contre ces défenses meurtrières, qui mettoient tout le commerce de l'isle dans les mains des Génois ? Pourquoi ne pas se plaindre que le souverain leur ôtât les moyens de lui payer des impôts plus considérables ? qu'il n'y eût nulle voie de retour pour ces soixante-dix mille livres qui sortoient tous les ans de l'isle ; qu'ils fussent sans cesse obligés de donner peu, il est vrai, mais trop encore pour un peuple qui ne reçoit rien, & ne peut faire avec ses voisins l'échange d'aucunes des productions de son bien ? Leur dernière objection & celle qu'ils croient insoluble est celle-ci :” les Génois ne sont plus nos légitimes

souverains, ils ont ou m an que aux conditions que nous leur avons imposées en les acceptant pour nos maîtres, ou par les efforts non-interrompus d'une tyrannie détestable, ils ont enfin usurpé ce royaume sur nos ancêtres dépouillés de toutes leurs prérogatives par eux : nous le leur reprenons par le me droit qu'ils avoient de l'ôter à nos ayeux., On à discuté la premiere partie ce dilemme ; à l'égard de la seconde on ne sauroit leur répondre rien de plus sage que ce que leur écrivoit en 1738, à ce sujet M. le cardinal de Fleury, alors ministre : "Vous êtes nés sujets de la république de Gênes, & les Génois font vos maîtres légitimes ; il ne s'agit point de fouiller dans des tems reculés pour déterrer la constitution primitive de votre pays ; il suffit que les Génois en soient reconnus possesseurs depuis plusieurs siecles, pour qu'on ne puisse plus leur en contester le domaine souverain. Il est arrivé dans votre isle comme dans tous les autres pays du monde, des troubles, des changemens, des révoltes, des dissensions intestines. Vos citoyens ont souvent demandé la réparation des griefs dont ils se plaignoient, ils ont cru enfin avoir des motifs suffisans pour les demander les armes à la main.... Je ne suis point votre juge & ne prétends ni vous condamner ni vous justifier, mais je vous prie de réfléchir sur les in justices & toutes les horreurs qu'entraîne nécessairement une guerre civile ; comparez-les avec tous les griefs dont vous vous plaignez, vous trouverez que les inconvéniens d'une révolte font mille fois plus à craindre que ceux de l'obéissance, quel-que peine qu'elle puisse couter., Un enthousiaste de la liberté ne trouvera dans les avis de M. de Fleury que ceux d'un ministre qui ne veut voir que des esclaves, des esprits plus tranquilles pourront y reconnoître le langage d'un ami de la paix. Les Corses trop vexés par les Génois & trop animés contr'eux, furent toujours loin de pouvoir se rendre à des raisons aussi modérées ; la nation entiere écrasée fous le pouvoir violent & arbitraire d'un maître étrange, pouvoir limité & confié avec des restrictions qu'il avoit toutes enfreintes, étoit tombée dans le dernier avilissement. Tous les titres, toutes les prérogatives des citoyens étoient anéanties : il n'existoit plus ni baronnies, ni comtés, ni fiefs, ni seigneuries ; tout ce qui pouvoit leur rappeler le souvenir de leur ancienne noblesse & de leur liberté, avoit été soigneusement détruit ; l'isle étoit tombée à diverses



reprises dans un découragement qu'on auroit peine à s'imaginer. Homere n'a point assez dit en assurant que l'homme perd avec sa liberté la moitié de ses vertus ; pour les nations sans liberté, point de vertu. De la servitude naissent à l'envi tous les maux qui peuvent désoler un pays ; ceux qui affligeoient la Corse asservie, seroient incroyables, si des milliers de François qui vivent & qui en ont été les témoins, n'étaient pas en état d'en attester la réalité. Le comble des malheurs pour cette isle, étoit que ses désordres fussent occasionnés & augmentés par ses souverains. Le fruit qu'ils en ont retiré est une belle & grande leçon pour les princes ; elle leur dit bien haut : gouvernez avec justice & modération. La premiere instrution que recevoient les gouverneurs de Corse leur en joignoit d'employer tous les moyens dont ils pourroient s'aviser, pour empêcher l'agrandissement des familles, pour fomentier ou faire naître la discorde entr'elles, suivant cette maxime des tyrans : divisez pour régner : la plupart remplirent trop bien leurs funestes instructions, & n'ayant ordinairement brigué cette place que pour réparer en peu de tems le désordre de leurs fortunes, ils se crurent permis tout ce qui fut pour eux un moyen de s'enrichir. Concussionnaire & gouverneur furent presque toujours pour les Corses deux mots synonymes : réduits enfin à n'avoir plus qu'une vie pauvre & misérable, ils ne craignirent plus de la prodiguer. Que conclure donc de ce long exposé ? Que les Corses étoient en effet gouvernés tyranniquement, qu'ainsi leur révolte étoit juste ; que remplis de défiance & soupçonnant, non sans raison, les ministres génois d'être de mauvaise foi, toute négociation devenant ainsi pour eux un moyen de perdition, ils étoient nécessités à faire la guerre à la république. La révolte étoit préparée depuis long-tems, & les esprits des Corses étoient rebelles bien des années avant que leurs mains eussent pris les armes. La circonstance qui la fit éclater ne fut qu'une occasion saisie avec avidité, plutôt qu'un vrai motif, qu'un sujet assez puissant pour exciter un peuple à la rebellion. D'habiles négociateurs ont tenté plusieurs fois d'exécuter entre Gênes & les Corses le projet chimérique d'un raccommodement. Comment s'imaginer qu'on pourra reconcilier solidement deux ennemis, quand l'un d'eux a battu son adversaire, quand il le méprise, & qu'il est convaincu de sa supériorité, que

toute confiance est impossible à rétablir entr'eux, & que pour première condition du traité on propose au vainqueur d'obéir & de se soumettre au vaincu. On ne peut se dissimuler qu'actuellement il ne se trouve parmi les Corses beaucoup d'assassins, de voleurs ; mais la France en étoit remplie après ses guerres civiles ; que la nation ne soit généralement ignorante, vaine paresseuse & superstitieuse à l'excès, mais on est aussi forcé de convenir que Gênes l'a forcée de contracter une grande partie de ses vices. On doit reconnoître que ce peuple est sobre, robuste, vertus dues peut-être à son climat ; intelligent & courageux, quoiqu'on dire, pourquoi donc ne ressembleroit-il à aucun de ses voisins ? L'homme différerait-il donc aussi essentiellement à de si petites distances sur la terre ? La machine est partout la même, elle a par-tout les mêmes ressorts ; montez-les également, dirigez leurs forces vers le même but, & vous aurez, à de très-petites variations près, les mêmes portées les mêmes résultats. On peut faire des Corses tout ce qu'on a fait des autres nations ; c'est maintenant un enfant cruel, indiscipliné ignorant & très-mal élevé : donnez lui une meilleure éducation & vous le verrez bien vite changé. C'est le gouvernement qui doit lui donner des leçons ; il est le plus naturel, pour ne pas dire le seul & le plus sûr instituteur des peuples.

*Sous un sceptre de fer tout ce peuple abattu,  
A force de malheurs, a repris sa vertu.*

VOLTAIRE.

L'événement le moins intéressant, la cause la plus légère qui dans d'autres pays ou d'autres circonstances n'auroit produit que l'emprisonnement d'un homme, la saisie & la vente de ses meubles, a enfanté en Corse quarante années de guerres, de crimes & d'infortunes. Le juge de Corte unissant aux nobles fonctions de la magistrature, le vil métier de publicain, va dans le village de Bozzio recueillir la taille ordinaire & la taxe annuelle d'onze sols par feu, que les Corses s'étoient volontairement imposée, ainsi qu'on l'a déjà dit, pour indemniser la république de la perte d'argent que lui occasionnoit la défense du port des armes à feu : il manque quelques fols à un malheureux paysan, d'autres disent à une vieille femme,

pour achever le paiement de l'impôt [1729] ; le collecteur refuse de recevoir son argent, s'il ne fournit la somme entière, & mécontente par cette dureté, l'habitant qui déjà ne devoit pas être bien satisfait de sa Miser ; celui-ci s'emporte contre l'exacteur & se plaint hautement de ce que la république exigeoit cette taxe d'onze sols, qu'on n'étoit convenu de payer que pendant dix ans ; de ce qu'on avoit l'injustice de la percevoir quinze, quoique les armes à feu n'eussent pas été prohibées aussi sévèrement qu'on l'avoit promis, puisque beaucoup de malfaiteurs en portoient publiquement sans qu'on cherchât à en faire justice. Ces plaintes fondées, mais séditeuses, échauffèrent la tête de ses voisins ; ceux qui n'avoient pas encore payé refuserent de le faire, & le collecteur se vit forcé de retourner à Corte sans leur argent & fort molesté. Les autres Piéves apprenant ce petit trouble voulurent se mettre de la partie ; la fermentation devint bientôt générale & les collecteurs ne trouvèrent presque de toutes parts que des refus. Une étincelle avoit produit un vaste embrasement : quelques écrivains donnent un autre motif à ce soulèvement ; ils assurent que cette taxe que l'habitant de Bozzio refusa de payer, avoit été établie pour rembourser la république du prix des grains, que dans un tems de disette elle avoit fournis aux Corses. Soit que ce soit pour ce motif ou pour l'autre, le défaut de paiement & la raison que l'un & l'autre de ces impôts n'étaient plus exigibles, puisqu'ils n'avoient été établis que pour un tems limité, & que la république en avoit injustement prorogé la perception au-delà du terme convenu, font les véritables prétextes de la révolte, & offrent la même cause pour son origine, l'avarice des Génois & la misère des Corses.

[1729] Un événement non moins ordinaire que ceux qu'on vient de rapporter ne contribua pas peu à enflammer les esprits. Un Corse de la garnison de Final fut condamné au supplice du cheval de bois ; tandis qu'il subissoit cette ridicule torture, des bourgeois de cette ville lâcherent quelques invectives contre lui & contre sa nation ; ses camarades Corses blessés de leur indiscretion & de leur mépris, en tuerent plusieurs, furent arrêtés & pendus pour ce crime. Leurs parens en Corse crièrent fort mal à propos à l'injustice, & la haine pour Gênes s'en accrut ; cependant Felix Pinelli, gouverneur de l'isle, se conformant à l'usage adopté depuis peu par

la république, de faire saisir & vendre les meubles des Corses contribuables qui refusaient ou ne pouvoient payer l'impôt, fut à peine informé du trouble survenu à Bozzio & de ses fuites, qu'il envoya un collecteur avec cinquante soldats dans là Piève de Tavagna : les habitans sommés de payer, refusent ; le chef de la troupe menace de faire payer le double si l'on n'obéit ; & comme la nuit approchait, il loge deux soldats dans chacune des maisons du village, remettant l'exécution de les ordres au lendemain. Toute cette troupe est désarmée pendant son sommeil, & les paysans maîtres de ses fusils, la renvoient dans cet état à son officier, en le faisant prier de retourner promptement à Bastia. Pinelli sensible à l'affront fait aux armes de Gênes, fait marcher contre ce village deux cents soldats que les cinquante fusils dont les paysans s'étoient emparés, effrayèrent & empêchèrent de rien entreprendre contr'eux ou leurs habitations [1729]. Les mécontents enhardis par le peu de résistance qu'on leur opposoit, coururent le pays & cherchèrent à grossir leur nombre. Ils y réussirent sans peine ; se voyant enfin forts de trois, d'autres disent de cinq mille hommes, ils marchèrent vers Bastia, armés les uns de fusils les autres de vieilles lances, ceux-ci de haches, ceux-là de bâtons, ils y arrivent en tumulte & y commettent tous les désordres dont est capable une populace méchante & mutinée. Une haine naturelle pour les habitans de cette ville aiguillonnoit leur furie ; dans l'état de grossièreté où font les Corses, ils se hïassent cordialement de générations en générations, de tel village à tel autre, & en général les montagnards y font ennemis nés de tout ce qui habite les villes de la côte ; ceux-ci un peu plus civilisés se croient très-supérieurs aux habitans de la montagne, qui pleins d'amour propre dans leur rusticité, font jaloux de les voir ou mieux vêtus ou mieux élevés, ou jouissant d'une forte d'aisance qui leur est inconnue ; & de la jalousie à la haine, on fait que dans le cœur humain l'intervalle est bien court. Pinelli renfermé dans sa citadelle, leur dépêche l'évêque de Mariana, pour savoir les motifs de leur attroupement : ils répondent à cet ambassadeur qu'ils veulent qu'on leur accorde à tous le droit d'être armés ; qu'ils demandent que le prix du sel soit remis sur l'ancien pied, ou qu'on leur laisse la liberté d'en faire sans les forcer d'acheter celui que leur fournissent les Génois, dont ils font hausser

le prix arbitrairement ; que les procès éternisés par les juges, ne puissent durer plus de six mois, & qu'enfin la taxe d'onze sols par feu reste supprimée ainsi que les commissariats. L'évêque rapporte ces demandes au gouverneur Pinelli, qui refuse de les accorder : craignant de compromettre sa grandeur en rendant aux mécontents une réponse si laconique & si défavorable, l'évêque de Mariana prit aussi-tôt prudemment le parti de s'embarquer pour Gênes & d'abandonner son troupeau révolte. Les Corses cependant se préparent à attaquer la citadelle, mais heureusement pour eux ou pour Pinelli M. Mari, évêque d'Aléria, accourt de Campo-Loro, offre sa médiation, parle au gouverneur, revient vers les Corses, les calme, leur remontre que Pinelli n'a pas les pouvoirs nécessaires pour leur accorder leurs demandes, qu'il faut s'adresser au sénat, & que s'ils y consentent il est prêt de s'embarquer pour les aller solliciter -lui même. Ce zèle vraiment pastoral apaisa les Corses ; gagnés par l'évêque d'Aléria, ils acceptèrent les arrangemens qu'il venoit de leur proposer & évacuèrent Bastia.

Pinelli persuadé que la république ne pouvoit accorder ces demandes, fit aussi-tôt distribuer des armes aux Piéves qu'il crut sincèrement attachées aux Génois, ne prévoyant pas qu'il les armoit contre lui-même, ou connaissant bien peu le peuple qu'il avoit à gouverner. Le Podestat de Corse, résident à Gênes, avoit désavoué hautement devant le grand conseil la révolte de ses compatriotes, & assuré qu'elle n'étoit qu'un mouvement parmi les montagnards, auxquels s'étoient joints des bandits qu'il seroit aisé de dissiper, & protesté de la fidélité de sa nation, le peuple s'étoit contenté de cette déclaration ; mais le sénat mieux informé par l'évêque de Bastia & ses autres correspondances dans l'isle, & sur – tout averti du danger par l'émigration de quelques Génois établis en Corse, qui prévoyant l'orage s'étoient déjà réfugiés à Gênes, comptoit moins sur ses troupes que sur les négociations du gouverneur, qu'il alloit y faire passer. Le tems de l'administration de Pinelli expiroit <sup>(15)</sup> ; la république le fit remplacer par Veneroso, dont la prudence connue au fénat, & l'équité vantée par les Corses, sembloient devoir tout pacifier. Les mécontents en cédant aux instances de l'évêque d'Aléria, avoient promis d'attendre pendant trois semaines les réponses du sénat, & s'abstenir jusques-là de toute espece

d'hostilité. Voyant ce terme expiré, ils s'étoient rapprochés de Bastia, qu'ils menaçoient d'attaquer ; ils s'en éloignèrent par respect pour Veneroso, , dès qu'ils apprirent son arrivée. Il députa aussi-tôt vers eux & leur fit offrir un pardon général, à condition qu'ils mettroient sur-le-champ les armes bas [1730]. Les Corses déclarèrent qu'ils ne les quitteroient que lorsque la république se seroit solennellement engagée à redresser tous leurs griefs. Ils demandèrent en même tems qu'on les rétablît dans tous leurs privileges, qu'on supprimât toutes les taxes dont on les avoit surchargés depuis quinze ans, qu'on leur restituât des communes voisines d'Ajaccio, dont Gênes s'étoit emparées ; qu'on leur livrât les magistrats qui avoient exigé les contributions, & enfin que Gênes retirât de l'isle toutes ses garnisons. A ces réponses si fieres, Veneroso sentit bien que les Corses comptoient sur quelques appuis, & que vraisemblablement ils étaient soutenus par quelque puissance étrangere. Leur inflexibilité ne put être vaincue par sa douceur & sa modération ; en vain il abolit la taxe d'onze sols par feu, & diminua le taux de la taille ordinaire ; rien ne put ramener ces esprits inconciliables. Les Corses s'apercevant de leur supériorité sur les foibles garnisons génoises, vinrent camper à cinq lieues de Bastia, pillèrent & brûlèrent toutes les maisons de campagne des environs de cette ville, & publièrent un manifeste où ils exposèrent leurs griefs & leurs demandes, en menaçant de tout dévaster, si dans six semaines on ne leur donnoit satisfaction entiere. Les propositions de Veneroso avoient été rejetées ; il avoit aussi inutilement tenté les voies de rigueur [1730] que celles d'accommodement ; les détachemens qu'il avoit mis en campagne, avoient tous été battus : ne pouvant plus rester dans l'isle avec honneur il sollicita son rappel & l'obtint. La veille de son départ il voulut tenter un nouvel effort, & se rendit à leur camp : il les supplia les larmes aux yeux de quitter les armes & de profiter de la clémence du sénat. Quand il eut cessé de parler, Pompiliani chef des Corses, lui répondit : " nous voyons tous avec douleur qu'un homme juste & vertueux se soit chargé des odieuses propositions de nos tyrans : pleins d'admiration pour sa droiture, nous n'oublierons jamais la douceur & la sagesse de son administration ; nous nous souviendrons toujours du beau nom de pere de la patrie, qu'il mérita

tandis qu'il nous gouvernoit. Soutenez donc un si glorieux titre, protégez un peuple opprimé qu'on traite en criminel, parce qu'il aspire à vivre libre. Si vos biens, si vos dignités font le seul motif qui vous rappelle auprès des tyrans, daignez régner ici, vous y trouverez le même zèle, la même foumission, le même amour dont nous vous avons autrefois donné tant de preuves., Veneroso méritoit le titre de vertueux que lui donnoient les Corses, & il le fit voir en cette occasion. Pénétré de douleur à l'idée des maux qui assoient désoler la Corse & qu'il prévoyoit être prochains, pleurant sur l'obstination des mécontents, il les quitta sans répondre à leur chef, & partit le lendemain pour Gênes [1730].

Pompiliani étoit un ennemi redoutable ; il avoit servi avec distinction chez une puissance étrangère ; aussi éloquent qu'excellent homme de guerre, il ne négligea aucun des moyens d'assurer la supériorité à son parti : il publia des manifestes & fit observer à ses soldats la plus exacte discipline. Quinze d'entr'eux s'étant éloignés du camp pour piller une maison voisine, il les fit tous pendre. A ces exemples de sévérité il joignoit les actes de la plus grande rigueur contre tous ceux qui tenoient pour Gênes. Quand il prit Aléria, il fit passer au fil de l'épée tout ce qui avoit fait quelque résistance, & ceux qu'on trouva les armes à la main. Cette conduite le mit à la tête de vingt mille hommes ; quatre villages de la Piéve de Caccia & des bords du Golo lui prêterent ferment de fidélité ; il fit des amas d'armes fondit les cloches pour en faire du canon, éleva des batteries aux endroits de la côte, où les Génois pouvoient descendre ; quelques commissaires de la république, chargés de la perception des impôts, tomberent dans ses mains, & lui représenterent leurs pouvoirs ; il les fit déchirer par ses valets, & ordonna qu'on les dépouillât & qu'on les fouettât de verges au milieu de son camp [1730] ; ainsi fustigés, il les renvoya à Bastia. Gênes voyoit tout le danger de cette révolte & manquait d'hommes & d'argent pour s'y opposer ; de nouveaux impôts furent établis dans ses états du continent & exciterent à Final, à San-Remo & à la Piéve des séditions qui multiplièrent les embarras & retarderent les armemens que préparoit la république. Au défaut de la force sa maxime fut toujours d'employer les trahisons, & pour calmer les séditions elle médita presque

toujours d'en faire périr les chefs. La mort de Pompiliani fut donc résolue ; le piège qu'on lui tendit fut dressé avec habileté. Le président de Bastia lui fit remettre avec tout le mystère propre à inspirer de la confiance, une lettre, par laquelle on lui offroit de lui livrer cette ville. La garnison, lui disoit-on, étoit gagnée, presque tous les habitans l'attendoient ; le petit nombre de ceux qui restoient attachés aux Gênois seroit facilement entraîné par son éloquence & par l'estime qu'on avoit conçu de sa personne ; mais il falloit surtout, ajoutoit-on, entrer lui-même dans la place, pour déterminer par son influence les foibles partisans de Gênes, à concourir à cette heureuse révolution. A un signal qu'on lui désignoit, une porte de la ville indiquée, feroit livrée sans résistance ; & on lui recommandoit de n'amener que peu de monde, crainte que des préparatifs trop éclatans ne fissent découvrir cette conspiration [1730]. Le projet fut agréé & son exécution remise à la nuit du dix-huit au dix-neuf Juillet. Pompiliani promit de se présenter aux portes de Bastia avec quatre cents hommes feulement. Les Gênois croyoient déjà être maîtres de leur ennemi ; on renforça la garnison, on plaça des corps de troupes de façon qu'en entrant dans la place, les Corses se trouvassent enveloppés ; on ordonna d'épargner le seul Pompiliani qu'on réservait aux plus cruels supplices. Soit hasard, soit prudence, Pompiliani ne marcha point à cette expédition ; quatre vaisseaux génois s'étant montrés sur les côtes, attirèrent toute son attention ; il ordonna donc à son lieutenant Fabio Filinghieri de marcher contre Bastia avec quatre cents hommes, tandis qu'il observoit ces vaisseaux, qu'il reconnut enfin être des Barbaresques, qui avoient arboré le pavillon de Gênes. L'infame trahison dont Pompiliani devoit être la victime, réussit au gré des Gênois : Filinghieri avec sa troupe se présenta devant Bastia ; les portes s'ouvrirent, & malgré la plus vigoureuse résistance, sa troupe enveloppée & surprise, fut massacrée. Filinghieri fut conduit devant le conseil, qui fut très-fâché de n'avoir pris que le lieutenant de Pompiliani ; on l'interrogea, & le conseil irrité des refus généreux qu'il fit de dévoiler les secrets de son parti, l'envoya à la mort <sup>(16)</sup>. Son courage ne l'abandonna point, & victime de la rage impuissante des Gênois, il mourut avec tout l'honneur que sa fin tragique leur étoit ; son corps fut coupé par quartiers



qu'on cloua aux portes de la ville. & sa tête mise au bout d'une lance qu'on planta sur les murailles, resta exposée à la vue des Corses. Pompiliani apprit avec la plus vive douleur la mort de Filinghieri & résolut de le venger. Ses troupes s'étant dispersées pour les travaux de la récolte, & se voyant hors d'état d'attaquer Bastia dès le lendemain du supplice de son ami, il fit entrer durant la nuit cinquante Corses dans cette ville, qui mirent le feu aux maisons de ses juges ; tandis qu'il ravageoit & brûloit tous les environs. Le magnifique château des Pinelli fut détruit de fond en comble, tout ce qui se trouvoit voisin d'Ajaccio & de Corte, fut traité avec la même rigueur. Le fils de Veneroso qui commandoit dans Calvi, fut le seul Génois qui osa tenter de s'opposer aux progrès des Corses ; il descendit dans la Piéve de Vico & brûla le village de ce nom. La Corse dévastée par l'un & l'autre parti restoit aux mécontents, à l'exception des principales villes de la côte : Pompiliani enfin fut pris prisonnier, soit dans un combat contre les Génois, soit par l'effet d'une nouvelle ruse de leur part ; on n'a pu savoir comment cet habile chef tomba dans leurs mains, mais on fait assez qu'il n'en sortit plus. Alvaradino élu en sa place suivit tous ses projets, il fit garder les côtes avec le plus grand loin ; un vaisseau génois ayant mis à terre cent soixante hommes auprès de Bastia, ils furent attaqués aussi-tôt que débarqués, & pas un n'échappa aux Corses. J. François Grapallo & Camille Doria commandoient en Corse depuis le départ de Veneroso ; ils virent bientôt les mécontents s'attrouper à Monte-Dolmo & menacer une féconde fois Bastia. Doria dont l'esprit altier préféroit les risques d'un combat au succès d'un pour-parler, fait construire à la hâte ou réparer le fort de Monte-Serrato, y met deux cents hommes de garnison & en envoie six cents autres enlever les armes rassemblées par les Corses à Furiani & Biguglia, ce qui lui réussit comme il le desirait ; mais deux cents soldats qu'il faisoit passer d'Ajaccio à Corte, pour augmenter la garnison du château, furent attaqués près de Vivario ; vingt-cinq y perdirent la vie & le reste ne la dut qu'à sa fuite. Les Corses qui méditoient de plus grandes entreprises, adressèrent une lettre circulaire à toutes les Piéves en-deçà des monts, pour engager les patriotes à se trouver le vingt-deux Décembre [1730] dans la plaine de San- Pancrazio fous Furiani : on prétend qu'il s'y en assembla dix mille : on sépara de cette

armée un gros détachement, qu'on envoya attaquer le fort de Monte-Serrato ; après quelque résistance la garnison génoise demande à capituler ; les chefs Corses chargés de l'attaque, s'approchent pour faire les conventions : à peine sont-ils arrivés à la porte du fort, qu'une décharge de coups de fusils les étend tous morts. Taddéi qui commandait cette attaque y perdit la vie ; cette perfidie rend ses soldats furieux, ils redoublent de courage & d'acharnement, emportent le fort d'assaut, passent cent cinquante génois au fil de l'épée (c'est-dire, les tuent, car l'épée n'est pas une arme connue aux Corses), & font ce qui restoit prisonnier. Deux cents soldats de la république gardoient le couvent des capucins, ils n'y attendirent pas les Corses qui s'emparèrent de ce poste, ainsi que des couvens des Servites, des Recollets & des Observantins, tous susceptibles d'être vigoureusement défendus, tous bâtis à mi-côte & dominants Bastia de tous côtés. Doria vit le danger qu'il couroit & envoya l'évêque de Mariana conférer avec les chefs corses, qui firent au nom de la nation les mêmes demandes qui avoient été faites précédemment aux commissaires Pinelli & Veneroso. Doria répondit que ses pouvoirs n'étoient pas assez étendus pour qu'il pût les accorder, promit d'envoyer à Gênes pour traiter cette affaire, & demanda une armistice de quatre mois, qui fut accordée, à condition que Doria ouvriroit sur le champ toutes les prisons, ne feroit aucune fortification nouvelle dans l'isle, durant la suspension d'armes, & laisseroit la liberté aux Corses d'entrer armés dans toutes les villes, excepté Bastia. Ainsi que toute populace sans frein, sans discipline, les Corses mal-conduits, ne sachant pas plus ce qu'ils vouloient que ce qu'ils devoient faire, au lieu de refuser l'armistice & de se rendre maîtres de Bastia, comme ils l'auroient pu, se retirèrent paisiblement & s'amuserent ridiculement à rassembler à Orezza un synode de vingt-quatre théologiens [1731], pour leur faire décider si en conscience ils pouvoient faire la guerre aux Génois. Ce scrupule leur venoit un peu tard, puisqu'ils l'avoient déjà commencée : le concile d'Orezza leur répondit avec une sagacité bien digne d'une école de théologie : que la guerre étoit juste, mais non permise ; comme si ce qui est juste en foi pouvoit être défendu ; qu'il faudroit toute fois se battre à outrance si Gênes n'accordoit pas les demandes faites, & sur-tout si elle

commençait les hostilités. Une telle décision étoit une véritable déclaration de guerre aux Génois : car dès que Gênes auroit voulu se faire obéir par le moyen de cette force coactive, qui est par-tout dans les mains du souverain, elle auroit été censée avoir commencé la première les hostilités ; & les Corses faisoient alors en fureté de conscience une guerre civile, qui pour être juste n'avoit nul besoin de s'appuyer sur la volonté d'un congrès théologique [1731] : mais l'influence de la religion, & sur-tout de ses ministres est dans cette isle à un point que nous avons peine à imaginer, depuis que nous avons un peu secoué ce joug <sup>(17)</sup>. La république ne pouvoit gueres traiter avec les Corses, depuis qu'ils avoient refusé de souscrire aux accommodemens très-raisonnables que leur avoit proposé Veneroso. D'ailleurs les chefs corses trouvoient leur bien-être dans le désordre, les particuliers pouvoient faire impunément ce qu'ils vouloient ; double obstacle à toute conciliation, difficile à surmonter. Plus Gênes auroit accordé, plus les Corses auroient exigé, persuadés qu'ils étoient, que la république étoit trop foible pour les pouvoir contraindre à rentrer sous son obéissance. La révolte n'étoit donc pas un feu si facile à éteindre.

Les sénateurs Fornari & Grimaldi, en conséquence de la suspension d'armes furent envoyés traiter avec les Corses ; mais la république ne cherchant qu'à gagner du tems, & attendant tout du succès de ses négociations à la cour de Vienne, où les marquis Doria & Palaviccini sollicitaient des secours, elle ne les fit partir qu'au mois de mars : on armoit à Gênes des galeres destinées à croiser sur les côtes de Corse & à intercepter les secours que les puissances protectrices des Corses leur feroient passer. On augmentoit les garnisons de l'isle ; on y rassembloit des armes & des munitions. La plupart des Corses étoient très-mécontents d'un armistice qui donnoit à Gênes le tems de faire des armemens si considérables, ils ne se bornerent pas à en murmurer, & malgré la suspension d'armes ils enleverent différens convois aux Génois. Non-moins mécontents de leur général Alvaradino [1731], qu'ils soupçonnoient d'être d'intelligence avec la république, & qui avoit évidemment trahi leurs intérêts. en acceptant l'armistice, ils le déposèrent & élurent en sa place Philibert Evaristo Ciattené, dont les talens militaires passaient de bien loin

ceux d'Alvaradino. Sous ce nouveau général les négociations disparurent d'abord ; il convoqua l'assemblée de la nation, & prit dans l'édit de convocation le titre de général des confédérés & des véritables Corses réunis pour le salut des peuples, & la défense des opprimés. Avant cette assemblée il avoit pris Furiani aux portes de Bastia, & fournis San-Fiorenzo. Les Génois tinrent quelque tems dans le château de cette place ; mais Ciattené menaçant de massacrer la mere & la sœur du gouverneur, qui étoient ses prisonnières, & les vivres manquant aux assiégés, il lui fut rendu. La tour de la Mortella ne fit pas une plus longue défense. Algaïola fermé & défendu par trois bons bastions & une garnison de cinq cents Génois ouvrit ses portes aux Corses, & sans les attendre, le commandant génois quitta cette place avec sa troupe, & s'embarqua pour Bastia, où tous les habitans d'Algaïola fideles à la république le suivirent. Quelle fut la récompense d'un attachement si noble ? La voici : transportés de Bastia à Gênes, le sénat leur permit de mendier, dans les rues de la ville par un décret qu'il leur donna, comme le prix de leur fidélité. On diroit que cette république s'étudiait à faire détester son gouvernement.

Les Corses brûlerent & démantelerent Algaïola. Calvi fut aussi-tôt bloqué ; mais cette ville devoit être en tous tems l'écueil des Corses. Trente mille hommes faisoient ce siege, ou couroient l'isle partagés en différens corps. L'effroi y étoit général & jamais les Génois n'y avoient vu leurs affaires plus désespérée ; des familles entieres passoient à Gênes ou dans l'isle de Capraïa, pour sauver leurs effets & leur vie [1731]. Si les Génois eussent été aussi braves que les Grecs, qui combattoient pour eux, les Corses auroient fait bien moins de progrès. Ces malheureux Grecs s'étoient retirés à Rondollino, au commencement des troubles ; ils s'y défendirent long-tems avec courage, mais enfin désespérant de pouvoir s'y maintenir, ils résolurent de s'embarquer pour Ajaccio, & de laisser feulement une garnison de cent vingt-sept d'entr'eux dans la tour d'Unciyia. Ils y furent bientôt attaqués par environ trois mille Corses ; ils repousserent vivement pendant cinq jours consécutifs, toutes leurs attaques ; le sixieme jour on les engagea inutilement à capituler ; sur leur refus les Corses ordonnerent un assaut général Meurent encore le dessous. Noncontens d'une si belle

résistance, les Grecs résolurent de faire une sortie, & ils exécutèrent ce projet avec tant de succès que les Corses furent contraints de prendre honteusement la fuite ; les Grecs les poursuivirent, en tuèrent un grand nombre, & sur-tout plusieurs de leurs chefs, & en firent beaucoup de prisonniers. Quelques jours auparavant deux Grecs étaient tombés aux mains des Corses, qui les avoient massacrés de fang froid. Les Grecs n'imiterent point leur barbarie, & le droit de représailles leur parut un droit trop odieux ; ils traitèrent leurs prisonniers avec bonté & tâchèrent en vain de les réconcilier avec Gênes, Enfin les Grecs si braves & si généreux furent forcés de quitter la tour d'Uncivia Tandis qu'ils rejoignoient leurs compatriotes à Ajaccio & que les Génois en formaient les trois meilleures compagnies qui aient jamais combattu pour eux, les Corses ravagèrent leur pays, détruisirent leurs cultures & leurs habitations [1731], bâties, avec un goût naturel à cette nation, & absolument inconnu aux autres habitants de l'isle. On renouvelloit cependant des propositions d'accommodement, & un armistice nécessaire aux deux partis fut publié. Les Génois attendoient les secours qu'ils sollicitoient à Vienne, & les Corses s'occupaient à rassembler des munitions. L'Espagne leur fournissoit de l'argent & la France de la poudre & des armes, que ses vaisseaux leur apportèrent. Les inquiétudes des Génois redoublèrent, quand ils ne purent plus douter des relations des Corses avec ces deux cours. Une tartane sans pavillon avoit mis à terre, malgré les galères de la république qui croisoient sur les côtes de l'isle, cinquante – six barils de poudre & trois mille fusils pour les Corses ; le sénat en prit occasion de publier une ordonnance qui défendoit aux vaisseaux de quelque nation qu'ils fussent, sous peine de mort pour l'équipage & de confiscation du navire, de jeter l'ancre en Corse, excepté devant Bastia, Ajaccio, Calvi & Bonifacio ; cet ordre n'empêcha point Louis Giafferri de négocier à Livourne avec le capitaine d'un navire, qui pour cinq cents piastres s'engagea à transporter à San-Fiorenzo douze canons, quelques mortiers & des munitions de guerre. Ce secours donna aux Corses les moyens d'avancer le siege de Calvi, de former le blocus d'Ajaccio & d'investir Bastia. Dans ce moment où ils crurent toucher à l'instant de se rendre maîtres de toutes les places qui restoient aux Génois

dans leur isle, ils députerent à Rome le chanoine Orticoni, qui jouissoit d'une grande réputation parmi eux, & qui la méritoit. Ses instructions lui enjoignoient d'offrir la Corse au pape [1731], & à son refus d'implorer sa médiation auprès de Gênes. Le pape refusa un royaume qu'une partie de ses habitans n'avoit pas droit de lui donner & que les souverains de l'Europe n'auraient pas souffert qu'il prît ; pour l'accepter il lui auroit fallu oublier les antiques prétentions du saint siege & s'abaisser à recevoir des états qu'il avoit autrefois si souvent donnés ; il se contenta de promettre comme pere commun des Chrétiens, de parler pour les Corses, & il s'intéressa effectivement, mais sans succès pour eux. Les Corses avoient – fait bien peu de progrès & n'étaient gueres dignes de combattre pour la liberté, puisqu'ils en connaissaient si peu le prix, qu'après avoir chassé un maître, ils ne pensoient – qu'à s'en donner un autre. Leur esprit n'étoit pas encore assez éclairé, ils sentirent depuis qu'il valoit mieux se gouverner eux-mêmes que de l'être par un despote ; ils ne combattoient alors que pour le choix du tyran, ils eurent depuis des vues plus faibles & plus étendues, ils furent armés pour la liberté, Les conférences qui se tenoient pour la rédaction d'un projet de conciliation donnoient le tems à Gênes d'attendre les secours promis par l'empereur, mais ne suspendoient point les hostilités des Corses. Un détachement génois sorti d'Ajaccio fut taillé en pieces par leur armée ; les garnisons de la république étoient toujours bloquées, mais les Génois maîtres de la mer, les renouvelloient & les rafraîchissoient à leur volonté. C'en étoit fait de la puissance des Génois dans l'isle, si les Corses eussent pu avoir quelques vaisseaux, des officiers d'artillerie & des ingénieurs. L'ignorance dans laquelle elle avoit plongé cette nation, la retint encore quelques années sous son joug ; tant l'ignorance amené l'esclavage, & nuit à l'humanité. Le sénat bien informé que les cours de France & d'Espagne protégeoient les Corses, communiquèrent leurs craintes au conseil de Vienne, qui allarmé lui-même pour ses possessions en Italie, expédia des ordres pour qu'il fût fourni des troupes à la république. Celle-ci avoit commandé à ses vaisseaux de visiter tous ceux qu'ils rencontreroient dans leurs croisières autour de la Corse. Un vaisseau françois fut attaqué & pris par les galères génoises après trois heures de

combat, & amené à la Speccia. M. de Campredon, résident de France à Gênes, se plaignit vivement de l'insulte faite au pavillon françois, & le sénat fit promptement relâcher le vaisseau françois, qui portoit soixante Corses, dix canons, trois mortiers & soixante barils de poudre : les Corses & leurs effets furent retenus à Gênes. Les Corses dont l'artillere étoit peu nombreuse & mal servie, pressoient le siege de Bastia ; mais avant qu'ils osassent tenter l'escalade de la citadelle, qui peut-être leur auroit réussi, ils virent débarquer dans le port de cette ville (10 Août 1731) trois mille huit cents Allemands, fous les ordres du baron de Wachtendonck. Le colonel Veta à la tête de huit cents soldats génois, & suivi de tous les Allemands, sortit de Bastia le lendemain, chassa les Corses des couvens voisins, où ils s'étoient portés pour faire le blocus de la ville, leur tua quatre cents hommes, leur prit quatre pieces de canon, & fit cinquante prisonniers, parmi lesquels se trouva le pere Bernardino de Cozacco, l'un de leurs plus violens prédicateurs. Vela poursuivit ses avantages, leur enleva Cardo, où ils avoient des magasins, tandis que Wachtendonck marchoit sur Furiani, enlevoit le principal entrepôt des Corses, en battoit sept mille, qu'il faisoit poursuivre dans leur fuite par ses hussards, qui en tuerent un grand nombre. San-Fiorenzo évacué par les Corses fut occupé par les Génois, qui se trouvèrent maîtres du cap Corse & de toute la plaine. Après ces succès Wachtendonck fit publier une amnistie générale qui exceptoit du pardon les principaux chefs des Corses, dont la tête fut mise à prix. On juge bien qu'elle fut inutile : les Corses gagnerent leurs montagnes & se retrancherent dans celle de Vescovato, où on n'osa les attaquer. Suivant leur maxime, ils se réduisirent à faire une guerre défensive ; laissant aux maladies, aux fatigues, à la chaleur du climat & à l'intempérance, le soin de les défaire de leurs ennemis qu'ils se contenterent de harceler. En effet l'armée allemande dépérit si sensiblement qu'on fut forcé de demander des renforts à l'empereur & de lever des compagnies de Grisons. Wachtendonck aussi-tôt que ces secours furent arrivés, suivi de neuf mille Allemands ou Génois, marcha aux Corses retranchés à Vescovato : mais ayant ordre de l'empereur de tenter toutes les voies de conciliation, il proposa des accommodemens. On envoya le résultat des conférences à Vienne, & les Corses refuserent de

se soumettre aux conditions qu'on leur prescrivait. Wachtendonck désespérant de les forcer dans leurs retranchemens, tourna imprudemment vers San-Peagrino, Ce port restoit aux Corses, il étoit nécessaire de leur ôter le moyen de recevoir des secours étrangers ; mais il falloit entendre bien peu la guerre pour les laisser par cette imprudente démarche, les maîtres de couper la retraite des Allemands. Wachtendonck prit San-Peagrino & y laissa garnison ; il avoit passé tranquillement le pont du Golo, il crut qu'à son retour il le passeroit de même. Les Corses préparés à lui en disputer le passage, s'étoient retranchés dans les montagnes auxquelles s'appuyent les deux culées de ce pont. Wachtendonck forcé de repasser cette riviere, pour rentrer dans Bastia, & ne pouvant, faute de bateaux, la passer ailleurs [1731], fit attaquer les retranchemens & y perdit inutilement douze cents hommes ; trop heureux encore de pouvoir signer une capitulation honteuse, offerte par l'abbé Castinetta, l'un des chefs des Corses, qui lui permettait de reprendre la route de Bastia ; Les fautes de Wachtendonck couvrirent de gloire ces paysans armés, qui lui imposèrent la loi d'un armistice de trois mois, dont ils avoient besoin, & lui firent promettre qu'il retireroit ses troupes de San-Peagrino. Malgré cette trêve & ses conventions, Wachtendonck envoya neuf cents hommes & un ingénieur à San-Peagrino, pour occuper & fortifier ce poste, & les Corses qui n'ayant point de trêves avec les Génois, ne pensoient qu'à les attaquer & à les battre, & d'ailleurs peu délicats sur l'observation rigoureuse des traités, semblèrent ne pas s'appercevoir de la violation manifeste de celui qu'avoit signé Wachtendonck. Le colonel Vela fit brûler quelques villages, la guerre devint cruelle ; on pendit à Bastia plusieurs officiers corses, & les Corses par représailles en pendirent des Génois ; on ne se faisoit que du mal pour assouvir sa haine réciproque, & les succès de l'un ni de l'autre parti n'étaient décisifs : Giafferri né avec les plus grands talens pour la guerre & les négociations, & devenu général des Corses, a voit profité de la trêve, pour passer à Livourne avec deux officiers français ; après y avoir conféré avec le consul de France (1731), & y avoir acheté des munitions, il étoit revenu dans l'isle. Ces mouvemens & ces liaisons donnoient les plus vives inquiétudes aux Génois. Les Corses répandoient le



bruit de l'arrivée prochaine d'un puissant secours ; on disoit que la France avoit des vues sur l'isle ; & que l'Espagne se joindroit à elle pour la donner à dom Carlos. Ces bruits vrais ou faux faisoient redoubler aux Génois leurs instances auprès de l'empereur pour en obtenir de prompts secours. La France leur demandait en même tems satisfaction de l'insulte faite à son pavillon, & insistait sur la restitution des munitions de guerre enlevées aux Corses, sur le bâtiment dont nous avons parlé, & sur la liberté des Corses qu'ils avoient en même tems retenus prisonniers. La république s'empressa de donner toutes les satisfactions exigées, rendit les Corses & leurs effets, paya tous les frais de cette affaire & envoya le marquis Doria à Versailles faire au roi les excuses de la république, & solliciter un ordre qui enjoignît à tous les François de ne pas aider les Corses. Louis XV répondit à Doria : j'accepte les excuses de votre république, elle doit sentir à quels malheurs elle s'est exposée, & jusqu'où j'aurais pu porter mon ressentiment (1731) ; sa prompte soumission lui obtient le pardon de sa faute : mais plus ma clémence à son égard est grande, plus elle doit songer à s'en montrer digne à l'avenir., Cette réponse fiere & sèche fut tout le fruit de la députation de Doria.

La trêve entre les Corses & les Allemands étoit expirée (1732) : les troupes génoises & impériales réunies ne s'attachèrent qu'à ravager le pays, enlever les bestiaux, brûler les maisons, les magasins, les vignes, les châtaigniers, les oliviers : plus de trente villages furent détruits, & leurs habitans massacrés. Ce fut pendant ces dévastations que se passa la scene mémorable que les Corses les plus véridiques donnent comme certaine.

Vingt – un pâtres étoient descendus des montagnes durant l'hiver pour faire paître leurs troupeaux dans la plaine ; on en fut averti dans Ajaccio ; deux cents hussards & six cents Génois sortent de la ville pour les enlever, (ce nombre peut sembler au moins très-douteux) ; loin de fuir devant un ennemi si supérieur, les vingt-un pâtres se rassemblent, se ferment, attendent & reçoivent fièrement cette troupe, & la repoussent jusqu'au lieu nommé Aspretto. Les Génois qui n'avoient pas prévu cet excès de courage, font passer dans des barques quatre cents hommes qui les prennent par derriere & les enveloppent dans le marais du Ricanto ; tous s'y défendent

jusqu'à la mort, sans vouloir se rendre : un seul se coucha parmi ceux qui étoient étendus sur la place, en se barbouillant le visage de fang, afin que confondu avec les morts, il pût par ce stratagème échapper à ses ennemis. Les hussards en coupant les têtes de tous ces cadavres le trouverent ; il se jeta à genoux, leur demanda quartier & l'obtint. On l'amena dans la ville, le gouverneur génois moins humain que ces hussards, le condamna à être pendu [1732]. Avant de subir un supplice que ne devoit pas lui avoir mérité l'étonnante défense de ses compagnons, on le promena dans les rues d'Ajaccio, ayant suspendues à son cou six têtes de ses parens, tués dans cette action. Après cette farce monstrueuse & dégoûtante on l'exécuta, & ses membres écartelés furent attachés extérieurement aux murs de la ville. Ces cruautés des Cannibales inspiroient aux Corses la fureur de la vengeance, & ne pouvant toujours se venger à force ouverte, ils avoient recours aux trahisons. Quatre moines gagnés par les mécontents se disant députés des bourgs de Caleazzo & de Corbara, vinrent dire au commandant de Calvi que ces villages secrètement & sincèrement attachés à la république, n'attendent que l'arrivée de quelques-unes de ses troupes, pour se déclarer hautement en sa faveur. L'imbécille commandant sans les retenir en ôtages, détache de sa garnison sur ce faux avis trois cents Allemands, avec ordre d'aller occuper ces villages ; ils n'y étoient pas arrivés qu'ils se trouvent investis de tous côtés par les Corses, qui les attaquent & n'en laissent échapper que quatre-vingt. Les troupes génoises & allemandes diminuant de jour en jour par de petites pertes multipliées, & ne pouvant plus garder toutes les places, en avoient abandonné quelques-unes : San-Fiorenzo étoit de ce nombre, & Giafferri s'en étoit emparé. Il y faisoit sa résidence quand trois galeres, poussées par des vents contraires & séparées de la flotte qui portoit dom Carlos en Italie, aborderent la nuit dans ce port ; elles portoient la comtesse de Saint-Estevan, femme d'un des ministres de ce prince [1732]. Giafferri offrit à l'équipage de ces trois galeres tous les secours qu'il pouvoit leur donner. Les dames descendirent à terre, logerent au château, & durant les trois jours qu'elles y resterent le pavillon d'Espagne fut arboré sur la principale tour : ce qui n'étoit que l'effet de la politesse de Giafferri, parut aux Génois une preuve de son étroite liaison

avec l'Espagne, & leurs craintes en redoublèrent. Ils pressèrent avec la plus grande vivacité le départ des nouvelles troupes que l'empereur leur avoit promises, & Giafferri se mit en mesure de profiter de l'état de foiblesse où il les voyoit réduits. Ciaccaldi descendit avec deux mille six cents Corses dans la Piève de Valinco, entra dans la plaine d'Olmetta & y mit tout à feu & à sang. Le marquis Giustiniano fit sortir d'Ajaccio le colonel Arnaud avec des troupes qui poursuivirent les Corses, les battirent à Castellaro & brûlèrent leurs magasins à Bastelica. Ciaccaldi reparut bientôt avec quatre mille Corses vers Olmetta, Arnaud & Veneroso marchèrent à lui avec huit cents Génois, & malgré l'inégalité de leurs forces ils ne balancerent pas à les attaquer. Ciaccaldi avoit au milieu de ses troupes des moines qui les animoient au combat. L'un d'eux moins occupé de ses exhortations que de la bataille, blessa le colonel Arnaud ; déjà Veneroso avoit une oreille emportée ; leurs deux chefs blessés, les Génois s'enfuirent : Ciaccaldi marcha sur Olmettina, & reçut le ferment de fidélité des habitans. La république fit publier une amnistie générale [1732] pour tous ceux qui mettroient bas les armes dans l'espace de six semaines ; personne n'en voulut profiter ; Alexandrini avec quatre mille Corses attaquoit alors Biguglia : Wachtendonck vint au secours des Allemands qui y étoient renfermés & chassa Alexandrini, dont l'expédition sur San-Pelegrino ne réussit pas mieux. Les Corses étoient plus heureux au midi de l'isle : Giafferri ayant inutilement tenté d'attirer à son parti les habitans de Sartené, résolut d'emporter cette place. Sept mille hommes rassemblés par ses ordres, avant de se mettre en marche pour cette expédition, récitèrent fort dévotement des prières, & furent exhortés à combattre pour la bonne cause par le Jésuite Eustache Alvaradino, l'une des trompettes du parti, & le plus violent de tous les enthousiastes. Bien échauffés par ses fermons, les Corses s'avancent vers Sartené ; deux mille habitans fortis de leurs murs étoient en bataille en avant de la ville & attendoient des secours que Wachtendonck leur avoit promis. Giafferri instruit que ce renfort devoit arriver fous peu d'heures se hâta d'attaquer les habitans & les força de rentrer dans leur ville ; ils y étoient à peine que Wachtendonck parut avec trois mille quatre cents hommes, dont six cents à cheval. Giafferri fit ses

dispositions & rangea son armée en bataille ; une réserve de mille hommes fut postée entre la ville & le champ de bataille, avec ordre de s'opposer à la sortie des habitans. Wachtendonck & le baron de Wins chargerent les Corses de front ; les colonels Vela & Arnaud les attaquèrent en même tems en flanc ; Giafferri soutint par-tout leurs efforts, & les Corses contre leur usage tinrent ferme. Les Génois voyant la difficulté de les rompre, marcherent en retraite pour les engager à se débander [1732] ; les Corses virent le piège, garderent leurs rangs & repousserent une nouvelle attaque. Le feu vif & continué des Allemands & des Génois leur ayant tué environ huit cents hommes, & causé du désordre dans leur ordonnance, ils se jetterent alors sur leurs ennemis, les culbuterent, les poursuivirent durant une lieue, leur tuerent beaucoup de monde & firent prisonniers plusieurs officiers, parmi lesquels se trouva le colonel Arnaud. La réserve de Giafferri avoit été attaquée ; mais le combat ayant fini à tems pour la soutenir, les habitans furent repoussés dans leur ville, où Giafferri entra en vainqueur irrité. Résolu d'y mettre le feu, les larmes des femmes & des enfans l'attendrèrent, & il se contenta de s'en faire donner les deniers publics. Aussi généreux que vaillant il eut foin de bien faire traiter les prisonniers, en affectant toutefois d'avoir plus d'égards pour les Allemands, afin d'augmenter les soupçons que les Génois avoient de leur fidélité. Délicat & sensible aux charmes de l'amitié, il offrit aux Génois de leur rendre tous leurs prisonniers en échange de son ami Piccioli, qui étoit tombé entre leurs mains. Tant de succès augmentoient le courage des Corses, & les secours de la France les rassuroient sur les événemens que les renforts d'Allemands pouvoient leur laisser craindre. Le plaisir de voir leurs tyrans humiliés par la France, se mêloit encore à leurs triomphes. Des bâtimens génois brûlerent un navire portant pavillon françois, à l'ancre dans le port de Giralata, qui avoit apporté des munitions aux mécontents. Le baron de Wins colonel allemand eut part à cette violence. L'empereur le fit renfermer à la citadelle de Cremone, & son ministre en fit des excuses à l'envoyé de France [1732] à la cour du grand-duc, en lui apprenant la punition que l'empereur avoit infligée au baron de Wins. Une escadre partit de Toulon & toucha à Gênes pour y notifier les volontés du roi de France. La république paya le

navire & sa charge, fit emprisonner à la citadelle de Savona l'officier qui commandoit ses bâtimens ; leurs patrons furent mis à la tour de Gênes, & le fénat se vit contraint de publier & de faire afficher une ordonnance qui défendoit à tout sujet de la république de visiter jamais à l'avenir aucun bâtiment portant pavillon de France. Les succès des Corses ne pouvoient être qu'éphémères, & ils devoient enfin succomber sous les forces réunies de l'empereur & de la république. Ces secours, tant demandés par elle étaient enfin arrivés, & le prince de Wirtemberg étoit débarqué en Corse avec le prince de Culmbach, général – major ; le comte de Schmettaw, général d'artillerie & six mille quatre cents hommes. On tenta inutilement les voies de négociation ; les Corses pour céder vouloient être vaincus. Le prince de Wirtemberg envoya d'abord le comte de Schmettaw avec cinq mille hommes, occuper les hauteurs du Nebbio, & il se porta avec huit mille autres vers Calvi. Le colonel Vela & ses Génois devoient agir en même tems du côté d'Ajaccio. Ce fut de cette position qu'il publia l'offre que l'empereur faisoit aux Corses de sa médiation & de sa garantie, & une amnistie pour tous ceux qui se soumettroient dans cinq jours. Les Corses bercés par leurs chefs des espérances de secours étrangers, loin de profiter de ces pardons attaquèrent les camps des Allemands [23 Avril 1732]. Le jour de l'expiration de l'amnistie un trompette fut envoyé sommer les Corses d'accepter le pardon ; ils demandèrent du tems pour y penser : alors le prince de Wirtemberg, qui jusques-là n'avoit avancé que les indults à la main, fit marcher deux corps de troupes, l'un sur Algaïola, l'autre sur Calenzana. Un colonel allemand suivi de trois cents hommes & de cent hussards débarqua au golfe de Valinco, pour faire une diversion dans l'endelà des monts. Ces trois entreprises manquèrent à la fois ; les Allemands furent battus à Algaïola & Calenzana, tandis que Luc d'Ornano attaquoit le colonel allemand à Olmetta & le forçoit de se rembarquer. Le général Schmettaw essuya d'abord un échec aux montagnes de Lento & de Tenda, mais les princes de Wirtemberg & de Culmbach n'ayant trouvé de résistance en Balagne qu'aux villages de Monistero & Monte-Maggiore, qu'ils emportèrent, joignirent Schmettaw sur les hauteurs de San-Nicolao, & dès ce moment devenus maîtres des principaux débouchés pour pénétrer

dans l'intérieur de l'isle, ils commencerent à la dévaster de maniere, que les Corses qui ne voyoient point arriver ce secours tant promis par leurs chefs, n'eurent bientôt rien de mieux à faire que de se soumettre.

[1 Mai 1732] Giafferri envoya des députés au prince de Wirtemberg, qui les renvoya avec des propositions préliminaires d'accommodement : ils revinrent vers lui trois jours après, & on convint d'une trêve. Il fut décidé que les conférences pour rédiger le traité de conciliation se tiendroient à Corte, que Giafferri y assisteroit, & que de part & d'autre on se donneroit des ôtages [8 Mai] : les plénipotentiaires se rendirent au congrès ; c'était de la part de l'empereur les princes de Wirtemberg, de Culmbach & de Waldeck ; les comtes de Ligneville, de Lowestein, le baron de Wachtendonck & les généraux de Schmettaw & de Lowendahl [1732]. De la part des Génois, Camille Doria, Jérôme Veneroso, François Crapallo & le comte de Rivarola ; enfin de celle des Corses les comtes Giafferri, Ciaccaldi, le marquis Raphaelli Piccioli, Alexandrini & les prêtres Aïtelli & Raphaelli. Le prince de Wirtemberg les pria tous à souper avant l'ouverture du congrès, & pour que les différens sur l'étiquette ne pussent nuire au succès du traité, il donna le titre de colonel à Giafferri & Ciaccaldi. L'évêque d'Aleria, dont la résidence est à Corte, fut invité au congrès, & il s'ouvrit le 10 de Mai. On lut les pleins pouvoirs des ministres qui le composaient ; l'amnistie accordée par la république, & l'acte de garantie de l'empereur. Le prince de Wirtemberg, Rivarola & Giafferri prononcèrent ensuite chacun un discours, & la noble fermeté de celui de Giafferri est aussi remarquable que la solidité des principes de politique qu'il y développa. Il dut faire rougir les représentans de Gênes, quand il dit en leur présence. "L'exemple que les Corses donnent au reste des peuples doit apprendre aux souverains à ne pas opprimer leurs sujets & à se souvenir que la nature les fit leurs égaux. La seule puissance des loix les a élevés au rang sublime qu'ils occupent, & leur premier devoir est de maintenir dans toute sa force cette puissance, à laquelle seule ils doivent leur élévation. La justice, la modération, l'humanité, voilà les véritables appuis de leur trône : la tyrannie est leur plus grand ennemi, & chaque tentative qu'ils font pour franchir les justes limites de leur pouvoir est un pas vers sa ruine., Après

l'éloquent discours dont nous ne rapportons que ce fragment, Giafferri fit lire les conditions qu'il proposoit. On continua les conférences avec autant de politesse que d'unanimité. Giafferri qui ne vouloit pas que le chef d'un peuple libre cédât en rien aux ministres des rois, leur donna même à manger. Le traité fut enfin signé : il portoit que les Corses s'en rapporteroient à l'arbitrage de l'empereur, qui se chargeoit de faire dresser un règlement par lequel tous leurs différens avec Gènes feroient terminés sous sa garantie ; qu'il seroit établi une chambre impériale à Bastia, à laquelle on pourroit appeller de l'inexécution du traité ; qu'on remettrait aux commissaires génois des lettres, que les chefs Corses voient assuré qu'on trouveroit à Vescovato ; enfin divers avantages étoient promis à la nation par ce traité. Durant ces négociations quatorze villages de la partie méridionale de l'isle avoient protesté contre tout ce qui se seroit à Corte, & avoit même brûlé quelques villages voisins, qu'ils connoissoient pour n'être pas de leur sentiment ; ce contre-tems n'avoit point arrêté les conférences, & le trouble naissant avoit été calmé. Quant aux lettres redemandées & promises par le traité, voici ce dont il s'agissoit. Les Génois soupçonnoient quelques-uns de leurs citoyens d'être en correspondance avec les mécontents ; le prince de Wirtemberg voulut éclaircir ces soupçons, il questionna les chefs corses qui nierent d'abord cette criminelle correspondance ; ses menaces tirèrent enfin d'eux l'aveu qu'il desiroit : ils avouèrent avoir reçu de l'argent du banquier Lanfranchi, du major Gentile & de quelques autres, dont le marquis Raphaelli, secrétaire-général des Corses pouvoit avoir les lettres.

Gènes avoit raison de vouloir connoître pour les punir, les sujets qui la trahissoient ; mais les Corses qui tromperent leur confiance, se couvrirent de honte en les décelant ; soit que les remords d'une action si lâche les eussent engagés ou non à faire prendre la fuite à leur secrétaire – général, le lendemain de la signature du traité il disparut. Un détachement courut à sa poursuite, tandis qu'un autre arrêtoit Giafferri, Ciaccaldi, Aïtelli & Raphaelli, frere du secrétaire. Le marquis Raphaelli ne fut point trouvé : les autres chefs se rendirent sans résistance, furent conduits aux prisons de Bastia, & transférés de-là à la tour de Gènes. La maison du

marquis Raphaelli à Vefcovato fut brûlée, & l'un de ses amis auquel il avoit confié ses papiers, tremblant d'être découvert & poursuivi, les remit au commandant génois. Les lettres stipulées dans le traité s'y trouverent, & il étoit prouvé que les quatre chefs corses n'avoient eu aucune part à l'évasion du marquis Raphaelli ; ainsi les Génois n'avoient pas le plus léger motif pour les retenir plus long-tems. C'étoit violer le traité au moment de sa signature, compromettre la garantie de l'empereur, & vouloir rallumer la guerre qu'on s'étoit efforcé d'éteindre. Les troupes impériales sortoient de l'isle par détachemens, & le prince de Wirtemberg en étoit parti le quinze Juillet. Il fut reçu à Gênes avec les plus grands honneurs & comblé de présens. Les chefs corses inquiets de leur fort firent quelques tentatives pour s'évader de leur prison, & furent resserrés plus étroitement, Gênes fit solliciter à Vienne avec la plus grande activité la permission de les punir. On croit qu'à force d'intrigues & d'argent elle fut prête à corrompre le ministere autrichien, Cependant les Corses agitoient toutes les cours de leurs négociations, pour les intéresser au fort de leurs chefs. Le roi de France fit dire à Doria, l'ambassadeur de Gênes à sa cour, qu'il desiroit que la république rendît la liberté aux chefs corses, auxquels il vouloit bien s'intéresser. Ils furent aussi-tôt transférés à la citadelle de Savona, & consignés à la garde du gouverneur, qui reçut ordre de leur faire tous les bons traitemens possibles (1733). Les Génois ne cédoient que pied à pied, se désespérant d'être ainsi forcés à lâcher leur proie ; ils représentaient à l'empereur que leurs prisonniers avoient été pris les armes à la main (ce qui étoit faux), que tout sujet révolté méritoit punition, que forcer les souverains à les relâcher, c'étoit les encourager à la révolte & donner l'exemple de la faiblesse la plus dangereuse. Le ministere autrichien, foit qu'il fut gagné ou trompé, étoit lent à se décider. Enfin une multitude de Corses & entr'autres l'un d'eux, colonel au service de Venise, découvrit toute l'imposture des Génois au célèbre prince Eugène de Savoie. Ce grand homme indigné des supercheries de la république, autant que de ses projets de vengeance, & craignant le déshonneur qui pouvoit en réjaillir sur son maître s'il sembloit l'autoriser, lui mit toute l'affaire & son odieuse trame fous les yeux. L'empereur désabusé ordonna aux Génois de mettre leurs prisonniers



corses en liberté. Le sénat insista long-tems pour qu'ils fussent au moins bannis de ses états, & que leurs biens demeuraissent confisqués. Le sénat n'obtint rien & fut enfin forcé de les déclarer libres sans restriction <sup>(18)</sup>. Aucun d'eux ne voulut profiter des récompenses médiocres que la république leur avoit accordées par le traité de Corte ; & crainte de se voir de nouveau persécutés par leurs souverains, qu'ils avoient contraints de leur rendre justice : tous prirent le fage parti d'abandonner leur patrie, jusqu'à ce qu'ils pussent se flatter d'y pouvoir rentrer sans danger. Giafferri entra au service de dom Carlos, Ciaccaldi à celui d'Espagne, Aïtelli se retira à Livourne & le prêtre Raphaelli à Rome, où le pape le nomma auditeur du tribunal de Monte-Citorio. Les insulaires antigénois accusent la république d'avoir voulu faire mourir leurs chefs : si elle avoit voulu bien décidément leur mort, il ne lui en eut coûté qu'un crime de plus, & elle eut facilement trouvé le moyen de les faire empoisonner dans leur prison ; il est vraisemblable qu'elle la desiroit, mais avec des formes qui pussent la laver de tout soupçon. Il falloit les égorger avec le glaive de la justice ; il falloit les faire déclarer coupables ; il falloit que la cour de Vienne les regardât comme tels : voilà ce que malgré tous ses efforts la république ne put obtenir. Cette imputation que les Génois ont voulu faire mourir les chefs corses, dénuée de tous ses accessoires, est donc fausse & dictée par une haine aveugle. C'est ainsi que dans certains libelles, écrits par des Corses & publiés depuis cette affaire, on a osé dire que le prince de Wirtemberg avoit vendu ces chefs & machiné leur détention dans un somptueux repas que les Génois lui donnerent à Corte, & qui leur coûta selon eux trente mille sequins ; & que quatre-vingt-cinq mille génonines, données à ce général, avoient arrangé toute cette affaire. Il suffit de rapporter ces atroces imputations pour en démontrer la fausseté. Il n'y a point de dîner de près de quinze mille louis, & les Génois n'étoient ni assez riches ni assez sots pour acheter précieusement la liberté de quatre hommes six cents vingt-quatre mille quatre cents livres. S'il paroît surprenant que le prince de Wirtemberg ait laissé emprisonner ces chefs sous ses yeux, malgré la garantie impériale qu'ils avoient droit de reclamer, & quoiqu'il ne pût y avoir contr'eux que des soupçons qui ne suffisoient pas pour autoriser leur

détention ; s'il semble plus étonnant encore qu'il n'ait presque rien fait pour opérer leur délivrance, on n'en doit pas conclure cependant qu'il les avoit trahis & vendus, parce qu'une imputation sans preuves évidentes n'est qu'une calomnie ; mais les écrivains corses ont toujours chargé le tableau de leurs griefs contre Gênes, afin d'échauffer les esprits de leurs compatriotes, & de nourrir cette haine violente, qui feule pouvoit soutenir leur courage & les faire réussir à secouer pour jamais son joug. Wachtendonck avant de se rembarquer avoit fait publier un état de graces & concessions que la république faisoit aux Corses. Ces graces, il faut l'avouer, étoient la plupart illusoires ; Gênes en donnant peu, vouloit faire croire qu'elle accordoit beaucoup, & les anciens sujets de mécontentemens, par la plus singulière mal-adresse, n'étoient nullement détruits par ce traité. Les Corses que les moustaches des Allemands, & les larges cimenterres de leurs hussards avoient fait trembler, n'osèrent se plaindre tant qu'ils les virent chez eux ; mais enfin ils étoient partis. La république devoit conjointement avec les Corses faire un règlement pour l'administration de l'isle, & les Corses en vertu du traité de Corte pouvoient faire à la république des représentations sur ce règlement. Gênes en le rédigeant ne consulta que les ôtages que Wachtendonk lui avoit envoyés, comme une preuve & une garantie de l'acceptation du traité ; on ne prit l'avis que de gens suspects aux anciens mécontents. Aussi-tôt les Corses envoyèrent un mémoire de plaintes contre Gênes à la cour de Vienne, & les troubles recommencerent. [1734] La Piève d'Orezza donna le signal du soulèvement, les Génois y firent marcher des troupes pour rétablir l'ordre, & les Corses députerent Ginefra au fénat pour se plaindre de l'inexécution du traité de Corte & de plusieurs articles du nouveau règlement. Ginefra mal reçu à Gênes revint en Corse exciter ses compatriotes à reprendre les armes. Le commissaire Rivarola fut remplacé par Palaviccini, qui ne réussit pas mieux que lui à calmer les mécontents. François Alexandrini & son gendre soupçonnés non sans raison, de travailler à faire soulever l'isle, avoient été arrêtés par son ordre, & relâchés parce que ses instructions l'obligeoient à tenter toutes les voies de douceur pour ramener les esprits. Castinetta agitoit tout le cap Corse ; on voulut le

faire enlever, il s'évada, gagna les montagnes, y rassembla quelques Corses, tomba sur le détachement génois, envoyé à sa poursuite & le battit. La république voyant recommencer l'orage, prit les plus grandes précautions pour empêcher la communication des insulaires avec l'étranger ; à ces mouvemens toute la Balagne se révolta & les Corses coururent à leurs anciens retranchemens de Vescovato (1734). La république informée & irritée de ce nouvel attentat fit marcher quatre détachemens, l'un de Corte l'autre de Bastia, les deux derniers d'Ajaccio & de Calvi ; tous devoient se porter vers la Piéve de Rostino & s'y joindre, se saisir sur leur route des Corses suspects à Gênes, & sur-tout arrêter dans le Rostino Hyacinthe Paoli, Castinetta & d'autres chefs. Ces détachemens n'arriverent point ensemble comme ils l'auroient dû. Celui de Corte, composé d'environ soixante hommes s'étant montré le premier, jeta l'alarme parmi les habitans de cette Piéve ; ils déterrèrent aussi-tôt quelques fusils, on dit sept feusement, & marcherent pour l'attaquer. C'étoit aller le vaincre ; il rendit les armes dont les Corses se servirent, pour prévenir celui de Bastia : ils marcherent vers lui, le surprirent, le poursuivirent & le forcerent à se retirer dans un couvent où les deux cents soldats qui le composoient furent obligés de capituler. Les autres détachemens informés de la réception qu'on avoit faite aux premiers, rentrèrent paisiblement dans leurs garnisons. On affure qu'on trouva dans les papiers de l'officier qui commandait le détachement de Bastia, la liste de tous les Corses qu'il devoit arrêter, & qu'elle comprenoit tous les chefs de la premiere révolte, malgré le pardon que la république leur avoit accordé sous la garantie de l'empereur (1734). Voilà donc la seconde commencée, & les Corses plus animés que jamais contre les Génois. En vain on avoit ordonné des désarmemens, ils ont toujours été mal-faits & incomplets dans cette isle. Hyacinthe Paoli, dom Petro d'Ornano, d'une famille & d'un nom aussi cher aux Corses que redouté des Génois, Ginestra, Gentile, Castinetta, Maldini se montrerent à la tête de ce nouveau soulèvement. Le commissaire Palavicchini ne savoit qu'être injuste & dur ; la république lui avoit envoyé des troupes, il ne voulut point, ou il n'osa les exposer en campagne. Maldini profitant de cette inaction, rassemble six à sept mille Corses, assiege & prend Corte après dix jours

d'attaque. La garnison génoise forte de sept cents hommes, capitule & se retire à San-Pelegriano. Les Corses parcourent aussi-tôt toutes les Piéves & en enlèvent les armes que Gênes avoit fait distribuer à ses partisans. Hugues Fieschi & Marie Giustiniano vinrent remplacer Palavicchini & ne furent que d'inutiles négociateurs. Comment auroient-ils pu réussir à calmer les troubles ? Giafferri, Ciaccaldi & Aïtelli étoient revenus dans l'isle ; à leur aspect seul, tout s'armoit contre Gênes ; ils mêloient à la voix de la patrie gémissante celle de leurs ressentimens particuliers, non moins forte & bien plus persuasive. Les Génois avoient mis à prix la tête de Giafferri ; elle en étoit plus chère aux Corses. Ces républicains avoient conspiré contre lui, le chef de la conjuration avoit été découvert & empalé ; la nation qui estimoit les talens & respectait les vertus de Giafferri, l'avoit vengé : elle s'assembla & le nomma derechef son général ; elle n'avoit pas en effet de meilleur homme de guerre. On fit des réglemens, on prodigua le titre d'altesse aux trois généraux élus, dom Louis Giafferri, André Colonna Ciaccaldi & Hyacinthe Paoli ; on ordonna la vaine cérémonie de brûler les loix de Gênes dans le lieu où seroient établis les nouveaux magistrats. La vierge dut être peinte sur les drapeaux de la nation, comme sa protectrice : on finit par donner l'isle à l'immaculée conception. Je ne fais si elle accepta le royaume de Corse, que le roi d'Espagne, auquel le chanoine Orticoni venoit de le proposer, avoit refusé ; mais la vierge ne fut point peinte sur les drapeaux des Corses, attendu qu'ils n'avoient ni peintre ni enseignes. A quelques sages institutions dues à cette consulte générale, il se mêloit du ridicule, soit qu'il vînt de l'excessive superstition des Corses, soit qu'on veuille croire que leurs chefs eussent assez de génie pour employer des ressorts qui nous, semblent méprisables, mais dont ils connoissoient tout l'effet. Octave Grimaldi succéda aux commissaires-généraux Fieschi & Giustiniano ; Gênes qui connoissoit ses talens, ne pouvoit mieux choisir dans une telle circonstance. Les chefs Corses étoient divisés entr'eux [1735], & nul n'étoit plus capable de tirer parti de leurs divisions & de les faire tourner au profit de la république, Lorsque les Corses avoient entrepris d'établir chez eux un gouvernement national & régulier, les principales charges de l'état durent devenir le prix

de services rendus à la patrie. Beaucoup ne se croyant pas récompensés selon leur mérite s'élevèrent contre les nouveaux statuts, & les partis de différens chefs poussèrent l'animosité jusqu'à en venir aux mains. La Corse toujours vaincue à cause de ses divisions intestines, & du peu de concert & d'unanimité qui régnoit entre son peuple & ses chefs ; toujours victime des différens partis qui l'avaient déchirée, pouvoit laisser reprendre aux Génois une supériorité qu'à peine ils avoient perdue. Grimaldi publia une amnistie & grossit l'armée génoise d'une partie de celle des mécontents. Par son adresse seule l'isle auroit pu rentrer sous le joug, mais heureusement il ne fit que se montrer, à la Corse. La faction que Félix Pinelli avoit dans le sénat fit rappeler Grimaldi & le nomma à sa place. Pinelli qui n'avoit su ni prévenir, ni éteindre le feu de la première révolte, étoit bien loin d'avoir les talens nécessaires pour apaiser la seconde : en suivant autant qu'il le pouvoit les plans de son prédécesseur, il tâcha de séduire quelques chefs, d'en rendre d'autres suspects aux Corses ; à force d'intrigues il parvint même à faire déclarer en faveur : des Génois les Piéves de Mariani, Tavagna & Campoloro ; il étoit assuré de beaucoup de particuliers dans les autres : se croyant suffisamment étayé par tous ces nouveaux appuis, il hasarda d'envoyer son fils avec quelques troupes dans la Piéve de Campoloro, afin qu'il pût pénétrer de-là dans l'intérieur. Un évêque ayant quitté la mitre pour le casque & la Crosse pour l'épée, suivait ces soldats ; Pinelli fils & le prélat guerrier rencontrèrent les Corses & s'enfuirent avant de combattre. Pinelli fut arrêté dans sa fuite & fait prisonnier, son père voulut le venger & se remit aussi-tôt en campagne (1735). Le destin des Pinelli étoit d'être ou malheureux ou maladroits ; le père non moins infortuné que le fils, fut contraint pour pouvoir regagner Bastia, de demander une suspension d'armes de deux mois, qui lui fut accordée. Pinelli après ces désastres vit donner son gouvernement au marquis Laurent Impériale & à Paul-Baptiste Rivarola. Ce dernier avoit déjà commandé en Corse & il y étoit aimé : on fit des réjouissances publiques à Bastia, pour célébrer son retour. Giafferri voulut changer ces fêtes en jour de deuil, & profiter de ces momens d'ivresse, pendant lesquels la joie est toujours inattentive & tumultueuse (1735), pour surprendre la

ville ; son projet échoua. Rivarola en avoit été informé ; on l'avoit craint & prévu & il avoit pourvu à à tout.

La république convaincue enfin, mais trop tard, que la force ne lui rendroit point les Corses, voulut essayer d'autres moyens de les soumettre ; elle choisit ceux qui pouvoient les réduire à un état de misere, pire que celle qu'ils éprouvoient sous son gouvernement, afin qu'ils revinssent naturellement à la maniere d'exister la moins insupportable pour eux. Gênes pour parvenir à ces odieuses fins, obtint des différentes cours, & même de celle de Londres (à laquelle les Corses l'ont reproché long-tems), qu'il ne seroit fourni par elles aux insulaires ni provisions, ni munitions, ni secours quelconques. Alors elle fit croiser sur les côtes de l'isle un grand nombre de ses bâtimens, qui n'en permettaient ni l'entrée aux étrangers ni la sortie aux Corses. Ceux-ci après avoir crié à la lâcheté, à la tyrannie ; après avoir écrit de tous côtés que les Génois seuls avoient recommencé la guerre en arrêtant leurs chefs contre le droit des gens & la foi des traités, en levant des impôts un an plutôt qu'ils ne l'avoient solennellement promis, en multipliant journellement les infractions au traité de Corte (1736), se virent faute d'avoir une marine, réduits à manquer du plus absolu nécessaire. Accablés par la misere & le désespoir, les Corses firent leurs chefs d'envoyer un député capituler avec la république ; il fut si mal accueilli, on proposa avec tant de hauteur des conditions si dures & si humiliantes que les mécontents refuserent de les accepter, & se résolurent à mourir plutôt que de tendre leurs mains aux chaînes dont on vouloit les charger.

Un événement aussi singulier qu'inattendu vint déconcerter toutes les mesures de Gênes ; il lui ravit la proie qu'elle se croyoit prête à saisir, ranima les Corses & fit changer de face à toutes les affaires.

Théodore, baron de Newhoffen, dans le comté de la Marck en Westphalie, étoit fils d'Antoine baron de Newhoffen, qui ayant épousé la fille d'un marchand de Visen au pays de Liège, étoit venu s'établir en France, pour s'éloigner de sa famille que cette mésalliance avoit mécontenté. Antoine ayant su acquérir la protection de Mad. la duchesse d'Orléans, obtint à sa recommandation un petit gouvernement dans le pays Messin, & eut de sa femme trois enfans, Théodore, dont nous allons parler,

Etienne & une fille nommée Elisabeth, qui depuis épousa le marquis de Trévoux. Antoine de Newhoffen mourut, & laissa ses enfans mineurs. Le comte de Mortagne, chevalier d'honneur de Mad. la duchesse d'Orléans, fit placer le jeune Théodore en qualité de page chez cette princesse, qui lui procura ensuite une lieutenance au régiment d'Alsace, ou de la Marck. Théodore quitta bientôt cet emploi pour passer en Suede, où il s'attacha au célèbre baron de Goërtz. Ce ministre l'employa dans quelques négociations à la cour d'Espagne. Des projets que Théodore communiqua au fameux cardinal Alberoni, pour le rétablissement du prince Charles – Edouard Stuart sur le trône d'Angleterre, le firent goûter de ce ministre. Le baron de Goërtz ayant été décapité à Stockholm, Alberoni retint Théodore en Espagne & continua de le protéger. La disgrâce de ce ministre n'entraîna point la sienne ; sa faveur s'accrut encore sous l'administration du duc de Ripperda, qui lui fit donner un régiment & épouser lady Forsfield, fille du Lord Kilmanock, favorite de la reine & l'une de ses filles d'honneur, qu'il abandonna malhonnêtement en 1719, ainsi qu'un enfant qu'il avoit eu d'elle. Revenu en France il plut au contrôleur-général Law, de la protection duquel dans le tems du bouleversement de toutes les fortunes, il ne fut tirer aucun parti pour la sienne. Né avec de l'esprit, mais né inconstant & ambitieux, ayant été inutilement protégé par les ministres suédois, espagnols & françois, il courut chercher de nouvelles aventures en Angleterre, d'où il passa en Hollande & de-là dans le Levant, qu'il quitta pour revenir à Paris, d'où il partit pour l'Italie. Dans cette vie vagabonde il ne trouva que le secret de contracter des dettes de toutes parts. Etant à Gênes en 1732, il se lia avec quelques partisans secrets des Corses, & promit de s'intéresser à la délivrance de leurs chefs. Soit que ses relations à la cour de France lui eussent donné les moyens d'y faire prendre part au roi, soit qu'il n'eût que des correspondances qui l'instruisoient des desseins de la cour, les chefs furent relâchés dans le tems qu'il avoit promis, & l'événement cadrant avec ses promesses, fit croire aux Corses qu'il avoit eu beaucoup d'influence dans cette affaire. Ses liaisons avec les Corses devinrent plus étroites ; il leur fit envisager la possibilité de secouer pour toujours le joug de la république, si l'on pouvoit déterminer quelque

puissance à favoriser les Corses. Il vanta son crédit, ses protections, séduisit tous les Corses qui étoient à Gênes, leur promit tout ce qu'ils voulurent, & s'engagea à les secourir ; mais il exigea que la nation l'élût pour son roi, afin que revêtu de ce titre, il put donner dans les différentes cours plus de poids aux sollicitations qu'il y feroit en faveur de son nouveau peuple : les Corses jurèrent de le couronner s'il leur aidait à se délivrer des Génois. Théodore étoit alors bien éloigné de ce pouvoir, mais attendant tout des circonstances & de ses intrigues, il entretenit une exacte correspondance avec ces Corses & se rendit à Rome, où dans le délabrement de sa fortune il fut assez heureux pour trouver 125 liv. à emprunter d'un chirurgien françois : avec cette modique somme il se rend à Livourne & y berce quelques juifs de son nouveau projet. Jabach l'un d'eux, moins fin ou plus riche que ses confreres, & pouvant sans se gêner risquer de perdre 4000 livres, les lui prêta. Théodore s'embarque & arrive bientôt à Tunis ; il y fait de nouvelles dupes & en part sur un petit bâtiment anglois, qui le met à terre sur la plage d'Aléria, avec deux cents fusils, autant de pistolets & quelques sabres ; mais avec si peu d'argent, que plusieurs de ses – nouveaux sujets, tels que Michel Durazzo Fozzani & Luc d'Ornano n'ont jamais pu être remboursés de celui qu'ils lui prêtèrent dans ces commencemens de son regne. Une partie des Corses enthousiastes des nouveautés, crurent voir arriver un libérateur, & Théodore préconisé d'avance par les chefs qu'il avoit gagnés, & le parti qu'ils lui avoient fait, fut élu & proclamé roi de Corse, dans un congrès assemblé le 15 Avril 1536, vers Alezani. L'acte de son élection fut dressé, & les loix selon lesquelles il devoit régner, furent rédigées dans un statut qu'il signa. La cérémonie de son couronnement se fit dans l'église des Franciscains de Tavagna (1736) ; on orna sa tête d'une couronne de laurier, qu'il ne méritoit gueres ; mais c'étoit la seule que les Corses fussent en état de lui donner. Le premier usage que le nouveau monarque fit de son autorité, fut de créer parmi ses sujets des marquis, des comtes, des barons & même des princes, cherchant à s'attacher les Corses par des dignités imaginaires, qui flattoient pourtant l'excessive vanité dont la nature les a doués. A l'exemple des souverains il se forma une cour & se donna de grands officiers Les comtes



Giafferri & Paoli furent déclarés excellences & généralissimes ; le comte Costa grand-chancelier & garde des sceaux ; le comte Gastorio ministre & secrétaire d'état. Il leva un régiment des gardes de quatre cents hommes, & fit pendre pour essayer sa puissance deux Corses, qui renouvelant les anciennes querelles des noirs & des rouges, s'étoient battus. Le comte Lucioli Casacoli, convaincu d'entretenir des intelligences avec les Génois, fut arrêté & arquebuse par ses ordres. Dans ce premier moment où les Corses enivrés voyoient dans leur roi le héros qui venoit les délivrer du joug de Gênes, il rassembla facilement beaucoup de troupes (1736) ; il les mena vers Porto-Vecchio & s'en empara ; puis il leur fit investir à la fois San-Fiorenzo, Algaïola, San-Pelegrino & Ajaccio, tandis qu'il s'avançoit vers Bastia ; les Génois en sortirent, marcherent à lui, le repousserent & lui enleverent Furiani : Théodore battu, repassa les monts, & s'établit à Sartené, où il fut joint par son parent, le baron de Drosth, qui lui apportoit de l'argent & des munitions de guerre. Ce fut dans cette ville, que pour multiplier ses partisans, & pour se conformer aux loix que les Corses lui avoient faites, il institua un ordre de chevalerie, qu'il nomma l'ordre de la délivrance, & qu'il publia différens édits favorables à la population, aux arts & à l'agriculture. Pour afficher encore davantage la souveraineté, il fit aussi battre monnoie. On vit paroître un très-petit nombre de pieces d'argent, qui portoient d'un côté les armes de l'isle, & de l'autre l'image de la vierge avec cette légende : *Monstra te esse matrem* ; & une plus grande quantité de pieces de cuivre de bas-aloi, & de mauvaise fabrication, qui d'un côté portoient un écusson formé par deux branches de palmiers, courbées l'une vers l'autre & réunies par leurs extrémités : il renfermoit les lettres majuscules T.R. : à l'exergue on lisoit *pro bono publico & libertate* ; au revers étoit écrit la valeur de la piece, *Cinque soldi*, cinq sols. Les partisans du nouveau monarque expliquoient avec sa majesté les lettres T.R. par Théodore roi ; ceux des Corses qui ne l'aimaient pas, par ces mots, *tutto rame*, tout cuivre : & les Génois par *tutti ribelli*, tous rebelles. Malgré tant de ridicule, ce fantôme de la royauté rendit le courage aux Corses ; ils comptèrent sur les secours qu'on ne manqua pas de leur promettre, & les Génois furent plus éloignés que jamais de l'instant où ils

devoient rentrer en possession de l'isle. Théodore qui se tenoit souvent sur les bords de la mer, regardant avec de longues lunettes si les secours qu'il annonçoit, & qu'il n'attendoit vraisemblablement pas, n'arrivoient point ; qui ouvroit plus souvent encore de gros paquets de lettres venant, disoit-il, des cours étrangères, & que peut-être il s'écrivoit lui-même ; s'apercevant que son crédit s'affaiblissait journellement, & embarrassé de soutenir un rôle difficile à jouer, songeoit déjà à quitter la Corse. L'impatience que témoignoit une nation qui se voyoit frustrée des secours qu'il avoit promis, & dupe des honneurs qu'elle avoit reçus & donnés, lui causoit de vives allarmes ; un plus long séjour pouvant lui devenir funeste (1736), il déclara dans un grand conseil assemblé à Sartené, qu'il étoit résolu de partir, pour accélérer l'envoi des secours qu'il attendoit ; on promulgua aussi-tôt un édit qui créoit un conseil de régence pour gouverner l'isle durant son absence. Les comtes Giafferri & Paoli, maréchaux-généraux furent nommés commandans des provinces en-deçà des monts ; & le comte Luc d'Ornano de celles d'en-delà. Ses courtisans l'accompagnèrent jusqu'au port d'Aléria où il s'embarqua sur une tartane de Saint-Tropès, suivi des comtes Costa, pere & fils, d'un chambellan, d'un secrétaire, de deux pages & du fils du comte Ciaccaldi. Tandis que de Livourne il se rendoit à Rome, & qu'il y excroquoit quelque argent à une dame de Fonseca, religieuse du couvent de Saint-Xiste, qu'il couroit de Rome à Turin, de Turin à Paris, & que découvert par la police dans cette dernière ville, la crainte du Fort-l'évêque le faisoit gagner Amsterdam, puis la Haye : tandis enfin qu'il erroit dans l'Europe, principalement occupé à se faire de nouveaux créanciers & à se dérober à ses anciens, & aux poursuites du sénat de Gênes, qui avoit mis sa tête à prix ; la république lasse de publier contre lui des manifestes aussi injurieux qu'inutiles, appelloit des Suisses en Corse, & les y payoit pour soumettre les mécontents. Les Suisses peu faits à l'espece de guerre qu'il falloit faire à ces insulaires, trouvèrent leur marché mauvais, & ne voyant rien à gagner chez une nation pauvre, s'en retournerent bientôt chez eux. Dans le désespoir que causoient à Gênes tant de peines perdues, tant de dépenses inutiles & de si malheureux succès, elle eut recours au plus vil de tous les expédiens : elle donna la grace à tous les

malfaiteurs de ses états, à condition qu'ils iroient se battre contre les Corses, comme si déjà il n'y avoit pas assez de scélerats dans leur isle, ou qu'elle pût compter sur la valeur, la fidélité & les services des criminels qu'elle y envoyoit. Soit que les Corses fussent réellement trompés par Théodore, soit que leurs chefs, pour suivre des plans particuliers, leur eussent voulu montrer ce roi de théâtre, ils furent scandalisés des manifestes injurieux à sa personne & à la nation, que répandoit la république : pour y répondre de maniere à la désespérer, ils dressèrent un acte de fidélité à leur roi Théodore, à la sollicitation du chanoine Orticoni, qui avoit été l'ame de tous ces projets : ils le firent signer par tous les chefs, les podestats & les communautés de l'isle ; ils y déclarèrent avec ferment ne vouloir jamais reconnoître d'autre souverain, s'engagerent à continuer la guerre contre Gênes, & annoncerent qu'ils feroient pendre le premier qui oseroit parler de paix entr'eux & la république. Cependant cette fermeté fut un peu abattue lorsqu'ils apprirent que le roi de France & l'Empereur venoient de signer un traité, par lequel ils s'engageaient à maintenir Gênes dans la possession de la Corse (1737) ; mais voyant que ces deux puissances ne faisoient aucun armement pour les réduire, les chefs corses, dont une des manœuvres favorites fut toujours de tromper la nation sur les résolutions des princes qui protégeoient la république, publièrent que ce traité étoit supposé, & firent marcher leurs troupes au siege d'Ajaccio. Rien n'étoit pourtant plus réel que cette convention : par un traité postérieur la France s'obligea d'envoyer des troupes en Corse pour soutenir les Génois, qui promirent pour ce secours un subside de 700,000 livres, puis un second de deux millions. La politique de la France fut constamment d'empêcher que l'isle fût enlevée aux Génois, dont elle n'avoit rien à redouter, & que les Corses pussent y former un état indépendant, qui eût pu contracter des alliances nuisibles à son commerce dans la méditerranée ; en conséquence de ces vues politiques, le comte de Boissieux, lieutenant-général des armées du roi débarqua au port de Bastia, avec six bataillons de troupes françoises, un détachement d'artillerie, douze pieces de canon & quatre mortiers. Il est clair par le petit nombre de troupes qu'il amenait, que la cour n'avoit pas dessein qu'il agît hostilement contre les Corses, aussi tenta-t-il d'abord les

voies de négociation. Ce n'étoit pas de la part des mécontents qu'il devoit attendre les plus grands obstacles à une pacification : Gênes qui les redoutoit vouloit les affoiblir, afin qu'une fois soumis, elle pût sans crainte les gouverner à son gré ; ainsi il falloit que ses intrigues traversassent tous les moyens de conciliation que prenoit le comte de Boissieux, afin de forcer les François à faire pour elle la guerre aux Corses. Le comte de Boissieux fut donc sollicité par le marquis Mari, nouveau commissaire de la république dans l'isle, d'attaquer sur-le-champ les Corses & de profiter de quelques avantages qui sembloient s'offrir : il n'en voulut rien faire, & les ministres génois se virent réduits à la nécessité de traverser ses négociations par leurs sourdes menées. La lice s'ouvroit où ces républicains pouvoient déployer toutes les ruses & toutes les perfidies, & ils entrèrent avidement dans la feule carrière où ils peuvent combattre avec succès. Le comte de Boissieux lia une correspondance avec les chefs corses : la franchise qu'un homme de guerre mettoit dans sa manière de traiter avec d'autres guerriers, qui ne pouvoient craindre que les trahisons, les eut bientôt gagnés ; les négociations par lettres devenant très-longues, il leur proposa d'envoyer à Bastia sous la foi d'un sauf-conduit & la protection de la France, deux députés chargés de conférer avec lui, & d'agir comme leurs plénipotentiaires (1738). Le chanoine Orticoni & Gafforio, qui par leur patriotisme & leur éloquence avoient mérité l'attachement de leur nation se rendirent aussi-tôt à Bastia. Dans un petit nombre de conférences, où se trouvèrent même les ministres de la république, on avança tellement les affaires, que les Corses acceptèrent la médiation du roi & que plusieurs cantons envoyèrent l'acte de leur soumission. Ces préliminaires d'un si favorable augure furent envoyés à Versailles, & la cour ordonna qu'avant de procéder à la confection du règlement qui devoit terminer tous les différends des Corses & de la république, ceux-ci donneroient des otages & mettroient les armes bas : car jusqu'à ce moment ils n'avoient pas cessé de poursuivre les Génois, & depuis l'arrivée des François ils leur avoient enlevé plusieurs postes importants. Ces ordres allarmerent les Corses & multiplièrent les difficultés dans le cours des négociations ; cependant Orticoni & Gafforio parvinrent à engager leurs compatriotes à s'en rapporter aux décisions de la

cour de France, & à se livrer à la justice & à la bonté du roi. Des ôtages furent donnés & transférés à Toulon, puis à Marseille, avec la promesse qu'ils ne pourraient être remis aux Génois quelque événement que produisissent les négociations. Ce fut dans cette circonstance [1738] que les Corses adressèrent à Louis XV un état de leurs griefs contre Gênes & de leurs demandes, auquel ils joignirent ce mémoire si touchant, composé par le célèbre Gafforio, d'autres disent par Hyacinthe Paoli ; mémoire recommandable par une éloquence agreste, qui remporte sur l'art oratoire, & par des sentimens de liberté si peu connus dans les cours-., Sire, disoient-ils au roi, la pauvre Corse opprimée, inculte, méprisée, affoiblie & dépouillée se jette nue aux. pieds de V. M sans autre voile pour couvrir sa misere & la honte qu'elle ressent de s'offrir en cet état à vos regards, qu'une prompte obéissance & l'espoir de se voir bientôt revêtue par vos ordres souverains : accoutu mée qu'elle est à voir briser ses chaînes, à recouvrer la liberté, l'abondance & l'honneur par les mains de votre royale cour, elle baise à genoux par le plus humble hommage, celles de votre redoutable & bienfaisante majesté... Sir, abandonner sans réserve notre fort à la libre & entiere disposition de votre majesté, c'est le plus cher & le plus ardent de nos desirs ; mais si par nos légitimes souverains, il faut entendre les Génois, nous résoudre à baisser de nouveau la tête sous leur joug, c'est la plus cruelle de toutes les tortures que puissent éprouver notre raison & notre volonté. *Durus est hic sermo, & quis potest illum audire ?* Quel moyen de pouvoir jamais espérer de la part des Génois la paix & la tranquillité, si pendant le cours de quatre siècles nous n'avons éprouvé sous leur gouvernement que guerres, rapines, dépouillement de tous nos biens, & affluence de tous les maux ; si seuls dans le monde de tous les peuples soumis à des souverains, nous éprouvons le triste sort de nous voir interdire les biens que la nature, l'ordre public & le droit des gens nous ont destinés ; si pour comble de misere notre sang & nos vies ont été placés dans le tarif des revenus de ce gouvernement vénal & sanguinaire ; sera-t-il possible, sage & juste monarque, que votre majesté le porte à condamner les malheureux Corses au joug des Génois ? Non, Sire, votre bonté naturelle s'affligera un jour d'avoir fait franchir un tel pas à un peuple qui se fait

gloire de l'attachement le plus sincère & le plus affectueux envers elle ; qui tant de fois a eu l'honneur de répandre son sang au service de son auguste couronne, qui s'est vu si souvent délivrer des mains de ses tyrans par les armes de la France, qui enfin a eu l'avantage & la gloire de lui être incorporé.,

Après avoir peint le gouvernement génois avec beaucoup de feu, & montré ses vices & ses abus, ils ajoutent :

De toutes ces vérités, il faut conclure nécessairement que Gênes se faisoit de propos délibéré, une loi impie de ne pas vouloir remédier à tant de maux. Voilà la tyrannie non-seulement matérielle bien prouvée, mais encore la tyrannie formelle & morale ; puisque le gouvernement n'avoit pour objet que l'appauvrissement, l'oppression, l'avilissement & la ruine de ses sujets. N'y ayant donc plus d'autre salut pour nous que de n'en espérer aucun de la part des Génois, nous avons depuis fait tous nos efforts & soutenu les plus rudes fatigues, pour ne pas retomber sous leur insupportable gouvernement, bien résolus de les endurer jusqu'au dernier soupir, dans la juste & nécessaire loi que nous nous sommes faite, de délivrer de la tyrannie notre infortunée nation.

„ Maintenant Sire, les armes de la France ; mais quoi ! les armes de la France pourroient-elles nous livrer à une mort plus cruelle que le joug des Génois ? Non, Sire, ce ne font point vos armes formidables, c'est notre obéissance, c'est notre confiance en votre justice & en votre bonté, c'est notre amour pour vous, mille fois plus fort que les vaines terreurs de la mort qui nous mettent à vos pieds. Nous supplions votre majesté de ne pas croire que l'extrême répugnance que nous montrons pour le gouvernement des Génois provienne d'une haine mal-fondée ; non, non, qu'ils vivent heureux, mais qu'ils vivent loin de nous. Les profondes, sanglantes & *crucifiantes* atteintes qu'ont reçues d'eux nos vies, nos âmes, notre honneur & nos biens, nous font frémir d'horreur à la seule pensée de les revoir nos maîtres. Pour échapper à leurs serres cruelles, notre unique refuge étoit dans nos armes, nous les avons prises, & depuis neuf ans nous soutenons la guerre à travers mille maux ; la pauvreté, la misère, la privation des choses les plus nécessaires à la vie, n'ont pu nous désarmer ; enfermés dans notre

isle & séparés du reste du monde, tout notre bonheur a été d'attaquer nos persécuteurs, marchant aux combats pieds nuds & à demi vêtus : Dieu qui protège les opprimés s'est déclaré pour nous, en nous donnant toujours la gloire de battre les Génois, quoiqu'à forces inégales, soit en plaine campagne, soit qu'ils nous surprennent, soit qu'ils nous attaquent dans l'ombre de la nuit, soit qu'ils fussent renfermés dans des forts ou des retranchemens, sans que dans un si grand nombre d'actions ils puissent compter une seule victoire pour eux.

„ Aujourd'hui néanmoins, votre majesté veut que nous forcions tous les obstacles de notre répugnance pour nous soumettre à la république de Gênes, qui nous a traité d'une manière si barbare, & de qui nous ne pouvons espérer un traitement moins dur. Pardonnez-nous, Sire, de ne pouvoir sans exhaler de si tristes plaintes, marcher au sacrifice : il est d'autant plus grand que c'est celui de la volonté même, victime uniquement réservée à la gloire de votre majesté. Si donc vos ordres souverains nous obligent absolument de nous soumettre à Gênes, allons, buvons ce calice amer & mourons.

Tandis qu'on s'occupoit à Versailles des représentations des Corses, toutes les mesures qu'on avoit prises pour la pacification de l'isle devoient être déconcertées par un événement qu'on n'avoit pu prévoir. On a vu partir de Corse le roi Théodore ; on l'a vu parcourir l'Italie, la France, & fuyant la police de Paris, se réfugier à Amsterdam. Ce fut dans cette ville qu'un marchand hollandois fit arrêter & emprisonner pour dettes le souverain de la Corse ; tous ses créanciers, Italiens, Juifs, Anglois, informés de sa détention, l'écrouaient à leur tour sur les registres des prisons d'Hollande ; mais son bonheur & ses intrigues, ou plutôt l'imbécille avarice de quelques négocians, plus avides qu'éclairés, lui en ouvrit bientôt les portes. Ses dettes furent payées par une compagnie qui se forma pour l'en libérer ; un Juif, le chef de cette association, présenta Théodore à ses correspondans Boom, Trouchain & Neuville : leurrés par ses promesses & comptant sur les huiles de Corse, qu'il s'étoit engagé à leur livrer pour remboursement, ils tirent un fonds de cinq millions, qui servit à équiper & armer trois vaisseaux marchands & une frégate pour l'expédition que Théodore projettoit. Il est

vraisemblable que les Etats-généraux fournirent une partie de cet argent, & qu'ils envisagerent que les ports d'Ajaccio ou de Porto-Vecchio, que Théodore devoit livrer aux chefs de cette escadre, seroient une compensation avantageuse des dépenses qu'ils faisoient pour le rétablir en Corse. Certain de ce nouvel appui, Théodore fit imprimer une réponse fort noble aux injurieux manifestes de Gênes, & l'envoya au comte Luc d'Ornano, qui la fit distribuer dans l'isle. Il y traitoit les Génois d'usurpateurs, les rendoit responsables du produit des nouvelles taxes qu'ils avoient osé lever sur son peuple depuis son élection ; déclaroit qu'il ne regardoit les invectives répandues dans leurs écrits, que comme d'impuissantes clameurs, & qu'il étoit prêt, suivi de ses fideles Corses, à les chasser d'un pays qu'ils avoient usurpé avec violence & gouverné avec injustice. Cet écrit ranima ses partisans, & le baron de Drosth son parent, que M. de Boissieux avoit voulu faire sortir de l'isle, ne fut que plus disposé à y rester. Il ne l'avoit pas quittée durant l'absence de Théodore, afin d'y entretenir toujours les peuples dans les sentimens qu'ils avoient d'abord montrés pour leur nouveau souverain. Théodore s'embarqua donc sur sa petite flotte, & fit voile d'Amsterdam vers les côtes de Barbarie, pour y faire alliance avec les Beys de Tunis & d'Alger. Ses négociations avec ces deux régences ayant échoué, il vint aborder au port de Sorraco : il y débarqua des munitions de guerre & fit des présens à tous les chefs qui vinrent le saluer. Son retour produisit l'effet qu'en avoit craint M. de Boissieux ; toute l'isle fut en mouvement, & moins disposée que jamais à recevoir le règlement que la médiation du roi devoit lui faire obtenir. M. de Boiffieux défendit tout commerce avec Théodore, & menaça tous ses adhérens du ressentiment de la cour de France. Soit influence de ces menaces ; soit refroidissement de la part des Corses pour son par ; soit enfin que leurs chefs crussent alors avoir d'autres intérêts que celui de le favoriser, il n'osa s'avancer dans le pays. Déterminé cependant à s'emparer d'Ajaccio, pour remplir ses engagemens avec la Hollande, il ordonna au comte Luc d'Ornano de l'attaquer par terre, tandis qu'avec sa flotte il l'assiégerait par mer. D'Ornano vint avec ses troupes camper devant Ajaccio, mais les vents contraires repoussèrent Théodore & le jetterent



enfin dans le port de Naples. Il descendit dans cette ville & y fut logé chez le consul d'Hollande : à peine il y étoit entré qu'il y fut arrêté par un détachement de grénadiers qui le conduisit en chaise-à-porteur à Chiaïa ; il fut transféré ensuite à la citadelle de Gaïeta : on s'empressoit d'y aller voir ce singulier personnage, & le vain titre de roi qu'il avoit reçu devenoit une source d'humiliation, puifqu'il n'excitoit que la curiosité & non l'intérêt. On fit des feux de joye à Gênes en apprenant la nouvelle de sa détention [1738] ; mais la joye y fut d'aussi courte durée que sa prison, & les craintes de la république se renouvelèrent dès qu'elle fut qu'on l'avoit conduit fous une escorte de cavalerie, de Gaïeta sur les terres de l'église. Aussi-tôt qu'il eut recouvré une liberté toujours inquiète & toujours menacée, il dépêcha en Corse une felouque pour rassurer ses sujets, & leur promettre son retour prochain & de puissans secours.

Le comte de Boissieux ne pouvoit plus mal prendre son tems pour la publication du réglemeut projeté. Les Corses ranimés par l'apparition de Théodore, n'étoient plus dans le dessein de se prêter à une conciliation qui les faisoit rentrer fous la domination de Gênes, quelque'avantageuses qu'eussent pu être pour eux les conditions du réglemeut. Cependant le comte de Boissieux, sans être sur du consentement de la nation, qu'il ne pouvoit regarder comme valablement représentée par ses deux députés, Orticoni & Gafforio, se hâta de demander le réglemeut à la cour de France ; on le lui envoya aussi-tôt signé par le ministre de la république & garanti par le roi & l'empereur ; mais avec ordre de proposer aux Corses de s'y soumettre entièrement avant de faire l'ouverture du paquet qui le contenoit, & de remettre aussi-tôt leurs armes aux dépôts qui leur seroient indiqués. Les Corses s'en étoient remis à l'arbitrage du roi de France & avoient promis de se soumettre à ses décisions, pourvu qu'elles fussent conformes aux demandes qu'ils avoient envoyées à la fuite de leur mémoire ; ces demandes étoient excessives, il est vrai, mais le réglemeut ; aussi ne leur accordait pas assez (1738) : d'ailleurs, il ne terminait point radicalement les querelles, & n'étoit qu'un foible palliatif à leurs maux. Leurs souverains étoient criminels, & la cour n'avoit pas voulu les humilier trop devant leurs sujets. Ces propositions d'accepter un réglemeut sans en

savoir le contenu, parurent révoltantes à toute la nation ; elle avoit promis, il est vrai, de l'accepter, mais non pas sans le connaître & au moins si elle l'eut refusé après l'avoir lu, on l'auroit mise davantage dans son tort. Prompte à s'allarmer, elle jugea que la France la sacrifioit à Gênes, & en refusa l'acceptation. Cependant le comte de Boissieux le fit publier à Bastia & dans les postes occupés par les François, avec injonction de s'y soumettre dans quinze jours. La Balagne, à l'instigation d'Orticoni l'accepta sans restriction ; la prompte obéissance de cette province fit croire au comte de Boissieux que les autres ne pouvoient tarder d'imiter cet exemple, & par une précipitation qui semble avoir nui à tous ses projets, il se hâta d'envoyer un détachement s'emparer de Borgo pour commencer le désarmement prescrit par le règlement. Les Corses qui auroient, disoient-ils, préféré la domination des Turcs à celle de Gênes, accoururent en armes & entourèrent Borgo ; le commandant françois n'eut que le tems de dépêcher un courier au général Boissieux pour l'avertir qu'il étoit investi [19 Décembre 1738]. Celui-ci dont la santé étoit très-mauvaise, & qui s'attendoit peu à ce contre-tems, donna ordre au marquis, depuis maréchal de Contades, de marcher au secours de ce poste. M. de Contades qui savoit les ennemis dont étoit entouré le comte de Boissieux, lui représenta que s'il ne marchoit pas lui-même à Borgo, on déguiseroit le mauvais état de sa santé, & qu'il s'y répandroit des bruits désavantageux à son honneur. Sur cet avis le comte de Boissieux suivi de tout son état-major & de 1800 hommes, marcha vers Borgo, & délivra les François qui y étoient investis ; mais en revenant à Bastia une nuée de Corses embusqués dans leurs *Makis* <sup>(19)</sup>, fusilla de toutes parts son armée, la harcela, la poursuivit dans sa retraite, qui fut une véritable déroute. C'est à cette journée que les Corses donnerent le nom de vêpres corsiques ; mais elle méritoit peu d'être assimilée à la sanglante proscription des vêpres siciliennes, puisque malgré la déroute réelle des François, surpris & peu accoutumés aux cris & à la maniere de combattre des Corses, elle ne leur coûta gueres que cinquante hommes.

Les Corses ayant fait les premiers actes d'hostilité, leur attentat méritoit toute l'indignation de la France ; il ne fut plus question d'accommodement,

ni de médiation ; on ne songea plus qu'à les punir. Ortoni & Gafforio furent gardés à vue & resserrés étroitement. Le vieux Giafferri & Hyacinthe Paoli, généralissimes de la nation, firent jouer de nouveau les ressorts de leur politique, pour l'exciter à la guerre ; un acte fut dressé, par lequel les Corses déclaroient que leurs députés & leurs ôtages avoient abusé de leurs pouvoirs, & qu'ils persistoient à reconnaître pour roi Théodore baron de Newhoffen [1739]. Cet acte fut dressé à Tavagna, ainsi que le manifeste qu'ils publièrent alors, où ils parlèrent aussi mal du règlement qu'ils rejettoient que du comte de Boissieux. Ce manifeste non moins éloquent que le mémoire dont nous avons cité quelques fragmens, finissait par ces mots.

"Si jamais ce manifeste se répand dans l'Europe, & s'il a le bonheur d'arriver jusqu'au cabinet du roi de France, pour lequel notre attachement & notre respect feront toujours inaltérables, nous osons nous flatter que ce roi si sage & si juste ne nous refusera pas sa protection ; mais si on ferme à nos vœux & à nos réclamations l'accès de son trône auguste il ne nous restera plus alors que le Dieu des armées ; nous ne perdrons pas courage, & nous armant de la mâle résolution de mourir, nous préférons de finir avec gloire les armes à la main, au malheur d'être spectateurs oisifs des maux de notre patrie, de vivre dans les fers & de transmettre l'esclavage à notre postérité ; nous penserons & nous dirons avec les Maccabées : *Melius est mori in bello, quam videre mala gentis nostræ.*.,

Dans la nécessité où se trouvoit la France de punir les Corses, le comte de Boissieux manda au cardinal de Fleury d'appeler à la cour le marquis de Contades, qui lui donneroit toutes les instructions dont il auroit besoin pour faciliter l'exécution de ses projets. M. de Contades, alors colonel du régiment d'Auvergne, avoit déjà mérité une grande réputation [1739]. Ses talens militaires, son habileté dans les affaires, la connoissance parfaite qu'il avoit de la Corse, & des dispositions secretes de ses principaux habitans le rendoient l'homme le plus essentiel qu'on pût adresser au ministre. Il partit, eut des conférences à Livourne avec Ortoni & Gafforio, qu'on y avoit transférés, & se rendit à Versailles. Bientôt vingt tartanes, chargées de munitions & de quatre bataillons, escortées par une

frégate & deux barques armées, furent expédiées pour la Corse ; une tempête en dispersa dix – huit, & les jeta les unes vers le golfe de Livourne & les autres vers différentes parties des côtes de Corse ; tandis que les deux dernières alloient échouer sur la côte de cette isle, à la pointe de la Paraggiola sur la gauche de l'embouchure de l'Oftricone. C'est dans ce naufrage que M. de Beuvrigny, capitaine du régiment de Cambrésis, fit éclater une bravoure & une vertu dignes d'être recommandées à la postérité. Dans le détail de guerres atroces & éternelles, il est doux pour un historien d'avoir à se reposer quelquefois sur des actions capables d'honorer l'humanité. Il étoit dix heures du soir dans la saison la plus dure, quand le bâtiment que montoit M. de Beuvrigny, poussé par une tempête affreuse & abandonné par un pilote ignorant & timide, échoua sur des rochers à cent pas de la côte. Une nuit profonde, un orage épouvantable, un froid violent, les cris d'un équipage consterné, toutes les horreurs d'un naufrage ne purent arrêter le courage de Beuvrigny. Ferme & prudent au milieu du danger, le pistolet à la main, il ordonne aux matelots de dégager leur chaloupe & de la jeter à la mer [1739] ; déjà l'eau surmontoit de trois pieds son bâtiment ; il fait amarrer un cable à terre & à la mâture, pour faciliter l'aller & le retour de sa chaloupe, il modère l'empressement de son équipage à s'y précipiter, pour se dérober à une mort presque certaine, & près de se voir engloutir il donne froidement les ordres pour le pafsage de ses gens ; on le presse en vain de se rendre à terre, il veut que tout son monde soit en sûreté avant de songer à pourvoir à la sienne propre : enfin après deux heures de travaux & de soins non-interrompus, il fort le dernier de son vaisseau presque'entièrement submergé ; à peine a-t-il pris terre que la mer, qui sembloit respecter son courage, abîme & engloutit à ses yeux le bâtiment qu'il venoit de quitter. D'autres périls l'attendoient sur cette terre barbare, & il eut pu les éviter s'il n'eut apperçu non-loin de la plage où il avoit échoué, un autre vaisseau qui avoit essuyé le même malheur. A la pointe du jour il y court & sauve trois compagnies de son régiment, dont les officiers avoient péri en voulant gagner la côte dans une chaloupe que la mer avoit renversée. Ce dernier bâtiment n'étant pas encore entièrement submergé, il en fit tirer soixante fusils, dont trente sans

platine, & environ cent soixante cartouches, que l'eau avoit épargnées. Ayant rassemblé sa troupe qui montoit à cent quarante hommes, il la disposa de cette manière [1739]. Les soldats sans armes, au centre ; ceux avec des fusils sans platine, mais armés de leurs bayonnettes, sur les flanc ; & ceux munis d'armes en état de tirer, en avant & en arriere. Dans cet état il passa l'Ostricone, ayant l'eau jusqu'à la ceinture, & sur une fausse indication de chemin il marche à droite pour gagner San – Fiorenzo, qu'il laissoit à sa gauche. Les Corses avertis de ce naufrage & rassemblés par l'espérance du pillage, l'entourent de tous côtés : il gravit des montagnes toujours inquiété & fusillé durant sa marche. Egaré dans une terre inconnue, n'ayant plus, malgré son extrême attention à ménager ses munitions, que cinq coups à tirer dans toute sa troupe, excédé de lassitude & de faim, investi par plusieurs milliers de Corses, aux approches de la nuit, il fut enfin obligé de capituler & de se rendre prisonnier, à condition que les officiers & sergens conserveroient leurs épées & que les soldats ne feroient ni dépouillés ni maltraités. Ces conventions ne furent pas observées ; dès qu'il eut fait rendre les armes, les Corses aussi ardens à la rapine que les plus misérables sauvages, dépouillerent bientôt toute sa troupe & lui-même ; en proie à ces brigands il fallut à ces malheureux soldats & à leur chef essuyer tous leurs outrages & marcher toute la nuit, pieds nus à travers des rochers, pour arriver mourans de froid, de fatigues & de faim au village de Palasca. La troupe fut jettée nue & n'ayant pas mangé depuis près de deux jours, dans une chapelle à demi-brûlée, tandis que Beuvrigny & Fouquet son lieutenant étoient renfermés chez un des habitans, avec désense d'en sortir fous peine de la vie [1739]. Tandis qu'on les dépouilloit après leur capitulation, contre les conventions, deux soldats s'étoient enfuis, & après avoir échappé à cent coups de fusil, qui leur furent tirés dans ce moment, & à mille autres dangers sur leur route, ils étoient enfin arrivés le lendemain à San-Fiorenzo où ils avoient annoncé le malheur de leurs camarades. Hyacinthe Paoli à la nouvelle de cet exploit des Corses, s'étoit transporté à Palasca ; il promit à Beuvrigny de s'employer pour le délivrer des mains des Corses [1739]. Le marquis de Villemur concerta avec lui les moyens de lui rendre ces François ; & Paoli à

la tête de quatre cents hommes de son parti les enleva de Palafca, les conduisit à Belgodere, d'où, menacé d'être attaqué par huit cents Corses, il les transféra à Montezello & enfin à l'Isola-Rossa, où le marquis de Villemur tâcha par tous les soins possibles, de réparer le malheur de ces infortunés. Paoli plus instruit que ses compatriotes, rougissait de leur barbarie & réparoit leurs fautes autant qu'il étoit en lui. En effet, dans quelle terre sauvage & barbare, des malheureux échappés à ce naufrage, auroient-ils été reçus & traités avec plus d'inhumanité ? Beuvrigny fut récompensé de sa généreuse conduite par un brevet de pension sur le trésor royal, & par une lettre du ministre de la guerre, qui auroit été plus flatteuse pour un François, si le ministre (M. d'Angervilliers) l'eût écrite, ou du moins dictée lui-même, au lieu de laisser à ses commis le foin d'acquitter la patrie envers ce brave officier, qui méritoit une lettre moins seche, moins ministérielle.

Le marquis de Contades avant de partir pour Versailles [1739], avoit pris la sage précaution d'augmenter les garnisons des postes françois ; & pour s'affurer de l'importante communication de Bastia à San-Fiorenzo, il avoit fait occuper par nos troupes Barbaggio & Patrimonio. Dès la fin de l'année précédente on s'étoit avisé pour faire la guerre aux Corses, d'un expédient qui nous fut aussi utile que fatal pour eux. On fit vêtir à la manière de ces peuples un certain nombre de volontaires françois, qui fous ce déguisement, méconnus à trente pas par les Corses mêmes, semerent la défiance & l'effroi parmi ces insulaires. Cette ruse pratiquée depuis avec le même succès a toujours été du plus grand avantage. Cependant les bâtimens dispersés par la tempête étoient enfin abordés en Corse, mais la santé du comte de Boissieux s'affoiblissoit tous les jours ; ses mauvais succès avoient aigri son mal, il y succomba enfin. La permission de repasser en France arriva trop tard, il n'en put profiter & mourut à Bastia. On l'enterra dans le chœur de l'église de Saint-Jean ; son tombeau ni fut pas même orné d'une épitaphe, & il semble que sa famille devoit rendre au moins ce triste & dernier devoir au neveu du célèbre maréchal de Villars.

M. le marquis de Maillebois avoit été nommé pour succéder au comte de Boissieux, & ce nouveau général étoit chargé de la plus difficile & de la

plus importante commission qu'aucun commandant françois eût reçue pour cette isle ; car lorsque le maréchal de Termes en fit la conquête, il avoit pour lui la plus grande partie de la nation. Aussi sage dans ses projets que vif dans l'exécution [1739], M. de Maillebois sentit que la conquête de la Corse, avec aussi peu de troupes qu'il en avoit, étoit une expédition aussi dangereuse qu'honorable. Auparavant de l'entreprendre il voulut s'affurer de tous les moyens qui pouvoient lui faciliter le succès de ses opérations. Dans un pays divisé & troublé par une longue guerre civile, il conçut aisément que la connaissance des différens partis & de leurs intérêts respectifs, pouvoit lui être de la plus grande utilité. Trois partis partageoient alors cette malheureuse isle ; celui de Théodore ou plutôt fous ce vain nom, les enthousiastes de la liberté, c'étoit le plus nombreux : celui de la république, c'étoit le plus foible & celui qui pouvoit lui servir le moins ; enfin celui des indifférens, composé de tous ceux qui las de guerres éternelles, ne respiroient que la paix, & de la plus grande partie des chefs qui n'agitoient leur patrie que pour leur propre intérêt, presque tous prêts à la sacrifier aux propositions de fortune ou d'avancement, & jouissant cependant du plus grand crédit & de l'autorité la plus étendue sur une multitude ignorante, qu'ils étoient assez adroits pour tromper & pour conduire. C'étoit-là le parti que M. de Maillebois devoit tenter de séduire & de s'attacher ; il y parvint bientôt [1739], & il convint avec la plupart des chefs, qu'ils se défendroient seulement en retraite & mollement ; afin de n'avoir pas l'air de trahir leurs compatriotes ; ce qui leur eut sûrement coûté la vie, s'ils avoient laissé naître un seul soupçon d'une telle conduite. Les négociations secretes avec la plupart des chefs si heu, sement terminées, toutes les difficultés n'étoient pas encore vaincues ; il restoit encore à M. de Maillebois des obstacles presque insurmontables. En effet avec moins de dix mille hommes, découragés par les derniers échecs qu'ils avoient t essayés fous le comte de Boissieux, il falloit en combattre un nombre qu'il ne pouvoit apprécier, dans un pays sauvage, sans chemins, hérissé de montagnes affreuses, coupées par des défilés très-dangereux, & où la difficulté de subsister rendoit les opérations très-incertaines. Ceux qui connaissent ce pays & qui

ont quelques notions de la guerre de montagnes, rendent la justice à M. de Maillebois, de regarder sa campagne de 1739 comme un chef-d'œuvre dans ce genre. En attendant les renforts nécessaires qu'il avoit demandés à la cour, le marquis de Maillebois crut devoir s'attacher à soumettre la Balagne [1739]. C'étoit la province la plus riche, la plus peuplée de l'isle ; celle où la fermentation étoit la plus dangereuse, par la difficulté d'emporter les différens postes susceptibles d'une vigoureuse défense, dont elle est remplie. Le projet de soumettre d'abord la Balagne remplissoit trois objets essentiels ; celui de rendre aux François une assurance qu'ils avoient perdu, en les conduisant successivement à l'attaque de différens villages des Corses qu'il leur apprit à ne plus craindre ; celui de semer la terreur dans l'isle par la rigueur de ses exécutions & les dévastations qu'il fit faire ; & celui enfin de prendre, en le parcourant à la tête de ses troupes, une connaissance exacte d'un pays dont les Génois même ne pouvoient lui donner des notions satisfaisantes. Après avoir enlevé quelques postes en Balagne & bien reconnu cette province, il laissa ses instructions & le commandement dans cette partie au marquis de Villemur, & se transporta à San-Fiorenzo : il reconnut les débouchés des montagnes du Nebbio & se rendit à Bastia, pour conférer avec le commissaire de la république & voir les forces qu'elle pouvoit joindre aux siennes : il y trouva trois mille, tant Génois & Corses que Grecs & Grisons [1739] ; n'ayant pas une grande confiance dans ces troupes, il les destina toutes à garder les places qui tenoient encore pour Gênes dans l'isle. On le vit ensuite sortir à la tête de ses troupes, parcourir la plaine de Biguglia jusqu'au Golo, faire construire deux redoutes non loin du pont du Bevinco, y laisser une garde d'infanterie & de hussards, qui y furent inutilement & à plusieurs reprises attaqués par les Corses, faire ponter des bateaux à Bastia, les amener à l'embouchure du Golo [1739], leur faire remonter cette riviere & s'en servir comme il eut fait de pontons qui lui manquoient, pour passer & repasser cette riviere aux yeux des Corses, étonnés de ces manœuvres & n'osant l'attaquer en plaine ; il reconnut ainsi les revers de la Casinca, fit relever la garnison de San-Pelegriano & apprit aux Corses que le passage du pont du Golo, où ils avoient battu Wachtendonck, tout bien retranché qu'il étoit, leur



deviendrait inutile avec un ennemi aussi intelligent que le marquis de Maillebois. Les habitans de Borgo & de Luciana, témoins de ces manœuvres hardies, & sentant toute la supériorité que le génie du général françois alloit lui donner sur eux, mirent bas les armes. On avoit retranché & fortifié le village de la Piève, qu'on destinoit à servir d'entrepôt pour les vivres & munitions de l'armée. Les Corses qui devinèrent le motif qui avoit fait choisir ce poste aux François & qui virent quel passage ils vouloient tenter de s'ouvrir pour pénétrer dans leur pays, tombèrent sur ce poste qui fut vaillamment défendu [1739]. Le marquis de Contades y accourut, acheva de le garantir en repoussant leur féconde attaque, & les chassa de manière à ne leur plus laisser l'envie d'y revenir. Les renforts attendus par M. de Maillebois étoient arrivés ; deux régimens de hussards, plusieurs compagnies du corps-royal, une de miquelets, accoutumés à gravir légèrement les montagnes, & environ quinze bataillons d'infanterie lui parurent des forces suffisantes pour pouvoir commencer ses opérations. Des chemins, chose jusqu'alors inconnue en ce pays, avoient été d'avance ouverts par ses foins dans tous les cantons dont il étoit maître, & que devoit traverser son armée ; il ne lui restoit plus qu'à faire publier l'édit du roi, qui enjoignoit aux Corses de mettre bas les armes, de se soumettre sans délai à ses ordres, & qui les menaçait d'être traités avec la dernière rigueur s'ils n'y obéissoient pas. M. de Maillebois, sans en attendre un grand succès, le fit publier, & arrangea aussi-tôt son plan d'attaque [1739]. Nous supprimerons tous les détails de cette courte & glorieuse campagne ; ils ne font bien intéressans que pour des militaires, & font plus particulièrement l'objet de mémoires que d'une histoire déjà trop remplie de semblables actions ; il nous suffira de dire que le marquis de Maillebois donna ordre au marquis du Chatel d'attaquer la Balagne, & au marquis de Larnage les Pièves de la côte orientale en – deçà du Tavignano, tandis qu'il gagneroit les hauteurs de Tenda & de Lento, ou le marquis du Chatel le joindroit après la soumission de la Balagne. Tout dépendoit de la réussite de ces trois attaques si sagement combinées. Le marquis de Maillebois sortit de Bastia le 2 de Juin avec son armée, & se porta vers les hauteurs de Tenda ; le marquis de Lussan emporta le poste de Tenda, l'épée à la main, tandis que le marquis

de Crussol forçoit celui de Bigorno. Les Corses commandés par Hyacinte Paoli & rassemblés en grand nombre à Lento, faisaient craindre plus de résistance dans ce poste. Le marquis d'A varey l'attaqua de front & le marquis de Crussol, maître de Bigorno, déboucha aussi-tôt sur Lento [1739] : il prit les Corses en flanc ; ceux-ci perdant l'avantage du terrain & de la position, n'eurent bientôt d'autre espoir d'échapper que par la fuite. Après cette victoire importante, qui décidoit la conquête d'une grande partie de l'isle, le marquis de Maillebois assit son camp à San-Nicolao. Le marquis de l'Arnage suivant ses instructions, pour tenir les Corses en échec de tous côtés, se montra le même jour aux Piéves de Casinca, Tavagna, Muriani, & Campoloro, qui apprenant la défaite de Paoli à Lento, sa soumission & sa promesse de faire rendre les armes à la Piéve de Rostino ; se voyant menacées par M. de Maillebois, qui les dominoit des hauteurs de San-Nicolao, & pressées par le Marquis de l'Arnage, envoyèrent leurs députés & prêterent ferment d'obéissance. La Balagne avoit demandé plus de tems, & coûté plus de peine à conquérir. Le marquis de Villemur trompant les Corses par une fausse attaque qu'il fit faire à Monte-Maggiore, tomba sur Lavatoggio & Cattari qu'il emporta. Quelques jours auparavant il avoit surpris Corbara, le poste le plus important de cette province ; & le marquis du Chatel s'étant rendu maître d'Aregno, Santa-Reparata & San-Antonino, au moment où le marquis de Villemur entroit dans Cattari, Monte-Maggiore, enfermé de toutes parts, se rendit, & toute la Balagne fut soumise en trois jours. Le marquis de Maillebois à cette nouvelle s'ouvrit par Petralba, Novella & Palafca une communication avec la Balagne ; un chemin pour y pénétrer fut achevé dans quatre jours avec une célérité sans exemple, & le marquis du Chatel laissant deux seuls bataillons à garder cette conquête, joignit le quartier-général au camp de San-Nicolao, avec le reste des troupes de sa division. L'armée campa le seize de Juin à Ponte – Novo, le vingt-un à Merosoglia, où Paoli & d'autres chefs renouvelèrent leur soumission & consentirent à être transportés hors de l'isle. Paoli présenta avant de partir à M. de Maillebois ses enfans, dont l'un devoit dans la fuite devenir plus célèbre encore que son pere & défendre aussi mal son pays : il vit le général françois recevoir les soumissions des Piéves

d'Orezza, Ampugnani, Cazzaconi & Tralcini, tandis que M. du Chatel recevoit celles de Giovellina & de toutes les autres à la gauche du Golo. M. de Maillebois établit ensuite son camp à Omessa, & porta le vingt-quatre son quartier-général à Corte. De cette ville il fit sommer les Piéves en-delà des monts de se soumettre. Les intrigues d'une dame de la maison Rossi, épouse d'un Colonna, applanirent beaucoup de difficultés, & ce fut à ses négociations qu'on dut la soumission des Piéves de Sartene, la Rocca, Corbini & Scopamene ; ainsi qu'on fut redevable de celles des Piéves d'Istria & d'Ornano à l'influence de Luc d'Ornano, gagné par le marquis de Maillebois. Cependant les habitans de celles de Vico, Tatavo, Cinarca & Cauro, témoignioient la plus vive obstination [1739] ; les malheureux restes du parti de Théodore, soutenus par le baron de Drosth, s'y étoient réfugiés ; un prêtre fanatique, curé de Ziccavo, prêchoit, communiait & enflammait de fureur contre les François cette poignée de Corses. D'ailleurs plusieurs Piéves de ce canton, par une forte de point d'honneur ne vouloient pas rendre les armes que M. de Maillebois n'eût marché contr'elles, & n'eût déployé toute sa puissance à leurs yeux : il lui fallut donc partir de Corte, établir un poste à Vivario & faire contre ce reste de mécontents des manœuvres aussi savantes que celles qui venoient de lui affurer la Corse, & peut-être plus difficiles, vu l'espece de pays où il étoit obligé de porter la guerre. Le même génie qu'il avoit montré jusqu'alors lui eut bientôt fait enfermer les Corses dans les environs de Ziccavo. L'attaque de ce village très-fort par sa situation, fut ordonnée, les Corses demandèrent à capituler ; on leur accorda vingt-quatre heures ; ce tems leur suffit pour sortir durant la nuit de Ziccavo, & gagner le sommet de l'horrible montagne de Cascione. On entra dans Ziccavo où l'on ne trouva qu'une vieille femme aveugle & un moine goutteux ; la maison du curé, le couvent des moines furent brûlés & rasés : M. de Maillebois s'établit dans ce village, fit entourer la montagne de Cascione & attendit que le froid & la faim lui en ramenassent les habitans ; ils revinrent implorer sa clémence. Le curé fut transporté en Italie, & le baron de Drosth suivi de vingt-deux ou vingt-trois de ses partisans, continua d'errer dans les montagnes, souffrant la faim, le froid, disputant aux animaux leurs repaires, se cachant de cavernes en

cavernes ; en proie enfin à la plus affreuse misère jusqu'à l'année suivante, que ne voyant plus aucune ressource à la cause & au parti qu'il soutenoit, il se rendit aux François & fut conduit hors de l'isle. Ce fut pendant cette campagne au-delà des monts qu'on eut occasion d'admirer le courage & la fermeté de M. le comte de Vaux [1739], qui depuis a conquis l'isle avec plus de rapidité encore que M. de Maillebois. Il étoit alors capitaine au régiment d'Auvergne & chargé de garder avec deux cents hommes le poste important de Ghisoni ; logé dans le couvent des Récollets de ce village, un moine fut avertir les habitans de la Piéve de Talavo du petit nombre de soldats qui gardoient Ghisoni : aussi-tôt le village est entouré & attaqué par plus de mille Corses. M. de Vaux reçoit un coup de fusil dans la main, qui l'oblige de se retirer ; on le pansoit lorsque l'officier qui continuoit le combat en son absence, effrayé de la multitude des ennemis & de la perte de ses gens, fit battre la chamade. M. le comte de Vaux entend le tambour, quitte les chirurgiens, & malgré la vivacité de son mal, court à sa troupe, fait battre la charge & dit à cet officier qu'on ne capituloit point avec des paysans ; heureusement il fut secouru à tems & les Corses chassés.

La conquête de l'isle entièrement achevée [1740], le marquis de Maillebois ne s'occupait plus que des moyens d'y rétablir la tranquillité ; les principaux chefs en étoient sortis ; Giafferri & Paoli servoient en qualité de lieutenans-colonels chez le roi de Naples, il ne restoit plus qu'à contenir quelques bandits, dont il est presque impossible de purger ce pays. Les incendies, les dévastations, dont M. de Maillebois avoit menacé, furent exécutées durant cette campagne avec la dernière rigueur. Ses armes avoient répandu la terreur, & sa justice prompte & sévère l'avoit rendu aussi cher que redoutable. Après avoir fait pendre un grand nombre de moines & de prêtres, les boute-feux ordinaires de la discorde & les apôtres des troubles ; il ne songea qu'à rentrer à Bastia, où il reçut le bâton de maréchal de France, récompense méritée des rares talens qu'il avoit montrés durant cette guerre, Tandis qu'il distribuoit les quartiers de ses troupes de manière à établir la paix dans l'isle, il faisoit repasser en France celles dont il n'avoit plus besoin, & travailloit à lever & compléter le régiment Royal-Corse, dans lequel il faisoit entrer tous ceux dont le séjour dans l'isle auroit pu

l'inquiéter [1740]. Le calme y régna tant qu'il y resta ; mais n'étant dû qu'à sa présence & à la terreur de ses armes, il de voit disparoître avec lui. Les Corses étoient vaincus, mais nullement disposés à rentrer sous le joug de la république, qu'ils savoient trop bien n'être ni en état de les vaincre, ni de les gouverner. Un nouveau traité de la France avec Gênes, & la mort de l'empereur Charles VI, amenèrent des événemens qui firent rappeler le maréchal de Maillebois. En vertu de ce traité les François & les Autrichiens devoient garder chacun une moitié de l'isle ; & le maréchal de Maillebois, quoique désapprouvant un projet impraticable à tous égards, avoit cependant pris de concert avec M. le marquis de Contades, les mesures les plus propres à en faciliter l'exécution, lorsque le roi retira ses troupes de Corse ; il partit, & les François eurent entièrement évacué l'isle au mois de Juillet. La maniere dont dix mille François avoient battu vingt-cinq à trente mille Corses dans un pays hérissé d'obstacles, qui offrent de nouvelles difficultés à surmonter à chaque pas, & laissent tant de moyens aux attaqués de repousser leurs ennemis avec avantage, fit taxer ces peuples de lâcheté ; ils étoient intéressés à défendre leur vie, leurs biens, leur liberté, tout ce que les hommes ont de plus cher ; comment auraient-ils manqué de courage ? Mais à bravoure égale ils devoient naturellement être vaincus, étant divisés entr'eux, n'ayant nulle discipline, n'étant point instruits dans l'art de la guerre, ayant des chefs & manquant de généraux. Quelles vertus auroit donc cette nation, si elle n'avoit pas de vertus guerrieres ? Ce font celles dont un peuple révolté doit faire le plus de cas ; tout l'y rappelle : la valeur ou les talens militaires lui manquent-ils ? Il ne lui reste qu'à courber la tête sous le joug ; & peut-il ignorer que celui qui le soumet acquiert le droit, disons mieux, le pouvoir de le gouverner à son gré, & de ne lui donner pour loi que ses caprices.

Avant de quitter la Corse, le maréchal de Maillebois avoit fait publier au nom de la république un pardon général pour tout ce qui s'étoit fait depuis 1729 ; deux évêchés de l'isle avoient été donnés à des Corses, & cette nomination avoit beaucoup plu à la nation. Un règlement qui devoit mettre fin à tous leurs troubles leur étoit annoncé, & le marquis Spinola, ancien doge de Gênes, dont la personne & les vertus devoient leur être

cheres, leur fut donné pour gouverneur. Son administration fut douce & conforme au plan que la république s'étoit fait, de ramener par l'indulgence les esprits aigris des insulaires. Les bannis, après la publication du pardon général, étaient rentrés dans l'isle, qu'ils n'avoient quittée qu'à regret, dans le dessein d'y venir rallumer les feux de la discorde à la premiere occasion favorable ; elle ne se fit pas attendre long-tems. Toujours sûrs de trouver dans la haine de leur nation contre les Génois un moyen propre à favoriser leur ambition (1742) ; aussi-tôt que la république eut envoyé par Etienne Veneroso le règlement qui statuoit sur leurs privileges, leur gouvernement & les impôts, ils eurent l'adresse de se faire nommer parmi plusieurs des députés de leur nation qui devoient en faire l'examen. L'article des impositions fit naître des difficultés ; Gênes n'y voulut point faire de changemens. Les Corses rejetterent le règlement, & la guerre recommença. La république envoya au lieu des collecteurs ordinaires, un bataillon chargé de percevoir les taxes. Les Corses offensés de cet appareil militaire s'opposèrent à leur levée, qu'ils traiterent de concussion. La Piève d'Ampugnani & celles qui l'avoisinent commencerent les hostilités ; leurs habitans déterrerent des fusils, cachés aux recherches qu'en avoient faites les François & forcerent le bataillon collecteur à se réfugier dans Bastia. Une barque chargée d'armes & de munitions de guerre part de Livourne (1742), touche à l'Isola-Rossa, met à terre sa cargaison & Vinuss secrétaire de Théodore, Théodore lui – même paroît sur la côte ; mais malgré la protection des Anglais, dont il étoit assuré, & qu'il promettoit aux Corses, son parti avoit tellement été détruit par le maréchal de Maillebois, & la nation si découragée par la conquête, qu'il fut bientôt convaincu qu'il ne lui restoit plus dans cette isle, ni partisans ni crédit ; il se retira donc avec son secrétaire & ne reparut plus. Les Génois effrayés de cette apparition, mirent sa tête à prix, & elle fut évaluée à quatre mille cruzades ; ils se plaignirent à la cour d'Angleterre de la protection qu'elle sembloit accorder à Théodore, & elle se contenta de leur répondre que ses officiers avoient agi sans ordre. Théodore revint à Londres, où ses créanciers déçus par ses promesses, le firent mettre en prison ; il y resta jusqu'à ce qu'il en fût tiré en vertu de l'acte d'insolvabilité. M. Horace Walpoole publia depuis un écrit en sa

faveur & cet écrit qui le recommandoit à la générosité du peuple anglois, produisit une souscription qui le tira de sa profonde misere <sup>(20)</sup>. Il n'étoit pas difficile d'attendrir ce peuple sur le fort de Théodore : l'orgueil de faire l'aumône à un roi ; le plaisir d'assister un souverain détrôné par les François, étoient des motifs assez puissans pour l'exciter à se montrer généreux envers lui, quand il ne le seroit pas naturellement. Théodore ne vécut pas long-tems dans cet état de médiocrité ; la mort enleva ce jouet de la fortune le 11 Décembre 1746 : on l'enterra dans le cimetiere de Sainte-Anne de Westminster, & son tombeau fut chargé d'une longue & plate épitaphe en langue angloise, dans laquelle selon l'étrange goût de cette nation, on met les rois & les forçats de galere en parallele ; après cette grossiere comparaison, vient un trait de morale un peu moins trivial sur l'instabilité des choses humaines qui la termine. Le voici :

*Fate pour' dits l'asson on his living head  
Bestorw' da king dom, and denye d'him bread.*

”Le destin grava ses leçons sur sa tête encore vivant, il lui donna un royaume & bientôt après lui refusa du pain., <sup>(21)</sup> La guerre contre Gênes continuoit, & les Génois perdoient tous les jours quelques ports (1743). Le marquis Spinola avoit été remplacé par Giustiniani, qui suivant les traces de son prédécesseur, tâchoit de concilier les affaires ; mais à mesure que la république se relâchoit de ses prétentions, les Corses augmentoient les leurs. Cependant l'isle étoit en proie au plus horrible brigandage ; il devint si insupportable, que quelques chefs corses, afin de s'opposer aux progrès d'un mal si pressant, s'assemblerent dans la Casinca & résolurent de prendre entr'eux les moyens propres à arrêter les funestes effets des vengeances particulieres, qui désoloient & dépeuploient l'isle. Quoiqu'ils eussent écrit à Giustiniani pour l'informer des motifs de leur assemblée, il dut la désapprouver & le fit : il auroit pu, il est vrai, la déclarer illégale, & en ordonner la dissolution, au lieu de la traiter de rebelle & de séditeuse (1743). Les moyens doux & persuasifs font les seuls qui conviennent aux puissances foibles, comme les lénitifs aux mauvais tempéramens. Ces odieuses qualifications révolterent les Corses, ou plutôt

acheverent de les aigrir, & ils élurent le docteur Gafforio & Marius Emmanuel Matra en qualité de protecteurs de la patrie ; titre honorable & modeste qu'ils préférèrent à celui de général, qu'on vouloit leur donner. Gafforio supérieur par son esprit & ses talens à son collègue Matra, le fit bientôt oublier, & sans la rechercher avidement, il fut réunir en lui seul toute l'autorité dont la nation ne lui avoit confié qu'une moitié. Gafforio étoit docteur en médecine, & avoit exercé cet art dans son pays avec autant de succès que de désintéressement (1744). Il semblera peut-être singulier qu'une nation toute guerrière ait choisi pour son chef un suivant d'Hippocrate ; mais on cessera d'être surpris quand on apprendra qu'il étoit le plus éloquent de ses compatriotes, qu'il étoit affable, aimant la paix, & rempli de connoissances. Né avec un esprit aussi élevé que son courage, & une ame sensible & honnête ; comme il aima la liberté, il fut aussi l'amant des sciences & des arts : deux traits sublimes le feront mieux connoître. Quelques traîtres dans le dessein de l'assassiner, vinrent un jour se mêler à la foule d'un congrès qu'il avoit rassemblé. L'usage des Corses étant alors de ne jamais quitter leur fusil, ils y assistaient avec les leurs, confondus parmi la multitude armée comme eux. On instruit Gafforio de leur horrible complot ; mais ainsi que César, préférant de courir les risques de la mort à la honte de sembler la craindre, il marche au congrès & harangue le peuple (1744). Son éloquence amollit les cœurs farouches de ses assassins ; les armes échappent à leurs mains, & ils avouent depuis l'indigne projet qu'ils avoient conçu. Si Gafforio eut le don de bien parler, il eut aussi celui de bien faire ; & l'acte de patriotisme, peut-être trop héroïque, que je vais rapporter, en convaincra. M. Mari qui déplaisoit aux Corses, ayant remplacé le commissaire Giustiniani, donna ordre à la garnison génoise, encore maîtresse du château de Corte, de canonner la maison de Gafforio, qui assiégeoit ce château avec ses patriotes. Dans une sortie que firent les Génois, ils surprirent & enleverent le fils unique de Gafforio, âgé de quatorze mois, avec sa nourrice. Gafforio ayant ordonné qu'on ne cessât point de tirer sur le château, les Génois eurent la lâcheté de le menacer d'exposer sur les murs son jeune enfant, sa seule espérance, & la cruauté d'exécuter leur menace sur le noble refus qu'il fit



de discontinuer un siege important qu'il étoit prêt de terminer à la gloire & à l'avantage de sa nation (1744). Cet enfant qui vit encore, & dont il fera parlé ailleurs, eut le bonheur de n'être pas tué, & son pere en prenant la place, recouvra son fils : la voix de la patrie parloit à ce pere, il n'entendit qu'elle, & fut sourd au cri de la nature. Cette mâle vertu que nous admirons dans les fastes de l'ancienne Rome, ne le fera peut-être pas ici. Pourquoi cette bisarrerie dans nos jugemens ? L'éloignement des tems & des lieux doit-il donc influencer sur nos sentimens ? Gafforio ne vaut-il pas Brutus ? Et ce qui fut beau à Rome, peut-il ne pas l'être à Corte.

Ce que les armes de la France, les négociations de Spinola & de Giustiniani, & la modération de la république dans ces derniers tems n'avoient pu faire, un moine osa l'entreprendre. Un missionnaire de l'ordre de Saint-Pierre d'Alcantara, le pere Léonardo, qui venoit de prêcher avec le plus grand succès à Gênes, passa en Corse ; son imagination ardente, son zèle, l'éloquence vive & grossiere, qu'il falloit pour remuer fortement les Corses, aidée du respect que cette nation confere encore pour les moines, & de la superstition qui l'abrutit, lui donna bientôt un concours d'auditeurs plus nombreux peut-être qu'il n'osoit l'espérer. Il adoucit tous ces féroces guerriers, & leur religion fut l'instrument dont il se servit pour les ramener sous le joug de Gênes ; il y parvint & pacifia l'isle pour un moment. La voix des passions plus forte encore que celle de ce moine se fit entendre à son tour ; les impressions qu'elle fit furent plus durables, & les Corses oublièrent bientôt leur repentir & leur missionnaire. Le comte de Beaujeu, officier françois, faisoit prêcher dans l'isle en sa faveur une morale toute différente de celle du pere Léonardo ; pendant qu'il y servoit sous le maréchal de Maillebois, il s'étoit ménagé des partisans [1744]. Le fort de Théodore lui faisoit apparemment envie, & il vouloit aussi goûter les douceurs de la royauté. Les régences d'Alger & de Tunis étoient déjà dans ses intérêts, lorsqu'un moine nommé Stigliano, l'un de ses principaux agens, fut révéler toute sa conspiration au sénat de Gênes. La mine éventée n'eut plus d'effet, & le comte de Beaujeu, qui n'avoit pu être dangereux, ne fut que ridicule.

Dans Ce tems le roi de Sardaigne publia un manifeste en faveur des Corses, & les assura de sa protection. L'impératrice reine, dont le pere avoit soutenu les droits de Gênes contre les Corses, ayant alors des intérêts tous différens, leur promit aussi des secours. Les Corses fiers de ces nouveaux appuis s'assemblerent, ordonnerent la confiscation des biens des Génois dans l'isle, & appliquèrent leurs revenus à la solde de leurs patriotes, armés contre la république [1745]. Le sel leur manquoit, un navire de Malthe leur en apporte. Le roi de Sardaigne leur envoie des fusils & des munitions de guerre : tout semblait se réunir contre Gênes, & les Corses en auroient probablement à jamais secoué le joug, si les divisions de leurs chefs ne les eussent empêché de se réunir tous contre elle dans des circonstances si favorables. Le comte Dominique Rivarola songeoit à se rendre maître de la Corse ; les troubles de l'Europe, & la guerre allumée entre les maisons de France, d'Autriche, de Savoie, l'Angleterre & la Hollande, lui en fournirent les moyens. Les Anglois réunis aux Savoyards & aux Autrichiens résolurent d'écraser Gênes, l'alliée de la France. Rivarola promit aux Corses la protection de ces trois puissances, & soudoyé par elles, il se fit un parti considérable qui l'élut & le nomma généralissime, pour lui donner un titre supérieur à celui des magistrats de la régence, qui gouvernaient alors les Corses. Bientôt une escadre angloise vint bombarder Bastia, tandis que Rivarola bloquoit cette ville par terre [1746]. Le gouverneur Génois épouvanté des premieres bombes que jetterent les Anglois, abandonna lâchement Bastia, sans chercher à s'y défendre, & à empêcher les Corses de s'en emparer, ce qu'ils firent aussi-tôt. San-Fiorenzo fut également bombardé par les Anglois & pris par les Corses. Des querelles survenues entre leurs chefs & les habitans de Bastia, après le départ de l'escadre angloise, donnèrent à ceux-ci les moyens de les chasser de leur ville & d'arrêter même quelques chefs Corses, qu'ils remirent ainsi que leur ville aux mains des Génois [1746]. Ces prisonniers furent conduits à Gênes, & la république ne fut pas plutôt rentrée en possession de Bastia, que pour reconnoître la fidélité des habitans qui s'étoient d'eux-mêmes réunis sous son pouvoir, elle fit arrêter tous ceux qu'elle soupçonna d'être attachés au parti des mécontents ; on les transféra à Gênes, & le sénat y fit

périr du dernier supplice, Gentile Marengo, Rossi, Sansonetti & une vingtaine d'autres chefs de famille d'une ville qui venoit de lui donner une preuve de fidélité si éclatante. C'est dans ce tems que des assassins aux gages de Gênes tenterent d'assassiner l'abbé Venturini, l'un des présidens-généraux de justice, que s'étoient donné les Corses ; il échappa heureusement à leurs mains, & ses meurtriers que les Corses firent passer par les armes, furent punis du crime qu'ils n'avoient pu consommer. Les divisions qui subsistoient entre les chefs des Corses firent la force & le soutien de la république. Gafforio & Matra ne voulant point avoir Rivarola pour supérieur, se maintinrent un parti nombreux indépendant du sien : Luc d'Ornano, pour mortifier à la fois Rivarola & Gaffario, du pou voir desquels il étoit jaloux, arma en faveur de la république ; ainsi tandis qu'un noble Génois vouloit lui enlever la Corse, deux Corses ennemis éternels de Gênes s'y opposoient [1746] ; l'un en prenant les armes pour lui en conserver la souveraineté, l'autre en restant dans l'inaction, crainte d'aider son rival. C'étoit le moment des plus singulieres révolutions : Gênes attaquée par les Impériaux, rappelle pour les, repousser le peu de troupes quelle avoit en Corse. Rivarola n'ayant plus d'obstacle à redouter du côté des Génois, voit augmenter ses espérances & grossir son parti : il assiége Bastia & se rend maître de la ville ; il bloquoit la citadelle, & déjà Gênes étoit tombée au pouvoir des Allemands ; non-seulement la Corse sembloit à jamais perdue pour la république, mais tout annonçoit que Gênes la superbe alloit devenir une simple ville de la domination autrichienne : un de ces événemens qui changent la face de toutes les affaires, & détruisent toutes les combinaisons de la politique, la sauva ; un excès de courage après un excès de lâcheté vint ranimer les Génois (1747) ; ils chassent les Allemands de leur ville & appellent les François au secours de leurs états. Le duc de Boufflers y accourt, les défend des attaques nouvelles des Impériaux, & meurt à Gênes. Le duc, depuis maréchal de Richelieu lui succede, délivre entièrement la république de ses ennemis, & mérite que le sénat lui fasse élever une statue. Gênes étoit encore aux prises avec les Autrichiens quand Rivarola étoit près de lui enlever Bastia ; le marquis de Bissy, qui commandoit à Gênes depuis la mort du duc de Boufflers & en attendant le

duc de Richelieu, fait embarquer le comte de Choiseul avec cinq cents cinquante François. Cette petite troupe descend heureusement en Corse, défait Rivarola & l'oblige de se renfermer dans San-Fiorenzo ; que le commissaire Mari avoit inutilement tenté de lui enlever, depuis que les habitans de Bastia s'étoient remis sous les loix de la république [1747]. Rivarola toujours plein du projet de dominer en Corse, retourne à la Cour de Turin, dont il obtint de nouveaux secours ; mais à peine est-il revenu dans l'isle qu'il y meurt. Les chefs ne manquoient pas aux Corses ; le parti qu'avoit su se faire le comte de Rivarola continua les hostilités ; commandé par Matra & encouragé par les cours de Vienne & de Turin, qui faisaient la guerre la plus vive à la république. Matra fit donc marcher ses troupes au siège de Bastia, que les François venus avec M. de Choiseul avoient quitté pour retourner à Gênes. Des troupes piémontoises, savoyardes & autrichiennes vinrent en même-tems bombarder cette ville, dont elles tenterent inutilement de s'emparer. Antoine Passano, qui avoit remplacé M. Mari dans le commissariat de l'isle, mit la place en état de défense ; Jean-Ange Spinola, qui y commandait, inspira son courage à la garnison & aux habitans, & fit les meilleures dispositions de défense, aidé par M. de Pedemonte, lieutenant-colonel au service de France. Les Corses & leurs auxiliaires furent repoussés de tous côtés : jamais les habitans de Bastia n'avoient montré tant de bravoure. Leur ville étoit mal-fortifiée & ne pouvoit être fermée que par les ouvrages faits à la hâte, qu'on avoit construits pour s'opposer aux assiégeans [1747] ; une grande partie avoit été écrasée par les bombes des Anglois : cependant ils firent la plus vigoureuse résistance, & ni les bombes ni les canons des Savoyards ne purent les forcer à se rendre. Ils virent enfin lever le siège de leur ville au chevalier de Cumiana, qui ayant avis que les François se préparoient à venir au secours de Bastia, craignoit d'être rencontré par eux devant cette place, & d'être forcé d'en lever le siège trop vite. En effet à peine la flotte savoyarde venoit de mettre à la voile que le marquis de Cursay, suivi de deux mille hommes envoyés par la cour de France, débarqua dans le port de Bastia qu'il venoit secourir (1748). Le chevalier de Cumiana abandonna

aussi-tôt San-Fiorenzo, où il s'étoit retiré avec sa flotte, après avoir levé le siege de Bastia.

Louis XV ne voulant pas profiter des avantages que lui procuroient sur les alliés ses ennemis, la conquête de la Flandre & les immortelles victoires de Fontenoi, Rocoux & Lauffelt, donna par sa modération la paix à l'Europe. La Corse feule semblait ne pouvoir jouir d'un bienfait que tant de nations devoient à ce prince pacifique ; il voulut aussi faire participer cette isle au bonheur commun, & cimenter l'accord des Corses avec les Génois par un règlement qui étouffât tous les germes de discorde qui pouvoient anéantir l'effet de ses bonnes intentions. Le marquis de Cursay eut donc ordre de rester en Corse & d'en préparer les peuples à l'heureuse révolution qu'on méditait en leur faveur [1748]. L'exemple du maréchal de Maillebois qui les avoit conquis sans pouvoir les soumettre à Gênes, lui apprit que la force pour les faire rentrer sous cette domination, étoit aussi inutile que préjudiciable ; que le seul bon gouvernement pouvoit produire la tranquillité ; qu'il falloit attaquer tous ceux qui avoient intérêt de maintenir le désordre, & que le seul moyen d'y réussir étoit de publier des réglemens assortis à la nature de cette nation. M. de Cursay connut bien vite que tout ce qui étoit dans l'isle avoit un intérêt réel à maintenir la révolte. Les officiers de la république d'abord, parce qu'ils étoient plus à portée de continuer leurs malversations ; les chefs du peuple, pour dominer & s'enrichir ; le reste, pour vivre dans l'indépendance. Il avoit donc deux partis à gagner, les chefs & le peuple : pour faire un projet solide, il falloit que les chefs lui répondissent du peuple, & le peuple des chefs. Il commença par le peuple, & sachant que les abus dans l'administration de la justice avoient été principalement la cause de la révolte [1748], il rendit la justice avec l'intégrité & la sévérité la plus grande. Le peuple se voyant tranquille dans ses possessions s'attacha à M. de Cursay, & les chefs dont il avoit réuni seul toute la considération, n'ayant plus d'autre parti à prendre que celui qu'avoit pris le peuple, suivirent son exemple. Répandus dans les différentes Piéves, ils devoient servir à maintenir le système qu'il vouloit établir.

Ayant ainsi tout préparé, le marquis de Cursay assembla les Corses à Biguglia, & dès cette première conférence les chefs lui remirent toutes les places dont ils s'étoient emparés, & se dépouillèrent d'un pouvoir qu'ils ne pouvaient plus garder, & que la république ne pouvoit reprendre. On lui remit l'exercice de la justice, & pour encourager les peuples à la soumission, il eut grand foin d'ôter à cet exercice tout air de poursuite de la rebellion. Il étoit singulier de voir un étranger administrer la justice dans les états d'un souverain ; mais c'étoit le moindre des maux que ce souverain avoit à redouter, & s'il n'avoit pas voulu le souffrir, la révolte auroit recommencé [1748]. M. de Cursay parvint à force de soins & d'habileté, à rétablir l'ordre & la paix dans l'isle ; il y fit régner la plus exacte justice & fut encore plus aimé qu'il ne fut craint. Il fit construire des ponts, raccommoder des ports ; il leva des impôts en plus grande quantité que ceux qu'avoit jamais établis la république, sans pour cela mécontenter la nation. Il fit enfin tout ce que le souverain le plus intelligent peut faire pour un peuple qu'il aime. Les Génois devinrent jaloux de M. de Cursay ; son administration faisoit la satire de la leur, & ne pouvoit leur convenir ; en effet, en offrant aux Corses le modèle d'un gouvernement ferme, sage & modéré, tel que Gênes n'en pouvoit adopter, & faisant aimer ce gouvernement, il préparoit de nouvelles révoltes à la république, & lui enlevait réellement les Corses en tâchant de les lui soumettre. Gênes se plaignit à la cour de France, qui fit passer en Corse le marquis de Chauvelin (1749). Ce négociateur qui ne connaissait ni les Corses ni leur isle, crut avoir pacifié les choses en rendant aux Génois la garde de leurs ports qu'ils réclamoient, & en laissant aux François l'administration de la justice que Gênes étoit hors d'état de rendre ; mais il n'observa pas que les Génois ne pouvoient assez bien garder leurs ports pour que les malsasseurs ne se dérobaient pas aux poursuites de M. de Cursay ; que d'ailleurs les préposés Génois étoient trop corruptibles pour ne pas se laisser gagner par les Corses qui voudraient sortir de l'isle & y rentrer. En ôtant donc à M. de Cursay la garde des ports, il anéantissoit tout l'effet de ses sages dispositions, relativement à l'administration de la justice, à laquelle les Corses pouvoient alors se dérober. M. de Grimaldi commissaire-général

génois, voyant la tranquillité – qui régnoit dans l'isle après le départ de M. de Chauvelin, n'en distingua pas assez la cause, & jugeant qu'elle provenoit non de la confiance qu'on avoit en M. de Cursay, mais de la soumission des Corses à la république, il forma le dessein de se montrer dans les différentes Pièves. Il crut avoir réussi à gagner une partie des habitans, parce qu'on avoit reçu son argent [1749] ; mais dès qu'il voulut pénétrer dans l'intérieur, il trouva tous les passages fermés, & fut obligé de revenir honteusement à Bastia, Gênes redoubla ses plaintes contre M. de Cursay, qui avoit seul la confiance des Corses & qu'elle voyoit avec douleur plus puissant qu'elle dans leur isle. M. de Cursay les assembloit, les haranguoit dans leur langue avec une facilité, une bonté, une éloquence qui les séduisoit. Dès leur premier congrès à Biguglia, ils lui avoient remis toutes leurs places sur sa simple promesse de les leur rendre, si les réglemens que le roi feroit pour les accommoder avec Gênes, n'avoient pas lieu ; il avoit traversé l'isle sans escorte : tout cela avoit eu l'air du miracle, & tout cela étoit le fruit de ses soins & de sa dextérité à manier les affaires & les esprits [1749]. Le marquis de Chauvelin depuis long-tems ministre plénipotentiaire du roi auprès de la république de Gênes, étoit chargé de négocier avec elle l'affaire des réglemens, que M. de Cursay arrêteroît avec lui [1750]. Les Génois étoient convenus avant que M. de Chauvelin repassât en Corse, qu'il seroit assemblé un congrès à Toulon, ville neutre relativement à eux & aux Corses, & que ces derniers avoient demandée : des députés corses & génois devoient y travailler au règlement, conjointement avec M. de Cursay, & le marquis de Chauvelin devoit présider à ce congrès. Les Génois se repentant de leur consentement à un projet si sage, refuserent de l'effectuer. Le roi indigné, donna ordre au marquis de Cursay, de retirer ses troupes de Corse, en commençant par l'en-delà des monts. A peine eurent-elles fait les premiers mouvemens que le comte d'Ornano, fils de Luc d'Ornano & capitaine au régiment Royal – Corse, se fit élire génér-al des Corses, prévoyant que sa patrie abandonnée par la France, alloit retomber dans les fers de la république, & voulant courageusement s'y opposer ; mais la république ayant apaisé le roi, M. de Cursay eut ordre de conserver ses troupes, & il les renvoya dans l'intérieur de l'isle ; & M. de Chauvelin

revint en Corse pour y travailler à un accommodement [1751]. Les Corses furent assemblés à San-Fiorenzo par les généraux françois : la consulte fut fort tranquille, & les Corses promirent d'accepter le règlement ; le comte d'Ornano s'y démit de son généralat : dans une seconde consulte à Oletta les Corses montrèrent la même soumission, & envoyèrent une députation à M. de Grimaldi, pour lui faire part de leurs bonnes dispositions. Ce Génois peu propre aux affaires, mit une aigreur déplacée dans sa réponse aux députés ; heureusement les deux généraux françois assoupirent ce petit mécontentement. Toutes les Pièves cependant n'étaient pas décidées à se rendre aux accords convenus, & celle du Niolo avoit déjà pris les armes. Le comte d'Ornano, MM. de Castro & de Pédémonte, officiers françois, furent chargés d'aller la punir de sa révolte. Elle fit aussi-tôt sa soumission, & des contrordres furent expédiés à ces officiers pour ne pas attaquer les habitans du Niolo. Tous n'arriverent pas à tems, & le petit corps que commandait le comte d'Ornano, suivant toujours ses premiers ordres, entra dans le Niolo, attaqua les Corses, & succombant sous le nombre fut fait prisonnier [1751]. Les Corses du Niolo ayant appris la cause de la méprise du comte d'Ornano, le relâcherent, le reconduisirent, en demandant pardon au fils d'un de leurs anciens généraux, d'avoir mal reçu sa troupe, & ce premier soulèvement fut apaisé. On avoit confervé au comte d'Ornano sa compagnie au régiment Royal-Corse ; M. de Curfay après le départ de M. de Chauvelin l'y renvoya quand il eut pris de concert avec lui, des arrangemens pour la position des quartiers des François dans la partie au-delà des monts. Malgré la soumission que les Corses venoient de montrer à la consulte d'Oletta, ils n'étoient pas trop disposés à accepter les réglemens ; M. de Chauvelin leur étoit suspect, & les troupes françoises, par la crainte qu'elles leur inspiroient, décidoient bien plus que la persuasion les résultats de leurs assemblées. Un ministre qui avoit résidé long-tems à Gênes & qu'on lui croyoit dévoué, ne pouvoir acquérir leur confiance ; aussi M. de Chauvelin avoit-il vu plusieurs Pièves s'attrouper au seul bruit de la confection des réglemens ; quelques-unes mêmes ne s'apaisèrent que lorsque M. de Chauvelin eut quitté la Corse [1751], & que le marquis de Cursay eut été lui-même leur dicter les volontés, auxquelles on ne savoit



pas désobéir. Si ce projet de règlement manqua, peut-être ne faut-il l'attribuer qu'à la seule intervention de M. de Chauvelin dans cette affaire ; il détruisit sans le vouloir tout ce qu'avoit fait M. de Cursay, parce qu'il déplaisoit aux Corses & rendit impossible tout ce que M. de Cursay sans lui auroit pu exécuter. Une chose encore à laquelle peut-être on ne fit pas assez d'attention pendant le cours de ces longues négociations, au sujet du règlement que le roi de France devoit donner aux Corses, & qui devoit servir de loi aux Génois, pour gouverner leur isle, étoit le caractere de M. de Grimaldi, commissaire-général génois. Dès qu'on avoit reconnu son incompatibilité avec celui de M. de Cursay, n'étoit-il pas plus prudent d'éloigner ce Génois impérieux & tracassier, bien moins utile dans toute cette affaire que M. de Cursay, malgré l'impétuosité qu'on lui reprochoit (1751) ? M. de Chauvelin de retour à Gênes sembla craindre que M. de Cursay ne prît trop d'autorité en Corse ; trop complaisant envers la république, il desservit cet officier & peut-être la France. Les Génois ayant osé insulter la garde françoise du port de Bastia, & manqué essentiellement aux armes du roi, M. de Chauvelin, par une fuite de son plan d'indulgence, sans égard aux plaintes justes & vives de M. de Cursay, loin de les en faire punir hautement & sévèrement ainsi que l'exigeoit l'honneur de la nation, appaisa cette affaire en faisant user la cour de France d'une clémence envers Gênes, fatale au bien du service & capable d'avilir les feprésentans du roi. S'il ne faut jamais compromettre la dignité de son roi & de sa nation, c'est un devoir non moins indispensable pour un ministre de soutenir avec grandeur & fermeté l'honneur de l'un & de l'autre. Les cabales, les brigues des Génois parvinrent enfin à empêcher les Corses d'accepter le règlement que M. de Cursay eut ordre de leur proposer (1752) ; il avoit répondu de son acceptation, mais ses ennemis changerent les esprits qu'il auroit peut-être encore ramenés, si la haine qu'il inspiroit aux Génois ne leur eût fait saisir avidement le moyen de le perdre. Ils accusèrent cet habile officier d'avoir fomenté la rébellion, parce qu'il avoit eu la tyrannie en horreur, d'avoir trop ménagé les Corses & trop recherché leur amour, pour qu'on ne dût pas légitimement le soupçonner d'avoir formé le coupable dessein de se faire élire leur chef. Ces accusations étoient absurdes & les prétendus

crimes de M. de Cursay se réduisoient au malheur d'avoir promis à la cour l'acceptation d'un règlement que ses ennemis avoient eu l'infame adresse de faire refuser. Cependant on le traita comme un criminel, parce qu'il avoit gouverné des hommes avec justice ; on l'arrêta, & il fut emprisonné à Antibes. La calomnie génoise parut quel-que tems après dans tout son jour, & le roi qu'on avoit trompé n'écoutant plus que sa justice & sa bonté ordinaire, reconnut l'innocence & le mérite de M. de Cursay ; il fut même récompensé, double bonheur qu'il ne faut pas que les opprimés se flattent toujours d'atteindre malgré leur innocence. M. de Cursay commanda depuis en Bretagne & en Franche-Comté, & mourut à Paris lieutenant-général des armées du roi. Il avoit établi une académie de belles-lettres en Corse <sup>(22)</sup>, n'oubliant rien de ce qui pouvoit adoucir les mœurs & polir l'esprit de ses habitans. Sa mémoire est encore en vénération parmi eux ; ils vantent son éloquence, sa justice & sa bonté. La reconnoissance & l'amour des Corses est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son administration. Le peuple le moins susceptible d'amour, le moins capable d'attachement ; ce peuple que notre illustre de Thou peignit si bien, il y a plus de deux siècles, & dont il destina dans trois mots le caractère volage, qu'il n'a jamais perdu, en disant de lui : *mobilia Corsorum ingenia*. Ce peuple, dis-je, sembla le chérir avec tendresse & sincérité. M. de Cursay étoit en effet l'homme qui convenoit aux Corses & celui dont ils avoient le plus besoin ; il pouvoit à la fois adoucir la férocité de leurs mœurs, éclairer leurs esprits, dissiper les ténèbres des préjugés dont ils font imbus, & les soumettre à des loix dictées par la sagesse, soutenues par la fermeté & expliquées par la justice. Ils n'ont depuis retrouvés ces qualités réunies que dans le seul Paoli.

On a vu qu'à la requisition du marquis de Cursay les Corses lui rendirent les places dont ils étoient maîtres avant son arrivée dans l'isle ; si les réglemens qu'on devoit leur proposer n'étoient pas reçus, il leur avoit promis de les en remettre en possession. Ceux qui lui succédèrent se crurent en droit de manquer à une parole qu'il auroit religieusement observée s'il en fût resté le maître, parce que c'est à la fois un crime bas & la plus mauvaise de toutes les politiques, que celle d'enfreindre des traités & de manquer aux promesses qu'on a faites (1753). Ces places furent donc

rendues aux Génois, quand les François évacuèrent la Corse, & en laisserent les habitans aux prises avec Gênes, leur éternelle ennemie. On juge bien que les Corses reprirent aussi-tôt leur supériorité naturelle sur les Génois. Ceux-ci pour déconcerter toutes les mesures de leurs redoutables adversaires, & les abattre, s'il étoit possible, d'un seul coup, formèrent un projet aussi odieux qu'il leur est familier ; projet qu'ils avoient exécuté sur San-Pietro, tenté sur Pompiliani & tant d'autres ; ils résolurent de faire assassiner leur chef. Gaffario avoit engagé les Corses à terminer leur longue querelle avec les Génois par un accommodement définitif : il avoit même envoyé à Bastia un député, pour traiter des conditions avec les représentans de la république (1753), & il attendoit leur réponse le jour même que revenant tranquillement & sans soupçon de tant de perfidie, d'une maison qu'il faisoit bâtir à quelques cents pas de Corte, il reçut proche le couvent des capucins de cette ville plusieurs coups de fusil qui l'étendirent mort. Quels traités peut faire un peuple avec un souverain qui se joue ainsi de la vie de ses sujets ! Quelle confiance peut-il avoir en lui ? Quel moment d'ailleurs la république choisissoit-elle pour faire commettre un si horrible attentat ? Les Corses recouroient d'eux-mêmes aux voies de conciliation, & c'est dans cet instant qu'elle fait assassiner leur chef. Une telle action offre à la fois tant de lâcheté, tant de mal-adresse & un manque de politique si étonnant, qu'on est presque tenté de croire Gênes innocente de ce meurtre. Cependant si elle n'a pas tramé cet infame assassinat, comme elle s'en défend, elle a du moins mérité qu'on le crût & qu'on le lui imputât, puisqu'elle a non-seulement donné une retraite aux vils assassins de cet homme respectable, mais même récompensé l'horrible service qu'ils lui avoient-rendu, en leur accordant dans ses troupes des emplois d'officiers, qu'ils y exercent peut-être encore. Les Corses qui ne purent le saisir que d'un seul de ces meurtriers, le firent périr du dernier supplice dans le château de Corte (1753). Paoli, quelques années après fit ordonner par une consulte que la maison de ces assassins, située à Corte, tout près du palais de Gafforio, seroit détruite jusqu'en ses fondemens, & qu'en sa place il seroit élevé un pilier d'infamie sur lequel feroit gravée l'histoire de l'assassinat de Gafforio & la délibération de la consulte : honorant ainsi la

mémoire de son illustre prédécesseur, & vengeant autant qu'il étoit en lui, la nature & le droit de tous les hommes de l'inique oppression des tyrans.

*Fin du premier volume.*



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

## ***Histoire de l'île de Corse***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6557899v>

### **À propos de cette édition numérique**

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse [gallica@bnf.fr](mailto:gallica@bnf.fr).

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter [reproduction@bnf.fr](mailto:reproduction@bnf.fr)

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)



## Notes

1 De érudits bien profonds trouveroient la vérité dans cette fable. L'usage de sculpter à l'avant des vaisseaux des figures d'animaux, leur serviroit d'appui. Ne voyez-vous pas, diroient-ils, que le vaisseau de cette Ligurienne se nommoit la vache ; ne suivait-elle pas la vache à la nage, puisqu'une figure de vache se trouvoit à l'avant du vaisseau ; & tout ceci n'est-il pas une allégorie assez claire ?

2 Une observation astronomique faite à Calvi par M. de Chazelles, ingénieur de la marine, détermine & fixe la latitude septentrionale de cette ville à 42 d. 31 m., & celle de Bonifacio à 41 d. 24 m. : une autre observation faite à Calvi fixe sa longitude à 26 degré 30 min., mais cette longitude n'est pas celle de la Corse, attendu que la pointe d'Orchino, qui s'avance entre les golfes de Porto & de Sagona, est bien plus proche de l'ouest que ne l'est Calvi. Le géographe Bellin ne donne que 250 lieues quarrées de surface à la Corse, & son calcul appuyé sur des observations astronomiques, ne differe pas excessivement du nôtre, puisqu'il compte ses lieues à 2853 toises, & que nous ne les comptons qu'à 2400.

3 Piève est le nom par lequel on désigne un territoire d'un nombre de paroisses indéterminé, qui font toutes soumises à la juridiction ecclésiastique d'un même curé supérieur, qu'on appelle pour cela Piévain, *Pievano*. Cette division du territoire de l'isle est due à l'église ; c'est ainsi qu'elle a partagé la France en diocèses, archidiaconés, doyennés, paroisses. Les Pièves ressemblent beaucoup à nos archidiaconés, mais elles comprennent un moindre nombre de paroisses.

4 Isle de la Méditerranée, voisine de la Corse.

5 Si cette matiere pouvoit encore avoir besoin d'être éclaircie, après qu'on a entendu M. le comte de Buffon, à son exemple je citerois Plin, & rapporterois ce que dit cet auteur liv. VIII, chap. 49. Voici le texte pour ceux qui n'ont de foi qu'aux anciens.

*Est in Hispaniâ, fed maxime Corsicâ, non maxime absimile pecori [scilicet ovili] genus musmonum caprino villo, quam pecoris velleri propius quorum e genere & ovibus natos prisci umbros vocarunt.*

Pour les incrédules qui douteroient encore, accumulons les témoignages de l'antiquité & citons Strabon, liv. 5.

*His in insulis [Sardiniâ & Corsicâ], nascuntur arietes qui pro lanâ pilum caprinum producunt, quos musmones vocitant.*

La description que Gessner fait du Mousslon convaincra plus parfaitement encore de son identité avec le Mussoli,

*Abundat affirmavit cervis, & c. & c. & insuper animali quod Musslonem vocant pelle & pilis cervo simile ; cornibus arietis, non longis, fed retrò circa aures reflexis, magnitudine cervi mediocris herbis tantum vivere, in montibus asperioribus ver far i cursu velocissimo carne venationibus expetita... »*

Gessner. hist, qua drup. p. 823.

6 Soixante-quatre couvens de Franciscains, cinq de Servites, deux de Dominicains, un de Lazaristes & quatre de religieuses ; un hospice de Chartreux & deux maisons de Jésuites qui s'étoient glissés jusques-là, & que les François en ont chassés. En tout soixante. dix-neuf maisons religieuses ; plus les collégiales de Corbara, Speloncato, Calenzana & Luri qu'on peut y joindre si l'on veut.

J'avance que l'aisance des moines en Corse diminuera à mesure que celle des autres habitans augmentera ; mais je suppose qu'ils ne recevront dorénavant que des aumônes en denrées & qu'on ne leur en donnera pas plus qu'on ne faisoit auparavant la conquête ; s'ils ne reçoivent comme alors que ce qu'il leur faudra pour vivre, ils n'auront point de superflu qui seul fait la richesse. Ils étoient riches parce qu'ils avoient abondamment le nécessaire, qui manquoit souvent aux Corses, & ils feront pauvres s'ils n'ont que le même nécessaire, parce que le reste des Corses pourra vendre l'excédant des denrées qui lui fera nécessaire, & que leur produit en argent lui représentera son superflu. Les moines recevoient la laine de leurs robes, la cire de leurs cierges ; on donnoit en un mot à un couvent tout ce dont il avoit besoin, mais jamais il ne touchoit d'argent. Il est vrai qu'il y en avoit peu dans l'isle, & que si maintenant qu'il y fera plus commun, les moines peuvent accoutumer ce peuple à lui en donner en aumône, ils feront riches malgré ma prophétie, suivant le degré de superstition des Corses.

7 *Vaux*, petite ville qu'on bâtit sur la côte occidentale de la Corse, non loin de l'Isola Rossa, & dont on pourra faire un jour un port très-commerçant. Elle doit son origine à Paoli, qui ne lui avoit pas encore donné de nom quand il quitta la Corse ; elle a pris par ordre du roi le nom & les armes de M. le comte de Vaux ; cette ville peut devenir un monument éternel de la conquête rapide que ce général a faite du royaume de Corse Les honneurs du triomphe qu'on décernoit à Rome généraux vainqueurs étoient brillans, mais passagers ; la permission de donner son nom à une ville est peut-être une récompense plus flatteuse, au moins est-elle plus durable ; aussi est-ce toute celle qu'on a cru devoir à M. le comte de Vaux. M. de Maillebois avoit reçu le bâton de maréchal pour avoir soumis cette isle ; M. de Termes avoit eu la même récompense pour le même service ; M. de Vaux n'a recueilli que de la gloire, il a même vu passer le gouvernement de sa conquête en d'autres mains que les siennes ; & c'est bien à lui qu'on peut appliquer ces mots ; *Sic vos, non vobis*, & &.

8 C'est ici le lieu de réfuter ensemble les prétentions des papes & celles de la république de Gênes sur l'isle de Corse. Les papes disent l'avoir reçue de Constantin ou de Charlemagne, & ne font pas précisément d'accord sur celui des deux qui la leur donna ; s'ils avoient l'acte de donation,, ils ne feroient pas dans cet embarras ; mais puisqu'elle leur appartient, il faut bien, disent-ils, qu'on la leur ait donnée, attendu qu'ils n'ont jamais rien conquis. En effet on ne peut nommer conquête les acquisitions de Ferrare, d'Urbain, de Castro, de Ronciglione, qu'ils ne doivent qu'aux assassinats, aux empoisonnemens, aux trahisons méditées & exécutées sur les légitimes possesseurs de ces terres. Constantin ne leur donna point la Corse (+), il accorda seulement- à l'église la fatale permission d'acquérir. La Corse entra même dans le partage de son fils Constans, tandis que les Barbares la dévastaient & se la disputoient. La donation de Constantin & toutes les prétentions appuyées sur ce prétendu acte font regardées depuis long-tems comme des mensonges du genre des fraudes pieuses.

La donation de Pepin ne trouve plus de créance, (+) Felix en étoit gouverneur sous son empire, & Charlemagne, outre qu'il ne possédait pas la Corse, & conséquemment ne la pouvoit donner, n'en auroit cédé que le

domaine utile & non la souveraineté ; puisqu'en supposant vraie sa donation qu'on conteste, il s'était, selon les écrivains ecclésiastiques, réservé la souveraineté de toutes les terres qu'il donna au saint siège. Louis le Débonnaire qui lui succéda au trône de France & à l'empire, en nomma les gouverneurs ; eût-il exercé ce droit si son prédécesseur en eut cédé la souveraineté au pape ? Elle entra même dans le partage de ses enfans, quoiqu'il ne la possédât pas, mais parce qu'il se croyoit des droits sur elle.

A l'égard des Génois, l'origine qu'ils donnent à leurs droits sur la Corse n'est pas moins destituée de fondement ; ils assurent avoir acquis la Corse sous le regne de Charlemagne mais alors pouvaient-ils conquérir pour eux ? Ont-ils oublié qu'ils étoient ses sujets, qu'il avoit érigé en comté leur ville & leur territoire ; que ce comté, devenu fief de l'empire, avoit été donné à son parent Adhémar ? Peuvent-ils ignorer que ce titre de comte n'étoit pas encore une dignité héréditaire, & qu'Adhémar comte de Gênes, n'étoit à Gênes que l'officier de Charlemagne, amovible à la volonté de ce prince ? N'est-ce pas de cette inféodation que les empereurs s'autorisent encore aujourd'hui pour regarder Gênes comme un *Fief* de l'empire ? Si Adhémar envoyé combattre les Sarrasins en Corse les vainquit, ce ne fut que par ordre & pour le profit de son maître, qu'il put conquérir l'isle ; ce qui est pour le moins très-douteux, puisqu'il périt dans une bataille navale ; mais enfin s'il fit cette conquête, ce fut pour Charlemagne son suzerain. Les droits de Gênes sur la Corse ne font donc pas, comme ses écrivains l'ont prétendu, du huitième siècle) mais de la fin du treizième ou du milieu du quatorzième. Nous employons ici le nom de Charlemagne au lieu de celui de son fils Pepin, roi d'Italie, qui ne le fut qu'en 781, parce que l'époque de l'expédition d'Adhémar n'est pas bien assurée.

9 Tous les écrivains qui ont parlé de la Corse ont oublié de faire connoître la maison de Saint-Georges qui en a été souveraine. On ne fera peut-être pas fâché de trouver ici des notions un peu détaillées sur cet objet. La maison, banque, ou compagnie de Saint-Georges est un des plus anciens établissemens de son espece qu'on connaisse ; il doit son origine à des prêts que des particuliers faisoient à la république dans ses besoins, & pour les intérêts desquels elle leur assignait le revenu de ses gabelles, dont ils

faisoient le recouvrement. Ces prêts étoient une forte d'achat du produit des gabelles, aussi les nomma-t-on d'abord & les nomme-t-on encore *Compere*. Les premiers *Compere* remontent à 1334. En 1401 il existoit assez de *Compere* pour que leur intérêt fût presque égal au produit annuel des gabelles. En 1407 on réunit tous les *Compere* appartenans à différens particuliers en une seule compagnie, qui prit le nom de Saint-Georges du nom du lieu où étoit le bureau de la douane, & où depuis on a bâti l'hôtel ou maison de Saint-Georges.

L'acte de réunion fixoit chaque *Luogho* ou action de la nouvelle compagnie à 100 liv. monnoie de ce tems, & son dividende annuel à 7 livres. Un décret de la république déclara qu'on ne pourroit avoir recours sur ces actions que pour cause de legs, dots, ou héritages ; de forte qu'elles ont toujours été à l'abri de toute saisie, même de celles pour sommes dues à la république. On nomma huit citoyens pour diriger cette compagnie : ils furent amovibles tous les ans, & électifs à la pluralité des voix des actionnaires, sous le titre de protecteurs de Saint-Georges, & formerent un tribunal qui juge souverainement tout ce qui regarde la compagnie & les gabelles.

En 1408 d'après le compte arrêté entre la république & la compagnie, il se trouva que la république lui redevoit 14,692,360 liv. de notre monnoie actuelle, somme exorbitante pour ce tems-là, s'il est vrai sur-tout qu'avant la découverte de l'Amérique, on eût cinq ou six fois plus de denrées qu'on n'en a maintenant pour un écu du même titre & poids, que celui de ces tems reculés. La république ayant continué d'emprunter, le nombre d'actions augmenta tellement, que vers le milieu du quinzième siècle il montoit à 476,710, dont 13,603 appartiennent à la compagnie, à qui elles ont été dévolues en différens tems pour diverses causes, & dont 57,926 lui sont dues par la république, qui les a empruntées à différentes fois de la compagnie, & dont elle lui paye les intérêts sur le pied courant des autres actions,

En 1359 la république devoit déjà des sommes considérables à la compagnie, qu'elle lui abandonna en paiement 78 gabelles, qui subsistent encore presque toutes ; & pour compensation la compagnie s'obligea de

payer annuellement 5000 livres à la république. En 1453 la Corse fut cédée à la compagnie qui la rétrocéda en 1562 à la république, & promit de lui payer annuellement 75,000 livres, pour l'aider dans les dépenses qu'exigeoit cette isle, & 20,000 livres en outre pour la solde des troupes qu'elle y entretiendrait. Les revenus de la compagnie, dépendant du produit des gabelles & des droits dont le commerce est la source. elle avoit intérêt à soutenir celui de la république, parce que de sa décadence résulteroit nécessairement la diminution ou l'anéantissement des revenus de la compagnie.

L'abandon de la plupart de ses gabelles, fait à la compagnie en 135 , n'empêcha point la république de s'en aider ensuite, en les augmentant & empruntant avec la compagnie sur cette addition, ou augmentation de droits.

Les dividendes font proportionnels au produit des droits & gabelles. En 1407 le dividende étoit de 7 liv. en 1738 il étoit de 49 sols ; il a depuis roulé de 45 à 42 sols. En 1747 il étoit à 28 de *numerata*, ancienne monnaie de compte, dont 4 liv. 10 fols égalent le croizat qui vaut 7 liv. 12 sols monnaie actuelle. Ainsi en 1747 il étoit à 47 sols plus une fraction.

Il faut que le prodigieux commerce que faisoient les Génois dans le treizieme siecle, eût fait monter extraordinairement les dividendes, puisqu'un Génois nommé Vinaldo, ayant destiné 90 actions pour être multipliées par l'addition de leur produit annuel au principal, & servir au rachat des gabelles aliénées à la compagnie ; ces actions qui n'étoient originairement qu'au nombre de 90, se trouvèrent portées en 1467 jusqu'à celui de 8000. Un usage vraiment patriotique & fort commun à Gênes, a fourni les plus étonnantes ressources à la république. Un propriétaire d'actions en léguoit un certain nombre pour être multipliées jusqu'à un taux fixé par l'addition du dividende annuel au principal ; ces actions étant arrivées au terme qui leur étoit fixé, on distribuoit leur produit aux pauvres ou à la république, ou aux descendants du fondateur, suivant les conditions énoncées dans l'acte de son legs.

Une de ces fondations faites au profit de la république par un Grimaldi, parvint à accumuler 17,810 actions, destinées au rachat des

gabelles & autres biens publics aliénés, & produisit en 1729 : 80,000 croizats a la république, ou 6,080,000 livres.

Jusques-là cet établissement de Saint-Georges n'étoit qu'une compagnie de particuliers, devenus fermiers généraux de la république ; il a depuis la qualité de banque ou caisse publique. Plusieurs fortes de monnoies étrangères, dont le prix étoit arbitraire, avoient cours dans les états de la république de Gênes, & ils en étoient même tellement remplis, que pour prévenir les fuites d'un abus si préjudiciable au commerce, la république fit @ en 1675 un reglement qui déclia toutes les especes étrangères, ordonna de les porter à la monnaie pour y recevoir le payement de leur valeur intrinseque, en fit frapper de nouvelles en écus valant 4 liv. & déclara que tout payement pour lettres de change de Gênes sur l'étranger & réciproquement, pour quelque somme que ce fût & tous autres payemens au-dessus de cent livres, feroient faits par virement de parties au moyen de la banque établie à cet effet dans la maison de Saint-Georges, fous la direction & garantie des protecteurs.

Par ce règlement la banque devint la caisse de toute la ville ; tout particulier qui y portoit son argent pouvoit l'en retirer à volonté, l'y rapporter, l'y reprendre en mêmes especes suivant ses besoins ou son caprice. L'usage des billets de banque s'introduisit fous le nom de *Biglietti di cartulario*. Ces billets passoient non-seulement pour argent comptant dans le public, mais étoient acquittés au porteur dès qu'il les présentait au trésorier de la banque. Son crédit s'est soutenu jusqu'en 1746 ; mais Gênes tombée au pouvoir des Allemands, se vit forcée de tirer de sa banque deux millions de croizats, ou 15,200,000 livres, malgré les refus qu'opposèrent d'abord ses protecteurs, qui consentirent enfin à prendre pour hypothèque de cet emprunt la taxe d'un pour cent, sur la valeur des biens produisant 500 liv. par an. Chacun alors s'empressa de retirer son argent de la banque qui ne pouvant satisfaire à la fois tous ses créanciers, refusa le payement. Les billets furent décrédités ; il fallut pour s'en procurer le payement perdre vingt pour cent ; depuis ce tems la paix a apporté quelque remede à ce mal, mais la perte de la Corse est venue depuis faire une nouvelle plaie.

Si on veut savoir les revenus de la république, on peut jeter les yeux sur l'état suivant. La Corse produisoit 600 ou 620,000 liv. par an à Gênes. Les dépenses que sa possession entraînaient étaient de 550,000 l. de sorte qu'annuellement elle ne rendoit à Gênes au plus que 50,000 liv., les revenus de la république font de 2,828,354 liv.

Ses dépenses montent à 2,361,783  
auxquelles il faut ajouter pour la perte  
de la Corse, 50,000  
reste, revenu net de la république 16,571

Sur le revenu précédent de deux millions & plus, il lui rentre par la maison de Saint-Georges 900,000 liv., en supposant le dividende des actions à 49 fols. Mais il peut éprouver des variations, puisqu'en 1747 il tomba à 28 sols.

10 En Corse ainsi qu'en Italie, ce qu'on appelle le nom, *il nome*, est toujours parmi le peuple & sur-tout parmi les paysans le nom de baptême, on ne les distingue que par celui-là ; il est rare qu'on s'y serve du nom de famille, *nome di casa* ou *cognome*.

Parmi les paysans les noms de famille font inconnus. Le nom du saint, leur patron, devient le leur propre & les désigne ; on y ajoute celui de leur village. Il s'est écoulé bien des années avant qu'on s'appropriât le nom de sa terre.

11 Paul de la Barthe, maréchal de Termes, tua dans sa jeunesse un gentilhomme de la cour, fort aimé du Roi. Cette malheureuse affaire l'obligea d'abandonner le royaume. S'étant embarqué pour joindre à Naples l'armée françoise aux ordres de M. de Lautrec, il fut pris par des Corsaires & fait esclave ; il porta long-tems la chaîne sur la côte d'Afrique, & fut enfin délivré : il commandoit la cavalerie légère à la bataille de Cérifolles, & il décida en partie le gain de la journée ; il y fut pris prisonnier & puis échangé. M. de Termes fut successivement chargé des affaires du roi en Corse & à Rome ; il commanda en Piémont dans nos guerres d'Italie, ainsi qu'à Parme & à Sienne, & fit ensuite la conquête de la Corse. Après la funeste bataille de Saint-Quentin, il prit aux Espagnols les villes de Bergues – Saint – Vinox & Dunkerque ; il étoit très-malade quand



le comte d'Egmont le battit à Gravelines, où malgré ses infirmités il combattit & fut blessé. Le duc de Guise ayant alors pris Thionville, le roi en donna le gouvernement au Maréchal de Termes. Ainsi ce fut le fort de la Corse d'être deux fois conquise par les gouverneurs de Thionville. M. le comte de Vaux l'étant aussi quand il la fournit. Parmi les capitaines de ce tems il y avoit un proverbe qui honore M. de Termes, on disoit : sagesse de Termes & hardiesse d'Ossun. On auroit pu l'appliquer depuis au maréchal de Turenne & au grand Condé.

12 Alphonse d'Ornano, fils de San-Pietro di Baste. lica, fut fait colonel-général des Corses en France. Ayant détruit le parti de la ligue dans le Lyonnais & le Dauphiné, & fait rentrer ces deux provinces sous l'obéissance d'Henri IV, ce prince lui conféra le gouvernement de Dauphiné & lui donna en 1595 le bâton de maréchal. Alphonse mourut au mois de Janvier 1610, âgé de soixante-deux ans. On trouve dans les *Economies royales & politiques* une lettre d'Henri IV au duc de Sully, datée du 19 Juin 1601. Puisqu'elle concerne le maréchal d'Ornano, nous l'inférerons ici.

” Mon ami, j'ai vu la lettre que vous m'avez écrite touchant M. d'Ornano : envoyez quérir Biçoze, il vous dira ce qui se passa entre nous deux ; à la vérité je n'ai jamais vu tant d'ignorance & tant d'opiniâtreté ensemble, mais je dis très-dangereuse ; il fit le Corse à toute outrance ; s'il fait ce qu'il vous a dit, il m'offensera si aigrement que je m'en ressentirai. Comme son ami faites le lui sentir & qu'il ne me donne point sujet de le faire reconnoître, pour ce qu'il est ; c'est-à-dire, indigne des honneurs que je lui ai départis ; sa feule fidélité m'y obligeoit, ses défobéissances me dispenseront de parler ainsi. Il faut dire vrai que je suis fort rebuté de lui. Voilà tout ce que je vous en puis dire. Bon soir.,,

*Ce 19 Juin 1601. HENRI.*

Jean-Baptiste d'Ornano, fils d'Alphonse, fut nommé Gouverneur de Gaston, second fils d'Henri IV ; on l'accusa d'avoir suggéré à ce prince son élève, qui n'avoit pas encore seize ans, le dessein d'entrer au conseil, pour tâcher de s'y faire admettre lui-même ; cette faute le fit éloigner de la cour. La reine Marie de Médicis l'y rappella depuis, & il parvint même à obtenir

le bâton de maréchal de France en 1626. De nouvelles intrigues en faveur du remuant & foible Gaston, le firent renfermer au château de Vincennes cette même année ; On instruisoit son procès quand il y mourut le 9 Novembre 1626, âgé de 45 ans. On croit qu'il ne pouvoit plus à propos finir les jours.

On n'a pas craint d'étendre cette note, concernant les deux Corses les plus distingués qui nous soient connus.

13 Gênes retira depuis ces pouvoirs à son représentant par l'article sixieme d'un règlement qu'elle publia : c'est en ces mots qu'est conçu cet article.

” Vietiamo al nostro général governatore in detta isola di condannare in avvenire solamente ex informata coscienza, persona alcuna nazionale in pena afflittiva, potra ben si far arrestare ed incarcerare le persone chegli faranno sospette, salvo di render ne poi a noi sollecitamente.,,

Quelle différence de cette loi à la loi d'Angleterre, *non habeas corpus* ! Les hommes n'étoient donc pas plus respectés sous un gouvernement républicain que sous un maître absolu.

C'est relativement à l'article ci-dessus que le célèbre Montesquieu disoit dans l'*Esprit des loix* : une république d'Italie tenoit des insulaires sous son obéissance, mais son droit politique & civil à leur égard étoit vicieux. On se souvient de cet acte d'amnistie qui porte qu'on ne les condamnera plus à des peines afflictives sur la conscience informée du gouverneur. On a souvent vu des peuples demander des privileges ; ici le souverain accorde le droit de toutes les nations.

14 On voit que par le code de Gênes, l'assassinat n'étoit point puni de peine capitale. Selon nos vieilles loix on pouvoit composer avec la famille du mort ; ici c'étoit avec le gouvernement que se faisoit cette composition, qui toujours acceptée, se payoit en argent. Quelle horrible loi que celle qui permet qu'on trafiqué ainsi du fang humain ! Quel odieux gouvernement que celui qui pour quelques pieces d'un vil métal, livre la vie du citoyen au scélérat opulent qui veut la payer ! Et les hommes ont pu tolérer des loix aussi cruelles, & des maîtres aussi barbares !

15 Les commissaires-généraux ou gouverneurs génois ne résidoient que deux ans en Corse. Dans cet emploi brigué pour s'enrichir, on sent combien

il étoit essentiel de brusquer la fortune, quoiqu'il en pût coûter aux Corses. Leurs concussions n'étaient point ignorées à Gênes, & le plus souvent on nommoit à cette place ceux qu'on savoit avoir besoin de réparer le désordre de leurs affaires.

Le fénat étant un jour assemblé pour délibérer sur les moyens de venger la république, & de punir les Corses : un sénateur se leva & dit :

Le meilleur moyen que j'aie à vous proposer pour y réussir, est de leur envoyer deux ou trois gouverneurs, tels que ceux que vous en avez vu revenir.,,

Un gouverneur de Corse arrivoit de cette isle : en débarquant à Gênes, il rencontre sur le port un noble Génois de ses amis, qui l'embrasse & lui dit : Eh ! bien, quoi de nouveau en Corse ? Y avez-vous, vous au moins laissé des montagnes ?, Cette plaisanterie un peu forte ne peint pas mal l'insatiable rapacité des ministres que Gênes y envoyoit.

Les appointemens des principaux officiers Génois dans les provinces de Corse, n'étaient que de soixante-cinq sequins de Venise. De cette avarice de la république naissoit leur brigandage, encore falloit-il qu'ils payassent à Gênes la nomination à ces modiques emplois.

16 Si l'ancienne administration de Gênes fut cruelle, & si les ressorts de sa politique ne furent que d'infâmes trahisons ; on peut se convaincre que ces maximes n'ont point changé.

Deux soldats génois offrent à un Corse nommé Orsolante, de lui vendre un fusil ; il leur répond, volontiers : il est accusé d'avoir proféré ce mot, saisi en conséquence, & pendu.

Paul de Tavagna, dit dans une conversation : oui , , la Corse un jour recouvrera la liberté., On le dénonce, il est arrêté moribond dans son lit, & attaché à une potence.

Quatre gardiens des vignes de Corte empêchent des soldats génois de voler du raisin, & probablement les maltraitent : on saisit quatre autres hommes qu'on envoie aux galères. Le commissaire génois averti de cette méprise dit : qu'importe ; tous les Corses méritent la , , corde. C'est une grâce de n'avoir envoyé ceux-là , , qu'aux galères. "

Luzinchi, chef d'une Piève au-delà des monts s'étoit vu forcé de punir deux Corses ; un gouverneur génois les excite à la vengeance ; ils assassinent Luzinchi. Le gouverneur leur fait compter une somme, & ils passent en Espagne, avec des lettres de récommandation qu'il leur procure ; tandis que pour pallier son crime, il fait dévaster leurs biens en Corse. Ce mystère d'iniquité est enfin découvert par les assassins mêmes, qui en instruisent les patriotes du lieu de leur retraite.

Le curé Consalvi, partisan des Génois, trame avec leur commissaire-général le plan de l'assassinat de l'abbé Mirabilio. Ces deux scélérats conviennent de le faire assassiner à la vue de la tour San-Peagrino, porte occupée par les Génois, afin qu'en saisissant l'assassin, on puisse aussi-tôt s'en défaire, & couvrir un premier crime au moyen d'un second. Mirabilio méritoit la mort, puisqu'il étoit neveu du célèbre Giafferri. Le curé Consalvi gagne un assassin ; ce malheureux s'arrange si bien qu'il trouve le moyen de poignarder Mirabilio à la vue de la tour San-Peagrino. Les soldats de ce poste, qui n'étoient pas dans la confiance, l'arrêterent ; Consalvi se présente & lui dit tout bas de se taire & d'être bien sûr qu'il n'a rien à craindre ; on le conduit en prison, on fait son procès, les témoins font entendus, il est condamné ; on lui lit sa sentence de mort qu'il écoute en riant, toujours assisté & rassuré par Consalvi ; le bourreau vient enfin le saisir. Surpris il demande à Consalvi si c'est tout de bon ; Consalvi lui répond, que ce n'est qu'une formalité, qu'on veut sauver les apparences, qu'il lui répond de sa personne, qu'il le conduira lui-même à l'échaffaud, & que tout doit se terminer là. Arrivé sur ce théâtre de mort, le bourreau lui passe la corde, le curé se retire, l'assassin dupé veut crier, Consalvi fait un signe au bourreau, & le patient auquel on coupe la parole est étranglé.

17 Le pere Cazaconi, capucin, étoit membre de ce congrès théologique ; étant tombé depuis entre les mains des Génois, ils le firent attacher au carcan à Bastia. Ce moine qui cachoit sous le froc une ame sublime & le courage le plus intrépide, dès qu'il vit le peuple rassemblé pour être témoin de son supplice, éleva sa voix malgré les sbirres & les bourreaux, & dit : oui messieurs, oui, la guerre est juste, je l'ai déclaré dans le congrès d'Orezza ;

malgré les tourmens qu'on me fait souffrir, je le répète ici, la guerre est juste, & en voici les raisons., A ces mots les sbirres craignant l'impression que l'orateur alloit faire sur le peuple, se jetterent sur lui, arracherent sa barbe, le battirent, l'outragerent & le reconduisirent au cachot. Il en sortit enfin sur les sollicitations réitérées du pape, & mourut dans un couvent de l'Abbruzze, martyr de la patrie & de la vérité. S'il y eût eu en Corse beaucoup de P. Cazaconi, il faut convenir que la grande influence du clergé sur les Corses eût été bien méritée.

18 L'officier qui servit principalement à la délivrance de ces prisonniers, étoit dom Jacques Thomas Boërio. Peu après l'élévation de Ciaccaldi & de Giafferri au généralat, les Corses croyant que dom Boërio leur compatriote abandonneroit le service d'Espagne, & connaissant ses talens, l'appellerent pour occuper cette place, qu'il refusa ; mais il servit les Corses de tout son pouvoir dans les cours de Vienne & de Madrid. Il étoit particulièrement connu du prince Eugène. A l'âge de quatre-vingt-six ans on voulut le charger de négocier avec la république, l'accommodement qui devoit se faire en 1752. Sa vieillesse ne le lui permit pas ; dom Boërio fut d'abord colonel au service de Venise, puis brigadier à celui d'Espagne ; cette cour le chargea de ses affaires à Venise. Sa famille existe encore en Corse. Paoli qui reconnut des talens à dom Pierre Boërio son neveu, lui accorda pendant un certain tems quelque confiance, malgré sa jeunesse. Les François ont depuis récompensé son attachement à la bonne cause, en le nommant à différentes charges honorables dans la magistrature. Nous avouons avec reconnoissance, que nous lui devons des instructions dont nous avons profité pour composer cet ouvrage,

19 On appelle *Macchia* en Corse ainsi qu'en Italie, des campagnes incultes, dont le fol est couvert de plantes & arbustes divers de trois à quatre pieds de hauteur ; nous avons traduit le mot italien par celui de Makis, dont la nécessité a forcé de se servir en Corse, & que faute d'un synonyme dans notre langue j'emploie ici.

20 Théodore assura le royaume de Corse pour hypoteque de ses dettes, & atourna ses créanciers sur cet etat qu'il n'avoit jamais possédé. Quand il reçut l'argent de la souscription, dont on vient de parler, il logeoit

à un quatrième étage ; il fit prier ceux qui le lui apportèrent d'attendre au rez-de-chaussée, chez son hôte, & profita du tems qu'il les y laissa, avant de les recevoir, pour élever une forte de trône dans son galetas. Ayant placé un fauteuil sous le ciel de son lit, qui devint ainsi une espèce de dais, il s'assit & fit introduire ses bienfaiteurs. Ce fut sur ce trône qu'au fein de la plus extrême misère, il reçut avec orgueil ceux dont les aumônes venoient assurer sa subsistance. Je tiens cette anecdote de milord Littelton, fils du lord Littelton, si justement célébré dans le parlement & la république des lettres d'Angleterre, & témoin oculaire de ce fait.

21 Le maréchal comte de Saxe, toujours poursuivi par l'idée de régner, eut aussi des vues sur le royaume de Corse. Il y a apparence qu'il eut joué dans cette isle un rôle différent de celui de Théodore, & qu'il n'eût pas fini par aller mourir de faim en Angleterre.

*Eloges de M. Thomas.*

*Anecdotes à la fuite de l'éloge du maréchal de Saxe.*

22 Dès l'an 1659 il avoit été établi à Bastia une académie pour les belles-lettres & la poésie, à l'imitation de celles d'Italie, qui semblent avoir affecté de se donner des noms ridicules. L'académie de Corse avoit été instituée sous le titre d'académie *des Vagabondi*. Elle fut rétablie en 1750 par M. le marquis de Cursay. Pendant le premier période de sa durée, je ne fais si elle a produit quelques savans & quelques ouvrages estimables. Après son rétablissement elle proposa un prix d'éloquence, dont le sujet étoit cette question : *Quelle est la vertu la plus nécessaire au héros, & quels sont les héros à qui cette vertu a manqué.* J.J. Rousseau concourut en 1751 pour ce prix, j'ignore s'il fut donné au discours de cet homme célèbre ; mais ce n'est qu'en 1772 qu'il a été imprimé pour la première fois. La disgrâce du marquis de Cursay & les nouveaux troubles qui agiterent la Corse, détruisirent l'académie ; espèce d'établissement qui ne peut subsister qu'avec la paix. Il feroit digne de M. le comte de Marbœuf de songer à la faire rétablir.

# Table des matières

1. Page de titre
2. DISCOURS PRÉLIMINAIRE.
3. DESCRIPTION ABRÉGÉE DE L'ISLE DE CORSE.
4. HISTOIRE DE L'ISLE DE CORSE.
5. Notes
6. À propos de cette édition numérique